



## Charles Pasqua est mis en examen pour « financement illégal de campagne électorale »

LE PRÉSIDENT du RPF, Charles Pasqua, a été mis en examen pour « financement illégal de campagne électorale », lundi 28 mai, par les deux juges d'instruction de Paris chargés de l'enquête sur la campagne du mouvement souverainiste lors des élections européennes de 1999. Les enquêteurs soupçonnent des dons occultes au profit du RPF dissimulés derrière une cascade de créances. M. Pasqua était en outre convoqué par les mêmes juges, mardi 29 mai, dans le cadre de l'affaire Falcone dite « Angolagate ». M. Pasqua a déclaré à la presse qu'il avait « clairement apporté la preuve que les imputations qui [lui] sont reprochées concernant le financement de la campagne électorale ne reposaient sur aucune réalité ».

Lire page 9

► www.lemonde.fr/pasqua-affaires

## Lionel Jospin cède à Robert Hue

● Le premier ministre a décidé de différer de quinze jours le vote des députés sur le projet de loi de modernisation sociale ● Le secrétaire national du PCF lui avait demandé ce report en invoquant son « opposition » aux dispositions sur les licenciements ● Sans les voix du PCF, le projet était rejeté

LIONEL JOSPIN a décidé, mardi matin 29 mai, de reporter de quinze jours le vote, à l'Assemblée nationale, sur le projet de loi de modernisation sociale. Robert Hue avait adressé une lettre au premier ministre, la veille, lui demandant de retarder ce vote en raison de « l'opposition » du Parti communiste « aux dispositions relatives aux licenciements contenues dans ce texte ». Le projet d'Elisabeth Guigou risquait donc d'être rejeté par les oppositions conjuguées de la droite, du PCF et du MDC, les Verts ayant prévu de s'abstenir.

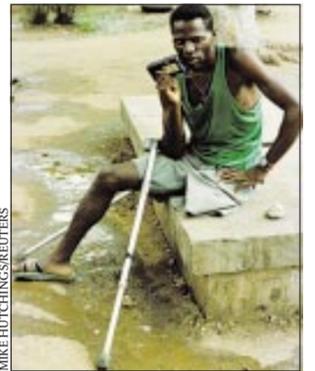
Lionel Jospin s'est entretenu par téléphone, dans la matinée, avec Robert Hue, qui s'est déclaré « très satisfait », selon son entourage, de la décision prise. Un compromis doit maintenant être trouvé avant le 12 ou le 13 juin, dates retenues pour le vote. Le premier ministre maintient son refus de tout retour à l'autorisation administrative de licenciement comme de la création, proposée par les communistes, d'une « autorisation judiciaire »,



consistant à permettre aux comités d'entreprise de saisir la Justice de tout plan social avant sa mise en œuvre. En revanche, Elisabeth Guigou a envisagé des mesures de protection des salariés qui pourraient faire l'objet d'un autre projet de loi. Un engagement sur ce point pourrait permettre l'adoption du projet de modernisation sociale et son retour au Sénat, mais son adoption définitive avant le 28 juin, fin de la session parlementaire, paraît exclue.

Parmi les sujets traités dans ce projet de loi, la réindustrialisation des sites abandonnés par les entreprises figure en bonne place. Apparue dans les années 1970, mais développée dans les années 1980, lors de la crise de la sidérurgie, la réindustrialisation est déjà une préoccupation des grands groupes industriels français. Dans les faits, elle bénéficie rarement aux salariés dont l'emploi est supprimé.

Lire pages 6 et 19 et les points de vue page 16



## Les damnés de la guerre

### 1. Les diamants noirs de l'Angola

Il est, de par le monde, en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, des guerres oubliées, meurtrières et barbares, où à l'horreur de mourir s'ajoute celle de mourir pour rien, sans cause ni idéal, dans l'indifférence universelle. De l'Angola à la Colombie, en cinq grands récits, l'écrivain Bernard-Henri Lévy nous confronte à cette réalité qui dérange et alarme. p. 14-15 et l'éditorial p. 18

## L'Allemagne et l'Europe française

LIONEL JOSPIN rejette la vision européenne de Gerhard Schröder : c'est ainsi que la presse allemande a réagi au discours sur l'Europe prononcé, lundi 28 mai, par le premier ministre. Dans les milieux gouvernementaux allemands, on salue une « contribution importante », mais certains conseillers du chancelier Gerhard Schröder affirment qu'il s'agit d'un discours électoral purement français destiné à étouffer le débat européen jusqu'aux échéances de 2002. En France, l'intervention du chef du gouvernement est jugée « timorée » à l'UDF comme dans les rangs de Démocratie libérale.

Lire page 3

► www.lemonde.fr/ue

## Henry Kissinger rattrapé au Ritz, à Paris, par les fantômes du plan Condor

ON A BEAU ÊTRE l'un des Américains les plus célèbres, anciennement l'un des plus puissants, gratifié du prix Nobel de la paix en 1973 pour avoir mis fin aux hostilités au Vietnam, on a beau être tenu pour un brillant esprit, essayiste de renom, grand analyste et fin stratège, on a beau être devenu l'un des conférenciers les plus prisés des publics les plus distingués, courir la planète, continuer de fréquenter les grands de ce monde et les grands hôtels, on a beau s'appeler Henry Kissinger - on n'est plus à l'abri pour autant d'imprévisibles mésaventures.

L'ancien secrétaire d'Etat américain, qui, convié à une manifestation à l'Unesco, séjournerait à l'hôtel Ritz à Paris, en a fait l'expérience lundi 28 mai, en recevant la visite de la brigade criminelle, qui venait lui remettre une convocation du juge Roger Le Loire l'invitant à se présenter le lendemain à son bureau du Palais de justice. Le directeur du Ritz, mobilisé à l'arrivée de la maréchaussée, eut là sans doute à assumer l'une des plus déplaisantes tâches de sa carrière : aller remettre la missive au grand homme et la lui traduire. M. Kissinger sortit, flanqué de ses

gardes du corps, en disant qu'il ferait connaître sa réponse plus tard. Mardi, il a fait savoir qu'il ne répondrait pas à la convocation du juge.

L'ancien secrétaire d'Etat ne risquait rien : c'est comme témoin que voulait l'entendre le juge d'instruction, qui n'a ni l'intention ni la compétence juridique pour enquêter sur d'éventuelles responsabilités américaines dans la sinistre politique autrefois mise en œuvre dans le cône sud de l'Amérique latine, une chasse aux opposants orchestrée entre plusieurs capitales et connue sous le nom de « plan Condor ». Mais il se trouve que le juge Le Loire est chargé d'instruire les plaintes déposées par les familles de cinq Français disparus au Chili sous le régime du général Augusto Pinochet. Or, si l'on en juge par certains documents des services secrets américains aujourd'hui déclassifiés, il apparaît que la CIA a été en contact avec ses homologues latino-américains et disposait, au minimum, d'informations sur le plan Condor. L'un des Français sur lequel enquête le juge a disparu dans le cadre de ce plan. L'un au moins des documents américains déclassifiés émanerait directement de M. Kissinger.

L'avocat des familles, M<sup>e</sup> William Bourdon, avait, il y a moins d'une semaine, demandé au juge de solliciter les témoignages de plusieurs anciens responsables américains de l'époque, dont Henry Kissinger. Apprenant fortuitement lundi que M. Kissinger se trouvait à Paris, il réitéra sa demande, approuvée par le juge, qui semble avoir beaucoup de questions à poser à ce prestigieux témoin, à commencer par celle-ci : les responsables américains de l'époque ont-ils eu connaissance de la disparition de Français au Chili, de rapports des services latino-américains pouvant les concerner ?

La démarche n'a rien d'agressif, et M. Kissinger se serait honoré en prêtant son concours à la recherche de la vérité, fait valoir M<sup>e</sup> Bourdon. L'invitation au Palais de justice, inhabituelle, tombe au moment où vient de sortir en France, sous le titre *Les Crimes de M. Kissinger* (Editions Saint-Simon), un réquisitoire de l'Anglais Christopher Hitchens contre la politique qu'il a menée au Vietnam, au Cambodge, en Indonésie, au Chili, à Chypre. De quoi faire pâlir l'étoile Kissinger.

Claire Tréan



## LA FRANCE ET LA SHOAH La mémoire de Drancy

De juillet 1941 à août 1944, près de 80 000 juifs ont été détenus au camp de Drancy, antichambre d'Auschwitz, où la plupart d'entre eux ont péri. Les bâtiments de l'ancien camp de transit de la Seine-Saint-Denis (photo) viennent d'être classés sur la liste des sites protégés. Le nouveau maire UDF, Jean-Christophe Lagarde, 33 ans, souhaite créer un Musée national de la déportation juive. p. 13

## Une parodie d'espion



JOHN LE CARRÉ

THE TAILOR of Panama, de John Boorman, adapté du livre de John Le Carré, sort cette semaine. Coscénariste, l'écrivain évoque, dans *Le Monde*, cette œuvre parodique des récits d'espionnage qui ont fait son succès.

Lire le cinéma, pages 29 à 31

► www.lemonde.fr/cinema

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 530 - 7,50 F



## PHILIP ROTH

## J'AI ÉPOUSÉ UN COMMUNISTE

roman

traduit de l'anglais par Josée Kamoun

À l'instar de *Pastorale américaine*, *J'ai épousé un communiste* rend justice à ces individus que détruit la tourmente des événements, et décrit avec une rare puissance comment l'Histoire ébranle la trame même de nos existences.

DU MONDE ENTIER

GALLIMARD

Ph. J. Sussler / Editions Gallimard

Gallimard - 572 206 753 RCS Paris B.

## Le grand gâchis du téléphone mobile

UN SCANDALE vertigineux est en train de gonfler. Nom de code : 3G, pour troisième génération de téléphonie mobile. Ses dimensions financières sont gigantesques : 110 milliards d'euros dans le meilleur des cas - 720 milliards de francs ! Et peut-être beaucoup plus encore. Dans ce scandale, aucune malversation n'est signalée. L'opinion publique n'est pas alarmée. Les responsables essaient de garder l'air serein. C'est que, pour des patrons de grands groupes de télécommunications et pour des ministres de l'industrie et/ou des finances, il n'est pas facile de reconnaître qu'on a contribué - même involontairement - à l'un des plus consternants gâchis de l'histoire industrielle européenne.

Le drame s'est noué à la fin des années 1990. Il s'agissait alors de fixer un cadre pour le développement de la prochaine génération de téléphones portables, ceux qui permettraient d'accéder à l'Internet à haut débit, de regarder la télévision, d'écouter de la musique... Et, pour cela, d'attribuer aux différents opérateurs de télécommunications les fréquences nécessaires, ces fameuses « licences UMTS (Universal Mobile Telecommunication System) ».

Rappelons le contexte d'alors : Internet fait figure de nouvel eldorado,

les détenteurs de capitaux du monde entier se battent pour apporter leur argent, propulsant les cours de Bourse des valeurs high-tech - et donc des télécoms - à des hauteurs inouïes. Dans l'euphorie typique des grandes spéculations, tout le monde pense que, puisque la deuxième génération des téléphones portables a magnifiquement marché, séduisant en un temps record deux Européens sur trois, la troisième génération fera encore mieux. Certains Etats européens vont alors, comme dans le diction, vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. En l'occurrence, vendre les licences UMTS à un prix déraisonnable. Sans se coordonner, sans chercher à apprécier les perspectives à moyen terme. Un prix tel qu'il rend impossible la rentabilisation du service 3G. Prix que les grands des télécommunications européennes - France Télécom, Deutsche Telekom, British Telecom, Vodafone-Mannesmann, Hutchison ou Telefonica - acceptent toutefois de payer, en prenant le risque d'un énorme endettement.

Sophie Gherardi

Lire la suite page 18

► www.lemonde.fr/umts



## TENNIS À ROLAND-GARROS Un petit tour d'Amélie

Amélie Mauresmo, favorite, a été éliminée au premier tour des Internationaux de tennis de Roland-Garros par l'Allemande Jana Kandarr (7-5, 7-5). Sur seize Français, quatre seulement ont gagné lundi 28 mai. p. 25 et nos autres informations sportives p. 26

► www.lemonde.fr/rolandgarros2001

International.....	2	Tableau de bord.....	22
France.....	6	Aujourd'hui.....	25
Société.....	9	Météorologie-Jeux.....	28
Carnet.....	12	Culture.....	29
Régions.....	13	Guide culturel.....	31
Horizons.....	14	Kiosque.....	32
Entreprises.....	19	Abonnements.....	32
Communication.....	21	Radio-Télévision.....	33

**GRANDE-BRETAGNE** Les émeutes raciales d'Oldham, à la périphérie de Manchester, ont relancé le débat sur l'immigration à une semaine des élections générales du 7 juin.

● **LE PARTI CONSERVATEUR**, que les sondages placent loin derrière les travaillistes, a tenté d'exploiter le délicat problème du droit d'asile pour tenter de regagner une partie du terrain perdu.

Mais la question n'est pas la première des préoccupations de la population, davantage focalisée sur l'euro et la dégradation des services publics. ● **À OLDHAM**, les émeutes se sont cal-

mées, lundi, en raison d'une forte présence policière et en dépit de l'exploitation que cherche à en faire les organisations d'extrême droite. ● **BHIKHU PAREKH**, professeur à l'Uni-

versité de Hull, estime qu'en dépit des discriminations dont sont toujours victimes les immigrés, la Grande-Bretagne est un pays moins raciste aujourd'hui qu'il y a vingt ans.

## Le Parti conservateur tente d'exploiter les émeutes raciales d'Oldham

A une semaine des élections législatives que Tony Blair et le Labour devraient facilement emporter, selon les sondages, les tories de William Hague voient dans les violences du week-end dernier une justification de leur campagne contre l'immigration clandestine

LONDRES

de notre correspondant

« Les émeutes d'Oldham placent le problème racial à l'ordre du jour de la campagne électorale. » A lire la manchette du *Times* sur les incidents raciaux qui ont eu lieu samedi 26 mai à Oldham, l'immigration fait à nouveau débat en Grande-Bretagne.

Sans être au cœur de l'enjeu électoral dominé par la problématique de l'euro, les incidents entre bandes de skinheads d'extrême droite et jeunes originaires du Pakistan ont trouvé un écho dans la campagne pour les législatives du 7 juin. « Si vous tracez une ligne entre ceux qui sont originaires de ce pays et les immigrés, si vous cherchez les différences, alors vous risquez de les accentuer et d'encourager les gens à penser que tous leurs problèmes viennent des étrangers. » Cette petite phrase citée par Simon Hughes, l'un des responsables libéraux-démocrates (centristes), visait directement le chef des conservateurs, William Hague. Le patron de la droite avait, en effet, mis le feu aux poudres, dès le mois de mars, en décrivant la Grande-Bretagne comme un « pays d'étrangers » si un coup d'arrêt n'était pas apporté à l'immigration

clandestine. Pour tenter de rattraper leur énorme retard sur les travaillistes dans les sondages, les conservateurs n'ont eu de cesse de dénoncer le prétendu laxisme de la politique d'asile du Labour. Le manifeste électoral de la droite prévoit, en cas de victoire, l'interne pur et simple de tout demandeur d'asile jusqu'au moment où les autorités auront statué sur son sort. Par ailleurs, des dizaines de parlementaires de droite ont refusé de s'engager à ne pas utiliser l'argument racial à des fins électorales comme le leur demandait la commission pour l'égalité raciale.

**RACISME LATENT**

Aussi, William Hague n'a pas voulu exclure du parti le député Peter Townend, qui s'était publiquement inquiété des menaces que, selon lui, fait peser sur l'Angleterre « blanche et anglo-saxonne » l'immigration du Commonwealth. La marginalisation des tories modérés partisans d'une aide de l'Etat aux quartiers difficiles, comme l'ex-vice-premier ministre Michael Heseltine, a encore accentué cette dérive droite de l'opposition conservatrice.

« C'est incroyable qu'on puisse reprocher à William Hague ce qui

est arrivé à Oldham. La question de l'asile est un problème très compliqué », a fait remarquer Jack Straw. C'est pourquoi le ministre de l'intérieur a refusé de se joindre aux critiques anti-tories des libéraux-démocrates. Concernant les demandeurs d'asile, Jack Straw est en effet dans ses petits souliers. Malgré les tours de vis, la Grande-Bretagne fait encore figure d'eldorado aux yeux des milliers d'immigrants clandestins – généralement venus des Balkans ou du Commonwealth – qui tentent leur chance par ferries, Eurostar ou camions.

L'an dernier, le Royaume-Uni a accueilli 88 510 demandeurs d'asile, soit le chiffre le plus important d'Europe. Sans négliger l'impératif de traiter en profondeur les multiples facteurs de rupture du lien social dans les cités, tels que le chômage, la « ghettoïsation » ou l'exclusion et le racisme, le gouvernement travailliste n'a pas cessé de mettre l'accent sur la nécessité d'une politique de l'immigration musclée et de renforcer la lutte contre les clandestins.

De surcroît, les considérations électorales ne sont pas absentes chez Jack Straw. Blackburn, sa circonscription, est située dans le



Nord industriel de l'Angleterre où la cohabitation raciale s'avère souvent moins harmonieuse que dans le Sud. Dans ces bastions traditionnels du Labour, les sections du parti au pouvoir ont montré peu d'empressement à accroître les contacts avec la population allogène, mani-

festant le racisme latent des classes moyennes ou celui plus ouvert des classes populaires. Pourtant, tous les sondages sur les préoccupations électorales des Britanniques sont unanimes. La question de l'immigration vient loin derrière la santé, l'économie, l'éducation, la fisca-

lité, la hausse de la criminalité et l'Europe. La coexistence raciale est pacifique bien que les incidents se multiplient, notamment dans l'East End de Londres et dans les grandes agglomérations industrielles où le pourcentage de la population d'origine étrangère est relativement élevé et alors que les discriminations perdurent.

Le système majoritaire qui élimine les petites formations permet d'écarter l'extrême droite du Parlement. Enfin, à l'instar de bon nombre de pays européens, la Grande-Bretagne manque elle aussi de travailleurs qualifiés, médecins, enseignants, infirmiers, informaticiens, etc. Avant la dissolution du Parlement, le ministre de l'intérieur mettait la main à un projet visant à assouplir l'accès au permis de travail pour les travailleurs étrangers non ressortissants de l'Union européenne. Le gouvernement estime à 100 000 le nombre de permis de travail octroyés au cours de l'année écoulée. Le nouveau dispositif en place devrait permettre une hausse de 40 % des bénéficiaires.

Marc Roche

► www.lemonde.fr/gb2001

## La troisième nuit de tension près de Manchester a pris fin dans un calme relatif

OLDHAM

de notre envoyé spécial

Encouragé par Tony Blair pour qui « dans une société multiculturelle comme la nôtre, la violence est intolérable et la police doit être soutenue », Eric Hewitt, le « Chief Superintendent » de la maréchaussée du « Grand Manchester » avait prévenu les émeutiers : « Notre stratégie sera « tolérance zéro ». Au moindre désordre mes hommes ont l'ordre d'intervenir avec force. »

Lundi soir, dans les rues encombrées de véhicules policiers de la petite ville d'Oldham (banlieue de Manchester), chacun pouvait constater que M. Hewitt avait tenu parole. Dès avant le coucher du soleil, le centre ville avait tout d'un quartier en état de siège. Casqués, bottés, menaçants derrière leurs grands boucliers de plexiglass, les hommes du « Chief Superintendent » ont quadrillé les rues « à risque » toute la nuit. Opération réussie : mis à part un ou deux incidents sans gravité, la troisième nuit de tension raciale à Oldham a pris fin dans un calme relatif.

« Tant mieux », se félicitait Abdul Basit Shah, membre du Glodwick (quartier « asiatique ») ainsi que le Clarksfield (quartier « blanc ») Community Forum, une institution de dialogue entre les communautés de la ville. Tant mieux, « mais cela n'a pas résolu les problèmes de fond que sont le chômage de nos jeunes (40 %), la pauvreté, et les violences dont ils sont victimes de la part des extrémistes racistes du Front national ». Abdul est commerçant, chauve, moustachu, de bonne composition. Elle, est blonde, jolie, distin-

guée et pharmacienne de son état et refuse de dire son nom mais veut bien parler. Ils ont l'un et l'autre la quarantaine élégante mais, inutile de rêver, ces deux-là ne se rencontreront sans doute jamais. L'un vit dans le « quartier pakistanais », non loin de Glodwick Road et Cranberry Street, l'épicentre des émeutes de samedi soir. Elle, habite à Town Square, la place piétonnière principale de la ville, au pied du coquet « Shopping Center » d'Oldham.

Depuis cinq ou six semaines, les skin heads du Front, venus d'autres villes parfois lointaines, se réunissent le week-end pour aller « casser du Pakie »

« Ces... gens-là, dit-elle, ne nous créent que des ennuis vous savez. Ils sont violents, impolis, mal éduqués. Les jeunes surtout. Si j'ai jamais mis les pieds dans « leur » quartier ? Vous êtes fous ! Dieu sait ce qu'ils me feraient... » Rien que d'y songer, Madame X. a la voix qui tremble et sa main se serre sur le joli sac de cuir beige. Jusqu'ici, elle voyait conservateur, « comme [son] mari ». Apprenant par nous que le British National Party (BNP, extrême droite) présente pour la pre-

mière fois des candidats dans les trois circonscriptions de la ville pour les élections du 7 juin, elle a une petite moue dubitative : « Ah bon ? Et bien, si ça continue je vais peut-être voter pour eux parce que vraiment, ça ne peut plus durer... »

Nul ne prétend ici que les jeunes « asiatiques » de la cité soient tous des anges. « Les statistiques policières montrent que les attaques perpétrées par eux l'an dernier ont, pour la première fois, dépassé celles des agressions de Blancs racistes contre la minorité » notait, lundi matin, Yasmina Alibhai-Brown, la chroniqueuse vedette d'origine indienne du journal *The Independent*. Reste que les « asiatiques », terme générique usité ici qui recouvre tous les originaires du sous-continent indien, « ne se sentent pas traités sur un pied d'égalité par la police ». Ashid Ali, 25 ans, instituteur de son état et leader local de l'Association des Jeunes bangladais de la ville, dénonce ainsi « la violence et les provocations des forces de l'ordre qui n'ont jamais la main aussi lourde quand il s'agit de réprimer les racistes du BNP et du National Front. »

Affirmation démentie dès lundi matin lors d'une conférence de presse par M. Hewitt, le « Big Chief » qui révèle avoir obtenu l'interdiction d'une marche que le BNP et ses nervis du Front entendaient effectuer en ville à la fin du mois dernier. « C'est un fait que la présence de ces deux organisations, ces dernières semaines, ressemble à une tactique délibérée pour exploiter notre situation raciale. Cela fait peur à tout le monde, pas seulement les Asiatiques » ajoute-t-il. Et le policier de révé-

ler qu'il a écrit il y a un mois aux leaders des deux formations pour les prier de bien vouloir retirer leurs militants du cru. Sans succès, « je n'ai même pas eu de réponse... ». Tous les week-ends, depuis cinq ou six semaines, les skin heads du Front, venus d'autres villes parfois lointaines – « jusque du Surrey, près de Londres » affirme un autre policier – envahissent les pubs, s'ennivrent de bières, hurlent des slogans et des chants racistes quand ils ne vont pas jusqu'à prêter main forte aux gros bras tatoués pour aller « casser du Pakie ».

Fondé en 1967, le National Front « cherche à recruter » révèle M. Hewitt, tandis que le BNP, la face « légaliste » du racisme anglais « fait sa campagne à coup de tracts que nous étudions de près mais qui, jusqu'ici, n'ont rien révélé de nature à nous permettre de les stopper. »

Le Front, un groupuscule qui a compté jusqu'à 15 000 adhérents à la fin des années 70, ne réunirait pas, à présent plus de quelques centaines de nervis. Il est néanmoins l'ancêtre du BNP, créé en 1982 par un ancien du Front et qui présente aujourd'hui une trentaine de candidats dans tout le pays (contre 50 en 1997). Son leader actuel s'appelle Nick Griffin. Lundi, l'apprenti sorcier a apporté sa « contribution » au débat ethnique qui sévit à Oldham : « le seul moyen d'éviter les violences est de créer des quartiers séparés et d'élever, comme à Belfast, une « muraille de la paix » entre les communautés... »

Patrice Claude

## Un million de musulmans

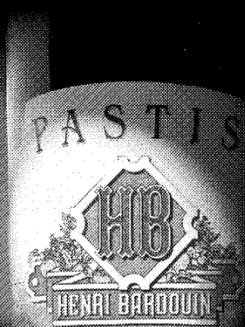
Selon le recensement de 1991, remis à jour en 1999, la communauté musulmane en Grande-Bretagne représente un million de personnes, originaires des pays suivants : Pakistan (550 000), Bangladesh (162 000), Inde (85 000), Yémen, Maroc, Afghanistan, Arabie saoudite, Irak, Iran (environ 200 000).

● **Les principales émeutes raciales** en Grande-Bretagne, au cours des vingt dernières années, se sont produites à **Brixton, au sud de Londres, en 1981** : plus de 300 personnes, dont 200 policiers, ont été blessées en deux jours de violents affrontements. La même année, des incidents sanglants avaient éclaté à Manchester, Southall ainsi qu'à Liverpool où une aïeule a été tuée.

● **En 1985, des troubles, dans la banlieue de Birmingham** font deux morts. Des dizaines de bâtiments et de véhicules sont incendiés. Les violences se poursuivent durant plusieurs jours à la suite du décès d'une femme noire tuée par la police.

● **En 1998, une centaine de jeunes immigrés** affrontent les forces de l'ordre, **près de Londres**, le jour de l'ouverture du procès de cinq suspects accusés du meurtre raciste d'un adolescent, Stephen Lawrence.

VOUS VENEZ DE DÉCOUVRIR UN GRAND PASTIS.



PASTIS  
HENRI BARDOUIN  
Le Grand Cru  
du Pastis

### TROIS QUESTIONS A...

#### BHIKHU PAREKH

**1** Bhikhu Parekh, vous êtes professeur de politique à l'université de Hull (nord de l'Angleterre) et spécialiste de la société multiculturelle britannique. La Grande-Bretagne est-elle un pays raciste ?

Le racisme est moins répandu aujourd'hui qu'il ne l'était il y a un demi-siècle, lors de l'arrivée des immigrants du Commonwealth. Malgré les incidents d'Oldham, le Royaume-Uni a bénéficié d'une longue période d'harmonie raciale. Les apparences accréditent un tel constat : les dernières émeutes de Brixton et de Toxteth remontent à 1981. L'intégration des populations allogènes s'est effectuée, globalement, dans de bonnes conditions. Les partis extrémistes n'ont pas d'élu au Parlement. Le racisme n'existe pas officiellement. La plupart des musulmans britanniques sont des sujets de Sa Gracieuse Majesté. Ils ont le droit de vote. Reste que les discriminations sont toujours là, que ce soit en matière d'emploi, de justice ou de représentation parlementaire. La Chambre sortan-

te ne comptait que 9 députés noirs et asiatiques (sur 659), celle des Lords comprend seulement quatre pairs (sur près de 500). Cela dit, la législation antiraciste actuellement en vigueur est la plus stricte en Europe. Un amendement à l'Acte sur les relations raciales voté l'an dernier contraint, par exemple, les entreprises et le secteur public à promouvoir l'égalité des chances. Un projet de loi veut bannir la discrimination religieuse – dont les Britanniques musulmans sont les victimes – et non plus seulement raciale.

**2** Comment expliquer que les musulmans pakistanais cachemiris ou bangladais aient moins bien réussi en Grande-Bretagne que les Indiens hindous ou les Antillais ?

En Angleterre, il existe une peur réelle de l'islam exacerbée par l'affaire Salman Rushdie en 1989 et la montée du fondamentalisme musulman. Par ailleurs, les musulmans issus de régions rurales ont eu plus de difficultés à s'adapter à la société séculaire britannique que les autres minorités raciales. Il existe, de surcroît, un conflit de générations entre les parents attachés aux

valeurs traditionnelles et la seconde génération née en Grande-Bretagne et qui y a grandi. Les jeunes musulmans britanniques se sentent marginalisés en raison d'un système scolaire défaillant, un taux de chômage exponentiel qui peut atteindre jusqu'à 50 % dans la région de Manchester-Oldham.

**3** Quels sont les remèdes ?

Il faut investir à long terme dans l'éducation multiculturelle, la santé, le logement, l'emploi. Le racisme de certains policiers, des juges et des médias locaux doit être combattu. Il convient d'accroître la représentation politique des minorités raciales. Les attaques contre les demandeurs d'asile par les conservateurs sont dangereuses. Les Tories ont tendance à considérer la Grande-Bretagne comme un pays blanc et chrétien. C'est peut-être dû au fait que lors des élections de 1997 par exemple, les asiatiques ont voté à 85 % pour le Labour, le reste étant partagé entre libéraux-démocrates et conservateurs.

Propos recueillis par Marc Roche

# Berlin constate le rejet par M. Jospin de son projet d'Europe fédérale

Certains commentateurs allemands stigmatisent un discours « électoral »

Satisfaction officielle pour une « contribution importante » ; constatation sans surprise du rejet du modèle fédéral allemand ; commentaires ironiques – en privé – sur la prudence des propositions destinées à plaire aussi bien aux pro-européens qu'aux eurosceptiques : telles sont les premières réactions, outre-Rhin, au discours de Lionel Jospin.

## BERLIN

de notre correspondant  
« Jospin rejette la vision européenne de Gerhard Schröder » titraient, mardi 29 mai, les quotidiens allemands, au lendemain du discours de Lionel Jospin. Notant que le projet Schröder avait déjà été rejeté par les Britanniques, le *Süddeutsche Zeitung* (centre gauche) estime que « même au XXI<sup>e</sup> siècle, il n'est pas difficile pour les Allemands de mobiliser contre eux ».

Le rejet d'une Europe construite sur le modèle fédéral allemand n'ayant pas été une surprise, un porte-parole du chancelier a salué le fait que « le premier ministre français ait fait part de ses réflexions sur l'avenir de l'Europe », tandis que le ministre des affaires étrangères, Joschka Fischer, a déclaré dans un communiqué qu'il s'agissait d'« une contribution importante au débat actuel sur l'avenir de l'Europe ». « Il est très bien d'avoir eu enfin un discours. Cela devenait gênant d'avoir toute une série de contributions côté Berlin et un grand silence côté français. Il ne peut pas y avoir de débat sans contribution », commente un haut fonctionnaire.

## PROPOSITIONS CONCRÈTES

Le gouvernement prend acte avec satisfaction des propositions concrètes de M. Jospin : « Nous constatons à première vue des convergences sur des questions importantes, par exemple dans ses appels en faveur d'une police des frontières commune, d'un parquet européen et d'une police criminelle européenne », a déclaré un porte-parole de M. Schröder. A l'inverse, on minimise les divergences, comme le rejet par la France d'une « communautarisation » de la politique étrangère et de défense. « Ces différences sont connues depuis longtemps », dit-on simplement au ministère des affaires étrangères.

Surtout, estime M. Fischer, le discours Jospin est en accord avec de nombreux objectifs allemands, comme « le renforcement de l'Union européenne, la suppression du déficit démocratique, la création d'une fédération des États-Nations et une Europe des citoyens ». Pour Peter Hintze, porte-parole pour les affaires européennes de l'opposition chrétienne-démocrate, le discours est au contraire une « déception ».

En privé cependant, les critiques fusent. « C'est un discours électoral

sais pas s'il est encore là où il était l'an dernier. »

L'idée de M. Jospin de créer un fonds destiné à soutenir la conjoncture suscite des sarcasmes : « La France est un pays à double visage, avec d'un côté des entreprises encore plus anglo-saxonnes que les nôtres. De l'autre, le gouvernement fait semblant que les choses n'ont pas changé. C'est archaïque et ne correspond pas à la réalité », poursuit ce haut fonctionnaire.

Pragmatique, la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* estime qu'« il

## Romano Prodi à Paris

Le président de la Commission de Bruxelles, Romano Prodi, était l'invité, mardi 29 mai, de l'Institut d'études politiques de Paris, devant lequel il devait prononcer un discours sur l'Europe, qui « est d'abord un projet politique ». Il prône une modernisation de la méthode communautaire, qu'il décrit comme une coopération harmonieuse entre les États et les institutions supranationales.

M. Prodi se méfie de toutes les propositions visant à renforcer le poids des gouvernements nationaux aux dépens des organes communautaires. Il estime, d'autre part, qu'il serait vain de réfléchir au fonctionnement de l'Europe élargie sans poser le problème du financement, un sujet tabou dans la plupart des capitales, jusqu'en 2006. Le président de la Commission est partisan de la création d'un impôt européen. – (Corresp.)

destiné à mettre le couvercle sur le débat européen jusqu'en 2002. Il vise deux catégories d'électeurs susceptibles de voter PS : ceux à qui l'Europe fait peur et pour lesquels il ne faut pas aller trop loin, et ceux qui veulent que les choses changent et sont susceptibles de voter Bayrou », dit un haut fonctionnaire proche de la chancellerie.

« C'est un discours très français. Sur les perspectives stellaires, c'est merveilleux, mais dès qu'on devient précis, c'est "touche pas à ma politique agricole commune, touche pas à ce qui fait mal et coûte politiquement ou financièrement" », ajoute notre interlocuteur. « Chirac, dans son discours au Reichstag, est allé plus loin que Jospin, mais je ne

faut prendre Paris au mot là où Jospin fait des propositions concrètes : par exemple l'amélioration de la sécurité intérieure avec l'aide d'une police européenne opérationnelle ou en ce qui concerne un parquet européen ».

Le quotidien conservateur salue aussi le fait que M. Jospin ait accepté l'idée d'une constitution européenne, précisant les droits fondamentaux des citoyens et la répartition des compétences : « Rien que cela constitue un gros programme de travail pour les prochaines années pour l'Europe en général, et pour la coopération franco-allemande en particulier. »

Arnaud Leparmentier

# En France, le discours du premier ministre ne trouve grâce que dans le camp socialiste

Les partenaires de gauche du gouvernement ne ménagent pas leurs critiques, tandis que les représentants de la droite fustigent une vision « trop timorée », notamment sur les institutions

LE DISCOURS tant attendu de Lionel Jospin sur l'Europe déclenche un flot de critiques de la part des représentants politiques français. Celui-ci ne trouve grâce que dans le camp socialiste où, les grandes lignes du projet à peine rendues publiques, on se pressait pour en faire l'éloge. « Le premier ministre (...) trace le seul dessein digne de notre pays pour les prochaines années » s'est exclamé François Loncle, le président (PS) de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, tandis que le président du groupe, Jean-Marc Ayrault, parlait de « propositions ambitieuses, concrètes et réalistes » pour une Europe « plus humaine, plus sociale et plus solidaire ».

« C'est un texte qui décoiffe », s'est extasié le ministre de l'éducation, Jack Lang, qui parle de discours « qui fera date ». Plus sobre, le porte-parole du PS, Vincent Peillon, rappelle, en s'en félicitant, que les projets concernant la Constitution européenne, le parquet européen, la charte, le traité social européen sont « présents dans les propositions du Parti socialiste depuis plusieurs années ».

Cet enthousiasme socialiste est loin d'être partagé par les partenaires de gauche. Le député européen Daniel Cohn-Bendit, est bien le seul parmi les Verts à trouver les propositions du premier ministre « très intéressantes » et à voir que « se dessine un couple franco-allemand autour des propositions élaborées par Joschka Fischer », le ministre allemand des affaires étrangères. « C'est dommage que celui qui réussit à reconnaître pour la Corse un statut spécifique de dépassement de cette vision jacobine ne soit pas capable de se projeter dans un ave-

nir européen beaucoup plus ambitieux, comme celui qu'a proposé Joschka Fischer », regrette Denis Baupin, porte-parole national des Verts. « Alors que Chirac vient de faire de l'écologie son cheval de bataille, on mesure à quel point la stabilité de la majorité plurielle est menacée puisque le point le plus important pour le deuxième parti de la coalition n'est plus défendu par le premier ministre », déclare, furieux, le candidat à l'investiture des Verts pour la présidentielle Alain Lipietz.

## « AVEC QUI ? »

Côté PCF, la députée européenne Sylviane Aynardi applaudit à l'idée d'une « Union européenne du progrès social », mais se demande « avec qui ? ». « L'originalité des progressistes en Europe ne tiendra pas dans un projet ficelé ou dans de grandes déclarations sociales périodiques » mais « dans une nouvelle méthode de concertation, de dialogue, d'échange et de construction d'une société civile européenne », écrit-elle dans un communiqué. Les souverainistes du Mouvements des citoyens (MDC) désapprouvent les propositions de M. Jospin qui, selon Jean-Pierre Chevènement, font « de l'Europe le substitut de la nation ».

A droite, le discours de Lionel Jospin donne lieu à un florilège de petites phrases assassines. « Ce discours, c'est une copie d'énarque un peu laborieux. Il y a quelques bonnes idées qui traînent un peu partout », s'est exclamé, lundi, le président de Démocratie libérale, Alain Madelin, lors d'une conférence de presse, en estimant que le premier ministre « passe à côté de ce qui est l'enjeu historique des dix prochaines années, la tâche de toute une

génération : construire la grande Europe ».

Le député européen UDF Jean-Louis Bourlanges parle, lui, de « porte-avions qui aurait un moteur de Vespa ». « Le discours de Jospin était organisé autour d'une longue présentation d'un projet ni véritablement nouveau ni véritablement original, et à côté, il y avait un tout petit appendice institutionnel. (...) Or, c'est ça qui compte, les institutions », a-t-il expliqué, lundi sur France-Info. Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF à l'Assemblée, évoque de son côté un discours « trop timoré », « des idées des années 1980 », « une vision trop française de l'Europe », et estime que « ce qui paraît le plus important, c'est la réforme constitutionnelle ».

Première responsable politique de l'opposition à réagir, Michèle Alliot-Marie, présidente du RPR, a qualifié, dans un communiqué, le discours de M. Jospin de « technique, très classique, sans innovation majeure ni enthousiasme particulier ». « Son Europe est réglemmentée, étatiste, syndicaliste. (...) Au lieu de reconnaître l'utilité d'alléger les charges pesant sur les particuliers et les entreprises, il dénonce le dumping fiscal des États les moins imposés », critique-t-elle. Les souverainistes de droite représentés par le RPF, estiment dans un communiqué rédigé par le vice-président Jean-Jacques Guillet, que le premier ministre et le président de la République « présentent une vision quasi similaire de l'avenir de l'Union européenne ». Philippe de Villiers, président du MPF, déplore, lui « une Europe fédérale qui dépourrait encore un peu plus les États de leurs pouvoirs résiduels ».

## A Bruxelles, les eurodéputés sont partagés

### BRUXELLES

de notre bureau européen

Certaines des propositions de Lionel Jospin réussissent à faire l'unanimité, ou presque, chez les députés européens. Il en est ainsi du feu vert donné à la méthode d'élaboration d'une Constitution européenne et de l'extension de la règle du vote à la majorité qualifiée, salués à la fois par Hans-Gert Pötering, président du groupe du PPE (droite), et Pervenche Bèrès, chef de la délégation socialiste française.

En revanche, les propositions qui tendent à renforcer le rôle des Parlements nationaux, en faisant d'eux les gardiens du respect de la subsidiarité, inquiètent la plupart des fédéralistes. « Elles ne pourront qu'affaiblir le Parlement européen », analyse Alain Lamassoure (UDF-PPE). Pour Jean-Louis Bourlanges, du même groupe, « jamais les députés nationaux n'accepteront de se dessaisir de leurs prérogatives ». A l'inverse, le président de la GUE (communiste), Francis Wurtz – qui ne se veut « ni fédéraliste ni souverainiste » –, préfère que « le contrôle de la subsidiarité soit confié à des députés nationaux plutôt qu'à

la Commission et à la Cour de justice », comme c'est le cas actuellement.

Daniel Cohn-Bendit, tête de liste des Verts français, salue lui aussi la proposition de M. Jospin sur le Parlement, dont il estime qu'elle constitue un « garde-fou » pour les Français qui redoutent le projet d'une Constitution. Un point de vue que ne partage pas du tout Gérard Onesta, coordonnateur de la délégation française des Verts, car « il imposerait des compromis entre les Parlements nationaux, qui sont l'expression des égoïsmes nationaux, et le Parlement européen, qui est l'expression de l'intérêt européen ».

Autre sujet de discord : la réforme du mode d'élection des députés européens, qui combinerait proportionnelle et grandes circonscriptions régionales. Les formations minoritaires comme la GUE et les Verts ne veulent pas de ces circonscriptions « artificielles », qui risquent de les faire disparaître du paysage politique, et dont ils considèrent qu'elles ne rapprocheront pas l'élu de l'électeur. Les Verts demandent la constitution de listes transnationales.

Rafaële Rivais

## Les conseillers du 10, Downing Street voient dans le rejet du fédéralisme une fissure dans l'axe Paris-Berlin

● **Londres** : « Nous ne sommes pas d'accord en ce qui concerne une harmonisation des fiscalités à travers l'Europe », a déclaré le premier ministre britannique, Tony Blair, après avoir pris connaissance des propositions de Lionel Jospin. Lancé dans une campagne électorale, il avait discrètement demandé à son collègue français de reporter son discours après les élections. Il n'a pas été entendu mais il s'est contenté de réitérer son hostilité à toute lutte contre le dumping fiscal dont est accusée la Grande-Bretagne dans sa quête aux investissements étrangers.

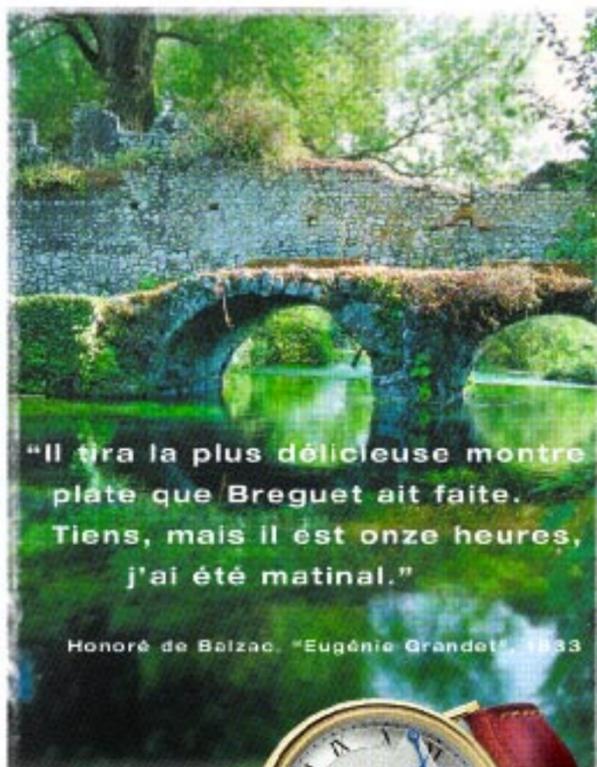
La presse britannique est beaucoup plus sévère pour M. Jospin, accusé de dévoiler « son plan de création d'un super-Etat européen », par le *Daily Telegraph*, proche du Parti conservateur. Le quotidien de centre gauche *The Guardian* insiste, à l'instar des conseillers du 10 Downing Street, sur la fissure dans l'axe fran-

co-allemand que constitue selon lui le rejet par Lionel Jospin du projet fédéraliste de Gerhard Schröder. Le *Financial Times* considère que le discours du premier ministre est « indéniablement le laïus d'un socialiste français, destiné en grande partie à l'opinion intérieure. M. Jospin a placé son discours dans la perspective de la présidentielle de l'an prochain en se présentant à la fois comme un Européen engagé et comme un Français patriote ». – (Corresp.)

● **Stockholm** : le premier ministre suédois, Göran Persson, dont le pays assume la présidence de l'Union européenne jusqu'au 30 juin, a exprimé son approbation des propos tenus par Lionel Jospin : « C'est positif qu'il ait dit aussi clairement qu'il n'envisageait pas à l'avenir la mise en place d'une Europe fédérale. Je trouve cela séduisant », a-t-il déclaré. Bien que la Suède ait décidé de ne pas entrer dans la zone euro, M. Persson s'est montré

favorable à un « gouvernement économique européen » : « Je ne crois pas que l'UEM puisse fonctionner sans une coordination assez poussée de la politique économique et sans des fonds disponibles pour ceux qui rencontrent des difficultés. » M. Jospin a proposé la création d'un « fonds d'action conjoncturelle » pour soutenir les pays membres « frappés par les turbulences économiques mondiales ». – (Reuters.)

● **Madrid** : Le ministre espagnol des affaires étrangères, Josep Piqué, a estimé que le discours de Lionel Jospin était une contribution « bienvenue ». « Il y a des aspects qui peuvent être partagés par l'Espagne », a-t-il dit, se réservant de les analyser plus à fond. « Tout ce qui peut approfondir la construction européenne et l'Europe de l'euro, et mieux définir la politique extérieure commune ainsi qu'un espace judiciaire commun, peut être partagé par l'Espagne. » – (AFP.)



« Il tira la plus délicieuse montre plate que Breguet ait faite. Tiens, mais il est onze heures, j'ai été matinal. »

Honoré de Balzac. « Eugénie Grandet », 1833

Breguet. La passion laisse des traces.

Montre "Complication" en or jaune 18 carats. Mouvement automatique avec indicateur de réserve de marche, date, phases et âge de la lune. Cadran en or argenté, guilloché à la main. Etançons.

Boutique et Musée Breguet, 20, Place Vendôme, 75001 Paris, tél. 01 47 03 65 00  
Boutique Breguet, 25, La Croisette, 06400 Cannes, tél. 04 93 38 10 22

Breguet  
Depuis 1775

# Le Liban souhaite un rôle « plus actif » de l'Europe au Proche-Orient

Emile Lahoud dénonce la politique « agressive » d'Israël

La situation au Proche-Orient a dominé les entretiens que le président libanais Emile Lahoud a eus avec Jacques Chirac, lundi 28 mai à Paris. Mardi, M. Lahoud devait notam-

ment rencontrer le premier ministre Lionel Jospin. Les relations bilatérales et le sommet de la francophonie prévu à Beyrouth en octobre sont aussi au menu de sa visite.

A L'ORIGINE, il s'agissait pour Paris et Beyrouth d'honorer une invitation à venir en France lancée au président libanais Emile Lahoud dès 1998, d'autant qu'un sommet de la francophonie est prévu dans la capitale libanaise fin octobre. Mais l'actualité du Proche-Orient s'imposant avec l'urgence que l'on sait, elle est le sujet dominant de la visite d'Etat de deux jours que M. Lahoud a commencée lundi 28 mai à Paris. Dès lundi soir, le sujet a été à l'ordre du jour de la rencontre de travail, puis du dîner d'Etat avec le président Jacques Chirac.

M. Lahoud a dénoncé « la politique extrémiste et agressive » d'Israël et invité « tous ceux qui ont à cœur de faire prévaloir le droit et d'arriver à une paix juste, globale et durable au Moyen-Orient » à « réviser leurs stratégies et leurs méthodes », pour « forcer Israël à se réengager sur la voie des négociations ». A cet égard, l'Union européenne (UE), a-t-il estimé, a un « rôle plus actif » à jouer « sous l'impulsion de la France ».

La France, a déclaré pour sa part M. Chirac, est « plus que jamais convaincue que seul un accord global conforme aux résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité [impliquant un échange de la terre contre la paix] permettrait de parvenir à une paix juste et durable » au Proche-Orient. Il a affirmé que l'UE « accompagnera par une aide financière, matérielle et humaine la conclusion et la mise en œuvre d'une paix globale au bénéfice de tous ».

Constatant néanmoins avec regret que « ces derniers mois ont vu hélas s'embraser Israël et les territoires palestiniens », M. Chirac a

estimé qu'il fallait « éviter que ce nouveau déchaînement de violence ne s'étende au Liban », tout en « encourageant la réaffirmation de l'autorité de l'Etat [libanais] dans la zone libérée » au Liban sud, d'où l'armée israélienne s'est retirée en mai 2000, après vingt-deux ans d'occupation. Ces propos sous-entendent que Paris souhaiterait, entre autres, voir se déployer l'armée libanaise dans cette zone.

Sur ce dernier point, comme sur d'autres, M. Lahoud avait développé ses vues lors d'un entretien avec *Le Monde* avant son arrivée à Paris. En voici les principaux extraits :

« L'armée israélienne ne s'est retirée du Liban que sous l'effet des attaques courageuses de la résistance libanaise soutenue par le peuple et l'armée. Autrement dit, Israël a été forcé de se retirer. Si nous n'avons pas envoyé l'armée libanaise au sud, c'est pour plusieurs raisons : d'un point de vue stratégique et militaire, il n'est pas question de mettre face à face deux armées qui sont encore en état de guerre. Israël, par ailleurs, n'a toujours pas libéré nos détenus et continue de violer notre souveraineté terrestre, maritime et aérienne. Aussi longtemps que la paix que nous souhaitons (...) n'aura pas été instaurée, nous ne déploierons pas notre armée aux frontières pour garantir la sécurité du nord d'Israël. La sécurité intérieure des régions libérées est assurée par des forces conjointes de l'armée et des forces de sécurité intérieure. »

● **Sur la paix avec Israël** : « Le Liban, comme tous les autres pays arabes, a fait d'une paix juste, globale et permanente une option stra-

tégique. (...) En contrepartie, Israël doit restituer la terre, toute la terre occupée. En clair : Israël doit mettre fin inconditionnellement à l'occupation des hameaux de Chebaa et du Golan syrien, reconnaître le droit au retour des Palestiniens, comme le prévoit la résolution 194 de l'ONU, et libérer les détenus. »

● **Sur les hameaux de Chebaa** : « Nul ne peut contester nos droits légitimes sur toute parcelle de notre territoire et les hameaux [de Chebaa, occupés depuis 1967] font partie intégrante de notre territoire, comme l'attestent des dizaines de documents datant du mandat français et dont certains ont été émis par les autorités mêmes du mandat. La Syrie a reconnu la libanité de ces hameaux. (...) La résistance libanaise assume un devoir patriotique et c'est grâce à l'unité nationale qui s'est faite autour d'elle et de l'armée que nous avons réussi à libérer le sud et la Bekaa-Ouest. Il reste les hameaux de Chebaa et il va de soi que nous continuerons de résister aussi longtemps que le moindre pouce de notre territoire demeurera sous occupation. »

● **Sur l'influence syrienne au Liban** : « Je pense que je suis bien placé pour affirmer qu'il n'existe ni interventions ni pressions syriennes sur le pouvoir de décision au Liban. Depuis mon investiture, il n'y a pas eu d'ingérence syrienne dans les affaires intérieures libanaises. Au niveau international, il va de soi qu'une coopération et une coordination existent dans le cadre du respect mutuel de la souveraineté des deux pays. (...) C'est le principe de coopération dans le respect mutuel qui régit nos relations. »

Mouna Naïm

# Le CICR désavoue les propos de son délégué sur les colonies juives

Le chef de la délégation du Comité international de la Croix-Rouge dans les territoires palestiniens avait estimé que la colonisation israélienne pouvait être qualifiée de « crime de guerre »

GENÈVE

de notre correspondant

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a désavoué le chef de sa délégation en Israël et dans les territoires palestiniens, René Kosirnik, qui avait récemment comparé la colonisation en Cisjordanie et dans la bande de Gaza à « un crime de guerre ». Ces propos avaient suscité un vif émoi en Israël. En réponse aux éclaircissements demandés par un membre de la Chambre américaine des représentants, le démocrate Eliot

déjà indiqué avec un certain embarras la porte-parole du CICR, Antonella Notari, après les remous provoqués par les déclarations de leur représentant à Jérusalem. Dans un discours public sur les conventions de Genève et les protocoles additionnels prononcé le 17 mai, René Kosirnik avait rappelé que, depuis des années, le CICR a fait savoir aux autorités israéliennes que les colonies de peuplement étaient contraires à la 4<sup>e</sup> Convention, qui interdit les transferts de population dans les territoires occupés. En mar-

exploités par la presse arabe, tandis que les autorités israéliennes accusaient le CICR de partialité. Sur le fond, souligne-t-on à Genève, la position de l'institution n'a pas changé, même si le CICR se montre de plus en plus préoccupé par les conséquences humanitaires de la situation de violence qui prévaut au Proche-Orient.

BATAILLE DE PROPAGANDE

Encore marqué par ses silences sur les camps d'extermination pendant la seconde guerre mondiale, le CICR se retrouve une fois de plus en posture délicate et toujours soupçonné d'indignation sélective, en porte-à-faux dans la bataille de propagande qui se livre au Proche-Orient. Ainsi, dans une lettre adressée en mars au président du CICR, Jacob Kellenberger, le Centre Simon-Wiesenthal de Paris avait attiré son attention sur les propos « haineux et violemment antisémites » répandus par le mensuel *Al Ghad*, publié à Damas par le Secrétariat général des sociétés arabes de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Etait particulièrement épinglé un éditorial du directeur général de la revue, cheikh Abdel Ghani Ashi.

Le Centre Simon-Wiesenthal avait demandé la suspension de cette association de la Fédération des sociétés de la Croix-Rouge. Le CICR assure avoir protesté auprès de la rédaction du mensuel syrien avant même que le Centre Wiesenthal ne se plaigne. Mais ces remontrances sont restées lettre morte, car « nous ne pouvons que nous indigner », déplore sa porte-parole.

Jean-Claude Buhrer

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

## Reprise des contacts israélo-palestiniens

Les Palestiniens ont accepté de participer, mardi 29 mai, à des discussions sur la sécurité avec les Israéliens sous le patronage des Etats-Unis. Le président palestinien, Yasser Arafat, a accepté d'envoyer des représentants à ces discussions à l'issue d'entretiens, lundi, avec le nouvel émissaire américain au Proche-Orient, Williams Burns, qui a rencontré par la suite le premier ministre israélien, Ariel Sharon. Une deuxième réunion aura lieu mercredi. Les derniers pourparlers à ce sujet remontent à la fin avril. Les discussions de mardi devaient porter sur les violences en Cisjordanie et celles de mercredi sur la bande de Gaza.

Par ailleurs, le ministre israélien de l'habitat a déclaré mardi avoir donné son feu vert à la prochaine construction de 710 logements dans deux colonies de Cisjordanie. — (AFP, Reuters.)

Engel, le président du CICR, Jacob Kellenberger, l'a assuré dans une lettre que son organisation ne saurait reprendre pareille expression à son compte, a-t-on appris vendredi 25 mai. Le CICR a également présenté des regrets et fourni des explications à l'ambassadeur d'Israël auprès des Nations unies à Genève.

« Nous ne sommes pas un tribunal, nous n'avons pas à juger, nous ne disons pas que les colonies égalent un crime de guerre, nous disons qu'il s'agit d'une violation du droit international humanitaire », nous avait

gé de son exposé, le délégué avait déclaré à des journalistes que les implantations israéliennes constituaient « une violation grave du droit international humanitaire et pourraient être qualifiées de crime de guerre ». Il aurait ajouté, selon la porte-parole, que les excès commis par les deux camps, en particulier contre les enfants et les civils, représentaient également des violations de ce droit.

Dans le contexte explosif du Proche-Orient, les propos du délégué du CICR n'ont pas manqué d'être

« Mesdames messieurs...  
silence, s'il vous plaît...  
les journalistes SPORTFM sont prêts. »

SPORTFM s'installe pendant la quinzaine.

5 envoyés spéciaux, une priorité d'antenne absolue, des émissions quotidiennes pour connaître les résultats du jour et le programme des matches.

SPORTFM est la seule radio qui vous permet de suivre en direct tous les matches, tous les joueurs et toutes les joueuses, tous les jours.



La seule radio de tous les sports

www.sportofm.fr

## Philippines : le groupe Abu Sayyaf menace de tuer des otages

MANILLE. Le groupe musulman extrémiste Abu Sayyaf a menacé, mardi 29 mai, de tuer les vingt otages qu'il détient dans le sud des Philippines en cas d'intervention de l'armée. « Nous n'hésiterons pas à massacrer les otages une fois une offensive lancée », a déclaré un porte-parole du groupe à une radio locale. Dix-sept Philippines et trois Américains ont été enlevés dimanche 27 mai par un commando d'Abu Sayyaf dans une station balnéaire de l'île de Palawan (ouest de l'archipel). Les ravisseurs et leurs otages ont ensuite été aperçus sur l'île de Jolo - où une quarantaine d'otages philippins et occidentaux avaient été détenus l'an passé par Abu Sayyaf -, a annoncé mardi le chef de la police régionale. « La présidente a décidé d'utiliser la force contre la force et il n'y aura pas de négociation pour des rançons », a déclaré le porte-parole de la présidente des Philippines, Gloria Arroyo. — (AFP, Reuters.)

## Couvre-feu dans la capitale centrafricaine

BANGUI. Les Forces armées centrafricaines ont donné mardi matin 29 mai l'assaut des quartiers sud de Bangui où sont retranchés une partie des rebelles auteurs d'une tentative de putsch lundi. Le putsch, qui visait le président Ange-Félix Patassé au pouvoir depuis huit ans et aurait fait « beaucoup de morts parmi les assaillants », selon le porte-parole du président, aurait été déjoué dans la nuit de dimanche à lundi. Les autorités ont instauré un couvre-feu. Les insurgés, moins d'une centaine, n'ont pas été officiellement identifiés. Ils seraient des éléments des Forces armées centrafricaines (FACA). Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a condamné lundi 28 mai la tentative de coup d'Etat et appelé les Centrafricains à « respecter les institutions démocratiques du pays et à favoriser le dialogue ». — (AFP.)

## Accord européen sur la protection temporaire des personnes déplacées

BRUXELLES. Les ministres de l'intérieur des Quinze moins celui du Danemark se sont mis d'accord, lundi 28 mai, sur une proposition de directive relative à la protection temporaire en cas d'afflux massif de personnes déplacées, en cours de négociation depuis 1997. Le partage physique des personnes déplacées repose sur le principe du « double volontariat » : volontariat des individus, qui ne peuvent être envoyés là où ils ne veulent pas, volontariat des États, qui peuvent s'exonérer de les accueillir. L'Allemagne et l'Autriche, qui ont reçu beaucoup de Kosovars en 1999, voulaient mettre en place un système de quotas, mais elles n'ont pas été suivies. Les quatorze législateurs ont accepté que le déclenchement de la protection temporaire se fasse à la majorité qualifiée, et non à l'unanimité. Les quatorze États qui devront appliquer ce texte ne peuvent interdire l'accès à l'emploi pendant plus de six mois. — (Corresp.)

### DÉPÊCHES

■ **TURQUIE : la grève de la faim des détenus turcs pour protester contre une réforme des prisons** renforçant leur isolement a fait un vingt-troisième mort. Ugur Turkmen, âgé de vingt-neuf ans, est décédé dimanche 27 mai à Mersin (sud). La grève de la faim, lancée en octobre par des détenus d'extrême gauche pour protester contre une réforme remplaçant les prisons à dortoirs par des établissements à cellules, a fait 22 autres morts depuis le mois de mars : 18 détenus et 4 de leurs proches qui suivaient le mouvement par solidarité. — (AFP.)

■ **RUSSIE : les Russes ont accepté d'aider l'Algérie à moderniser ses forces armées**, a déclaré, lundi 28 mai, à Moscou, le vice-premier ministre, Ilija Klebanov, qui est rentré d'un voyage officiel de dix jours en Algérie. Il s'agit de l'acquisition par l'Algérie, au terme d'un plan de dix ans, de divers matériels militaires russes, à commencer par des blindés, des missiles sol-air et des avions de combat. — (AP, Tass.)

■ **Les autorités russes ont, pour la première fois, lundi 28 mai, autorisé des inspecteurs norvégiens à visiter le site fortement contaminé d'une décharge nucléaire dans l'Arctique.** dont les Norvégiens demandaient l'inspection depuis six ans.

■ **TCHAD : un membre de l'opposition tchadienne a succombé, lundi 28 mai, à ses blessures par balles à l'hôpital de N'Djamena.** Il avait été la cible de tirs à balles réelles de la police lors d'une manifestation de rue. Les candidats contre le président Déby lors de la présidentielle du 20 mai, ont été brièvement interpellés à la mi-journée. Au lendemain de l'annonce de la victoire au premier tour du président sortant (avec 67,35 %), l'opposition réclame « l'invalidation pure et simple du premier tour ». — (Corresp.)

■ **MACÉDOINE : les affrontements ont repris lundi 28 mai dans le nord du pays,** où cinq ou six obus de mortier sont tombés sur la ville de Kumanovo, troisième ville de Macédoine, jusque-là restée à l'écart des combats. Skopje a accusé l'UCK d'avoir tiré ces obus, qui n'ont pas fait de victimes, depuis les alentours du village voisin de Slupcane, un des deux villages (avec Matejce) toujours tenus par les rebelles. Au même moment, le haut représentant de l'Union européenne pour la politique étrangère, Javier Solana s'est rendu (pour la cinquième fois depuis le début de la crise) à Skopje pour une conciliation entre Macédoniens et Albanais. — (AFP.)

■ **AUSTRALIE : un magistrat a ordonné, mardi 29 mai, l'extradition vers la Lettonie, son pays d'origine, du criminel de guerre nazi présumé Konrad Kalejs accusé de génocide et crimes de guerre.** Kalejs, âgé de quatre-vingt-sept ans, risque la détention à perpétuité s'il est reconnu coupable. Ses avocats ont immédiatement annoncé qu'ils feraient appel du jugement. Kalejs a été arrêté à Melbourne en décembre dernier après que les autorités lettones eurent demandé son extradition. Kalejs a notamment été responsable des gardes d'un camp où 68 000 personnes ont été tuées. Il a joué un rôle déterminant dans le maintien de conditions de travail et de détention épouvantables pour les déportés. — (AFP.)

■ **CHILI : la cour d'appel de Santiago a ordonné lundi 28 mai l'identification judiciaire avec prise des empreintes digitales et photos de l'inculpé Augusto Pinochet.** Peu auparavant, le vieux caudillo avait dû être brièvement soigné pour une crise d'hypertension à l'Hôpital militaire de Santiago.

## Les Américains doivent être préparés à la guerre, selon Donald Rumsfeld

WASHINGTON. Le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, a appelé les Américains lundi 28 mai à Washington à ne pas croire que la guerre était derrière eux. « Nous sommes au début d'un siècle nouveau et une fois encore il pourrait être tentant de se laisser bercer par le refrain familier selon lequel la guerre est finalement derrière nous, selon lequel les lois internationales, les accords sur les armements, l'interdépendance croissante, les principes libéraux, la mondialisation, le libre-échange et le sens commun ont rendu de tels cauchemars impossibles », a mis en garde M. Rumsfeld. Lors d'une cérémonie à laquelle assistait le président Bush, il a réaffirmé que les États-Unis devaient construire une armée utilisant « les avancées révolutionnaires dans les technologies de la guerre qui permettront de préserver la paix en redéfinissant la guerre ». — (AFP.)

# L'élite politique et militaire indonésienne s'efforce de paralyser les actions du chef de l'Etat

Le président est mis hors de cause pour les scandales à l'origine de son éventuel limogeage

Menacé par l'ouverture d'une procédure en destitution, le président Abdurrahman Wahid a ordonné, lundi 28 mai, le rétablissement de l'or-

dre et de la sécurité dans un pays agité par la crise qui oppose le chef de l'Etat à sa vice-présidente, Megawati Sukarnoputri. La police a dispersé

des manifestations violentes organisées par des partisans de M. Wahid. M<sup>me</sup> Megawati a interdit de répondre aux « provocations ».

### DJAKARTA

de notre envoyé spécial

La crise indonésienne a pris une tournure à la fois étrange et dangereuse. Loué pour son libéralisme et sa tolérance, un éléme virtuellement aveugle manœuvre durement pour tenter de sauver le peu qui reste de sa présidence. Dénoncée pour ses violations des droits de l'homme, l'armée s'interpose pour l'empêcher d'en venir à des mesures extrêmes comme la proclamation de la loi martiale ou d'un état d'urgence, l'arrestation d'opposants et la dissolution du Parlement. Très populaire, une vice-présidente au profil de chef d'Etat désormais plus rassurant conserve un silence qui ne dit pas les intenses négociations menées plus discrètement pour sortir de la crise à moindre frais.

Le président Abdurrahman Wahid, alias Gus Dur, répète que plusieurs provinces de l'archipel feront sécession s'il est limogé à l'occasion d'une procédure en des-

titution qu'il juge anticonstitutionnelle et sur laquelle l'Assemblée nationale (DPR) doit se prononcer mercredi 30 mai. Voilà pourquoi il a envisagé de décréter l'état d'urgence, ce qui lui aurait permis de dissoudre la DPR. Mais l'armée et la police, approuvées par la vice-présidente Megawati Sukarnoputri, ont fait savoir qu'elles n'appliqueraient pas une telle mesure. Alors Gus Dur a intimé, lundi, à son superministre de la sécurité, Susilo Bambang Yudhoyono, « de restaurer l'ordre, la sécurité et la loi ». Gus Dur aboierait donc encore mais ne mordrait plus.

### SÉRÉNITÉ DES DJAKARTANAIS

L'ironie de la situation veut que les seuls fauteurs de troubles, jusqu'ici, soient les fidèles du président, qui ont encore cassé, lundi, quelques carreaux dans l'Est javanais, leur bastion. Pour la première fois, ils s'en sont pris à des partisans de Megawati, laquelle a aussitôt fait savoir qu'elle interdisait,

comme d'habitude, de répondre à des « provocations ».

Cette crise est d'autant plus bizarre que les Djakartanais ne bougent pas. Contrairement à leur habitude, ils ne font pas de provisions et les plus riches ne prennent pas d'assaut les vols d'avions en direction de Singapour. La présence de renforts de troupes ne semble pas encore les inquiéter. Les milieux d'affaires demeurent sereins et un léger bond de la Bourse, ces derniers jours, a été jaugé comme une anticipation sur un changement pacifique à la tête du pays.

Entre-temps, à deux pas du siège du Parlement, dans le complexe réservé aux conférences internationales, les ministres du G 15, qui regroupe dix-neuf pays, ont continué de peaufiner une déclaration sur la technologie de l'information avant de la soumettre à un sommet auquel doivent notamment participer, le 30 mai, le Nigérien Olusegun Obasanjo, le Malaisien Maha-

thir Mohamad et le Sénégalais Abdoulaye Wade.

Les jeux, toutefois, ne sont pas entièrement faits. Pour la vaste majorité des députés, qui avaient élu Gus Dur en octobre 1999, il ne s'agit peut-être que de mettre un terme à une présidence qu'ils jugent incompétente ou incapable de juguler la corruption et de revitaliser l'économie. Même si le procureur général a annoncé, lundi, qu'une enquête avait prouvé la non-implication du président dans deux scandales financiers à l'origine de deux motions de censure, l'ouverture probable d'une procédure en destitution ne signifiera pas forcément que Gus Dur jettera aussitôt l'éponge en négociant une sortie honorable. Le gros travail entrepris en coulisse a eu, jusqu'ici, pour objet essentiel de paralyser son action, non de le démettre.

Jean-Claude Pomonti

► www.lemonde.fr/indonesie

## Les journalistes algériens dans la rue « pour défendre toutes les libertés »

### ALGER

correspondance

« Presse libre ! Pouvoir dehors ! » Ils étaient plus d'un millier, lundi 28 mai, sous un soleil de plomb, rassemblés sur le grand boulevard Hassiba-Ben-Bouali à l'appel du « comité de crise » de la presse indépendante, pour exiger le retrait des amendements au code pénal qui prévoient un durcissement de la répression en cas de « diffamation des corps constitués ». Les journaux privés avaient décidé, en signe de protestation, de ne pas paraître lundi, à deux exceptions près seulement : *L'Authentique* du général à la retraite Mohamed Betchine et *L'Expression*, journal favorable au président Bouteflika.

En dix ans, jamais un tel quasi-consensus n'avait pu être atteint, en raison des divisions entre francophones et arabophones et des divergences de fond sur l'islamisme politique. « C'est pour défendre toutes les libertés », insistait l'un des organisateurs avant de lire la longue liste des partis et des associations qui soutenaient le mouvement. Les islamistes membres de la coalition gouvernementale, mais qui ont voté contre la loi à l'Assemblée nationale, étaient présents à la manifestation, sans que cela choque ceux qui sont qualifiés d'« éradicateurs », bien représentés dans la presse francophone. « La plus grande réussite du pouvoir sera de nous avoir réunis en menaçant si gravement les libertés », plaisantait un « ancien » tout en prenant la mesure du rajeunissement de la profession.

### DEVANT L'ASSEMBLÉE NATIONALE

« Non à la confiscation des libertés, non à la dictature », lançait un des membres du comité de crise, tandis que les jeunes journalistes, qui avaient reçu le renfort des étudiants, optaient pour un slogan plus lapidaire : « Pouvoir assassin ! » Bientôt dans l'assistance on appelait à transformer le rassemblement en une marche et une partie de l'assemblée s'ébranla en direction de l'Assemblée nationale, tandis que les plus vieux, dont les patrons de journaux, restaient sagement sur place. Cent mètres plus loin, les manifestants sont bloqués par deux camions de police et une colonne des brigades anti-émeutes surgies des rues latérales. Le face à face est tendu. Les jeunes - journalistes et étudiants - sont décidés à « marcher » pour « ne pas se contenter de discours ». Le « Sahafa Horra, Bouteflika Barra » (« presse libre, Bouteflika dehors ») devient vite hors sujet et ce sont les slogans de la jeunesse en rébellion ouverte en Kabylie qui prennent le dessus. « Pouvoir assassin ! », « Y en a marre de ce pouvoir », « Enfants de la capitale, soulevez-vous ! ».

Les jeunes journalistes sont également en rébellion et leur couverture des événements de Kabylie heurte vivement les autorités. « Les dirigeants n'ont pas l'habitude

de lire des reportages sur les opérations de maintien de l'ordre vues du côté des manifestants. Ils vont y trouver une raison supplémentaire pour durcir les mesures contre la presse », constate un vieux journaliste qui se moque des « barons » restés sur la place du rassemblement au lieu d'investir la rue.

Très mal à l'aise, les forces de police finiront par céder et la marche, illégale et improvisée, se poursuit en direction de cette Assemblée nationale, objet du courroux pour avoir voté les amendements

au code pénal. Devant le siège de la Sûreté, quelques-uns font des bras d'honneur aux fonctionnaires de police observant calmement la scène, en lançant des mots durs en direction de ceux qui ont « vendu leur âme ». A hauteur de l'Assemblée nationale, des billets de banque sont agités avec mépris en direction des fenêtres aux cris de « corruption », « Vous avez vendu le pays, fils du péché ! »

Des manifestations similaires ont eu lieu dans onze villes du pays. Celle d'Oran a regroupé plus

de trois mille personnes, mieux qu'à Alger. La Kabylie a connu, pour sa part, une nouvelle journée de manifestations lundi, malgré l'annonce que de nombreux gendarmes de la région allaient être mutés. A Tizi-Ouzou, après une nuit d'émeutes de dimanche à lundi, les heurts ont repris lundi dans la matinée dans les quartiers Les Genêts, Bouaziz et M'douha et se sont poursuivis jusqu'à 3 heures du matin.

► www.lemonde.fr/algerie

**Pour que le vaccin contre le sida existe un jour, comme moi soyez volontaire**

Vous avez entre 21 ans et 55 ans, vous êtes séronégatif, associez-vous à l'opération **Volontaires pour un vaccin** en participant bénévolement à un essai vaccinal.

Chantal, 48 ans, 6 enfants, Saint-Montan

anRS  
Agence nationale de recherches sur le sida  
Volontaires pour un vaccin  
101, rue de Tolbiac  
75013 Paris  
vaccin@unrs.fr  
Numéro vert : 0 800 106 156

**MAJORITÉ** Lionel Jospin a décidé, mardi 29 mai dans la matinée, de reporter d'une quinzaine de jours le vote, prévu l'après-midi, à l'Assemblée nationale sur le projet de loi de

modernisation sociale. Cette décision se veut un geste d'apaisement à l'égard des communistes qui réclament des dispositions plus contraignantes sur les licenciements. Ce texte

ne pourra donc être définitivement adopté avant l'été. ● JEAN-CLAUDE GAYSSOT, ministre de l'équipement, a suggéré au secrétaire national du PCF, Robert Hue, lundi

après-midi, la solution consistant à demander un report du vote. ● DEPUIS 1997, les députés communistes ont multiplié les pressions sans jamais empêcher le vote d'un

projet de loi. ● À UN AN de l'élection présidentielle, Matignon se tourne vers les centrales syndicales, censées incarner la « stabilité » face à l'« instabilité de la gauche plurielle ».

# Lionel Jospin accorde au PCF un délai de réflexion sur les licenciements

A la demande de Robert Hue, le premier ministre a accepté, mardi 29 mai dans la matinée, de reporter d'une quinzaine de jours le vote personnel à la tribune demandé par les communistes sur le projet de loi de modernisation sociale. Ces derniers menaçaient de voter contre

**ULTIME REBONDISSEMENT** pour un projet de loi de modernisation sociale qui, en l'espace de deux ans, en a connu bien d'autres : le vote solennel du texte, prévu mardi 29 mai à 16 heures, est reporté de quinze jours. Lionel Jospin a arrêté sa décision dans la matinée, juste à temps pour que la conférence des présidents de l'Assemblée nationale, puisse en être saisie. Conséquence : l'urgence ayant été levée au cours des débats, le texte – qui devrait donc poursuivre sa navette au Sénat en cas de vote favorable à l'Assemblée – n'a plus aucune chance d'être adopté avant la fin de la session parlementaire, le 28 juin...

Au dernier moment, le premier ministre a donc décidé d'accéder à la requête, exprimée par écrit par le secrétaire national du PCF, Robert Hue et soufflée par le ministre communiste des transports Jean-Claude Gayssot, pour sortir de l'impasse (*lire ci-dessous*). C'est « un geste positif pour trouver une issue », a approuvé le premier secrétaire du PS, François Hollande, interrogé sur France Inter. « À la condition que cela permette de trouver une solution et donc un vote positif pour ce texte », a-t-il néanmoins précisé. En effet, si le vote est désormais reporté au 12 ou 13 juin, le texte, qui contient tout un volet sur les licenciements, ne va pas moins demeurer en l'état. Or, depuis plusieurs semaines, il provoque une crise sans précédent au sein de la majorité.

« Ce qui fait l'image de la gauche plurielle depuis quatre ans, c'est d'avoir été capable à chaque fois de trouver des compromis », a souligné M. Hollande. Ces compromis-là devront toutefois être confirmés en dehors du projet de loi. Lors de la discussion houleuse des amendements,

la semaine dernière, Elisabeth Guigou a commencé à en dessiner les contours. La ministre de l'emploi et de la solidarité a proposé de constituer un groupe de travail avec les syndicats et le patronat sur la démocratie sociale et un autre, qui associerait les parlementaires « de tous bords » pour définir de nouveaux droits des salariés dans les organes de direction des entreprises, des conseils d'administration ou de surveillance. « Ce débat-là ne m'effraie pas », avait-elle lancé. Avantage : ces dispositions ne concerneraient plus le Code du travail mais le droit des sociétés.

## QUESTION « IDENTITAIRE »

Tout en aménageant son texte, le gouvernement a, en effet, refusé de céder aux pressions de sa majorité visant à renforcer le contrôle, en amont, des licenciements. « Nous sommes allés jusqu'à bout de nos possibilités », explique-t-on à Matignon. Or les annonces de suppressions d'emplois dans les grands groupes, dont Danone et Mark's and Spencer, mais surtout les résultats calamiteux pour le PCF des élections municipales ont poussé les élus communistes à durcir leur position sur une question qualifiée d'« identitaire » pour

leur parti. Jusqu'au bout, les discussions ont été vives. Le ministère de l'emploi a même envoyé aux groupes de la majorité un document de douze pages pour justifier les « avancées considérables » contenues dans le projet. Deux colonnes y séparent « l'avant » de « l'après » discussion. Mais rien n'y a fait.

Lundi soir, le gouvernement a encore fait ses comptes. En additionnant les voix hostiles, pour des raisons opposées, de la droite et du PCF, le projet n'avait aucune chance

d'être adopté. D'autant que le MDC s'appretait également à voter contre et qu'aucun secours n'était à attendre des cinq députés Verts, décidés à s'abstenir. A la différence donc du PARE, également en cours d'examen au Parlement, qui a bénéficié, face à l'hostilité marquée du PCF, du soutien de l'opposition, le gouvernement n'avait donc aucune majorité de rechange.

Rarement un projet de loi aura connu un parcours aussi erratique. La genèse de ce texte remonte en

effet à... 1998. A l'époque, déjà, les partenaires des socialistes avaient commencé à rappeler à Lionel Jospin sa promesse, inscrite dans son discours de politique générale, de revenir à un contrôle des licenciements. Mais plutôt que de s'engager dans cette voie, très vite abandonnée, Martine Aubry, alors ministre de l'emploi et de la solidarité, avait orienté les débats sur la pénalisation du travail précaire et la réforme de la formation professionnelle. L'élaboration du texte s'acheminant lente-

ment, d'autres chapitres ont, peu à peu, fait leur apparition : dispositions sur les hôpitaux publics après le mouvement de grève de décembre 1999, et surtout « amendement Michelin » suite à l'annonce, en septembre 1999, de milliers de suppressions d'emplois dans ce groupe. Le projet de loi, sera finalement présenté en conseil des ministres le 24 mai 2000. Mais son examen par le Parlement prévu dans la foulée doit être repoussé : le gouvernement lui préfère en effet la réforme du quinquennat. Résultat, des bouts de texte, sur le travail de nuit des femmes ou l'égalité professionnelle, sont retirés pour être examinés à part. De 70 articles, le texte se voit réduit à 23, au moment où Elisabeth Guigou prend la succession de M<sup>me</sup> Aubry Rue de Grenelle. Les rapporteurs initialement désignés, eux, ont jeté le gant et sont remplacés...

Le 10 janvier 2001, l'Assemblée nationale se saisit enfin du projet. La majorité plurielle, dont le PCF, vote le texte en première lecture. Patatras ! deux mois plus tard, les élus communistes expliquent que « la situation a changé ».

Isabelle Mandraud

## Les amendements refusés

Les partis de la majorité plurielle ont déposé des amendements visant à restreindre les licenciements. Tous ont été rejetés par le gouvernement.

● **PCF.** Les députés communistes ont proposé de donner au juge des référés le pouvoir de suspendre l'exécution d'un plan social, « en vue de faire prendre en compte l'avis et les propositions du comité d'entreprise ». Dans l'exposé des motifs, le groupe expliquait qu'« il importe que la réalité des motifs et la prise

en compte de solutions alternatives [à celles présentées par la direction] soient vérifiées avant toute poursuite du projet de licenciement économique ». Aux yeux du gouvernement, cet amendement, voté par des députés PS membres de la Gauche socialiste, aurait abouti à la création d'une autorisation judiciaire préalable aux licenciements. Le groupe a également milité pour que ces derniers ne soient rendus possibles qu'en dernière limite,

en cas de difficultés économiques.

● **MDC.** Le parti de Jean-Pierre Chevènement a tenté d'introduire un « droit de veto » du comité d'entreprise, via l'organisation du temps de travail. Les communistes et les Verts avaient apporté leur soutien à cette proposition.

● **Verts.** Les députés écologistes ont vainement essayé de réformer la définition du licenciement économique en supprimant l'adverbe « notamment ». Vingt-huit députés PS, convaincus par les membres de la Gauche socialiste, avaient déposé un amendement identique.

## Lundi 28 mai, Jean-Claude Gayssot souffle la solution à Robert Hue

**LA CONVERSATION** n'a duré que quelques minutes, mais c'est sans doute l'une des plus agréables qu'il ait été donné d'entendre à Robert Hue. Mardi 29 mai, un peu avant 10 heures, le premier ministre a téléphoné au secrétaire national du Parti communiste pour lui annoncer qu'il accédait à sa demande de procéder au report du vote de la loi de modernisation sociale. Lionel Jospin a précisé que la conférence des présidents de l'Assemblée nationale était saisie de la question. M. Hue est « très satisfait, et tous les communistes avec », commente le directeur de son cabinet, Michel Maso.

Ainsi, il a gagné. Le clash est évité, les députés communistes n'auront pas, du moins dans l'immédiat, à voter contre un projet de loi du gouvernement comme ils s'apprétaient probablement à le faire. C'est l'aboutissement de longues semaines de discussions et d'un bras de fer dont le rythme s'est singulièrement accéléré, lundi.

URGENT, 11 h 49 : un e-mail surgit sur les écrans, place du Colonel-Fabien : « Une réunion exceptionnelle du collège exécutif se tiendra ce soir, lundi 28 mai de 17 heures à 18 heures Ordre du jour : examen de la situation politique avant le vote de la loi sur la modernisation sociale. » En clair, le Parti communiste, qui a engagé la bataille avec Matignon sur ce projet de loi symbolique, veut se mettre en ordre de bataille. Toute la journée, le parti a consulté. Ses fédérations, ses députés, ses ministres. La tonalité est quasi unanime : voter contre, mais sans casser, sans aller à l'irréparable, comme le souhaite Robert Hue.

Pendant le week-end de l'Ascension, alors que le secrétaire national du PCF a quitté Paris, les contacts téléphoniques se

multiplient pour préparer la journée de lundi, qui sera décisive. Mardi, l'Assemblée nationale doit procéder à un vote personnel à la tribune, demandé par le PCF, sur ce projet de loi qui est devenu la pomme de discorde de la majorité. Dès le lundi matin, un petit groupe de fidèles de Robert Hue, composé de Jean-Paul Magnon, Paul Lespagnol, Michel Maso et quelques autres, prennent la température des fédérations : ils assurent en avoir consulté cinquante-deux. « C'était très clair, ils voulaient que l'on vote contre. Jospin ne veut pas entendre, mais il y a un rejet », commente un proche de M. Hue.

## « HOSTILITÉ FORTE »

Le secrétaire national, lui, appelle longuement Alain Bocquet, le très prudent président du groupe à l'Assemblée nationale, pour discuter « de ce qu'Alain avait dit sur RTL le matin ». Tout en diplomatie, M. Bocquet avait joué l'apaisement en s'étonnant du « psychodrame » fait autour du choix du groupe communiste et en rappelant que « le socle de la majorité, c'est le budget ». Conscient de la pression du parti, de l'enjeu « identitaire » du texte, le chef de file des députés communistes avait cependant admis que « la tendance était une hostilité forte contre cette loi guimauve ».

Comment l'abstention serait-elle possible fait valoir Robert Hue, alors que le PS n'a retenu absolument aucun des amendements communistes ? Il sait que le groupe est chatouilleux sur son autonomie, mais l'enjeu est assez fort pour que les communistes montrent leur unanimité, fût-elle fragile. « La meilleure façon d'embêter le gouvernement n'est pas de voter contre : en fermant la porte, on enterme un texte qui traite

d'autres mesures que le licenciement », soulignera pourtant, mardi matin, Jean-Claude Lefort. Le député du Val-de-Marne préfère « s'abstenir pour ouvrir une phase de négociation, en vue de la dernière lecture », alors que les « orthodoxes » du groupe sont sur une position de refus.

Puis M. Hue appelle les ministres. Jean-Claude Gayssot ne peut aller au collège exécutif, à 17 heures, parce qu'il reçoit les salariés d'AOM. Le ministre des transports glisse alors à M. Hue l'idée du report : Ils discutent de la petite phrase d'Elisabeth Guigou, qui dans sa réponse à Maxime Gremetz, « a fait des ouvertures ». Pourquoi ne pas proposer aux députés – et à Lionel Jospin – un report du vote, en suggérant que des mesures pour les droits des salariés puissent être prises dans trois ou cinq mois ? Quand « l'idée » est approuvée place du Colonel-Fabien, M. Hue rappelle M. Gayssot pour l'en tenir informé. Le ministre, lui, part un peu plus tard dîner à l'Elysée, où il est invité au dîner de gala que Jacques Chirac donne en l'honneur du président libanais. Il retrouve notamment, dans les salons de la présidence de la République... le premier ministre, hôte du couple Chirac.

Au PCF, on s'attelle à la rédaction de la lettre (*lire ci-contre*), qui sera prête pour le collège exécutif de la fin de l'après-midi. La plupart des quarante-quatre membres sont présents, sauf les ministres, excusés. Un seul député est là, le fondateur Patrick Braouezec. Il s'inquiète de l'argument que le PS agite sans cesse, reprochant au PCF d'avoir voté sans barguigner le texte en première lecture. Les dirigeants communistes sont unanimes sur l'argumentaire : depuis, il y a eu les municipales et les plans de licen-

ciement. M. Hue introduit la séance en faisant le point sur la réponse que les syndicats ont faite à sa lettre de « consultation ». Certains membres du collège exécutif en tirent la conclusion que le parti n'est « pas isolé », puisque la plupart des organisations trouvent insuffisant le texte sur la modernisation sociale. De la discussion ressort qu'il est impossible, si le gouvernement ne fait pas un geste, de ne pas voter contre ce texte.

Devant la presse, M. Hue est tendu. Il emploie les mots qui fâchent. Il juge que la situation est « extrêmement sérieuse pour la gauche plurielle ». Il s'agit, explique-t-il, pour les communistes de « principes essentiels », même si, comme il l'ajoute « le PCF n'a pas le monopole de la défense du monde du travail ». « Nos amendements n'étaient pas maximalistes », observe-t-il, mais « aucun n'a été retenu ». Le geste que les communistes attendaient n'est pas venu. « Cette situation est gravissime » conclut le secrétaire national. Même s'il prend des précautions pour dire que « le groupe communiste se déterminera en toute liberté », il est clair qu'il souhaite, en l'état, un vote contre.

Puis M. Hue en vient au report demandé, porte de sortie idéale, du moins dans l'immédiat. « Nous avons demandé un vote solennel, j'ai donc demandé au premier ministre une démarche solennelle. » Il s'excuse, dans la précipitation, d'avoir ravalé Jean-Jacques Queyranne, le ministre des relations avec le Parlement, au rang de secrétaire d'Etat, comme le dit la lettre. Mais tout cela, ce ne sont plus que détails.

Béatrice Gurrey

## La lettre du secrétaire national

**ROBERT HUE, secrétaire national du PCF, a fait porter à Matignon, lundi 28 mai, veille du vote sur le projet de loi de modernisation sociale, une lettre adressée au premier ministre, Lionel Jospin.**

(...) Au nom du Parti communiste, je veux d'ores et déjà vous indiquer notre opposition

aux dispositions relatives aux licenciements contenues dans ce texte. Elles nous apparaissent en effet très en dessous des possibilités d'agir de l'Assemblée nationale et des attentes de l'opinion publique. Elles ne traitent des licenciements qu'à posteriori et, surtout, sans consentir le moindre droit nouveau aux salariés et à leurs représentants afin qu'ils puissent intervenir en amont des procédures engagées par les entreprises. Les députés communistes ont déposé plusieurs amendements en ce sens et d'autres composants de la majorité ont fait de même.

Il y a donc là, ainsi que j'ai eu l'occasion de le dire publiquement à plusieurs reprises, une divergence sérieuse – et je le regrette – au sein de la gauche plurielle.

J'ai cru comprendre que M<sup>me</sup> Elisabeth Guigou, en charge de ce dossier pour le gouvernement, envisageait d'engager une réflexion sur des dispositions permettant d'aller dans le sens que nous souhaitons, mais seulement après le vote de demain après-midi.

Je pense qu'il n'est pas opportun de procéder de la sorte. Le gouvernement peut parfaitement décider (...) de surseoir à la procédure en cours. Le report du vote de quelques jours – deux semaines par exemple – permettrait de reprendre un travail susceptible de déboucher sur un texte conforme aux attentes des salariés et aux propositions des différents groupes de la majorité et de le proposer à l'Assemblée nationale.

## Les communistes ne sont jamais allés jusqu'à mettre le gouvernement en minorité à l'Assemblée

**INDOCILES** mais fidèles alliés ! Depuis quatre ans, faute de pouvoir imposer ses réformes, le Parti communiste a multiplié les pressions. Quelques-uns de ses députés ont fréquemment voté contre les textes gouvernementaux, comme

Patrice Carvalho (Oise), André Gerin (Rhône), Maxime Gremetz (Somme) ou Georges Hage (Nord). Cependant, les trente-trois députés communistes n'avaient jamais, avant la discussion en deuxième lecture du projet de loi de modernisation sociale, poussé l'audace jusqu'à se prononcer massivement contre un texte gouvernemental quand ils savaient que leur vote entraînerait son rejet. Or, quatre ans après la nomination de Lionel Jospin à Matignon, c'est la position qu'ils auraient adoptée sur le projet de loi sur la modernisation sociale, mardi 29 mai, si le premier ministre n'avait décidé *in extremis* de reporter, à leur demande, le vote solennel prévu sur ce texte.

Dès juin 1997, Lionel Jospin indi-

quant aux responsables de la majorité que leurs députés devront au moins contribuer à l'adoption de deux textes fondamentaux débattus chaque année au Parlement : le projet de budget et le projet de loi de finance-

ment de la Sécurité sociale. Les rejeter, prévient M. Jospin, ce serait briser le pacte majoritaire. Ni le PCF ni les Verts ne s'y risquent, même si la tentation est forte.

L'alerte la plus chaude survient en octobre 1999 : les communistes menacent de voter contre le projet de loi sur la « Sécu » si les prestations familiales et les retraites ne sont pas substantiellement revalorisées. Invoquant la règle fixée au départ, M. Jospin met sa démission dans la balance. A l'automne 2000, les mêmes députés s'abstiennent sur le volet recettes fiscales du projet de budget pour 2001, pour protester contre une mauvaise répartition des fruits de la croissance.

La législature 1997-2002 aura été jalonnée d'une longue série de tensions. En décembre 1997, la réforme du code de la nationalité est votée sans les voix du PCF. Au même moment, le mouvement des chômeurs bat son plein et le président du groupe communiste, Alain Bocquet, dénonce l'autisme du pre-

mier ministre, qui refuse de revaloriser fortement les minima sociaux. En juin 1998, le PCF multiplie les pressions pour amender la réforme du mode de scrutin régional. « Il n'est pas question que l'union se fasse sous la contrainte d'une loi ! » tonne M. Bocquet, qui dénonce le « vertige hégémonique » du PS et obtient des amendements au texte. Un an plus tard, c'est la réforme du mode de scrutin européen que l'ensemble de la gauche (à l'exception du PS) refuse, contraignant M. Jospin à retirer son texte.

Le gouvernement a également chaud, en juin 2000, lors du vote en dernière lecture du projet de loi sur la chasse. La droite est contre, plusieurs socialistes ont annoncé leur hostilité et la fronde de M. Gremetz et de François Liberté augure mal du vote. Finalement, le groupe communiste s'abstiendra après avoir obtenu d'ultimes concessions. Comme il le fera sur la Corse, le 22 mai 2001, mais dans un processus inverse : Robert Hue s'est d'abord

engagé devant Lionel Jospin à le voter ; puis le secrétaire national du PCF adopte une position plus confuse et déclare sur RTL, quelques jours avant le vote solennel, que « l'Assemblée est un lieu où doivent s'exprimer par un vote des situations parfois bien plus complexes que de dire "oui" ou "non" et, donc, l'abstention est un moyen de s'exprimer ». Le PCF a un autre cheval de bataille : la défense des entreprises publiques. Privatisations et ouverture du capital ont suscité son opposition constante. Et s'il n'a pu s'opposer, en février 2000, à l'abolition du monopole d'Electricité de France (EDF) – rendue obligatoire par l'Europe –, il a contraint le premier ministre à en réduire au minimum la portée. Ses pressions ont été plus efficaces pour Gaz de France (GDF), puisqu'elles ont contribué au report après l'élection présidentielle de l'ouverture du capital de l'entreprise publique.

Jean-Michel Bezat

**Formation linguistique**

Langlais à Oxford Cambridge Boston  
L'allemand à Heidelberg  
L'espagnol à Madrid

L'attention individuelle des professeurs garantit une parfaite maîtrise de l'anglais, de l'allemand et de l'espagnol. Stages pour adultes, étudiants et jeunes.

☎ 0825 00 10 70 www.oise.net

Bureaux conseil à Bordeaux, Lille, Lyon, Paris, Rennes, Strasbourg et Versailles

OISE

SI ON VOTE POUR  
LA MODERNISATION  
SOCIALE, ON VA  
ME METTRE À LA PORTE  
À L'ANCIENNE !



## La recherche d'alliés syndicaux face à une gauche « instable »

ET SI l'éventuelle candidature de Lionel Jospin à la présidentielle se construisait aujourd'hui en revisitant les principes d'action de la tradition sociale-démocrate ? Les

### ANALYSE

L'objectif affiché est de renouer avec une certaine tradition sociale-démocrate

réflexions stratégiques en cours dans l'entourage du premier ministre visent à s'appuyer en priorité sur des acteurs sociaux sélectionnés pour élaborer et légitimer un programme et aborder ainsi en position de force la phase des partenariats politiques. Alors que le concept de majorité plurielle bat de l'aile, c'est désormais vers les syndicats, d'une part, la contestation de la mondialisation dans sa version Attac, d'autre part, que vont porter tous les efforts.

Les syndicats ? « Il faut substituer la stabilité de la gauche syndicale à l'instabilité de la gauche plurielle » : ce credo, murmuré depuis plusieurs semaines par Jean-Christophe Cambadélis, est devenu officiel. Il a été exposé tout récemment par l'ancien numéro deux du PS devant le club jospino-rocadien Socialisme et Démocratie. Et, de fait, les rencontres officieuses à Matignon ou au PS s'enchaînent pour les principaux leaders syndicaux.

Le patron de FO, Marc Blondel, a désormais droit à ses dîners réguliers du vendredi soir ou du dimanche soir à Matignon. Et l'un des prétendants à sa succession, Jean-Claude Mailly, a eu des rencontres off, Rue de Solferino. Les secrétaires généraux de la CFDT et de la CGT, Nicole Notat et Bernard Thibault, ont été reçus par Lionel Jospin et poursuivent une série de déjeuners avec les responsables du Parti socialiste. Même la CFTC devrait voir son tour arriver.

### « L'ERREUR DE JUPPÉ »

L'idée, explique-t-on dans l'entourage de M. Jospin, est de « traiter tout le monde avec les mêmes égards et de ne pas réitérer l'erreur de Juppé, qui avait choisi de manière spectaculaire la CFDT ». Tous auront donc leur mot à dire. Et le message qui est passé lors des entretiens en tête à tête est limpide : « Si vous pensez que Lionel Jospin peut l'emporter s'il se présente, ne vaut-il pas mieux contracter avant qu'après ? »

Il n'y aura pas d'interlocuteur privilégié, donc, mais des influences plus ou moins marquées sur les thèmes et le programme. Et, là, la CFDT surveille de très près la CGT qui, pour la première fois, est prête à jouer le jeu et est en position de peser. Les propos très critiques de M<sup>me</sup> Notat dans un entretien publié par *L'Express* (daté 17-23 mai), dénonçant le « réformisme honteux » du gouvernement (*Le Monde* du 19 mai), ont été analysés, à Matignon et à Montreuil, siège de la confédération de Bernard Thibault, comme une réaction de dépit à la découverte que la CFDT ne s'imposait pas naturellement comme le premier des interlocuteurs valables. C'était aussi, pour la secrétaire générale de cette centrale, une façon de mettre en garde le premier ministre et de prévenir un éventuel traitement particulier réservé à la CGT.

Car si M. Jospin devait se choisir un « DGB » – la principale confédération syndicale allemande,

qui entretient des relations privilégiées avec le SPD –, ce serait prioritairement l'organisation de M. Thibault qui attirerait son regard. La méfiance de M. Jospin à l'égard de la centrale cédétiste est très ancienne : elle s'était exprimée publiquement dès 1983, quand Edmond Maire avait vendu la mèche à propos du deuxième plan de rigueur. Le discours très préparé qu'a prononcé le premier ministre, en janvier, à l'occasion de l'anniversaire de la revue *Alternatives économiques*, a été remarqué et disséqué par la CGT. « Je fais le choix de la société du travail », avait lancé à cette occasion M. Jospin. « Si vous faites ce choix, mesurez en quoi c'est exigeant ! », lui avait répondu le numéro deux de la CGT, Jean-Christophe Duigou. Une manière de signifier que le jeu était ouvert.

### LA CGT TESTÉE

A plusieurs reprises, Matignon a testé la centrale de Montreuil. Lors des grèves à la SNCF du printemps, où son attitude a été jugée « extrêmement responsable ». Plus récemment encore, à la faveur du débat sur les licenciements : pour l'entourage de M. Jospin, la confédération de Bernard Thibault n'a pas jeté d'huile sur le feu, comme en témoignent les réserves qu'elle a exprimées au sujet de la manifestation prévue le 9 juin. Elle ne s'est pas, non plus, laissé entraîner par le PCF.

Dès lors, c'est en réalité à la CGT que s'adresse Elisabeth Guigou lorsqu'elle évoque le dépôt d'un éventuel projet de loi sur les « nouveaux droits des salariés ». Il s'agit en effet de l'un des axes de réflexion majeurs de cette centrale. En consolidant son dialogue avec la CGT, le premier ministre mène du même coup une stratégie de découplage qui entend faire apparaître la mobilisation du PCF et de l'extrême gauche sur le terrain social comme un activisme « politicien », une agitation à vide, déconnectée des forces réelles. De manière paradoxale, ce « découplage » se fait d'ailleurs avec l'assentiment de deux familles antagonistes au sein de la CGT : les « réformistes » d'une part, mais aussi une partie des « orthodoxes », de l'autre, pour qui la distance qu'affiche la CGT vis-à-vis du PCF a le grand mérite de mettre en difficulté Robert Hue !

Et puis, la CGT est présente sur le deuxième terrain que devrait labourer un Lionel Jospin candidat : celui d'une mondialisation « plus sociale ». La centrale fait partie des membres fondateurs d'Attac, cette association qui intéresse désormais tant Matignon, parti en quête d'un conseiller en antimondialisation (*Le Monde* du 24 mai). Attac couvre un très large spectre politique, allant des anticapitalistes résolus aux partisans d'une « régulation » du système. C'est parmi ces derniers que se retrouve une partie de l'électorat socialiste. Envoyer des signes sur ce terrain-là ne coûte pas grand-chose, mais enrachine, aujourd'hui, un discours « à gauche ».

Cela permet aussi à M. Jospin de se distinguer au sein de la famille socialiste européenne dont deux des principaux chefs de gouvernement, Gerhard Schröder et Tony Blair, sont silencieux sur cette question. Et de se rapprocher, en revanche, des Scandinaves. La tradition sociale-démocrate, encore..

Caroline Monnot

# Les industriels révisent à la baisse leurs prévisions d'investissement pour 2001

Les chefs d'entreprise interrogés par l'Insee prévoient une progression de 6 %, contre 9 % en janvier

L'investissement industriel devrait progresser de 6 % en 2001, selon l'enquête de l'Insee réalisée en avril auprès des chefs d'entreprise et publiée

mardi 29 mai. En janvier, la précédente enquête faisait apparaître une progression de 9 %. Les projets du secteur de l'automobile, notamment, per-

mettront de garder un rythme encore soutenu. Il sera cependant insuffisant pour que la France rattrape son retard en matière d'investissement.

IL FALLAIT s'y attendre. Les investissements dans l'industrie ne devraient pas être à la hauteur des espoirs que l'on pouvait encore nourrir en début d'année. La dernière enquête dans l'industrie et les comptes nationaux pour le premier trimestre (*Le Monde* du 24 mai) laissaient présager un ralentissement de ces dépenses en 2001. L'enquête réalisée par l'Insee auprès des chefs d'entreprise en avril, et publiée mardi 29 mai, confirme en partie ces appréhensions. En effet, les investissements progresseraient de 6 % cette année dans l'industrie comme dans l'industrie manufacturière, après avoir bondi de plus de 9 % en 2000 et augmenté de 5 % en 1999 et de 6 % en 1998.

Ce chiffre de 6 % n'est en soi pas dramatique. « Il suggère que les entrepreneurs restent confiants dans les perspectives de l'économie française », commente-t-on à Bercy. A première vue, c'est vrai. Mais il n'en marque pas moins un recul net par rapport aux prévisions d'investissement que faisaient les entrepreneurs lors de la dernière enquête de l'Insee, en janvier 2001

(+9 %). « Si l'on regarde les prévisions d'investissement des chefs d'entreprise dans l'industrie depuis 1995, on constate que, entre l'exercice de janvier et celui d'avril, celles-ci n'ont baissé de trois points qu'une seule fois, en 1996 », commente Fabrice Lenglard, de l'Insee.

### SECTEUR AUTOMOBILE EN HAUSSE

Qui plus est, cette progression de 6 % de l'investissement industriel que prévoient les entrepreneurs est due, pour une forte part, au dynamisme des investissements en 2000, et notamment à la fin de l'année, qui donne à 2001 un acquis de croissance important. Ainsi, à la fin mars, malgré un premier trimestre très décevant en termes d'investissements (+0,4 %), il était d'ores et déjà acquis que l'investissement progresserait de 4,5 % en 2001 même si les entreprises décidaient de geler toutes leurs dépenses en la matière sur le reste de l'année.

Le champ des investissements que couvrent les comptes trimestriels n'est pas le même que celui de l'enquête réalisée auprès des chefs d'entreprises industrielles –

le second ne représente en gros que le tiers du premier – mais son niveau permet d'avoir une idée de ce qui se passe dans le seul domaine industriel.

Enfin, derrière cette croissance moyenne de 6 % des investissements prévus, il faut voir une forte révision à la hausse des perspectives du secteur automobile : alors que celui-ci anticipait, en janvier, une légère augmentation de ses investissements (3 %), il prévoit désormais qu'ils bondiront de 13 %. Or « l'automobile, c'est environ 10 % des investissements industriels », précise M. Lenglard. Tous les autres secteurs industriels, en revanche, apparaissent en avril moins ambitieux qu'en janvier. Celui des biens intermédiaires, notamment, encaisse de plein fouet le ralentissement de l'économie mondiale : alors qu'il prévoyait en janvier une progression de 6 %, il table désormais sur une stagnation.

Le secteur des biens d'équipement professionnel, fournisseur des entreprises qui investissent, reste relativement optimiste,

même s'il a revu ses prétentions à la baisse, puisqu'il envisageait encore, en avril, d'augmenter ses investissements de 15 % en 2001 (contre 19 % en janvier). « La résistance de ce secteur, qui produit des biens d'investissement pour les autres, prouve qu'il table sur un investissement qui resterait soutenu en 2001 », estime-t-on à Bercy. A l'Insee, on est moins optimiste : « Par nature, ce secteur est toujours l'un des derniers à réviser ses prévisions à la baisse. »

Ce qui est certain, c'est que de tels rythmes d'investissement ne permettront pas à la France, dont on a vu en 2000 qu'elle n'avait pas les moyens productifs de répondre à une très forte demande, de rattraper son retard en matière d'investissement. Pour l'heure, la faiblesse du commerce international ne rend pas cette question cruciale : la France, dont les ménages consomment encore beaucoup, devrait, en l'état actuel des choses, voir son produit intérieur brut progresser de moins de 2,5 %.

Virginie Malingre

 achemine les données et rend les bâtiments intelligents.



Nexans, un leader mondial des câbles et systèmes, vous ouvre son capital. Devenez actionnaire de l'entreprise qui connecte l'économie.

\*Chiffre d'affaires pro forma 2000 à cours du cuivre courant.

Airbag, ABS, climatisation, vitres électriques... Les câbles de Nexans sont au cœur de l'électronique de votre voiture. Avec un chiffre d'affaires de 4,8 milliards d'euros\* et 18 200 collaborateurs répartis dans 20 pays, Nexans connecte l'économie partout dans le monde.

Vous avez jusqu'au 11 juin 2001 inclus pour devenir actionnaire de Nexans.

www.nexans.fr

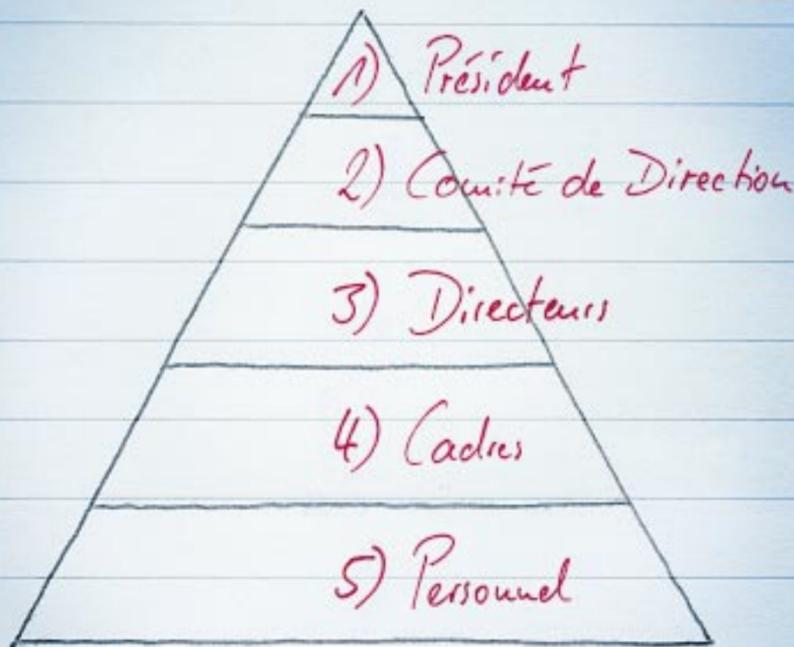
 800 898 898

Le prospectus préliminaire visé par la COB, avec avertissement et le prospectus définitif, seront disponibles sans frais auprès des intermédiaires financiers et sur le site internet www.nexans.fr

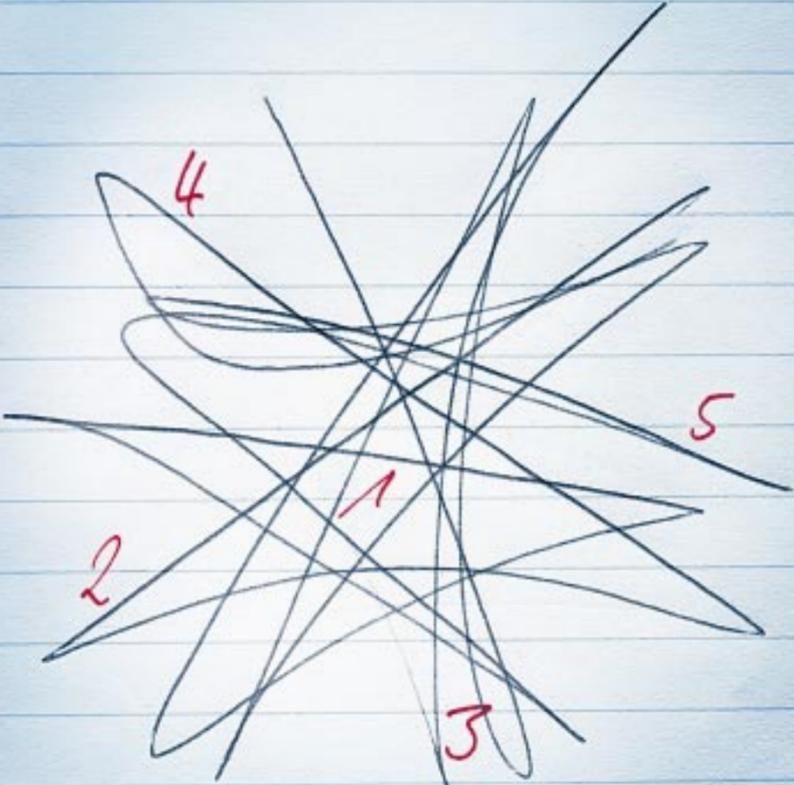
 nexans

Le futur passe par Nexans.

## Ancienne économie?



## Nouvelle économie?



## Une seule économie.

Dans le contexte dynamique actuel des affaires, garantir la sécurité des échanges commerciaux devient un enjeu crucial. Le Groupe Gerling Assurance-Crédit est un leader mondial dans ce domaine: fort de plus de 50 années d'expérience, il conçoit des solutions sur mesure pour la gestion du risque-client. Trusted Shops®, Trusted Trade® et Tradecover®, nos nouvelles entreprises spécialisées en e-commerce, ainsi que notre service en ligne Serv@Net, offrent des solutions de pointe à ceux qui veulent faire des affaires en toute sécurité, dans l'ancienne comme dans la nouvelle économie.



**GERLING**

CREDIT INSURANCE GROUP

www.gerlingcredit.com

# Le débat sur l'immunité du chef de l'Etat divise l'UDF

Le RPR et DL récusent l'initiative des députés socialistes

La volonté des députés socialistes de redéfinir le statut pénal du chef de l'Etat suscite un débat au sein de l'UDF. Si les proches de François Bayrou n'écartent pas, a priori, de voter une proposition en ce sens, Philippe Douste-Blazy dénonce une manœuvre, tout comme le RPR et Alain Madelin, président de DL.

ON PREND les mêmes et on recommence. Un mois après l'adoption définitive de la réforme du calendrier électoral, les centristes s'apprêtent à se diviser à nouveau sur la question de l'immunité présidentielle, en suivant, peu ou prou, les mêmes lignes de clivage. François Bayrou, qui avait été le premier à plaider en faveur de l'inversion des échéances de 2002, ne peut, cette fois, revendiquer la paternité de l'opération. Tout en prenant soin de ne pas se prononcer sur la proposition de loi qui était alors en cours d'élaboration au groupe socialiste, le président de l'UDF s'est toutefois montré particulièrement offensif sur le sujet (*Le Monde* du 29 mai).

Pour l'heure, il convient toutefois pour ses proches de montrer patte blanche. « Nous verrons, au vu du texte et de l'état d'esprit de ceux qui le présentent, s'il s'agit d'une manœuvre », affirme le délégué général de l'UDF, Dominique Paillé. Cela posé, le député des Deux-Sèvres se montre très ouvert : « Si ce texte préserve la sérénité nécessaire au président de la République dans l'exercice de ses fonctions, il n'y a aucune raison que nous ne participions pas à son élaboration et à son vote. » « A priori, je ne vois pas comment je m'opposerais à ce texte », renchérit Maurice Leroy. Egalement proche de M. Bayrou, le député de Loir-et-Cher note que « l'opposition ferait mieux d'être à l'offensive plutôt que

d'avoir l'air de protéger Chirac ».

Philippe Douste-Blazy, qui était parti en croisade contre l'inversion du calendrier électoral, a donné de la voix, dénonçant les « coups bas » et le « débat politicien » sur cette question. « Que les socialistes ne comptent pas sur nous pour les aider à se sortir d'un mauvais pas dans lequel ils se sont mis tout seuls ! », confie à ses proches le président du groupe UDF de l'Assemblée. Le rival chiraquien de M. Bayrou devra toutefois tenir compte de l'adhésion présumée de l'opinion. « Même en criant au scandale, celui qui voterait contre aurait du mal à se justifier auprès des Français », commente M. Paillé.

### « CONCEPTION CRAPOTEUSE »

A Démocratie libérale, où les députés s'étaient prononcés à l'unanimité contre le projet de loi sur le calendrier électoral, on s'apprête à rejeter aussi massivement la proposition du PS. Après avoir prôné une réforme du statut présidentiel, Alain Madelin a pris les devants. « L'intention est bonne en théorie, mais elle n'est pas pure dans le cas d'espèce, et la démarche est mauvaise », a confié au *Monde*, mardi matin, le président de DL. José Rossi se dit « persuadé que l'opposition ne peut être à la remorque d'une proposition socialiste émise dans l'urgence ».

Au RPR, nul état d'âme. Dans l'attente de la réunion, mardi 29 mai, du bureau du groupe de

l'Assemblée nationale, la plupart des responsables du mouvement évitent ce sujet jugé un peu « sulfureux ». Les dernières réactions officielles datent d'une semaine. Jean-Louis Debré avait parlé de la « conception crapoteuse » qu'aurait Lionel Jospin et les socialistes de la démocratie. Seul Patrick Devedjian, conseiller du RPR et ancien avocat de Jacques Chirac, continue de s'exprimer sur le statut juridique du président de la République (*Le Monde* du 26 mai). « On peut très bien avoir une réflexion d'ensemble sur le sujet, mais il est hors de question de se rallier à la proposition de loi socialiste, qui n'est qu'une manœuvre », affirme le député des Hauts-de-Seine, en observant qu'« au surplus, la procédure de la niche parlementaire ne se prête pas à une révision constitutionnelle ».

M. Devedjian ironise aussi sur les difficultés rencontrées par le PS pour mettre au point sa proposition de loi : « Schramek [directeur du cabinet du premier ministre] est spécialiste de droit public et là, il s'agit de droit privé ! » Il estime enfin qu'il ne devrait pas y avoir de voix discordantes au sein du RPR et que, chez les centristes, « Bayrou ne va pas prendre le risque de couper à nouveau son groupe en deux ».

Jean-Baptiste de Montvalon et Jean-Louis Saux

► www.lemonde.fr/chirac-affaires

## Le PS veut présenter sa proposition avant l'été

PRÉSENTÉE mardi 29 mai au groupe socialiste de l'Assemblée nationale, la proposition de loi constitutionnelle déposée par Jean-Marc Ayrault, Bernard Roman, François Hollande et André Vallini tendant à réformer le statut pénal du président de la République, pour en faire « un véritable président-citoyen », comporte deux articles qui se substitueraient, en cas d'adoption, à l'actuel article 68 de la Constitution. Les socialistes souhaitent discuter ce texte lors d'une de leurs deux « niches » de juin, le 12 ou le 14, sachant qu'est déjà programmée à cette date une proposition de loi sur le partage de l'autorité parentale.

La proposition Ayrault reprend le premier alinéa actuel de l'article 68 de la Constitution disposant que le chef de l'Etat « n'est responsable des actes accomplis dans l'exercice de ses fonctions qu'en cas de haute trahison », suivant la procédure – « pour ces actes », est-il ajouté – de la Haute Cour de justice que tente de mettre en œuvre le député PS de Saône-et-Loire, Arnaud Montebourg, à l'encontre de Jacques Chirac.

La réforme proposée tient en sept lignes composant le second alinéa du nouvel article 68 : « Pour les actes susceptibles d'être qualifiés crimes ou délits au moment où ils ont été commis et qui sont sans lien avec l'exercice de ses fonctions, le président de la République est pénalement responsable. Les poursuites ne peuvent être engagées contre lui que sur décision d'une commission des requêtes, saisie par le parquet ou la partie qui se prétend lésée. Celle-ci ordonne soit le classement de la procédure, soit sa transmission au parquet. » Une loi organique devrait déterminer les conditions d'application de ces dispositions. Présentée comme « un filtre » destiné à « écarter des poursuites manifeste-

ment dénuées de fondements sérieux », l'action publique pouvant être engagée par de simples citoyens, cette commission des requêtes, qui pourrait être composée de hauts magistrats, serait instituée « sur le modèle de celle qui statue sur les plaintes portées contre les ministres pour les actes commis dans l'exercice de leurs fonctions ».

Un second article précise que ces nouvelles dispositions s'appliqueront dès l'élection présidentielle de 2002, M. Ayrault ayant expliqué au *Figaro* du 29 mai que sa proposition « ne s'appliquerait qu'après 2002 à tout nouveau président : il ne s'agit pas de traiter le cas Chirac en particulier ».

Dans l'exposé des motifs, les auteurs de la proposition estiment que l'interprétation de l'article 68, donnée, le 22 janvier 1999, par le Conseil constitutionnel confère au président de la République « une protection qui va bien au-delà de celle dont disposent les parlementaires et les membres du gouvernement puisqu'elle aboutit, en pratique, à le soustraire à toute poursuite pendant toute la durée de son mandat ». Il en résulte une « situation inacceptable au regard des principes comme de l'équité » qui peut « tourner au désavantage » du chef de l'Etat. « La justice n'a pas pour seule fonction de condamner. Elle peut également innocenter celui qui se trouve injustement accusé », soulignent-ils en faisant allusion à la situation de « l'actuel président de la République ». Ne pouvant être jugé, il ne peut pas davantage « être lavé des soupçons injustifiés, qui peuvent mettre en cause son autorité », précisent les auteurs en rappelant les propos de M. Chirac le 14 décembre 2000 sur TF1.

Michel Noblecourt

## Communauté urbaine de Bordeaux : la gauche se divise face à Alain Juppé

### BORDEAUX

de notre correspondante

On se bousculait, lundi 28 mai, pour assister à la séance plénière de la communauté urbaine de Bordeaux (CUB), la première depuis l'élection de son président, Alain Juppé (RPR). Deux mois plus tôt, malgré l'infériorité en nombre de sièges de la droite, le maire de Bordeaux avait été élu à la présidence de la CUB grâce à deux voix venues de la gauche (*Le Monde* du 7 avril 2001). Ce résultat avait anéanti de nombreux élus de la gauche plurielle et les soupçons planent toujours. Ce jour-là, socialistes, communistes et Verts répétaient qu'ils ne participeraient pas au bureau de la CUB, symbole, à leurs yeux, de la non-transparence du fonctionnement de l'établissement public, de l'hégémonie de certains élus et de la cogestion rompue par M. Juppé le jour où il s'est porté candidat à la présidence.

Près d'un mois plus tard, la gauche plurielle a fait plusieurs propositions, comme la mise en place de 22 commissions dotées d'un droit d'amendement et d'une conférence

des communes. Pour ne pas raviver la polémique sur cette élection et débloquer la situation, M. Juppé a répondu que ces propositions « vont dans la bonne direction ». Il est persuadé que ces péripéties ne porteront pas préjudice à la machine communautaire : « Sur les principaux dossiers, dont la plupart sont déjà lancés, on va se mettre d'accord », assure-t-il.

### LES VERTS SE DÉMARQUENT

Malgré la volonté affichée par tous les élus de la gauche de ne pas reconduire une cogestion droite-gauche, le premier conseil de la CUB a montré les limites de cette unité. Les Verts ont, les premiers, fait entendre une dissonance : après avoir participé à la mise en place des commissions et à leur répartition (13 à gauche, 10 à droite) et alors que deux présidences leur étaient réservées, les quatre conseillers écologistes ont annoncé, à la surprise générale, qu'ils n'en voulaient pas. « Nous craignons que ces présidences préfigurent un bureau qui ne dit pas son nom et qui se mettra en place subreptice-

ment », a lâché Pierre Hurmic, président de leur groupe. « Les propositions faites par le PS étaient en dessous de ce que nous souhaitons », a commenté Noël Mamère. C'est aussi une façon, pour le probable candidat des Verts à l'élection présidentielle, de se démarquer du reste de la gauche plurielle et de préparer le terrain de négociations pour les prochaines législatives.

La seconde raison de la fragilité du front des élus de gauche provient du principe même de l'établissement public : « Les maires ne veulent pas liquider leurs positions et préfèrent préserver leur avenir municipal à la CUB quoi qu'il arrive », explique Gilles Savary, conseiller communautaire socialiste et député européen. Ce droit de regard et cette position pragmatique s'expliquent : le budget d'investissement de la CUB s'élève à 2,4 milliards de francs pour 2001. Il faut ajouter que, dans la confiance, certains maires socialistes de la CUB ont avoué être satisfaits du travail réalisé par M. Juppé depuis 1995.

Claudia Courtois

**JUSTICE** Charles Pasqua a été mis en examen, lundi 28 mai, pour « financement illégal de campagne électorale par acceptation de dons non conformes au code électoral »

dans le cadre de l'enquête sur le financement de sa campagne pour les élections européennes de 1999. ● LES SOUPÇONS portent au total sur 2,5 millions de francs dus à

M<sup>me</sup> Mondoloni, présidente du PMU gabonais, mais aussi sur un versement de 1 million de francs d'un prêt effectué par un chirurgien marseillais, Robert Assadourian.

● UNE PARTIE des sommes recueillies par l'ancien ministre de l'intérieur au moment des élections paraît avoir été affectée à la création de son mouvement, le RPF, en septem-

bre 1999. ● BARON gaulliste, M. Pasqua, alliant faconde populaire et goût du pouvoir, qui a alterné trahisons et réconciliations avec M. Chirac a vu son pouvoir vaciller depuis 1995.

# Charles Pasqua est mis en examen dans l'enquête sur les finances du RPF

L'ancien ministre de l'intérieur est soupçonné d'avoir bénéficié, pour sa campagne européenne de 1999, de dons illégaux dissimulés sous la forme de prêts. A nouveau convoqué mardi, il affirme avoir apporté aux juges des éléments démontrant la régularité des opérations contestées

**QUATRE HEURES** après son arrivée au pôle économique et financier du tribunal de Paris, lundi après-midi 28 mai, Charles Pasqua en est ressorti mis en examen et n'a laissé à personne le soin de l'annoncer. Poursuivi pour « *financement illégal de campagne électorale par acceptation de dons non conformes au code électoral* » dans l'enquête ouverte sur le financement de sa campagne pour les élections européennes de 1999, le président du Rassemblement pour la France (RPF) a affirmé avoir « *clairement apporté la preuve que les imputations qui [lui] étaient reprochées concernant le financement de la campagne électorale ne reposaient sur aucune réalité* ». « *Je regrette simplement que la mise en examen ait été manifestement le résultat d'une décision prise à l'avance* », a-t-il ajouté.

L'ancien ministre de l'intérieur a été interrogé par les juges d'instruction Philippe Courroye, Isabelle Prévost-Desprez et Michèle Vaubaillon sur des versements effectués au profit de la liste qu'il avait conduite avec Philippe de Villiers lors du scrutin européen de juin 1999. L'attention des magistrats porte sur la nature des crédits consentis à M. Pasqua pour contribuer à ses activités politiques. Une partie des sommes recueillies par lui au moment des élections européennes paraît avoir été affectée au financement de la création de son mouvement, le RPF, au mois de septembre 1999. Les enquêteurs paraissent en déduire qu'il pourrait s'agir de dons déguisés en prêts - la loi interdit les dons de particuliers supérieurs à



30 000 francs pour financer les campagnes électorales.

Fille de l'homme d'affaires Michel Tomi, spécialisé dans l'hôtellerie et les jeux en Afrique et considéré comme un proche de M. Pasqua, la présidente du PMU gabonais, Marthe Mondoloni, avait apporté 7,5 millions de francs à la campagne européenne de la liste Pasqua-Villiers - sur laquelle elle figurait au 55<sup>e</sup> rang. Un premier chèque, d'un montant de 5 millions de francs, avait été encaissé, le 12 mars 1999, puis un second, de 2,5 millions de francs, le 14 juin 1999. Tous deux avaient été tirés sur un compte détenu au Crédit foncier de Monaco (CFM) par

M<sup>me</sup> Mondoloni. Or l'ancien ministre n'a remboursé à cette dernière que 5 millions de francs, après avoir perçu, au mois de mars 2000, le remboursement par l'Etat de ses frais de campagne, à hauteur de 26 millions de francs. M. Pasqua a assuré que le solde (2,5 millions de francs) avait été converti en un prêt au bénéfice du RPF - qui n'a pas davantage été remboursé. « *Cette somme reste remboursable, a déclaré au Monde, l'un des avocats de l'ancien ministre, M<sup>e</sup> Lef Forster. Elle n'est ni occulte, ni déguisée. Elle figure d'ailleurs sur tous les documents fiscaux de M. Pasqua.* »

Les enquêteurs s'interrogent tou-

tefois sur l'embrouillamini financier qui permit au dirigeant du RPF de convertir à deux reprises cette somme, d'abord d'une dette en découvert bancaire, puis sous la forme d'un prêt personnel consenti par M. Pasqua à son propre parti. Les soupçons portent au total non seulement sur les 2,5 millions de francs restant dus à M<sup>me</sup> Mondoloni, mais également sur un autre versement, de 1 million de francs, effectué par le chirurgien marseillais Robert Assadourian, lui aussi sympathisant et proche du président du conseil général des Hauts-de-Seine, auquel s'est aussi ajouté un apport personnel de 500 000 francs accordé par M. Pasqua lui-même.

Perquisitionnant au domicile de ce dernier, le 30 novembre 2000, les enquêteurs de la brigade financière avaient effectivement saisi trois reconnaissances de dettes, toutes datées du 18 novembre 1999, et émises en faveur de M<sup>me</sup> Mondoloni, de M. Assadourian et de M. Pasqua, dont le total se monte à 4 millions de francs. Mais l'incertitude semble demeurer sur la chronologie exacte de ces opérations : la découverte, lors d'une autre perquisition, il y a quelques semaines, chez un avocat parisien qui était le mandataire financier de la campagne européenne, des modèles de ces documents dans la mémoire d'un ordinateur aurait fait naître le soupçon que les reconnaissances de dettes aient été antidatées.

Le même montant de 4 millions de francs devait ensuite être avancé par le Crédit du Nord au fondateur du RPF, sous la forme d'un

découvert, au moment de la constitution de son mouvement, à l'automne 1999. De la sorte, les trois créances litigieuses ont été transférées au seul M. Pasqua. Alors que les commissaires aux comptes du RPF s'interrogeaient sur l'origine et la licéité des apports de M<sup>me</sup> Mondoloni et de M. Assadourian, les dirigeants du parti souverainiste avaient exhibé une autre

## A l'embrouillamini financier s'ajoutent des doutes sur l'origine d'une partie des fonds

reconnaissance de dette, datée du 21 juin 2000, établie par le RPF au profit de son fondateur, toujours pour 4 millions de francs. M. Pasqua a affirmé aux juges, lundi après-midi, que l'ensemble de ces opérations s'était inscrit dans la légalité, indiquant notamment qu'il avait déclaré au fisc les sommes concernées par l'enquête. Les magistrats semblent néanmoins s'interroger sur les raisons pour lesquelles les fameux prêts de 1999 n'ont été inscrits par M. Pasqua que dans sa déclaration de revenus pour l'année 2000 - établie au début de l'année 2001, soit après les premières investigations judiciaires sur l'affaire Falcone et les comptes du RPF.

A cette version financière du principe des vases communicants, der-

rière laquelle les juges soupçonnent un financement politique occulte, s'ajoutent les doutes sur l'origine d'une partie de ces fonds. Les enquêteurs pourraient entrevoir un lien entre l'argent versé par M<sup>me</sup> Mondoloni et la vente du casino d'Annemasse (Haute-Savoie) par Robert Feliciaggi, autre homme d'affaires proche de M. Pasqua. En octobre 1998, soit huit mois avant les élections européennes, M. Feliciaggi avait transféré 17,5 millions de francs sur le compte monégasque de M<sup>me</sup> Mondoloni - le compte à partir duquel celle-ci devait par la suite contribuer à la campagne de M. Pasqua. Décrits comme « *totalemment hors sujet* » par l'avocat de l'ancien ministre, ces versements sont au centre d'une enquête pour « *blanchiment* » confiée à un juge de Monaco (Le Monde du 21 avril).

Outre l'information judiciaire dans laquelle il est désormais mis en examen, ouverte le 19 avril contre « *Charles Pasqua et tous autres* », le président du RPF est visé par une autre procédure, simultanément ouverte contre X pour « *infraction à la législation sur le financement politique* » et confiée aux mêmes juges. Pour l'heure, c'est pourtant sur un autre front qu'il devait être interrogé, mardi après-midi 29 mai : celui des ventes d'armes vers l'Angola et des activités de Pierre-Joseph Falcone, dont la société, Brenco International, avait versé, en 1996, 1,5 million de francs à une association proche de l'ancien ministre de l'intérieur, France-Afrique-Orient.

Pascal Ceaux et Hervé Gattegno

## L'homme des réseaux, des bons mots et des coups tordus

IL EST très rare de rencontrer, dans les milieux du pouvoir, un homme qui fait peur et fait rire tout à la fois. Un homme dont on craint les réseaux, les dossiers

### PORTRAIT

Pouvoir et faconde populaire, M. Pasqua a toujours joué sur ces deux tableaux

secrets, les coups tordus, mais dont les bons mots, l'accent provençal et une façon d'être, à mille lieues des technocrates de la politique, l'empêchent d'être rejeté par l'opinion.

Charles Pasqua a toujours joué sur ces deux tableaux-là. La puissance que donne l'argent et une irrésistible faconde populaire. Ceux qui l'ont suivi dans ses campagnes ont tous vu la démonstration physique de ce paradoxe : voyages en avion privé, cortèges de voitu-

res à vitres fumées, gardes du corps à lunettes noires, pour un Pasqua conversant en corse avec certains de ses collaborateurs et invitant chacun à de mémorables saucissonades.

« *C'est un personnage* », dit-on aujourd'hui, pudiquement, au RPR. A l'Élysée, où il compte quelques sérieux ennemis, on reconnaît qu'il reste tout de même « *un certain attachement affectif entre Chirac et lui* », malgré les ruptures passées. Selon les époques, on jura que M. Pasqua « *avait été un grand résistant* », « *le premier flic de France* », « *un vrai républicain* ». Lui a presque tout laissé dire. Parlant beaucoup, mais cachant toujours l'essentiel, laissant supposer une parfaite connaissance de bon nombre des secrets d'Etat les plus noirs et cherchant parallèlement la respectabilité des notables. Considérer son parcours, c'est d'abord revenir à ses dix-sept ans, dans les maquis de la Résistance, puis se heurter, quelques années plus tard,

aux secrets et dérives de la sinistre police parallèle du SAC, dont il fut le patron. Il faut le suivre, grimant tous les échelons de l'entreprise Ricard, et notamment sa direction générale des ventes en France et à l'exportation, naviguer de la Corse à Marseille pour atterrir à Paris dans des cercles qui commençaient à être largement investis par l'énarchie.

M. Pasqua donna un jour cette explication, qui fit rire les snobs : « *Sans de Gaulle et Paul Ricard, je ne serais pas ce que je suis* ». Il aurait pu ajouter : « *sans Jacques Chirac* », car la deuxième phase de sa vie politique est liée à l'ascension de l'actuel président de la République. Au sein du RPR, qu'il a contribué à fonder en 1976, chacun a toujours raconté mille anecdotes sur les « *coups de Charles* ». Valéry Giscard d'Estaing l'accusa d'avoir organisé, avec la bénédiction de M. Chirac, une campagne de déstabilisation contre lui en 1981. Pendant longtemps, aucune élection interne du mouvement gaulliste ne lui échappa. Devenu ministre de l'intérieur en 1986, il fut soupçonné de détenir des dossiers sur toutes les personnalités du pouvoir français. Incarnant une droite dure, alors tentée par des accords avec un Front national en pleine ascension, M. Pasqua fut, pendant toutes les années 1980, la bête noire de la gauche. Et le versant autoritaire d'un Chirac alors flanqué, de l'autre côté, d'un Edouard Balladur et d'un Alain Juppé.

### FERNANDEL MUSCLÉ

C'est en 1988 que M. Pasqua a commencé à se dégager peu à peu de la caricature du Fernandel musclé sous lequel on a voulu un temps le dépeindre. Et c'est aussi à cette période que la presse s'est intéressée à son influence hors de l'Hexagone. Quelques semaines avant la présidentielle, on a ainsi compris qu'il pouvait négocier la libération d'otages détenus au Liban sans que l'on sache aujourd'hui encore avec certitude la contrepartie de cette libération. Les connaissances de l'Afrique découvrirent ensuite comment ses réseaux avaient repris la place des réseaux Foccart, M. Pas-

qua plaçant un de ses proches auprès de la plupart des présidents africains.

C'est aussi la période où M. Pasqua, doutant des capacités de M. Chirac à conquérir l'Élysée, s'est mis à caresser l'idée d'être lui-même le candidat des valeurs gaullistes à la présidentielle. Elu à la tête du très riche conseil général des Hauts-de-Seine, M. Pasqua devint politiquement et financièrement puissant. Avec M. Chirac, les relations sont devenues plus ambiguës. En février 1990, l'ancien ministre de l'intérieur a bien tenté, en tandem avec Philippe Séguin, un putsch interne au RPR contre celui qui était alors son président. Mais les proches de la famille Chirac ont toujours assuré que cette attaque politique avait été effacée deux mois plus tard : les Pasqua avaient alors soutenu le Chirac à l'occasion d'un drame privé.

Cette alternance de trahisons et de réconciliations n'a ensuite jamais tout à fait cessé, mais les termes de leurs relations ont changé avec l'affaiblissement politique de M. Pasqua et avec, justement, la montée des « *affaires* » autour du président du conseil général des Hauts-de-Seine. Car c'est en 1995, alors que M. Pasqua choisissait de soutenir un Edouard Balladur qu'il avait pourtant toujours traité, au mieux de « *casse-couilles* » au pire de « *bourgeois libéral bradeur de gaullisme* », que le ministre de l'intérieur a commencé à vaciller.

L'affaire Schuller-Maréchal, les scandales judiciaires de Patrick Balkany ont durement ébranlé son fief des Hauts-de-Seine. Sa « *trahison* » l'avait éloigné des militants RPR. Son alliance avec Philippe de Villiers n'a duré que le temps de la campagne européenne. Aujourd'hui, sur les douze élus sous le sigle de son nouveau parti, le RPF, au Parlement européen, dix l'ont déjà quitté ; plusieurs de ses collaborateurs sont désormais sous les feux de la justice. Et cette part d'ombre qui fit longtemps la puissance de M. Pasqua est devenue, en intéressant désormais les juges, ce qui fait aujourd'hui sa fragilité.

Raphaëlle Bacqué

Gerling Serv@Net

Rapide, actualisé, en ligne: Serv@Net offre à nos clients la possibilité de vérifier la solvabilité de leurs partenaires commerciaux.

Voulez-vous en savoir davantage?

Contactez: servatnet@gerlingcredit.com

ou visitez www.gerlingcredit.com

tradecover

Just trade, we cover on-line\*

Le premier service de couverture en ligne offrant une protection immédiate contre le risque de non-paiement.

Voulez-vous en savoir davantage?

Visitez: www.tradecover.com

# Un procès pour dopage dans le petit monde du cyclisme amateur

Quarante et un coureurs comparaissent à Poitiers

## POITIERS

de notre envoyé spécial

Juin 1998, quelques jours avant que n'éclate le scandale de l'affaire Festina, les gendarmes de la Vienne s'intéressaient à une affaire de dopage touchant pour l'essentiel le petit monde du cyclisme amateur de la région Poitou-Charentes. Grâce à l'analyse du contenu d'un flacon remis à un médecin par deux coureurs inquiets, l'affaire du « pot belge » débutait. Lundi 28 mai, quarante et une personnes, soupçonnées principalement d'avoir acquis, détenu, transporté ou cédé, des fioles de produits stupéfiants interdits, comparaissent devant le tribunal correctionnel de Poitiers (Vienne).

Vendus plus de 1 000 francs l'unité, ces flacons contenaient des amphétamines en très forte concentration, un composé morphinique, des antalgiques, de la caféine et, pour certains d'entre eux, des traces d'héroïne et de cocaïne. Importé de Belgique – d'où son nom –, mais aussi de Pologne, ce cocktail médicamenteux était, selon les premiers témoignages, largement utilisé au sein du peloton amateur. La majorité des prévenus ont cependant affirmé ne pas avoir utilisé ces flacons lors des compétitions, réservant leur utilisation aux séances d'entraînement et aux critères où ils se savaient à l'abri de tout contrôle. « J'ai essayé pour la première fois le pot belge en 1995, raconte Sébastien Bordes. L'effet a été immédiat, impressionnant, je me suis senti très fort. Après, je n'ai pas dormi de la nuit. Jamais je n'en ai pris pour les compétitions, mais en hiver, les coureurs [les coureurs cyclistes] font beaucoup la fête et le pot belge nous aidait à tenir le coup. Quand j'en

avais trop pris je faisais du vélo pour éliminer. » Le jeune homme conteste avoir fourni certains de ses camarades de peloton. « Quand vous êtes accro, vous n'êtes pas prêt à en donner à d'autres coureurs, vous gardez le pot pour vous. »

## « PAS D'EPO OU D'HORMONES »

Ses coprévenus se retrouvent pour critiquer les dirigeants de la Fédération française de cyclisme (FFC), accusés de n'avoir rien fait alors que, selon eux, ils n'ignoraient rien de ces pratiques illicites. « Les coureurs cyclistes sont tous des victimes de ce système et la Fédé n'a jamais voulu aborder cette question », affirme Jean-Christophe Currit, trente-deux ans, qui fut un temps professionnel au sein de l'équipe Gan. Il reconnaît avoir acheté une quarantaine de flacons à l'un des fournisseurs du réseau pour un montant d'environ 60 000 francs, mais il soutient n'avoir jamais utilisé le pot belge lors des compétitions. « Ce n'est pas avec le pot belge qu'on devient champion du monde. Malheureusement pour moi, je n'ai pas pris d'EPO ou d'hormones de croissance, sinon je serais encore chez les pros, car c'est ça qui fait la différence. »

Entendu en fin de journée, Jacques Guilleudou, considéré par l'accusation comme l'un des fournisseurs, a tenté de minimiser son rôle. Agé de soixante-deux ans, cet ancien coureur cycliste aurait commencé à acquérir des flacons pour sa consommation personnelle, « pour maigrir et améliorer mes performances lors des courses gentlemen », dit-il. S'il a accepté de revendre une large partie de son stock, c'était seulement « pour rendre service ».

Acacio Pereira

# L'ancien PDG de la Française des jeux, Gérard Colé, défend au tribunal sa gestion « à la pelleteuse »

L'ex-conseiller de François Mitterrand est poursuivi pour abus de biens sociaux

Le procès de l'ancien président de la Française des jeux, Gérard Colé, a commencé, lundi 28 mai, devant le tribunal de Paris. L'essentiel des charges

initialement réunies contre M. Colé ayant été abandonnées, la justice ne lui reproche plus que 765 000 francs de factures douzeuses et son

obstruction à l'action du commissaire aux comptes. Face au président, il évoque son « seul objectif » : « remplir le chaudron du Trésor ».



PROCÈS

POURSUIVI pour obstacle à la fonction de commissaire aux comptes et abus de biens sociaux, l'ancien président de la Française des jeux (FDJ), Gérard Colé, sort de la première journée d'audience de son procès en déclarant un proverbe navajo dans le hall en béton du tribunal de Nanterre : « La beauté est devant moi, derrière moi, au-dessus de moi, au-dessous de moi. La beauté est autour de moi. » Puis il descend presque en volant les marches d'un escalier.

En réalité, Gérard Colé est soulagé depuis le 30 avril 2001. A cette date, le juge d'instruction a mis un terme à sept ans d'enquête par une ordonnance de non-lieu sur les faits les plus graves. On soupçonnait l'ancien PDG d'avoir attribué des marchés à plusieurs de ses proches et bénéficié d'avantages personnels au préjudice de la FDJ. Surtout, le deuxième volet de l'enquête portait sur l'hypothèse d'un versement par les dirigeants de TF1 d'une commission occulte de 10 millions de francs à M. Colé en 1990, en contrepartie du renouvellement du droit exclusif de retransmission des tirages du Loto.

Les enquêteurs avaient recueilli le témoignage à charge de l'ancienne compagne de M. Colé, Dominique Galakhoff, et ils avaient mis en lumière les relations financières entre Gérard Colé et Henri Modiano, ancien député gaulliste reconverti dans les affaires. Le premier disposait d'une procuration sur un compte bancaire ouvert par le

second à Lugano (Suisse) au nom d'une société-écran panaméenne dénommée Bikis Incorporated (*Le Monde* du 4 mai 2001). Selon les réquisitions du parquet, « les investigations (...) établissaient que d'autres comptes avaient été ouverts au sein du même établissement au nom de sociétés de droit panaméen animées par M. Modiano et lui avaient permis d'y faire transiter d'importantes sommes d'argent (plusieurs millions de dollars) à destination des Etats-Unis ». En l'absence de vérifications, cette piste est restée dans l'impasse.

On reproche aujourd'hui à M. Colé d'avoir bénéficié de factures fictives à hauteur de 765 000 francs et d'avoir sciemment créé des obstacles au contrôle du commissaire aux comptes, Raymond Touber. Élégant et décontracté, Gérard Colé a le sourire à l'audience. Le président, Jean-Michel Hayat, évoque la fin des années 1980, l'engouement du Loto, le lancement des jeux instantanés – Millionnaire, Tacotac, Banco. Ancien conseiller en communication de François Mitterrand, Gérard Colé est propulsé, en 1989, à la tête de la Française des jeux avec la bienveillance de Michel Charasse. Les sommes brassées sont considérables. Le chiffre d'affaires passe de 18 milliards de francs en 1989 à 30 milliards en 1992. « Il fallait convaincre les Français de jouer plus, raconte Gérard Colé. Charasse m'avait dit : "Faire voter 15 millions d'électeurs ou les faire jouer, c'est pareil". » La FDJ veut une présence plus agressive dans les bars-tabacs : on installe des terminaux de jeux et de nouveaux présentoirs, on fait appel à des sous-traitants, aujourd'hui soupçonnés d'avoir commis des surfacturations.

Gérard Colé impose son style. « J'ai considéré que cette entreprise n'avait pas été gérée ou qu'elle l'avait été très discrètement. J'ai pensé qu'il fallait que j'y aille à la pelleteuse », explique-t-il. Il comprend qu'un ticket de Loto, « c'est de l'espoir, on est dans le virtuel, la promesse ; c'est donc à 95 % un travail de marketing ». L'écart de salaires était de 30 % entre les hommes et les femmes : il y met fin. Il réduit le nombre de salariés de 1 000 à 600 et augmente de 75 % la rémunération de ses cadres en deux ans. « Je ne pouvais faire avancer le Schmilblick qu'avec ceux qui travaillaient bien. Tout le monde en a profité. Les cadres de haut niveau, il fallait les retenir, sinon ils vont ailleurs. » Le président Hayat le note : « Vous allez dynamiser l'entreprise. Là-dessus, les choses sont claires ». Mais il constate aussi une « certaine désinvolture, avec des cadres qui peuvent se sentir au-dessus des lois ».

## « DOPER LES VENTES »

Les relations avec son commissaire aux comptes, Raymond Touber, s'enveniment. Les comptes ne seront pas certifiés en 1992 et 1993. Pour Gérard Colé, M. Touber appartient à une autre époque, « les années 1950 » : « J'étais exaspéré par le fait que, la plupart du temps, le service financier faisait de la post-formation à M. Touber. Ses honoraires étaient exorbitants et j'ai considéré que 1,3 million de francs pour 100 heures de travail par an, c'était obscène. » Il ajoute qu'il était le président de société de loterie le moins bien payé du monde, avec un salaire de 70 000 francs par mois. Un administrateur dénonce un climat de tension, une certaine violence en conseil d'administration, accuse

Gérard Colé de se faire fort de ses amitiés politiques et de sa complicité avec Michel Charasse : « Ces messieurs de Bercy ont peur de la trique au-dessus de leur tête, ironise Gérard Colé. C'est une autre culture, ils veulent bien la recette mais pas les risques (...). Notre seul objectif, c'était de doper les ventes, remplir le grand chaudron du Trésor. »

Pour Gérard Colé, dès que Michel Charasse quitte le ministère du budget, en 1992, pour aller « se réfugier au Sénat », l'entreprise de déstabilisation commence. « On se met subitement à découvrir que Colé et son staff ont un comportement inadmissible, s'étonne-t-il. Les gêneurs sont toujours évacués. » Le soupçon s'épaissit. Le commissaire aux comptes, Raymond Touber, écrit au procureur de la République de Nanterre et laisse à penser qu'il pourrait y avoir un « problème de contrat entre la Française des jeux et un groupe d'intérêt économique qui serait une coquille vide ». Un contrôleur d'Etat évoque « d'éventuels problèmes d'enrichissement personnel » et dénonce « l'acharnement avec lequel les responsables de la FDJ défendent le secret ». Des inspecteurs des finances se heurtent au même mur du silence. Gérard Colé s'en explique : « Ils ont débarqué dans mon bureau sans prévenir, sans doute parce que je ne fais pas partie du club, ils m'ont plaqué contre un mur, ils ont ouvert le coffre. Je l'ai pris assez mal. Puisqu'on était brutal et bête avec moi, je me suis mis à faire du formalisme. » Et avec le sourire, il conclut : « J'ai fait les choses en conscience. Je m'attendais à mieux de la part de représentants de l'Etat. »

Dominique Le Guilleudou

## PROFIL

### UN HABITUÉ DES

#### « DÉJEUNERS DES MARQUIS »

Conseiller de François Mitterrand à partir de 1984, Gérard Colé est l'homme qui a, avec Jacques Pilhan, façonné l'image de l'ancien président de la République. « Il avait une confiance en lui démesurée. Il était persuadé qu'il était capable de restaurer l'image de Mitterrand au plus bas dans les sondages en 1983 », raconte le journaliste Frédéric Ploquin, auteur du livre *Une affaire sous François Mitterrand : La Française des jeux*, qui vient de sortir chez Fayard.

D'origine assez modeste, Gérard Colé interrompt ses études en classe de première. Il fait son service

militaire à la rédaction du journal des armées, apprend le journalisme, croise Jacques Séguéla, qui travaille sur un magazine, et entre à Europe 1, où il se lie d'amitié avec Georges Fillioud. Gérard Colé fonde alors un cabinet de communication qui emploie dix-sept salariés. Il suit Georges Fillioud pendant la campagne présidentielle de François Mitterrand, en 1974. Avant 1981, il lui présente Jacques Séguéla. De 1981 à 1984, il est conseil en communication interne et externe pour des sociétés françaises et étrangères.

Pendant ces années de fréquentation du pouvoir, Gérard Colé est un habitué des « déjeuners des marquis » : chaque mercredi, après le conseil des ministres, Michel Charasse réunit des conseillers, des directeurs de cabinet, quelques piliers de la Mitterrandie, et le jeu

des nominations commence. « Il y avait une part d'esbrouffe, se souvient Gérard Colé. Chacun poussait son petit camarade. C'est ainsi que j'ai assisté à des nominations de préfets, d'ambassadeurs, et même d'avocats généraux », lance-t-il en souriant au président du tribunal, Jean-Michel Hayat.

Gérard Colé devient le candidat de Michel Charasse pour accéder à la présidence de La Française des jeux. « On m'avait fait comprendre que le marché était d'occuper un fauteuil », raconte-t-il pendant l'audience. « Ça ne prendrait pas beaucoup de temps. Ces choses-là marchaient toutes seules. Je pouvais m'occuper à mes heures perdues de la communication du président. Je restais conseiller occulte de François Mitterrand. C'était son souhait. »

D. L. G.

## Les surveillants de Fresnes pris en otage racontent leur nuit

« IL AVAIT décidé de rester jusqu'à la mort. » Stéphane, l'un des surveillants pris en otage au cours de la tentative d'évasion de la maison d'arrêt de Fresnes (*Le Monde* du 29 mai), affirme que l'un des ravisseurs, Christophe Khider, était déterminé. A 10 h 05, lundi 28 mai, son jeune complice Ben Bouabdellah Mounir, décide de se rendre aux policiers du RAID et laisse sortir leurs deux otages. Celui qui apparaissait comme « le meneur » se retrouve seul dans une pièce du service comptabilité, dans la première division de la prison. Seul avec le pistolet automatique, le fusil d'assaut kalachnikov et le gilet pare-balles largué depuis l'hélicoptère. Seul avec sa réputation d'individu dangereux, auteur de trente-cinq hold-up et d'un meurtre pour lequel il purgeait une peine de réclusion de trente ans.

Libérés après une nuit d'angoisse, les deux surveillants ne souhaitent pas l'abandonner à son sort. Ils s'associent aux négociateurs du RAID pour poursuivre le dialogue engagé depuis plus de vingt heures. Tous deux âgés de vingt-huit ans, tous deux prénommés Laurent, les ex-otages ont raconté à la presse leur intimité forcée avec les ravisseurs. « On leur a beaucoup parlé, eux aussi recherchaient la dis-

ussion pour se rassurer, explique l'un d'eux. Très vite des relations confiantes se sont instaurées. » A plusieurs reprises, les otages auraient pu « tenter quelque chose » car « le plus jeune laissait traîner son arme ». Mais ils n'ont rien fait, en gage de bonne volonté.

### « EN TANT QU'HOMMES »

Du directeur de Fresnes, Joachim Pueyo, à la garde des sceaux, Marylise Lebranchu, tous ont loué « le sang-froid des agents et leur sens du dialogue ». Au fil des heures, des liens se sont créés, forts et ambigus. « Ils nous ont découverts en tant qu'hommes, ils oublièrent les uniformes. En partant, on s'est serré la main. » Pourtant, les surveillants n'oublient pas les rares mais violents pics de tension. Ainsi, vers minuit, lorsque les deux preneurs d'otages prennent conscience que leur tentative est vouée à l'échec : « Ils ont voulu fonder dans le tas et se faire tuer. » Les deux gardiens racontent comment ils ont tenté une sortie désespérée. « Nous étions recouverts tous les quatre par une couverture et, sous la menace des armes, nous descendions le couloir central du bâtiment. »

Personne n'a tiré, les détenus « ont dévié », sont entrés au hasard dans une salle où les otages

ont pu prendre quelque repos. Les détenus ont continué à refuser les boissons et la nourriture proposées par les forces de l'ordre. « A nous, ils disaient qu'ils ne nous feraient pas de mal, mais à leur interlocuteur, au téléphone ils menaçaient de nous tuer, c'était pas la joie », résume un surveillant.

Désormais, à la maison d'arrêt de Fresnes, les agents s'emploient à réparer les dégâts occasionnés par la tentative d'évasion. « Il faut mettre en sécurité l'établissement et rétablir la relation de confiance », a expliqué M. Pueyo. Les bâtiments et les cellules doivent être fouillés pendant deux jours afin d'y rechercher des objets et des produits illicites, comme des téléphones portables ou des stupéfiants. 250 surveillants venus de Paris et de province et 300 CRS sont venus prêter main-forte aux surveillants. Une enquête judiciaire est ouverte pour déterminer si des téléphones portables ont été introduits dans l'établissement. Venue sur place après le dénouement de la prise d'otages, M<sup>me</sup> Lebranchu a annoncé son intention de « réformer la carte pénitentiaire » et de « repenser la différenciation des établissements » pour mieux séparer les prévenus des condamnés.

Jean-Jacques Bozonnet

Avec Médiapost, vous ciblez qui vous souhaitez. Pas les autres !

NON. OUI. NON.

Pour identifier les profils susceptibles de réagir à vos messages, vous profitez de l'expertise en géomarketing de Médiapost, ainsi que d'une base de données locales unique, segmentée en 51 000 quartiers de 500 foyers. Avec le concours de l'INSEE, SECODIP, la SOFRES, CONSODATA et CLARITAS, vous affinez les informations dont vous disposez pour optimiser votre politique de marketing de proximité en boîte à lettres.

★ The Saclay Média Inc. 180 Nevers 0 042 110 000 - Responsable Bruno Girvan

Pour en savoir plus : 01 58 07 10 32 ou www.mediapost.fr

mediaPOST

La puissance, tout en finesse.

# Vache folle : vingt-quatre bovins infectés destinés à la consommation ont été dépistés depuis janvier

Près de 720 000 tests ont été réalisés dans le cadre du dépistage systématique des bovins de plus de 30 mois

Le ministère de l'agriculture devait rendre publics, mardi 29 mai, les premiers résultats du dépistage systématique mis en place depuis le

mois de janvier sur les bovins de plus de 30 mois destinés à la consommation. 24 animaux « porteurs sains » du prion pathologique responsable

de l'ESB ont ainsi pu être identifiés, ce qui correspond aux estimations faites par les experts avant la mise en œuvre de ce programme.

LA DIRECTION générale de l'alimentation du ministère de l'agriculture devait rendre publics, mardi 29 mai, les premiers résultats du programme de dépistage systématique de l'infection par l'agent de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la vache folle) chez les bovins âgés de plus de trente mois, apparemment sains et destinés à la consommation humaine. Ce dépistage avait été mis en place, de manière progressive, à partir de janvier, la France anticipant sur l'échéance initialement fixée par l'Union européenne au 1<sup>er</sup> juillet. Depuis la mi-janvier, les laboratoires agréés – on en compte aujourd'hui 64 – sont parvenus à atteindre un rythme de croisière compris entre 30 000 et 42 000 tests hebdomadaires.

A la date du 20 mai, 718 246 bovins âgés de plus de trente mois, destinés à la consommation humaine, avaient subi un dépistage de l'ESB. Parmi eux, 24 animaux « porteurs sains » du prion pathologique ont pu être identifiés, retirés de la chaîne alimentaire et détruits. Il

s'agissait le plus souvent d'animaux élevés dans les départements du grand Ouest (trois en Maine-et-Loire, deux dans le Calvados, la Seine-Maritime et les Côtes-d'Armor ; un dans la Manche, le Morbihan, la Mayenne, la Vendée et la Charente-Maritime). Le même phénomène a pu être identifié dans plusieurs départements de l'Est : l'Ain, le Jura, la Marne, le Rhône, la Saône-et-Loire, la Haute-Savoie et les Vosges. Les animaux infectés étaient pour la plupart nés en 1994 et 1995. Deux cas a priori inquiétants concernent des animaux nés en 1996 et 1997, soit après la mise en œuvre des mesures préventives concernant la sécurisation des farines carnées.

## UNE FAILLE MAJEURE

Ces données coïncident globalement avec les estimations faites par les experts avant la mise en œuvre de ce programme de dépistage. Les spécialistes de l'ESB estimaient qu'une centaine ou plus d'animaux infectés, porteurs sains du prion pathologique responsable de l'ESB, entraient chaque année dans la chaî-

ne alimentaire humaine, en France, du fait de la très longue période d'incubation de cette pathologie neuro-dégénérative.

En dépit des précautions croissantes prises à compter de l'été 1996 pour réduire les risques de contamination humaine, ces données témoignent de l'urgence qu'il y avait à organiser un tel dépistage. Une faille majeure demeure néanmoins aujourd'hui dans le système actuel de surveillance épidémiologique : l'absence du dépistage des animaux âgés de plus de trente mois qui, pour des raisons économiques, sont abattus, retirés du marché et détruits afin de soutenir le marché européen de la viande bovine. En France, depuis janvier, plus de 170 000 bovins ont ainsi été détruits sans que l'on sache combien, parmi eux, étaient infectés. Les autorités sanitaires ont officiellement été saisies de cette question, à leurs yeux essentielle, tant à l'échelon français qu'à l'échelon de la Commission européenne.

La direction générale de l'alimentation a, d'autre part, rendu publi-

ques, le 29 mai, les données chiffrées qui seront analysées dans le cadre du prochain Comité national de sécurité sanitaire réunissant les différents ministres en charge de cette question. Les données résultent du programme expérimental de dépistage mené à la demande du gouvernement sous l'égide de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa). Il porte sur près de 72 000 animaux considérés comme étant a priori les plus à risque et, à ce titre, d'emblée exclus de la chaîne alimentaire. Dans cet échantillon, 74 cas de contamination par l'agent de la maladie de la vache folle ont été identifiés depuis le 8 juin 2000.

Depuis le début de l'année, 82 cas d'ESB ont été diagnostiqués et confirmés en France parmi lesquels 44 cas cliniques, 14 cas résultant du programme de recherche et 24 du plan de dépistage systématique mis en œuvre dans les abattoirs. Depuis 1991, date de l'émergence de l'ESB en France, 324 cas ont été diagnostiqués. Toutes ces données chiffrées seront prochainement confrontées aux premiers résultats parcellaires résultant des campagnes de dépistage conduites en Allemagne, en Italie et en Espagne, pays dont les cheptels apparaissent également contaminés et ce, alors même que les gouvernements respectifs refusaient, jusqu'à ces derniers mois, de reconnaître leur réalité épidémiologique. Pour leur part, les autorités françaises devraient prochainement annoncer l'abaissement de l'âge des bovins dépistés de 30 à 24 mois, une mesure d'ores et déjà en vigueur en Allemagne.

Jean-Yves Nau

► www.lemonde.fr/prion

## Un père de deux – bientôt trois – enfants menacé d'expulsion

MOHAMED B. est retourné à la maison d'arrêt de Nice. Ce Tunisien de quarante-trois ans a été condamné à dix mois de prison pour refus d'embarquement après une tentative de la police aux frontières de le renvoyer dans son pays d'origine. Il fait l'objet d'une peine d'interdiction du territoire de trois ans dont avait été assortie une première condamnation pour infraction au séjour. Une banale histoire de double peine qui frappe un sans-papiers, père de deux – et bientôt trois – enfants.

M. B. avait pourtant décidé de tout normaliser à sa sortie de prison, raconte Chahrnaz Hechmati, avocate au barreau de Nice. Plus de drogue – qui lui avait valu une première condamnation en 1982 à dix mois de prison ferme et une première interdiction de séjour sur le territoire français. Le Tunisien s'était rangé, travaillait comme peintre en bâtiment dans des petites entreprises niçoises. Au noir, car sans papiers.

En 1997, il rencontre Zohra, Marocaine, déjà mère de deux enfants d'un premier mariage. Titulaire d'une carte de résident, c'est elle qui subvient aux besoins de la famille. Mohamed B. tente une première fois de se faire régulariser dans le cadre de la circulaire Chevènement. Sans succès.

Le couple s'installe avec un, puis deux nouveaux enfants, nés en France en 1997 puis en 1999. A la fin de l'été 2000, les deux parents décident de se marier. C'est lors d'une banale convocation au commissariat que Mohamed est interpellé : la police, dans le cadre de son enquête de moralité, a pris connaissance de son interdiction du territoire. Le manœuvre

est condamné pour infraction au séjour à huit mois de prison et se voit à nouveau interdit du territoire pour trois ans. Libéré le 19 mai 2001, il est aussitôt transféré au centre de rétention pour un renvoi en Tunisie. Là-bas, « il ne connaît personne », plaide Elisabeth Grimaldi, de la Cimade : « Toute sa famille vit en France, et lui y réside depuis plus de vingt ans. »

## « ATTEINTE À LA VIE FAMILIALE »

Désespéré, M. B. avale une lame de rasoir et se taillade les veines. Cela ne lui laissera que vingt-quatre heures de répit pour des soins à l'hôpital. Le lendemain, la police essaye à nouveau de le mettre dans un vol en direction de Tunis ; il refuse d'embarquer et se retrouve devant le tribunal. Son avocate aura tout tenté : une requête auprès du procureur pour demander la levée de son interdiction du territoire ; un recours gracieux auprès du ministère de l'intérieur pour obtenir une assignation à résidence et éviter l'expulsion. Rien n'a abouti.

« Mon client a des problèmes de santé. Il est désespéré de laisser ses filles et sa femme, qui accouche dans quelques jours », soutient M<sup>me</sup> Hechmati. « L'article 8 de la Convention de sauvegarde des droits de l'homme précise pourtant précisément qu'on ne doit pas renvoyer un étranger si cela porte une atteinte disproportionnée à sa vie familiale. » Une circulaire d'Elisabeth Guigou l'avait même appelé aux parquets en 1998. Ces arguments n'ont visiblement pas convaincu le tribunal correctionnel de Nice.

Sylvia Zappi

## A Rennes, Jack Lang signe l'accord intégrant les écoles Diwan dans l'enseignement public

### RENNES

de notre correspondante régionale

Les enfants de la grande section de maternelle entonnent le fameux *Tri Matelot*, accompagnés du chanteur Alan Stivell. A leurs côtés, Jack Lang sourit. Les caméras s'emparent de la scène : l'image illustre à ravir cette journée de liesse. Rarement signature officielle aura suscité tant d'émotion à la préfecture de Bretagne, à Rennes : les écoles Diwan sont désormais intégrées dans l'enseignement public. Personnels, locaux, financements : les établissements Diwan vont progressivement s'aligner sur le statut classique des écoles communales, collèges et lycées publics, tout en conservant leur spécificité pédagogique. Venu ratifier ce protocole d'accord, lundi 28 mai, le ministre de l'éducation nationale s'est fait chaleureusement applaudir lorsqu'il a défendu « ces trésors que sont les langues et les cultures de France ». « Rien n'est plus émouvant qu'une langue, si peu parlée qu'elle soit, s'enthousiasme Jack Lang. Pourquoi se battre autant en faveur du patrimoine dans le monde et pas pour ce patrimoine immatériel de la pensée, bien plus fragile encore ? »

Andrew Lincoln, président des écoles Diwan (qui signifie « le germe »), retrace l'histoire du long, très long combat de la culture régionale à l'école. Il rend d'abord hommage à tous les hommes politiques, de Valéry Giscard d'Estaing à Lionel Jospin, qui ont donné un

coup de pouce à la pugnace association. Il mesure ensuite le chemin parcouru depuis l'ouverture de la première classe maternelle entièrement en breton en 1977. A la suite des pionniers militants, l'éducation nationale a créé à son tour des filières bilingues en 1982. Dans le secondaire, les cours dans deux ou trois matières ont lieu en breton (souvent l'histoire-géographie ou les mathématiques, plus la technologie ou les disciplines artistiques). Concurrence oblige, l'enseignement catholique a suivi le mouvement à partir de 1989.

### RECRUTEMENT SPÉCIFIQUE

Dans l'académie, toute une palette de modes d'apprentissage linguistique est ainsi proposée : de la simple initiation jusqu'à l'immersion prônée par Diwan, où le français n'est introduit qu'après les cours préparatoire. Une série d'arrêts et de décrets qui doivent être publiés prochainement permettra à toutes ces approches de coexister « dans notre grande maison, l'éducation nationale », a promis le ministre. Ce dernier a souligné que la méthode Diwan donnait de bons résultats en breton, mais aussi en français, voire dans d'autres langues, comme l'indiquent les scores des lycéens au bac.

Sans compter ses établissements de Loire-Atlantique, Diwan scolarise 2 232 élèves dans l'académie bretonne, le public bilingue, près de 2 300, et le privé de même nature,

un peu plus de 2 000. Au total, en comptant les options facultatives ou obligatoires, 7 500 enfants et adolescents, auxquels s'ajoutent 420 étudiants inscrits dans deux universités, à Rennes et Brest, étudient le breton. De l'avis général, cela ne suffira pas à relever le défi des nombreux anciens, qui disparaissent en emportant leurs expressions avec eux. Et pourtant, « les Bretons vont finir par comprendre qu'avec le développement de l'audiovisuel, de l'enseignement et des emplois culturels il y a de réelles opportunités », affirme Daniel Carré, inspecteur pédagogique de breton.

Grâce à ce début de reconnaissance, la demande des parents s'exprime de plus en plus, rendant manifeste le manque d'enseignants. C'est sur sa promesse d'ouvrir un concours de recrutement spécifique et un centre de formation approprié que les promoteurs de la langue régionale attendent avec impatience le gouvernement et les collectivités locales, qui doivent accompagner le mouvement. Un « comité de vigilance » vient de se créer dans la Bretagne centre. Diwan, qui veut se muer à l'avenir en mouvement pédagogique, est un peu leur chose : l'association reçoit plus de 2,5 millions de francs (381 000 euros) par an sous forme de virements automatiques.

Martine Valo

► www.lemonde.fr/education

## Lancement officiel du collège expérimental du Mans

APRÈS DES MOIS de querelles locales, le projet de collège expérimental mené par Marie-Danièle Pierrelée dans la Sarthe a reçu, lundi 28 mai, un feu vert officiel. Cette structure innovante n'abritera pas des classes mais huit groupes de 12 élèves d'âge et d'origine variés, qui travailleront chacun sur un projet favorisant l'interdisciplinarité. Elle sera accueillie par le collège Le Ronceray, au Mans, établissement « traditionnel » de 200 élèves, qui s'est insurgé à plusieurs reprises contre l'arrivée de la structure de M<sup>me</sup> Pierrelée. « La situation est tendue, a indiqué mardi matin au Monde le principal adjoint, Claude Houalet. Ce ne sera pas facile concrètement. Il faudra notamment partager les locaux. » Les professeurs et les parents d'élèves du collège « classique » avaient relâché leur mobilisation, persuadés que le projet ne drainerait que de rares candidatures. Lundi, lors du lancement officiel, l'inspecteur d'académie a indiqué qu'il avait reçu 97 demandes d'inscriptions.

### DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : trois ans de prison ont été requis, lundi 28 mai, contre Xavier Dugoin**, ex-sénateur (RPR) de l'Essonne, jugé depuis le 16 mai devant le tribunal correctionnel d'Evry pour « recel de biens provenant d'un abus de confiance » et « corruption passive », aux côtés de dix-huit autres prévenus. Deux ans de prison ont par ailleurs été requis à l'encontre des principaux dirigeants du groupe de BTP Parachini impliqués dans cette affaire d'emplois fictifs.

■ **FAITS DIVERS : la jeune fille grièvement blessée à la gorge lors du meurtre d'un adolescent** de quinze ans dans le centre équestre de Barillonnette (Hautes-Alpes), dans la nuit du 22 au 23 mai (*Le Monde* des 26 et 29 mai), a été placée en garde à vue, lundi 28, dans les locaux de la gendarmerie de Gap.

■ **Un forcené armé d'un fusil de chasse a été tué par un gendarme**, dimanche 27 mai, au pied d'un immeuble de Liancourt (Oise), où il s'était retranché à la suite d'un différend familial. S'étant retrouvé face à face avec l'homme – un chauffeur routier de 36 ans –, le gendarme a ouvert le feu à quatre reprises.

■ **ALGÉRIE : l'Eglise réformée de France a décidé**, dimanche 27 mai, de créer un lieu de « libre parole », au sein de l'aumônerie protestante aux armées, pour les anciens appelés, officiers et aumôniers protestants en Algérie, afin qu'ils puissent « exprimer leurs conflits de conscience vis-à-vis des crimes et des tortures dont ils ont été les témoins, les victimes ou les acteurs ou dont ils ont eu connaissance ».

■ **ÉDUCATION : le titre de Meilleur ouvrier de France**, décerné chaque année à 350 professionnels, acquiert la valeur d'un diplôme de niveau bac + 2, par un décret signé lundi 28 mai par le ministre délégué à l'enseignement professionnel, Jean-Luc Mélenchon.

■ **SANTÉ : les fédérations santé CGT et CFTE appellent à des débrayages et à un rassemblement à Paris**, devant le ministère de la santé le 8 juin, « à l'occasion de la tenue de la commission de suivi sur les filières professionnelles », annonce, lundi 28 mai, un communiqué des deux organisations. Elles dénoncent « l'insuffisance des moyens déployés par le gouvernement pour mener les réformes » et « l'oubli de nombreuses catégories professionnelles » dans le protocole d'accord du 14 mai sur la fonction publique hospitalière.

■ **Les syndicats CFTD, CFTE, CFE-CGC, CGT et FO de l'Etablissement français du sang** ont annoncé, lundi 28 mai, avoir déposé un préavis de grève pour jeudi 31 mai, accompagné d'une manifestation jusqu'au ministère de la santé. Les syndicats de l'établissement, qui emploient 8 500 salariés refusent, selon un communiqué de Force ouvrière, « une convention collective unique et un accord de réduction du temps de travail au rabais ».

## TELEVISION : ASSEZ D'HYPOCRISIE

Alors que Madame la Ministre de la Culture dénonce le manque « d'imagination et de création dans la programmation des chaînes de télévision publiques et privées ».

Alors que le tintamarre médiatique magistralement orchestré autour de « Loft Story » bat son plein, permettant ainsi de passer sous silence d'autres problèmes autrement plus importants.

Le gouvernement Jospin assassine la Société Française de Production et fait un pas de plus dans sa politique de casse de l'audiovisuel public.

Au nom du sacro-saint « marché », il abandonne l'audiovisuel aux forces de l'argent, avec les conséquences que nous connaissons déjà :

- ♦ nivellement par le bas de la qualité des programmes
- ♦ montée en puissance du star-system, réservant des bénéfices scandaleusement considérables à quelques artistes et quelques producteurs au détriment de tous les autres.
- ♦ exploitation éhontée des prestataires et des intermittents du spectacle, techniciens et comédiens
- ♦ précarisation de l'emploi.

Comment le gouvernement peut-il trouver scandaleuse la façon dont sont traités les employés de Marks & Spencer, AOM et Danone alors qu'il pourrait se comporter de cette manière avec les 430 salariés de la SFP voués à l'intermittence ou à la mise au rancard anticipée.

Dans une démocratie moderne l'état se doit d'être un des acteurs majeurs de la vie culturelle, y compris à la télévision. Et, de la même manière qu'il doit veiller à ce qu'elle ne devienne pas un appareil de propagande idéologique ou politique, il ne peut la laisser devenir l'instrument du détournement de l'argent public vers certains producteurs privés.

L'audiovisuel public français est sous-financé : l'état ne lui a toujours pas remboursé près de 20 Milliards de francs d'exonérations de la redevance et celle-ci est la moins élevée d'Europe.

**CONTACTS : COMITÉ D'ENTREPRISE de la SFP - 2, avenue de l'Europe 94366 BRY-SUR-MARNE Cedex - TÉL. 01 49 83 41 02 - FAX 01 49 83 41 05**

Si en France le financement de l'audiovisuel public se trouvait au même niveau que dans les autres pays européens cela réglerait le problème de la surcapacité dans la prestation audiovisuelle, prétendue cause de l'état catastrophique du marché et argument principal de la décision de brader le bien public qu'est la SFP.

Le véritable scandale n'est pas l'existence de « Loft-story » mais l'absence sur les chaînes publiques d'événements télévisuels fondés sur l'intelligence et l'audace créative.

Il faut absolument qu'il existe une production et une création publiques libérées des contraintes de l'audimat et de la rentabilité à court terme pour que demain sur nos écrans, au pays de l'exception culturelle, la culture ne soit pas une exception.

Nous demandons, ainsi que le réclament déjà le Mouvement des Citoyens, le Parti Communiste, les Verts, la CGT que les questions sur le renforcement du service public de l'audiovisuel, sur le rôle que la SFP doit y jouer et sur la régulation sociale et économique du secteur soient débattues en présence des instances représentatives nationales, ministères, partis politiques, syndicats, organisations professionnelles.

La procédure de privatisation de la SFP doit être suspendue et une table ronde doit se tenir de toute urgence, sinon nous ne donnons pas cher de l'avenir de l'industrie de programmes française.

**Loin d'être un vestige du passé le service public audiovisuel demeure un grand projet, nous appelons le gouvernement à faire preuve d'imagination, d'audace, de volonté et... à esquiver un petit pas à gauche !.**

**Le personnel de la SFP**

DISPARITION

# Francis Bebey

## Sourcier de musiques africaines

**POÈTE, ÉCRIVAIN**, compagnon du verbe, le chanteur et guitariste auteur-compositeur camerounais Francis Bebey est mort, lundi 28 mai au matin, à son domicile parisien, d'une attaque cardiaque. Il avait soixante-douze ans.

Né en 1929 à Douala, il est initié au chant par son père, pasteur protestant, et élevé au son de la musique classique occidentale, tout en gardant une oreille tendue vers les musiques enracinées sur le sol africain. Celles-ci, qu'il découvre d'abord en cachette de ses parents chez un voisin passant ses nuits à jouer de l'arc à bouche et de la harpe traditionnelle, vont devenir pour lui une passion absolue, un enjeu, un engagement. Il va s'en nourrir à tout jamais, et leur consacra une étude faisant référence, *Musique de l'Afrique*, publiée en 1969 chez Horizons de France, aujourd'hui épuisée, mais disponible en revanche dans sa traduction anglaise : *African Music A People's Art*, parue en 1975 chez l'éditeur américain Lawrence Hill & Co. Publishers Inc.

Toujours attentif à préserver l'essence de la tradition, il n'utilisera les instruments électriques qu'avec parcimonie, préférant faire œuvre de sobriété en mettant en avant les instruments traditionnels comme la flûte pygmée ou la sanza (lamellophone à pouce). Il n'hésitera pas à entraîner parfois ses instruments fétiches vers des univers qui leur sont totalement étrangers. Ainsi composera-t-il *Kasilane*, une commande du Kronos Quartet pour quatuor à cordes et flûte pygmée ou encore, à la demande de la jeune violoncelliste française Sonia Wieder-Atherton, une pièce pour sanza et violoncelle.

### ENFANT « CAFÉ AU LAIT »

La musique, Francis Bebey s'y met en jouant d'abord du banjo, puis il passe à la guitare en 1947. Trois ans plus tard, il quitte le Cameroun pour Paris, où il s'inscrit à la Sorbonne pour préparer une licence d'anglais. Il forme à cette époque un trio avec son compatriote Manu Dibango. Il part ensuite aux Etats-Unis, pour étudier la communication et le journalisme. Il compose alors sa première pièce pour guitare, *L'Eté du lac Michigan*. Journaliste, reporter radio, il travaille aussi en Afrique, notamment au Ghana, où il participe à la création d'une station française de radio, puis regagne la France où il entre comme reporter à la Sorafom (Société de radiodiffusion de la France d'outre-mer), la future RFI (Radio-France internationale).

Pendant quinze ans, il est ensuite responsable du département musique de l'Unesco, tout en publiant parallèlement articles de presse, nouvelles, poèmes, romans, dont *Le Fils d'Agatha Moundio*, Grand Prix littéraire de l'Afrique noire. Une distinction qu'il obtient en 1968, l'année de son premier concert parisien, au Centre américain, boulevard Raspail, où il présente un répertoire chanté en douala, en français et en anglais, inspiré des chants bantous et des polyphonies pygmées. En 1972, il sort son premier album, *Iliba*. C'est surtout en 1980 qu'il rencontre le succès avec *Le Rire africain* qui contient *Agatha*, une chanson pour rire, mais pas seulement. Cette histoire d'enfant « *café au lait*, qui n'est pas tout à fait comme les autres enfants du village », c'était aussi, déclarera-t-il plus tard, sa façon à lui de lutter contre le racisme.

D'Agatha à *Si les Gaulois avaient su*, en passant par *La Condition masculine*, Francis Bebey pratiquait l'humour avec une savoureuse malice. L'approcher c'était goûter au charme de la légèreté intelligente, prendre une leçon d'humilité, d'humanisme, de courtoisie, une leçon de vie.

Patrick Labesse

### JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 27 mai est publié :

● **Pollution** : un décret relatif aux plans de protection de l'atmosphère et aux mesures pouvant être mises en œuvre pour réduire les émissions des sources de pollution atmosphérique.

### AU CARNET DU « MONDE »

#### Naissances

**Claire CHAMPEIX** et **Fabien VALLI**, Les familles **Champeix, Valli, Drac-Villedieu**,

ont la joie d'annoncer la naissance de

**Jeanne, Iris, Liberté,**

le 27 mai 2001.

Avenue de la Jonction, 51, B-1190 Bruxelles.

**M<sup>me</sup> Maryvonne GRODIN-BOURSIER**

a le bonheur d'annoncer l'arrivée, le 21 mai, de sa petite-fille,

**Zélia,**

chez **Armelle et Yann OHAYON.**

Bienvenue parmi nous, petite poupée.

### Anniversaires de naissance

– Ce message était prévu pour le 28 mai 2001, mais qu'importe !

On a l'affection obstinée, ce 28 mai est un grand jour pour nous,

**Alexis.**

Affectueuses pensées.

Papy, Jeannine, Valérie, Lucie.

### Décès

– Sa famille Et ses amis ont la grande tristesse de faire part du décès de

**M<sup>lle</sup> Hélène BANCILHON,**

le 24 mai 2001.

Un culte sera célébré en l'Eglise réformée de Port-Royal, 18, boulevard Arago, Paris-13<sup>e</sup>, le 30 mai, à 9 h 30.

« *Trois choses demeurent : la foi, l'espérance et la charité, mais la plus grande, c'est la charité.* » *1 Corinthiens 13-13*

Bancilhon, 72, boulevard Vincent-Auriol, 75013 Paris.

– Odette Barrier, Emile Barrier, François et Monique Mariotti, Alain et Claire-Lise Barrier, Frédéric, Etienne, Anne-Céline, ont le regret de faire part du décès de

**Georges BARRIER,**

survenu le 24 mai 2001, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Un culte d'action de grâces aura lieu le 16 juin, à 15 heures, au temple d'Aulnay-sous-Bois (93), 1, boulevard de Gourgues.

*Une voix derrière toi te dira : « Voici le chemin que tu dois suivre. »* Esaïe 30/21.

– Jacques et Laurette Belmont, Françoise et Jean-Louis Vergneault, Marianne et Pierre Dietz, Claire et Claude Mazeline, Nicolas et Miky Belmont, Geneviève et Patrick Meyer, Antoinette et Gilbert Martin, Véronique Belmont, ses enfants, leurs enfants et petits-enfants, Ses amis, font part du départ de

**Roger BELMONT,** pasteur de l'ERF,

à l'aube du 27 mai 2001, dans son sommeil.

Il avait quatre-vingt-quinze ans.

Il a rejoint son épouse et leur fils,

**Jeanne, Etienne.**

Nombreux sont ceux qui ont aimé cet être lumineux et paisible.

Un service religieux aura lieu avec les proches.

Un culte de reconnaissance nous rassemblera à l'automne, et sera annoncé ici.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Vergneault, Belmont, 117, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.

– Marie-Odile et Henri-Jacques Stiker-Métral, Christophe et Nathalie Métral, Charles-Olivier, Marie-Aurore, Ophélie, ses enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille, ont la grande douleur d'annoncer que, dans sa maison, entourée de la tendresse des siens,

**Marie-Louise BERGER-MÉTRAL**

est morte dans sa centième année.

La messe sera célébrée le mercredi 30 mai 2001, à 11 heures, en l'église Saint-François-Xavier, place du Président-Mithouard, Paris-7<sup>e</sup>.

Elle sera mise dans la terre de Thomery (Seine-et-Marne), à 14 h 30, où l'a précédé, en 1961,

**Pierre-André MÉTRAL.**

– Philippe Cardinal, son fils, Jeanne et Alfred Cardinal, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

**Christiane CARDINAL, née VALLOT-RONGIER,**

survenu le 24 mai 2001, à Paris, dans sa soixante-seizième année.

L'incinération aura lieu le mercredi 30 mai, à 9 h 15, au crématorium du Père-Lachaise.

– M. et M<sup>me</sup> Pierre Mauranges, M. et M<sup>me</sup> Georges Duverney, M. et M<sup>me</sup> Antoine Walbaum, ses enfants, Ses petits-enfants, Ses arrière-petits-enfants, Ses frères, sœur et belles-sœurs, Et toute sa famille, ont la tristesse de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Henri DRUART, née Françoise HOLLANDE,**

survenu le 26 mai 2001, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 30 mai, à 14 heures, en l'église Saint-Jacques, à Reims.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M<sup>me</sup> Durand-Degorge, son épouse, M. et M<sup>me</sup> Vincent Desclée de Maredsous, ses enfants, M. et M<sup>me</sup> Thibault Desclée de Maredsous, Alexis et Astrid Desclée de Maredsous, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

**M. Maurice DURAND-DEGEORGE,** chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 26 mai 2001, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Il a rejoint dans la lumière éternelle sa fille,

**Béatrice,**

décédée le 10 septembre 1985.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 31 mai 2001, à 14 h 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 bis, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16<sup>e</sup>.

Ni fleurs ni couronnes.

168, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris.

– Les familles Golinsky et Bérot ont la tristesse de faire part du décès de

**Serge GOLINSKY,**

survenu le 20 mai 2001.

La crémation aura lieu le jeudi 31 mai 2001, au cimetière du Père-Lachaise (entrée place Gambetta), où l'on se recueillera entre 16 h 30 et 17 heures.

138, rue Nationale, 75013 Paris.

– Ses enfants, Jean, Georges (†), Pierre, Ses huit petits-enfants, Quinze arrière-petits-enfants, Six arrière-arrière-petits-enfants, Amis, famille et alliés ont la tristesse de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Camille HABIB,**

le 18 mai 2001, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale.

9, place Albert-Camus, 92210 Saint-Gratien, 47, rue de Maubeuge, 75009 Paris, 34, rue Erlanger, 75016 Paris.

– Sapogne-Feuchères (Ardennes).

M. et M<sup>me</sup> Jean-Paul Henderson, M. et M<sup>me</sup> Mark Henderson, M. et M<sup>me</sup> Xavier Henderson, ses enfants, Ses petits-enfants, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

**M. Paul HENDERSON,** directeur honoraire de BNP Paribas, grand médaillé d'or du travail,

survenu le 26 mai 2001, dans sa soixante et onzième année.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 30 mai, à 11 h 30, en l'église de Sapogne-Feuchères (Ardennes).

Chaque samedi avec

**Le Monde**  
DATÉ DIM./LUNDI

retrouvez

**LE MONDE TELEVISION**

– Le 23 mai 2001, à l'aube,

**Seeta IYENGAR**

a rejoint, dans une vie illuminée, sa mère et son frère.

La cérémonie des obsèques aura lieu au crématorium de Nanterre, chemin du Calvaire, le mercredi 30 mai, à 10 h 45 précises.

De la part : de ses neveux, M. Ashoke Chatterjee, M. Romir et M<sup>me</sup> Chatterjee, Dr Anthony et M<sup>me</sup> Lekkha Klouda, de ses amis, parmi lesquels M. Pier Steensma, M<sup>me</sup> Whitman-Manchon, Les anciens élèves de Jeanne Manchon-Theis, Les enfants de M. et M<sup>me</sup> Louis Harlé, Et de M<sup>me</sup> Jeanrenaud-Theis, Des médecins et des équipes de soins et d'accompagnement du centre de long séjour de l'hôpital Louis-Mourier, qui ont conduit Seeta jusqu'à une fin sereine.

M<sup>me</sup> Conard-Harlé, 157, boulevard Brune, 75014 Paris.

– Isabelle Janet, son épouse, Laure Janet, sa fille, Jean-Claude Janet, son père, ont l'immense douleur de faire part du décès de

**Laurent JANET,**

survenu le 27 mai 2001, à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Dinard, Saint-Florent-des-Bois (Vendée)

Nous avons la douleur de faire part du décès du

**docteur Jean LE BOULCH,**

survenu dans sa soixante-dix-huitième année.

De la part de M<sup>me</sup> Marcelle Le Boulch, née Helard, son épouse, Jean-Jacques Le Boulch (†), son fils, Le docteur Jean-Paul et Patricia Brisard, son gendre et sa fille Anne, Laurent, Olivier, Arielle, ses chers petits-enfants. Et toute la famille.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 31 mai 2001, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de Dinard.

16, rue Emile-Bara, 35800 Dinard.

– Le premier vice-président de l'université de Picardie Jules-Verne, L'équipe de direction, Les doyens de faculté et les directeurs d'institut, Les membres des conseils universitaires, L'ensemble des personnels et des étudiants, ont la douleur d'annoncer le décès de

**M. Bernard RISBOURG,**

président de l'université de Picardie Jules-Verne, professeur de pédiatrie à la faculté de médecine.

La cérémonie d'adieu aura lieu le jeudi 31 mai 2001, à 14 heures, en la cathédrale d'Amiens.

– Le président, Le conseil d'administration, Le personnel de l'observatoire régional de santé de Picardie, ont la tristesse de faire part de la disparition du

**professeur Bernard RISBOURG,**

président de l'université de Picardie Jules-Verne, membre fondateur et ancien président de l'observatoire régional de la santé de Picardie (1991-1996).

La cérémonie d'adieu aura lieu le jeudi 31 mai, à 14 heures, en la cathédrale d'Amiens.

– Le président du conseil d'administration du Centre hospitalier universitaire d'Amiens, Et les administrateurs, Le président de la commission médicale d'établissement, Et la communauté médicale, Le directeur général, L'ensemble du personnel hospitalier, ont la douleur de faire part du décès du

**professeur Bernard RISBOURG,**

président de l'université, praticien hospitalier, professeur des universités, chef de service,

survenu le vendredi 25 mai 2001.

La cérémonie d'adieu aura lieu en la cathédrale d'Amiens, le jeudi 31 mai, à 14 heures.

– Le doyen de la faculté de médecine d'Amiens, Les membres du conseil de la faculté, L'ensemble des personnels et des étudiants, ont la douleur d'annoncer le décès de

**M. Bernard RISBOURG,**

professeur de pédiatrie, spécialiste des hôpitaux, président de l'université de Picardie Jules-Verne.

La cérémonie d'adieu aura lieu le jeudi 31 mai 2001, à 14 heures, en la cathédrale d'Amiens.

– M<sup>me</sup> Jacques Royet, son épouse, Jean-Etienne, François, Vincent et Paul, ses fils, Juliette et Martine, ses belles-filles, Charles, Claire, Cassandre, Eléonore et Mathis, ses petits-enfants, M<sup>me</sup> Maurice Aveline, ses enfants et petits-enfants, M. Jean-Charles Royet, M<sup>me</sup> René Heckenhauer, Les familles Cayol et Dufour, ont la tristesse de faire part du décès de

**Jacques ROYET,** ancien ambassadeur, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 23 mai 2001, à Saint-Bonnet-de-Tison (Allier).

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Saint-Martin de Belenaves (Allier), le 26 mai 2001.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Bron. Mions. Lyon. Lamorlaye. Amiens.

M<sup>me</sup> Colette Sacquépée, son épouse, M<sup>me</sup> Sinh Sacquépée, sa mère, Stéphane, Mathieu et Florent, ses fils, Les familles Billet, Tiesse et Robert font part du décès, à l'âge de cinquante-deux ans, du

**docteur Louis SACQUÉPÉE.**

Selon sa volonté, il a été incinéré dans l'intimité familiale, et si vous adhérez à une quelconque croyance, il vous est demandé de prier pour lui.

– Jacqueline Heste-Donsimoni, Wallis et Frédéric Goelen-Van den Broeck, Leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, ont l'immense douleur d'annoncer le décès de

**M. William VAN DEN BROECK,**

né à Montesson le 7 septembre 1912, décédé à Nesles-la-Vallée le 24 mai 2001.

R-95690 Nesles-la-Vallée. Rue du Général-Lotz, 98, B-1180 Bruxelles.

– La famille Et ses proches font part du décès de

**Francisco VARELA,**

le 28 mai 2001.

Une rencontre entre ses amis aura lieu au crématorium du Père-Lachaise, le jeudi 31 mai, à 16 h 30.

– M<sup>me</sup> Françoise Villard, son épouse, Elisabeth, François, Nicolas, Antoine, ses enfants, Charlotte, Sébastien, Sabrina, Antoine, ses petits-enfants, Et toute la famille, ont le chagrin de faire part du décès de

**M. Pierre VILLARD,**

survenu le 25 mai 2001, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Ses obsèques auront lieu dans l'amour et l'intimité. 28, rue des Pierrelais, 92320 Châtillon.

### Remerciements

– M<sup>me</sup> François Bernamonti, Ses enfants, petits-enfants, Et toute la famille,

remercient très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et envois de fleurs, se sont associées à leur peine lors du décès de

**M. François BERNAMONTI.**

*Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

**CARNET DU MONDE**  
**TARIFS ANNÉE 2001 - TARIF à la ligne**

---

**DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 141 FTTC - 21,50 €**  
**TARIF ABONNÉS 119 FTTC - 18,14 €**

---

**NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS 600 F TTC - 91,47 € FORFAIT 10 LIGNES**  
**TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 €**  
**FORFAIT 10 LIGNES**  
**La ligne suppl. : 60 FTTC - 9,15 €**

---

**THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 FTTC - 12,96 €**  
**COLLOQUES - CONFÉRENCES :**  
**Nous consulter**  
**☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96**  
**Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr**

---

**Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.**

– M<sup>me</sup> Andrée Lions, Pierre-Louis et Lila Lions, Et toute la famille, très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

**Jacques-Louis LIONS,**

vous adressent leur très sincères remerciements.

– Soizic Lorvellec Et ses enfants, très touchés des nombreux témoignages de sympathie et d'amitié reçus lors du décès du

**professeur Louis LORVELLEC,**

vous remercient chaleureusement.

### Anniversaires de décès

– Il y a dix-sept ans,

**Bruno HUBERT**

quittait la vie.

Il allait avoir vingt ans.

Nicole et Etienne-Alain Hubert, Agnès et Denis, pensent toujours à lui.

– Eric, Papa,

Il y a un an, tu nous quittais.

*« Ô mon Dieu, donne à chacun sa propre mort... »*  
R.-M. Rilke.

Sophie, Alexandre, France, Aude, Jean.

### Assemblées générales

**L'ASSOCIATION DU MFPF DE PARIS,** 10, rue Vivienne, Paris-2<sup>e</sup>, tiendra son assemblée générale le mardi 26 juin 2001, à 19 h 30.

### Colloques

**UNION DES ATHÈSES CONGRÈS ANNUEL** dimanche 3 juin 2001, à 9 h 30, 10, rue des Fossés-Saint-Jacques, Paris (RER Luxembourg), **ENTRÉE LIBRE.**  
**« L'athéisme, 250 ans après l'Encyclopédie ».** Le samedi 2 juin, à 15 h 30, rassemblement autour de la statue de Diderot, à Saint-Germain-des-Près (devant le 145, boulevard Saint-Germain).

### Concours

# L'ancien camp de Drancy devient monument historique

La ministre de la culture Catherine Tasca vient de signer l'arrêté de classement des bâtiments de l'ancien camp de transit. Ici, d'août 1941 à août 1944, furent détenus près de 80 000 juifs, dont la plupart ont péri par la suite à Auschwitz. Le nouveau maire souhaite installer un Musée national de la déportation juive

LES ENFANTS jouent sur les pelouses, sous les derniers catalpas en fleurs. Les femmes reviennent du marché. Des hommes discutent en groupes. A Drancy, la cité de la

## REPORTAGE

Les graffitis qui accusaient le régime de Pétain ont presque tous disparu

Muette est, selon un de ses habitants, « l'une des plus tranquilles de Seine-Saint-Denis » : « On est bien ici, c'est un petit village, tout le monde se connaît. » Plus de 500 personnes – beaucoup de gens âgés et des familles avec un seul enfant – vivent dans les studios et les deux-pièces de ces trois barres d'immeubles de quatre étages. Aucune ne semble prêter attention au wagon à bestiaux marqué de l'inscription militaire – « 40 hommes - 8 chevaux en long » – installé sur une butte, de l'autre côté de la rue qui ferme la cour de l'ensemble HLM.

Pourtant, ce fourgon est là pour rappeler dans quelles conditions 67 000 des 80 000 juifs, arrivés à partir d'août 1941, sont partis de ce qui était alors le « camp de Drancy » vers les camps de la mort et n'en sont jamais revenus. Quelques mètres plus loin, sur une des principales artères, au centre de cette commune de 62 000 habitants, de grands blocs de pierre et une sculpture de granit rose perpétuent le souvenir de la déportation.

Sur les murs en panneaux de pier-

re reconstituée de la cité, qui n'ont presque pas changé depuis un demi-siècle, les graffitis désespérés, qui accusaient le régime de Pétain et les gendarmes français, venus de leurs casernes voisins pour garder cette antichambre de la mort, ont presque tous disparu, remplacés par des tags. « La Muette baise la police », écrivent les bandes de jeunes qui traînent le soir sous les galeries, construites depuis la guerre au pied des immeubles.

Pour rompre avec cette occultation de la tragédie dans la mémoire de la ville, Jean-Christophe Lagarde, le nouveau maire (UDF) de Drancy, âgé de trente-trois ans seulement, élu dès le 11 mars après soixante-six ans de gestion communiste, a défendu avec vigueur un projet d'inscription du camp sur la liste des monuments et des sites protégés (Le Monde des 19 et 27 avril). L'arrêté de classement a été signé par la ministre de la culture, Catherine Tasca, vendredi 25 mai, avec l'accord de l'Office départemental des HLM de Seine-Saint-Denis, géré par le conseil général présidé par Robert Clément (PCF). Il porte sur les façades, les toitures, les cages d'escalier, les caves et un tunnel creusé sur 35 mètres pour une évasion massive, découvert quelques heures avant son achèvement par les nazis. « J'aurais préféré que ce chapitre de l'Histoire n'ait jamais eu lieu, mais c'est malheureusement à Drancy qu'a été tournée une de ses pages les plus tragiques, et on ne peut pas laisser disparaître des mémoires le souvenir du plus haut



lieu de la déportation juive en France », dit le nouvel élu, historien de formation. Elevé à Drancy, le maire se rappelle qu'il a dû faire, avec sa classe, le voyage à Pithiviers, dans le Loiret, pour visiter un site de la Shoah : « Si la commune avait oublié sa propre histoire, l'Etat est également resté absent, puisque pas un chef de l'Etat, et pas un premier ministre, n'est jamais venu. » L'attitude des élus de la ville et du département s'explique en partie par la ligne du Parti communiste, qui a toujours considéré que la déportation ne se divisait pas entre ses composantes juive, politique...

La ville aurait sans doute continué à effacer le lieu de sa mémoire si l'office HLM n'avait dû renoncer à de nouveaux travaux de rénovation : il y a un an, le remplacement des fenêtres a été interrompu à la demande de la direction des affaires culturelles, alertée par le photographe américain William Betsch (lire ci-dessous). C'est à cette occasion qu'a été prise la décision de principe de classer l'ancien camp.

Le maire, qui se déclare prêt à reloger dans la commune tous les locataires, estime aujourd'hui « impensable » de laisser la cité à sa destination actuelle : « Cette procédure de classement peut être aussi bien la pire que la meilleure des choses. La pire si les logements restent dans leur état actuel, c'est-à-dire dépourvus des normes actuelles de confort. La meilleure si les bâtiments changent de destination. » M. Lagarde veut donc en faire un Musée national de la déportation juive. « Il n'en existe pas en France, et il serait préférable de le faire à Drancy plutôt qu'à Paris », explique-t-il. L'Etat devrait remettre les bâtiments dans leur état d'origine, montrer la misère absolue des chambrées sans portes ni cloisons. »

Avant même le projet de classement, des Drancéens n'avaient pas voulu laisser le passé s'effacer complètement. Avec l'Association du conservatoire historique du camp de Drancy, ils ont réuni souvenirs, photos et témoignages, au rez-de-chaussée de la cité dans un local d'une touchante modestie, mis à disposition par la précédente municipalité, mais moins vaste que celui du club local de modélistes.

## SALLES DE TORTURE

Tragique coïncidence, il fut occupé par Aloïs Brunner, responsable du camp, à partir de juillet 1943. « C'est en voyant des touristes et des pèlerins chercher vainement des souvenirs du camp, que nous avons eu l'idée de ce petit musée en 1989 », explique Raphaël Chemouni, pharmacien à Drancy, qui, avec un médecin, Richard Haddad, a créé le centre et l'ouvre à des chercheurs et des écoliers.

Faute de moyens, les membres de l'association réussissent difficilement à préserver les traces les plus émouvantes du passage des détenus. Ainsi, les pluies de l'hiver ont inondé le tunnel. Un deuxième, ainsi que des salles de détention et de

tortures, viennent d'être retrouvés. Une modeste plaque commémore la mort de Max Jacob, quelques mois avant la libération du camp. A l'entrée de la cité, une autre rappelle, sans plus de précisions, les « 100 000 juifs » déportés. Comme pour amoindrir ce rappel, elle est encadrée par deux autres plaques à la mémoire des soldats français et britanniques internés ici. « Si on ne veut pas que cette trace de notre histoire existe, qu'on détruise la cité », s'emporte M. Lagarde. Il s'étonne que ses prédécesseurs à la mairie et au conseil général aient projeté d'installer dans la cité un centre international de recherche sur les exclusions, puis un triangle de la solidarité avec l'île de Gorée, lieu de souvenir du départ des esclaves au Sénégal, et Robben Island, la prison de Nelson Mandela au temps de l'apartheid. « Avec le projet de classement, Drancy mérite aujourd'hui vraiment qu'on réfléchisse à ce que doit devenir cet ancien camp », explique Serge Klarsfeld, président de l'Association des fils et filles des déportés, chargé des lieux de mémoire à la Fondation de la Shoah.

Christophe de Chenay

## C'était l'antichambre d'Auschwitz

ENTRE 1941 et 1944, près de 80 000 juifs – hommes, femmes, enfants – sont passés par le camp de Drancy. De là, ils étaient expédiés vers Auschwitz, d'où la plupart ne revinrent jamais. Cet ensemble de constructions modernes a donc fonctionné, à ses débuts, comme une antichambre des camps de la mort. La cité de la Muette commence à sortir de terre en 1931, dans cette ville de la banlieue parisienne. Les architectes Eugène Beaudoin (1898-1983), premier Prix de Rome, et Marcel Lods (1891-1978) implantent là, au milieu d'un univers pavillonnaire, une série de logements collectifs à usage social. Le projet et les méthodes de construction sont très nouveaux pour l'époque. Quatre étages de bâtiments en U sont disposés autour d'une cour de 200 mètres de long sur 40 mètres de large. Parallèlement, dix immeubles de la même hauteur sont rangés en peigne, avec, à leur extrémité, cinq tours de quinze niveaux : ce sont ces bâtiments qui seront détruits en 1976.

Au début de la guerre, la cité n'est pas entièrement achevée. Les bâtiments en U sont un moment le lieu de résidence de gardes mobiles. Dès l'ouverture des hostilités, en 1939, ils seront affectés à diverses catégories d'internés : communistes après la signature du pacte germano-soviétique, Allemands pendant la drôle de guerre, soldats français après juin 1940, puis, civils britanniques, grecs ou yougoslaves. A partir d'août 1941, les juifs arrêtés à Paris seront rassemblés ici. Un premier convoi de 1 122 juifs partira vers Auschwitz le 27 mars 1942. Avec la rafle du Vel'd'Hiv, le 16 juillet 1942, la dimension de Drancy change. Le camp va devenir une gigantesque et immense gare de triage, pouvant accueillir jusqu'à 4 600 déportés, surveillée par 120 gendarmes et dirigée par trois officiers. Les autorités françaises ont la responsabilité des détenus et celle de la tenue du fichier des entrants. En juillet 1943, le camp passe sous le commandement allemand du SS Aloïs Brunner.

Dès leur arrivée, les détenus doivent déposer auprès de l'administration du camp leurs biens : argent, bijoux, titres, valeurs. Un rapport adressé au préfet de police de Vichy, Amédée Bussièrre, le 31 juillet 1944, par Maurice Kiffer, liquidateur des comptes du camp de Drancy dont il était le gestionnaire depuis octobre 1941, indique

que le montant des sommes confisquées aux déportés se monte à 24,2 millions de francs (23,6 millions de nos francs actuels, soit 3,6 millions d'euros). Sur cette somme, 12 millions (11,7 millions de nos francs, soit 1,79 million d'euros) ont été, selon M. Kiffer, envoyé à la Caisse des dépôts et consignations. Aujourd'hui, la Caisse est incapable de dire qu'est devenue cette somme (Le Monde du 4 février 1997).

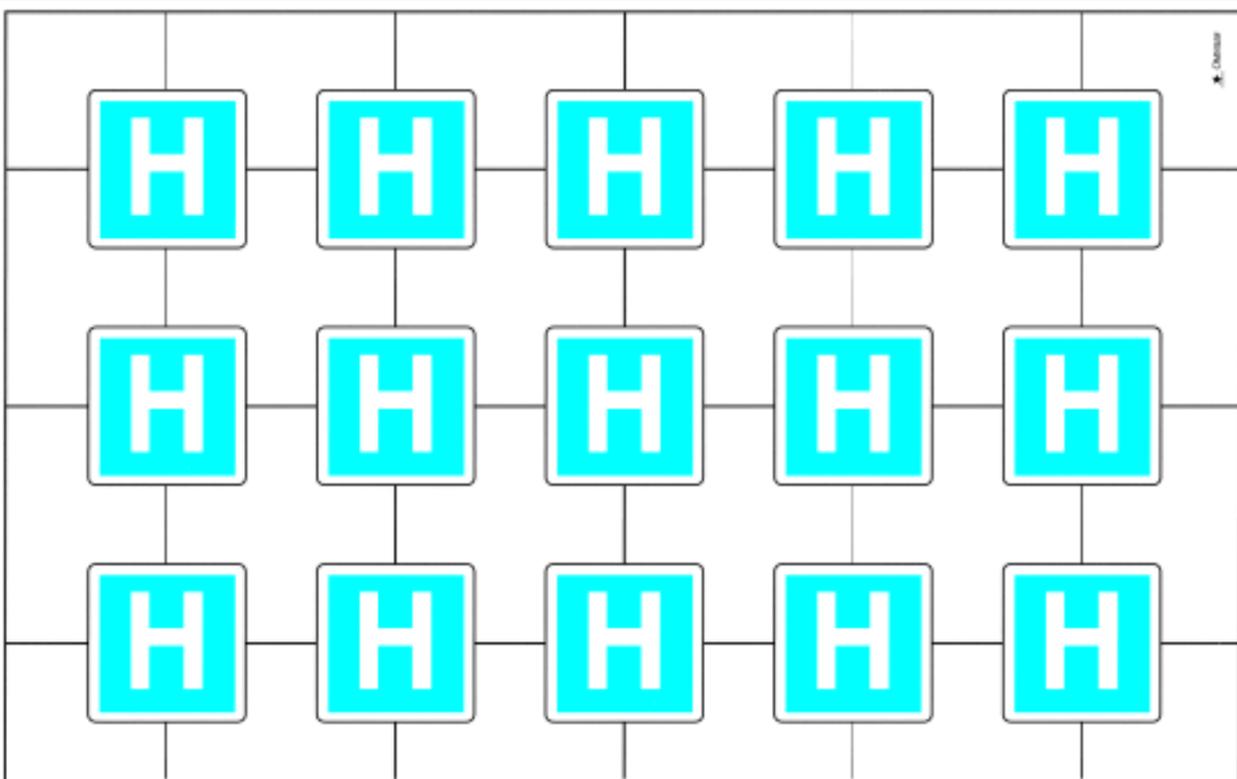
## UN TUNNEL D'ÉVASION

La durée des séjours à Drancy va de quelques jours à quelques mois. De petits groupes de résistance se livreront, pourtant, à une tentative, spectaculaire mais avortée, de percement d'un tunnel d'évasion, éventée à l'automne 1943. Le camp est en partie autogéré par des détenus qui assurent comme ils peuvent l'hygiène, plus que médiocre. Les prisonniers sont entassés dans les chambrées où ils logent parfois à plus de soixante. La nourriture est insuffisante et les épidémies sont nombreuses. Le poète Max Jacob, arraché en 1944 au calme de son ermitage de Saint-Benoît-sur-Loire, mourra ici à l'âge de soixante-huit ans.

Les plus mal lotis sont les juifs récemment émigrés en France. Leur passage à Drancy est bref : ils sont les premiers à gagner les wagons qui emmènent un millier de détenus à chaque voyage. Entre mars 1942 et fin décembre 1943, ce sont 32 convois et 31 598 déportés qui quitteront ainsi Drancy pour Auschwitz (3 000 par semaine entre juillet et octobre 1942). En 1943, il y aura 19 convois et 19 107 déportés ; 14 convois et 15 566 déportés en 1944. Le dernier partira le 31 juillet 1944 avec, notamment, 345 enfants. Quand le 18 août 1944, le camp est libéré, il contient encore 1 500 personnes.

Vient le temps de l'oubli. Selon la rumeur universellement admise, toute trace du camp a été effacée lors de la réhabilitation des bâtiments en 1948-1950. Mais, à partir de 1999, le travail d'un photographe américain, William Betsch, met en évidence les vestiges du « vestibule d'Auschwitz », notamment les cachots souterrains. Faisant suite à ces découvertes, la direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France obtient la mise en instance de classement de la cité de la Muette.

Emmanuel de Roux



Développer des réseaux quand on soigne 1 million de patients par an,

# C'EST BON POUR LA SANTÉ

Depuis sa création en 1967, Générale de Santé s'attache à assurer l'accueil et la prise en charge des patients dans tous les grands métiers de la santé. Le Groupe est aujourd'hui présent à la fois au travers de ses établissements et de son dispositif ambulatoire dans les principales spécialités de la médecine et de la chirurgie ainsi que dans les plateaux de diagnostic, l'obstétrique, la rééducation, la psychiatrie, la cancérologie, la radiothérapie et les soins aux personnes âgées ou dépendantes en maisons spécialisées.

Le Groupe a construit méthodiquement au fil des ans des réseaux complémentaires dans chacun de ses métiers qui lui assurent une large couverture géographique en régions. Il bénéficie par ailleurs d'une ouverture unique sur l'ensemble du secteur de la santé, notamment au travers de partenariats avec les établissements publics, et de relations étroites avec les acteurs de la santé.

Chaque opportunité de développement, qu'elle soit au sein des établissements de Générale de Santé ou externe, est étudiée avec le même souci de complémentarité dans une logique de constitution de réseaux de qualité destinés à assurer la prise en charge globale du patient.

www.generale-de-sante.fr



1<sup>ER</sup> RÉSEAU D'HOSPITALISATION PRIVÉE EN EUROPE

## 1 LES DAMNÉS DE LA GUERRE

**L**ONGTEMPS, les guerres ont eu un sens. Guerres justes et injustes. Guerres barbares ou de résistance. Guerres de religion. Guerres de libération nationale. Guerres révolutionnaires où l'on montait à l'assaut du ciel pour y construire un monde nouveau. Les guerres encore, toutes les guerres, contemporaines d'un marxisme qui avait, entre autres vertus, celle de donner à n'importe quel guérillero des îles Moluques, du sud de l'Inde ou du Pérou, l'assurance, pour ainsi dire providentielle, qu'il ne se battait jamais pour rien puisqu'il était, même sans le savoir, partie prenante d'un combat mondial. Ce temps-là est révolu.

Le déclin du marxisme ainsi que de tous les grands récits qui conspiraient, avec lui, à donner un sens à ce qui n'en avait pas, c'est-à-dire à l'infinie douleur des hommes, a fait voler en éclats ce catéchisme. Et c'est comme une grande marée qui se serait retirée, laissant derrière elle des hommes, des femmes, qui continuent de se battre, qui le font même, parfois, avec une férocité redoublée, mais sans que, dans leur affrontement, on puisse lire la trace des promesses, des cohérences ou des épiphanies d'antan. Il reste, certes, des guerres lourdes, porteuses de sens. Il reste, au Proche-Orient par exemple, des guerres où chacun devine que le destin du monde se joue. Mais de plus en plus nombreux sont ces autres conflits qui ont comme lâché la corde qui les reliait à l'universel et dont on a le sentiment, à tort ou à raison, que l'issue ne changera plus rien au sort de la planète.

On peut dire les choses autrement. Longtemps, dans nos contrées, le sentiment de l'absurde, ou du tragique, s'était décliné au singulier. On croyait à l'absurde, mais dans la vie privée. On voulait bien penser l'insensé, l'être-pour-la-mort, etc., mais dans l'ordre des destins singuliers. Et qu'advient les grands emportements de l'espèce, qu'entre en scène l'humanité en majesté ou convulsion, et on rectifiait la position, on entonnait l'autre musique, l'autre fanfare – les mêmes qui ne jureraient que par « la nausée » avaient peine à imaginer des barbaries pures, des violences nues, et nous expliquaient que le collectif, si noir fût-il, est nécessairement le lieu des ruses de la raison et de leurs accomplissements obligés. Eh bien, c'est de cela aussi que les guerres oubliées du XXI<sup>e</sup> siècle sonnent le glas. C'est de cette métaphysique naïve et, somme toute, rassurante que, du fond de leur nuit, les Angolais, Burundais, Sri Lankais, Soudanais et autres Colombiens nous obligent à faire le deuil. Avec eux advient un monde où, pour la première fois aux temps modernes, et parce que les grands récits pourvoyeurs de sens se sont donc tus, de très grandes masses d'hommes sont prises dans des guerres sans but, sans enjeux idéologiques clairs, sans mémoire alors qu'elles durent depuis des décennies, peut-être sans issue – et où il est parfois bien difficile de dire, entre des protagonistes également ivres de pouvoir, d'argent et de sang, où est le vrai, le bon, le moindre mal, le souhaitable. C'est le triomphe, si l'on veut, de Céline sur Sartre. Ou du Sartre de La Nausée sur celui de la Critique. C'est un nouveau monde qui apparaît où Job aurait le visage, non plus d'un Juste souffrant, mais de peuples entiers, de continents, voués à cette désolation radicale – même souffrance inutile, même vide du ciel et du sens et, chez nous, mêmes docteurs à détresses qui, tels les « amis de Job » dans la Bible, mais sur fond d'éthnisme ou de néo-tiers-mondisme, s'emploient à recoder un malheur devenu illisible.

Je sais, bien entendu, ce que la comparaison peut avoir de périlleux. Mais enfin quelque chose me dit que le sort du montagnard Nuba agonisant dans la boue de son village, celui du chercheur de diamants angolais enseveli dans une mine qui n'a plus d'autre raison d'être que d'enrichir les nouveaux seigneurs de la guerre, celui de tel Sri-Lankais enrôlé à huit ans dans une armée dont nul ne sait plus quelle cause elle défend, quelque chose me dit que le sort de ces morts sans témoignage et, à la lettre, sans martyre est plus pathétique encore que celui d'un Guy Môquet mourant dans la splendeur de son héroïsme ou de ce petit Sarajévien qui, quelques minutes avant de monter à sa dernière tranchée, m'avait dit que, quoi qu'il arrive, il aurait défendu une certaine idée de la Bosnie et de l'Europe. A l'horreur de mourir s'ajoute, j'imagine, celle de mourir pour rien. Et à celle-ci encore, celle de mourir dans l'indifférence des hégéliens spontanés que nous sommes et qui, de l'irrationalité d'une situation, ont tôt fait de conclure à sa quasi-irréalité et, de celle-ci, à l'inutilité de s'en mêler. Car tout le problème est là. N'est-ce pas parce que l'affrontement qui l'annonçait nous était inintelligible que, si instruits que nous fussions des logiques génocidaires, nous n'avons pas vu venir le génocide rwandais ? Et, les mêmes causes produisant les mêmes effets, le même type de préjugé, le même goût de l'idée incarnée, ne sont-ils pas déjà en train de nous rendre aveugles aux progrès d'un génocide au Burundi, ou dans les monts Nubas au Soudan ? Alors, je suis allé y voir. Pendant quelques mois, avec la complicité, ici d'une ONG française, là d'un évêque burundais épouvanté par l'éclipse de Dieu sur son pays, là encore, chez les Nubas, avec l'assentiment de leur chef exilé, à l'agonie dans une clinique londonienne, j'ai voulu faire un pas de l'autre côté, sur l'autre rive, celle de ces guerres intouchables qu'occultent les autres guerres, les guerres nobles, les grandes guerres brahmaniques dans la trace desquelles persiste à flotter un parfum d'historico-mondial. Sans doute ne me suis-je pas toujours bien départi de mes – de nos – anciens réflexes : où sont les bons ? les méchants ? où passe la frontière ? Peut-être n'ai-je pas toujours su, non plus, aller au bout de cette réalité nouvelle et, à nos yeux, presque impensable : des guerres terribles, sans foi ni loi, non moins étrangères à la logique de Clausewitz qu'à celle de Hegel et dont les victimes, parce qu'elles n'ont même plus la pauvre ressource de se dire qu'elles luttent pour l'avènement des Lumières, le triomphe de la démocratie et des droits de l'homme, la défaite de l'impérialisme, paraissent doublement damnées. Mais au moins ai-je essayé. Au moins ai-je tenté de rapporter, le plus fidèlement que je le peux, ce que je voyais dans ces zones grises où, à l'inverse de l'idée reçue, on tue d'autant plus, et avec d'autant plus de sauvagerie, qu'on le fait apparemment sans raison ni projet. Voyageur engagé. Rapport sur la banalité du pire. Peut-on, sous prétexte qu'elles ne nous disent rien, choisir de se laver les mains de ces tueries muettes ?

B.-H. L.

Luanda Norte,  
les carrières de diamants,  
1992.

# Les diamants noirs de l'Angola



**L**E vieux Holden Roberto n'en démord pas. Cette nuit, dans Luanda, il a vu, de ses yeux vu, un camion bourré de Cubains et de Soviétiques passer sous ses fenêtres. J'ai beau m'étonner. M'exclamer. J'ai beau lui expliquer que les Cubains ont quitté l'Angola depuis dix ans et que les rares à être restés sont devenus dentistes sur la Marginal. Il insiste. Se fâche presque. Et voilà l'ancien combattant de la guerre d'indépendance, voilà le chef politique devenu, avec le temps, ce petit homme au regard doux, aux manières prudentes et conciliantes, qui se lance dans un étrange discours où son glorieux passé se mêle aux hallucinations du présent : pêle-mêle, l'insurrection contre les Portugais ; la guerre, presque aussitôt, contre les marxistes du Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA) qui triomphent et l'écartent du pouvoir ; et puis cette sombre histoire de Cubains, ses adversaires d'autrefois, qu'il est sûr de voir revenir, certaines nuits, comme des spectres, dans la ville.

« Allez voir, insiste-t-il. Allez dans les Musseques. Vous verrez. » Et le vieux lion de répéter, d'une voix soudain plus aiguë, qu'il n'est pas rare, oui, certaines nuits, de voir les fous de Luanda s'échapper de l'hôpital psychiatrique. On ne leur donne rien à manger. Rien à boire. Alors, ils font le mur, les pauvres fous. Ils se retrouvent, au cœur de la ville, nus, incohérents, fouillant dans les poubelles. Et c'est cela que font les Cubains : ils traquent les fous et les tuent d'une balle de silence dans la tête. Sur quoi, il change à nouveau de registre et, très calme, solennel, sort de sa poche l'édition du jour du *Jornal de Angola* où il me montre, dans un coin de page intérieure, un tout petit papier intitulé « el Grido des viehos », le « cri du vieux », qui appelle à la cessation des combats. C'est moi le « vieux »,

s'excuse-t-il. Nous sommes deux « vieux » en Angola : Jonas Savimbi, mon allié d'autrefois, qu'on appelle « o Mas-Velho », « le plus vieux », et moi. Voulez-vous que je vous raconte la guerre d'Angola ? Voulez-vous que je vous dise les quinze ans de la guerre de libération, puis les vingt-cinq années de la guerre entre Angolais – le MPLA d'un côté et, de l'autre, l'Unita de Savimbi, qui refuse de s'avouer vaincu et continue le combat depuis la brousse ?

Je suis allé, bien entendu, dans les musseques de Luanda. Je suis allé, du côté du marché de Roque Santeiro, dans les faubourgs lépreux de la ville où j'ai vu, non les fous, mais les unijambistes, les mutilés, les prostituées de dix ans, les meutes d'enfants désœuvrés qui dorment dans des cabanes de carton, des femmes à tête de gargouille, des hommes qui n'ont plus de visage du tout. J'ai vu, dans cette ville riche, croulant sous la manne du pétrole et des diamants, des immeubles si délabrés qu'ils n'ont plus l'eau courante et que leurs cages d'escaliers servent de chiottes. Mais pas trace, bien entendu, de Cubains, ni de Soviétiques, ces spectres qui hantent l'imagination du « vieux » de la guerre d'Angola. Lumière des étoiles mortes. Inertie des combats passés. Cette guerre très ancienne. La plus ancienne, avec la guerre du Soudan, des guerres contemporaines. Et le sentiment, d'emblée, que les morts commandent aux vivants et que ce sont des spectres qui programment et usinent les cadavres. Cinq cent mille morts. Quatre millions de déplacés. Pourquoi ?

**H**UAMBO. Je me souviens de Dominique de Roux, à l'hôtel Avenida Palace de Lisbonne, puis dans la tour de contrôle de l'aéroport de Lusaka, en Zambie, où il restait des journées entières à scruter le ciel africain dans l'attente de l'avion de Savimbi, son héros : Huambo... Huambo... le Pré-

sident arrive de Huambo... le Président repart sur Huambo... il n'avait que ce nom à la bouche, Huambo... c'était la capitale de son Mao africain... c'était son Yennan, sa base rouge... et il ne pouvait en prononcer le nom sans une visible et incantatoire jouissance... De ce Huambo-là, de l'ancienne Nova Lisboa que Savimbi et son Unita ont, en fait, presque tout de suite perdue, il reste une gare désaffectée avec des trains à vapeur du début du siècle ; le bâtiment de la *Companha do Ferrocarril*, désaffecté lui aussi – vingt ans qu'aucun train n'est entré dans la ville assiégée ! Vingt ans qu'aucun n'en est sorti ! Il reste des maisons coloniales, roses et fleuries, dont celle de Savimbi lui-même, éventrée par une bombe, l'escalier central encore debout, des bougainvilliers sans tuteur qui retombent dans les ruines ; et puis il reste des amputés ; des ruines et des amputés ; combien d'amputés, depuis vingt ans, en Angola ? Combien de ces moignons mal faits, impossibles à appareiller, ulcéreux ? Combien de ces corps en bouillie, mal raccommodés, effrayants, dont Huambo, comme Luanda, est plein ? Nul n'en sait rien ; le gouvernement s'en moque et nul n'en sait rien.

La ville étant complètement enclavée, les forces de l'Unita campant toujours à ses portes, c'est en avion que j'y suis arrivé. Pas le vol de la Sal, la compagnie nationale, annulé un jour sur deux. Mais un de ces Beechcraft, gérés par des compagnies privées, pilotés par des Sud-Africains ou des Ukrainiens, et qui, même s'ils ont la carlingue pourrie, la porte faussée et des instruments de bord détraqués, même s'ils ont tendance à transporter tout ce que le pays compte de trafiquants, vrais et faux prospecteurs de pétrole et de diamants, vautours, présentent au moins l'avantage de décoller à peu près tous les jours. La vraie difficulté c'est l'atterrissage. Il faut éviter en effet les Stingers de l'Unita qui sont là, dans la forêt, à la limite du périmètre de sécurité, et qui ont abattu, coup sur coup, deux Hercules C-130 des Nations unies. Mais Joe, le pilote, a l'habitude. Toute l'idée est de monter très vite, à 20 000 pieds, dans les nuages. L'idée est, surtout, d'y rester le plus tard possible, jusqu'à ce que l'on soit bien certain d'être à l'aplomb de la piste d'arrivée et, là, de descendre d'un coup, en vrille, en ne redressant l'appareil qu'à la dernière minute – le tout à l'instinct, puisque l'aéroport de Huambo, comme tous les aéroports angolais, n'a plus, depuis longtemps, de tour de contrôle. « Ecoutez ça », dit le pilote, un sourire féroce aux lèvres, en éteignant ses moteurs. J'écoute, mais n'entends rien, assourdi par la brutalité de la descente. « Je crois qu'il y a une attaque sur l'aéroport. » Et, en effet, il ne se trompe pas. Comme tous les gens

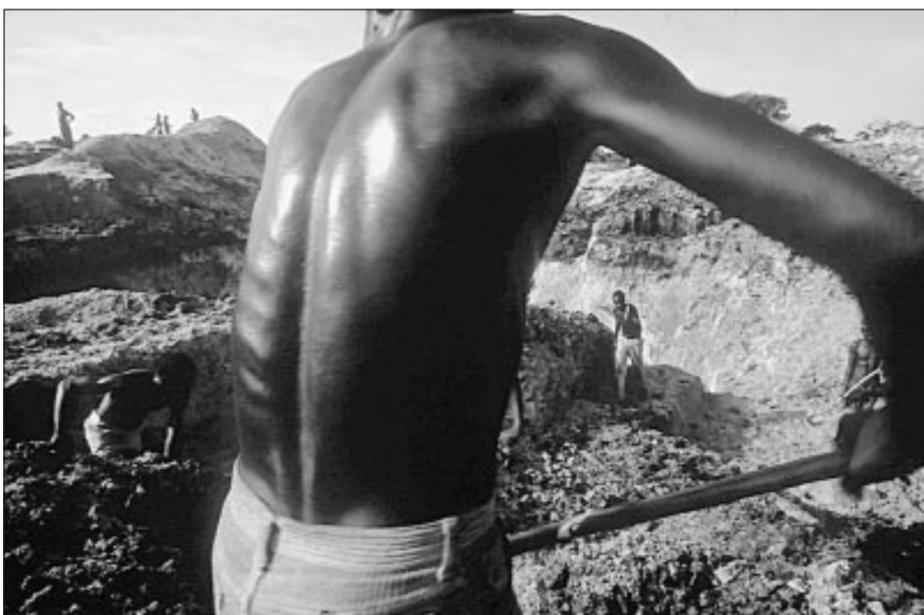
de son espèce, comme tous ces mercenaires de l'air qui passent leur temps à sillonner le ciel angolais, il est une oreille, un nez, une agence de presse à lui tout seul. Et j'apprends, dès mon arrivée, qu'il vient d'y avoir, dans le faubourg de Santa Ngoti, une descente de l'Unita, ou de dissidents de l'Unita, ou de militaires affamés se faisant passer pour des militants ou des dissidents de l'Unita – la seule chose sûre, c'est que les assaillants ont surgi, qu'ils ont réuni le village, que leur chef a fait un discours et que les habitants ont apporté des bassines de ravitaillement.

A Huambo même, l'émoi est grand. Pas tellement à cause du raid sur Santa Ngoti. Mais à cause de la présence dans la ville d'un autre détachement de soldats, gouvernementaux ceux-là, qui sont arrivés la veille pour aller « rétablir l'ordre » plus au Sud, du côté de la Sierra do Chilengue. Ils sont bizarres, eux aussi. Ils disent être là pour mettre de l'ordre. Mais ils débambulent en terrain conquis. Ils roulent des mécaniques sur l'ancienne place General- Norton-de-Matos, en face du Palacio du gouvernement. Et l'un d'entre eux, le mieux habillé, sans doute le chef, hurle à la cantonade qu'il a soif, se sert à l'égal d'un marchand de légumes et de sodas, me prend pour un humanitaire et crie : « Pourquoi cette aide pour les rebelles ? Et nous ? Pourquoi est-ce qu'on n'aurait pas les critères ? Est-ce que nos enfants n'ont pas la malaria ? » Et puis, se déshabillant à moitié, brandissant son arme, il dit qu'il a plu et qu'il faut qu'on lui sèche ses vêtements. « Excusez-le, dit le marchand de sodas, ce n'est pas un Angolais, c'est un Sud-Africain. »

Un Sud-Africain au service de Luanda et du gouvernement ? Un instant, comme Holden Roberto, je repense au temps où les Sud-Africains étaient du côté de Savimbi et formaient ses meilleurs bataillons. Et puis, oui, bien sûr : c'était l'autre Afrique du Sud, celle de l'apartheid et des escadrons de la mort dans les townships de Johannesburg ; c'était l'autre époque, celle de la guerre froide et du grand affrontement planétaire dont l'Angola était un des théâtres ; comme le temps passe...

**K**UITO. Je voulais aller à Kuito par la route, depuis Huambo. J'ai donc profité d'un convoi de camions qui remontaient de Lobito, sur la côte, avec une cargaison de grumes et d'eau, stockée dans des paquets de plastique. « Ca passe, m'avait dit le chauffeur du camion de tête. Pour peu qu'on me paie mon risque et qu'on ne me demande pas de rouler de nuit, ça passe. » Nous avons attendu une heure, au nord de la ville, qu'ouvre le dépôt de fioul de la Sonangol (car, en Angola, quatrième producteur de pétrole d'Afrique, il n'y a pas de pompes à essence). Nous avons eu besoin de deux autres heures pour arriver à Vila Nova, 30 kilomètres plus à l'Est – bonne route sur la carte ; mais nids de poule ; déviations incessantes à travers des champs qui sentent le mauvais parfum de la récolte pourrie sur pied et donc, selon toute vraisemblance, des mines ; et nervosité, encore, quand le convoi ralentit trop, car c'est le moment où, je le sais, les pillards auront le plus de facilité à prendre d'assaut la cargaison. « Tu as peur, dit le chauffeur ? T'inquiète pas. Tu as une belle veste. Ils prendront ta veste, pas ta vie. » Et puis une heure encore pour, 10 kilomètres plus tard, arriver à Bela Vista où nous sommes arrêtés, cette fois pour de bon, par un officier prétendant qu'on se bat, plus à l'Est, à Chinguar et que, de toutes façons, le pont est cassé. Combien de temps à attendre ? Il ne sait pas. Je reprends donc ma voiture, restée en queue du convoi. Et c'est à nouveau par avion que j'arriverai à Kuito.

PAUL LOWE/NETWORKRAPHO





FRANCESCO ZIZOI/CONTRASTO

« C'est la cité martyre par excellence, la ville la plus détruite d'Afrique. » Kuito, Angola, 1992.

On m'avait prévenu. Ma vieille amie, la journaliste Tamar Golan, devenue ambassadeur d'Israël et grande amoureuse de l'Angola, me l'avait dit : « *Kuito, c'est Sarajevo ; c'est Mostar ; c'est la cité martyre par excellence, la ville la plus détruite d'Afrique ; vous verrez, c'est atroce.* »

Mais il y a loin entre ce que l'on vous dit et ce que vous voyez ; il y a un monde entre les chiffres (deux guerres ; vingt et un mois de siège, par l'armée de l'Unita ; jusqu'à mille obus par jour) et le choc de ces murs noircis par les incendies, de ces tas de gravats, de ces terrains vagues, de ces pauvres gens revenus dans l'avenue Joachin-Kapango, là où passait la ligne de front, mais qui y vivent entassés dans des maisons de tôle ou sous des bâches ; il y a un monde, oui, entre l'idée qu'en pleine guerre de Bosnie, à l'époque où j'avais, comme tant d'autres, les yeux braqués sur le calvaire de Sarajevo, une autre ville agonisant dont les plus beaux édifices sont réduits, comme l'Hôtel Kuito, ou l'évêché, ou les cinq étages de l'immeuble de la Gabiconta, à leur squelette de béton – et l'image de ces rues dévastées, parfois sans eau, à certaines heures sans électricité, où ne circulent que les véhicules militaires, les 4x4 humanitaires et, la nuit, après le couvre-feu, des policiers affamés, ivres, qui semblent prêts à tout pour quitter ce qui, à leurs yeux, est devenu le siège même de l'enfer. « *Salut, patron, me dit l'un d'entre eux, flamme d'espoir dans le regard. Tu donnes une gazosa ?* » Puis, faisant ami : « *Tu connais des gens à Huambo ? A Benguela ? Tu peux me faire muter ? Ici il fait trop chaud.* »

Il a fallu beaucoup d'énergie pour arriver à ce désastre. Il y a fallu non seulement de l'énergie, de la volonté mauvaise et meurtrière, mais beaucoup d'armes, beaucoup d'obus, beaucoup de chars tirant, pendant beaucoup de jours, à tir tendu, par-dessus l'avenue principale. Cette guerre est peut-être une guerre de pauvres. C'est sûrement une guerre de pouilleux, de galeux, puisque je ne vois que cela, des pouilleux et des galeux, depuis que je suis ici. Mais c'est aussi une guerre de riches. C'est une guerre qui, en tout cas, sent l'argent des trafiquants de tanks et de canons. On dit que la seule exploitation des réserves pétrolières de Cabinda, au nord du pays, rapporte au président Dos Santos entre 3 et 4 milliards de dollars par an. On dit aussi que les diamants des Lundas rapportent un demi-milliard à Savimbi. Et on dit surtout que cet argent est réinvesti, à 60 % pour l'un, à 80 % pour l'autre, en matériel militaire. Comment ne pas songer que c'est cet argent-là qui donne leur odeur aux ruines de Kuito ? De retour à Luanda, j'apprends qu'on ne parle, à Paris, que de l'éventuelle implication du fils Mitterrand, et de quelques autres, dans une énorme vente d'armes à destination de la maudite et juteuse Angola : que ne viennent-ils tous, en pénitence, contempler, à Kuito, les fruits de leur commerce ?

PORTO AMBOIM. La route, cette fois. Jusqu'au bout. On m'a parlé d'un détachement de l'Unita qui opérerait au nord, autour de Calulo. On m'a parlé, aussi, de mouvements de population de cause indéterminée dans la région d'Ebo, plus au sud. Mais de cette route-ci, de la route qui longe la mer et, après Porto Amboim, descendra jusqu'à Benguela, un Père dominicain qui l'emprunte assez régulièrement m'a dit qu'elle était sûre. Le pont sur lequel on se contente de relever mon numéro d'immatriculation. La rivière Perdizes. La Muengueje. Un parc naturel, peuplé de lions et d'éléphants, dont le président a fait cadeau à son chef d'état-major. Une

« Quand on allait à Amboim-ville, dans les terres, on savait qu'on risquait sa vie mais c'était pour la bonne cause ; alors que, aujourd'hui..., il n'y a même plus de route »

autre rivière encore, la Longa, avec, dans ses boucles, une zone de jungle tenue par l'Unita, mais où je ne rencontre toujours personne. Et puis Porto Amboim enfin, jolie ville coloniale noyée dans les flamboyants, et pourtant oppressante, avec cette odeur de crasse et de mauvais mazout qui flotte sur les villes d'Angola à l'abandon. « *C'est trop tard, me dit le patron de l'hôtel, vieux Portugais à la voix rauque de cancéreux et à la barbiche de mousquetaire, qui fut, dans les années 1970, l'un des premiers progressistes blancs raliés au MPLA ; c'est trop tard ; c'est il y a quinze ans qu'il fallait venir, à l'époque où la frontière entre les deux mondes passait ici, à Porto Amboim ; on était contents d'être aux avant-postes ; on était fiers ; quand on allait à Amboim-ville, dans les terres, on savait qu'on risquait sa vie mais c'était pour la bonne cause ; alors que, aujourd'hui...* » Il soupire, baisse la voix et, de ses doigts déformés par les rhumatismes, fait le geste du prestidigitateur constatant la disparition du lapin : « *Aujourd'hui, il n'y a même plus de route pour aller à Amboim-ville...* »

Retrouver, alors, les traces de la route d'Amboim-ville. Retrouver, et remonter, l'ancienne voie de chemin de fer, désaffectée elle aussi, comme à Huambo, qui pénètre dans les terres. Une carcasse de wagon désossé. Une autre, où l'on déchiffre, presque effacé : « *Ano de construção 1938.* » Un bout de mur de ciment : « *Prohibido urinar aqui.* » Des rails, mais si rouillés qu'ils ont pris la teinte de la latérite rouge de la piste. D'autres, qui ont été pillés, il ne reste que la traverse, déjà avalée par la terre et les herbes : pillés pourquoi, mon Dieu ? Qu'a-t-on bien pu faire avec des bouts de rails volés sur la voie ferrée de Porto Amboim ? Des armes ? Des matériaux de construction ? Des

ustensiles de cuisine ? Des outils ? Des maisons de torchis. Un village où une demi-douzaine de vieux, occupés à voir brûler une hutte, m'assurent que je suis en zone Unita – puis une autre demi-douzaine, plus loin, que non, pas du tout, c'est zone gouvernementale. Et ainsi de suite pendant une quinzaine de kilomètres. Je m'arrête là. D'abord parce que la piste se distingue de moins en moins de la brousse qui l'entoure. Mais aussi parce que je sens bien que ce sera pareil plus loin, toujours et encore pareil : la même dévastation, la même impression de pays en loques – un espace démembré, dévitalisé, lunaire, où l'on voit partout la trace de la guerre mais nulle part sa logique, son sens, ou le signe de sa fin.

De retour à Porto Amboim, je revois le vieux mousquetaire, assis

d'habitude, d'affirmer son pouvoir, de borner son territoire, de prélever aussi de l'argent. Or le fait est que, sur les routes autour de Porto Amboim, de Huambo, de Luanda, je n'en ai pas trouvé.

Alors je peux toujours me dire, bien entendu, que je ne suis pas allé assez loin et que si j'étais allé jusqu'à Amboim-ville... Ou si je m'étais enfoncé dans le Moxico, à la frontière de la Zambie et du Congo... Ou si j'avais continué, l'autre jour, avec mon convoi d'eau et de grumes...

Mais peut-être est-ce aussi le propre de cette guérilla, son style. Peut-être est-ce la grande habileté tactique des hommes de Savimbi que de n'être nulle part pour mieux être partout, de n'être jamais visibles pour être toujours menaçants. « *Pourquoi faire des points de contrôle ?* », se moque Abel Chivukuvuku, vieux compagnon de Savimbi (car c'est une autre bizarrerie de cette guerre : il y a des gens de l'Unita, des vrais, pas des traités ni des ralliés, qui, depuis 1994 et les accords de Lusaka, vivent, à visage découvert, à Luanda...). *Pourquoi aller se fourrer dans ce piège alors qu'il est tellement plus payant d'être comme nous le sommes, insaisissables ?* »

Mieux : peut-être touche-t-on ici, au-delà même de l'Unita, à l'un des traits de cette guerre. On dit : « *L'Unita tient ceci.* » Ou : « *Le gouvernement tient cela.* » Mais que veut dire, après tout, « tenir » ? Qui tient quoi et pourquoi ? Et si la loi était qu'aucun des belligérants ne « tient », justement, quoi que ce soit ? Et s'il s'agissait d'une guerre de type nouveau – ou, au contraire, très ancien... – qui aurait d'autres enjeux que le seul gouvernement du territoire ?

Tous ces officiers grandis dans le marxisme et finissant dans la peau de gardiens de bagné, ne sont-ils pas les plus perdus de tous les soldats perdus ?

Un signe qui ne trompe pas : le style des opérations engagées par l'Unita. Cette occupation, l'autre jour, de l'aéroport de Benguela : trois heures et puis s'en vont. Ou ce raid, dans le quartier de Chihongo, au nord de Menongue : frapper un coup, montrer qu'on est là, piller le centre de santé, mais ne surtout pas rester, ne pas essayer d'établir de tête de pont ou de base, revenir vite à la brousse.

Un autre signe : la façon dont le gouvernement lui-même administre les zones qu'il conquiert et prétend contrôler. « 90 % », dit la presse de ce matin... *Le gouvernement contrôle*

90 % du territoire... » Soit. Mais que contrôle-t-il, au juste ? Les provinces ou leurs capitales ? Et est-ce « contrôler » que d'attendre six mois pour envoyer des administrateurs à Bailundo et Andulo, les deux places fortes rebelles, reprises à Savimbi ? On dit, à Luanda : « *Luanda c'est la capitale, l'Angola c'est le paysage.* » On dit aussi : « *Le président Dos Santos n'est, en dix ans, jamais sorti de son palais de Futungo.* » Manière de dire que, pour cet ex-champion du progressisme révolutionnaire, ce marxiste, cet héritier des grands combats et des idéologies du siècle, il y a désormais deux pays : un pays utile qui se limite à Luanda, à quelques tronçons de la côte, aux zones pétrolières, et qui est une sorte de pays « off shore », affirmé à Elf, Exxon, BP-Amoco ; et puis le reste, tout le reste, autrement dit l'Angola elle-même, qui n'aurait plus, à ses propres yeux, que l'incertaine existence des ombres.

Drôle de guerre, décidément. Drôle de rapport au terrain, aux champs de bataille, aux lieux. Non plus ce territoire-ci pour l'un, ce territoire-là pour l'autre. Mais un espace immense, presque indifférencié, gagné par une lèpre lente, où n'en finiraient pas de se croiser des armées de soldats perdus dont le véritable objectif est moins de gagner que de survivre et de tuer.

CUANGO. Province du Lunda Norte. Cette fameuse zone diamantifère que sont censées se disputer les deux armées rivales Unita et MPLA. La première surprise, c'est l'avion. Alors que l'arrivée à Huambo et Kuito avait été si mouvementée, alors que, partout ailleurs en Angola, prévalait la loi de la descente en vrille, cet avion-ci approche et se pose sans aucun problème : comme si, pour la première fois, on ne craignait plus les missiles ennemis. La seconde surprise, c'est, à Cuango même, la rue principale de la ville. Elle est vivante. Bruyante. Peuplée d'une foule de Blacks et de Blancs mêlés, de trafiquants belges, d'intermédiaires israéliens ou libanais, de pilotes ukrainiens, d'agents de la De Beers ou de la compagnie nationale Endiama, de mercenaires. Et voici que, soudain, dans ce décor de Far-West, posté devant ma « pension », je vois arriver, à un bout de la rue, une compagnie de gouvernementaux désarmés, désœuvrés, dépenaillés et, à l'autre bout, une autre troupe, presque semblable, aux uniformes semblablement dépenaillés, mais qui appartient, elle, à l'Unita. MPLA et Unita, même rue ? Pourquoi pas même combat, tant que l'on y est ?

Et puis, troisième surprise : les carrières elles-mêmes. Enfin, les carrières... C'est un bien grand mot pour ce groupe d'hommes demi-nus, debout dans le courant du fleuve, une corde entre les dents, les mains brûlées, les yeux clignant dans le soleil, qui sont en train, sous bonne garde d'un détachement de l'Unita, de piocher le sable roux mêlé de gra-

vier et de le passer au tamis – et puis, un peu plus loin, deux kilomètres, peut-être trois, cette compagnie de la « brigade minière », autrement dit l'armée et le MPLA, veillant sur un autre groupe de creuseurs qui se relaient, eux, sur un madrier jeté en travers de la rivière et à partir duquel ils plongent dans l'eau boueuse, une petite pelle à la main, une corde crochétée autour de la taille. « *C'est votre étonnement qui m'étonne* », s'amuse Pierre, l'homme d'affaires belge qui a affrété l'Antonov dans lequel nous sommes arrivés et dont le métier consiste à « représenter » les creuseurs indépendants auprès d'un « bureau d'achat », peut-être lié à la De Beers. « *Rien d'étonnant, non. C'est ainsi tout au long du fleuve. Pourquoi voudriez-vous que MPLA et Unita se fassent la guerre ici ? Quel bénéfice y trouveraient-ils ? Imaginez que l'armée fasse un coup sur ce groupe de garimpeiros protégés par l'Unita : le boucan que cela ferait ! Les projecteurs braqués sur la région ! Sans parler des rétorsions de l'Unita qui les empêcheraient, à leur tour, de travailler ! En fait, leurs intérêts sont liés – ne serait-ce que face aux grandes compagnies étrangères.* »

Bref, une zone étrangement apaisée. La seule où je ne trouve trace d'aucun affrontement. C'est le dernier paradoxe de cette guerre. On s'y bat, oui, et avec quelle persévérance, partout où il n'y a que misère, désert, villages maintes fois pillés, villes mortes, paysages exsangues. Mais là où sont les richesses, dans la corne d'abondance que sont les Lundas, s'imposent une non-guerre et, de fait, un autre partage.

D'un côté, les creuseurs. Il faudrait dire les forçats. Un peuple de toutes petites gens, venus, par camions entiers, du Zaïre. On commence par leur prendre leurs souliers. Puis leurs papiers. Et quand ils n'ont plus ni souliers ni papiers, quand ils ne sont plus que ces va-nu-pieds sans nom et sans identité, quand on sait qu'ils peuvent crever, se noyer, avoir les tympans exposés, ne pas remonter des carrières creusées sur les berges du fleuve et qui, la plupart du temps, s'effondrent, quand on est bien certain que la terre peut les ensevelir sans que personne, nulle part, ne se soucie plus de leur existence, alors se scelle le pacte démoniaque : aux plus chanceux, chaque semaine, l'équivalent d'un jour ou deux de pêche miraculeuse ; aux autres, la plupart, qui se sont endettés pour monter ce qu'ils appellent leur « projet », une pierre de temps en temps qui servira à rembourser – et encore ! pas les plus belles ni les plus transparentes, qui reviennent de droit aux « protecteurs » ! Et qu'un malheureux s'avise de tricher, qu'il ait la tentation de s'en fourrer une dans le cul, et gare, alors, à la réaction ! Tout le monde sur le seau, dans la baraque aux lavements, et châtement, parfois la mort, pour les voleurs !

Et de l'autre côté la chiourme. Mais une chiourme au double visage, indiscernable. Certains sont de l'Unita. D'autres du MPLA. D'autres sont des MPLA qui ont profité de leur affectation pour se mettre à leur compte, monter leur propre « projet » ou créer, avec la complicité des généraux, leur société de sécurité ou d'aviation. Pour un soldat, être muté dans les Lundas c'est la chance d'une vie, l'occasion qui ne reviendra plus, la loterie. Il y a, à Luanda, tout un jeu d'influences, un réseau, un trafic de faux documents, une mafia, des officines, des hôtels louches, qui aident à forcer le destin. Et on cite des détachements entiers qui, à peine arrivés, se seraient défaits, fondus dans la nature, volatilisés. La version officielle dit : « *Morts au combat* ». Ou : « *Enlevés par l'Unita* ». Ou, simplement : « *Disparus* ». Et, d'une certaine manière, ce n'est pas faux. Car tous ces hommes happés par les Lundas, engloutis dans leur sargasse de crime et de misère, ces officiers grandis dans le marxisme et finissant ainsi, dans la peau de gardiens de bagné et de trafiquants d'esclaves, ne sont-ils pas les plus perdus de tous les soldats perdus ?

La chiourme contre les forçats. Les deux ennemis jurés unis dans une étroite macabre dont les damnés de la guerre paieraient le prix terrible : est-ce le sens, tout de même, de cette guerre ? Son ultime et sordide vérité ? Je repense à Holden Roberto. Je repense à Dominique de Roux. Je le revois, cet activiste, ce rêveur, qui trouvait encore le moyen d'injecter un peu d'aube, d'idée, dans ce bourbier. Je revois les capitaines portugais d'avril, ces rouges, qui croyaient voir poindre, eux aussi, une clarté céleste dans cette boue. Que diraient-ils de cette débandade, de ce chaos ?

Bernard-Henri Lévy

PROCHAIN ARTICLE  
La longue marche des Tigres

# Licenciements économiques : où est le changement ?

**S**OUS la pression d'une opinion publique choquée par les récentes annonces de licenciements massifs dans plusieurs grands groupes industriels, le gouvernement a annoncé son intention d'amender le dispositif législatif et réglementaire actuel en matière de licenciements dits « économiques ». La définition qui en est aujourd'hui donnée est d'ailleurs suffisamment vague pour que les entreprises y mettent à peu près ce qui leur convient.

Les experts et consultants que nous sommes auprès des comités d'entreprise constatent chaque jour combien la loi est inadaptée au fonctionnement actuel de l'économie et incapable de protéger les salariés contre l'emballage actuel des licenciements.

La notion de motif économique est inévitablement à géométrie variable. Les entreprises modifient progressivement leur mode d'organisation et de fonctionnement. Les externalisations d'activités par filialisation ou sous-traitance en sont un exemple. L'environnement institutionnel n'est pas non plus sans impact. L'outil de production se pilote dorénavant dans un périmètre au moins européen et souvent mondial, avec des spécialisations de sites et une politique continentale d'allocation des ressources. Ces mutations, sur fond de concentration accélérée, débouchent invariablement sur des fermetures d'usines, de sièges sociaux et sur des compressions d'effectifs.

Malgré l'empilement de la jurisprudence, le droit est resté très en retard par rapport à cette réalité. Nombreux sont les plans sociaux présentés en France dans des sociétés tout à fait saines mais appliquant les décisions stratégiques de leur groupe. Ou les plans sociaux qui suivent une fusion-absorption

**Sans doute aurait-il fallu imposer un reclassement effectif (avec stabilité de l'emploi et équivalence de rémunération), financé par des fonds de mutualisation à la charge des entreprises et des branches**

entre deux groupes mondiaux aux résultats plus qu'honorables. Ou les plans sociaux dont la principale cause (parfois reconnue sans détour dans le document remis au comité d'entreprise) est l'exigence par les actionnaires d'une élévation de la rentabilité, pourtant déjà confortable. Tout cela est englobé dans le « *notamment* » du code du travail. Et à cet adjectif, M<sup>me</sup> Guigou ne veut pas toucher...

Si le sens initial de la loi est progressivement élargi à la nouvelle organisation de l'économie, il l'est le plus souvent en faveur des employeurs et rarement en défense des salariés. Ces derniers n'ont de toute manière aucun pouvoir pour contester et bloquer la restructuration qui est formellement soumise à la consultation du comité d'entreprise.

M<sup>me</sup> Guigou (qui ne peut ignorer tout cela) propose que ce dernier puisse à l'avenir émettre des contre-propositions en recourant à des experts indépendants. La différence avec la situation actuelle n'est pas claire puisque les comités ont déjà ce type de droit : ils sont consultés sur la restructuration et ils peuvent nommer un expert pour la seconde phase de la procédure, celle qui porte sur les licenciements proprement dits.

Certaines entreprises acceptent déjà l'intervention de l'expert dès l'exposé des motifs économiques de la restructuration. La question à laquelle le ministère se garde bien de répondre est celle qui porte sur le pouvoir des salariés et sur celui de l'administration dans le cas où le comité et son expert aboutissent à

la conclusion que la restructuration proposée est injustifiée, impraticable, erronée ou surdimensionnée ? Où est donc le changement réel par rapport à l'existant ?

Vient ensuite (et ensuite seulement !) la question du plan social. Un plan social est un sinistre social, une catastrophe pour les gens touchés, leurs proches, leur quartier ou leur ville. Que dirions-nous, par exemple, lors d'une inondation, si les indemnités d'assurance allaient à une famille sur trois ? Si l'on proposait à certains ménages la reconstruction complète de leur maison détruite et à d'autres quelque chose comme une baraque en planches ? Alors, pourquoi le sinistre social qu'est le licenciement est-il si mal et si inégalement couvert ?

L'allongement de la procédure administrative jusqu'à la seconde réunion du comité d'entreprise est une mesurette qui ne répond pas à cette question. La faiblesse des effectifs et des moyens de l'inspection du travail la prive de toute intervention face à un grand nombre de plans sociaux, pourtant inacceptables au regard des obligations légales et des moyens dont dispose l'entreprise (*a fortiori* quand elle est adossée à un groupe prospère).

Il y a enfin la proposition de rencherir le coût d'un plan social par le biais des indemnités de licenciement. Mais le ministère ne semble pas avoir remarqué que Danone n'est nullement dissuadé par des indemnités que le groupe a lui-même fixées bien au-dessus des minima conventionnels. Par nos missions, nous avons pu constater que le coût de la plupart des plans sociaux était épongé en douze ou quinze mois grâce aux économies générées par la baisse de la masse salariale et des coûts de fonctionnement induits. Il est certain que la mesure envisagée par le gouvernement n'aura pas d'effet notable, sinon celui d'allonger la durée d'amortissement du plan de quelques mois. Qui croit que cela peut dissuader Danone, Marks & Spencer ou 3 M ?

Enfin, les propositions du gouvernement ne s'adressent qu'aux très grandes entreprises. Ce n'est pas le moindre des problèmes. Il y a officiellement environ 200 000 entrées à l'ANPE par an pour licenciement économique. Pas plus de 15 % de ces inscriptions ne résultent d'un plan social. Il n'y a pas de plan social pour un licenciement de moins de 10 personnes, ni dans les entreprises de moins de 50 salariés (qui emploient la moitié des salariés en France). En réalité, 85 % des licenciements économiques échappent pratiquement à tout encadrement réglementaire. Le projet en discussion ne s'en occupe même pas.

Le licenciement de salariés d'une PME de sous-traitance (parce que l'entreprise cliente exige une réduction régulière des prix de vente) ou celui d'un ouvrier boulanger dans une boutique (du fait de l'ouverture d'un point de vente dans une grande enseigne de la distribution) n'est pas moins significatif que les licenciements dans un grand groupe mondial.

Sans doute aurait-il fallu imposer d'autres règles aux entreprises et d'autres objectifs à la loi. Et notamment imposer un reclassement effectif (avec stabilité de l'emploi et équivalence de rémunération), financé par des fonds de mutualisation à la charge des entreprises et des branches. Dans la mesure où les licenciements découlent pour beaucoup des conditions générales de la concurrence, c'est-à-dire de la bataille pour le partage de la marge, on ne comprend pas pourquoi les entreprises, prises dans leur ensemble, n'en assumeraient pas le coût. Cette mutualisation, à partir de contributions assises sur les performances économiques et financières, serait d'ailleurs le seul bon moyen pour que les conditions de reclassement et de formation soient équivalentes et optimales pour tous les salariés concernés.

**Patrick Caspar** est président du cabinet d'expertise comptable Anadex.

**Claude Jacquin, Charles Michaloux et Jean-Philippe Sennac** sont respectivement directeur général adjoint, PDG et directeur du groupe A PRIME (études économiques et financières, assistance aux comités d'entreprise).

# Main gauche, main droite *par Yvon Quiniou*

**C**OMMENT l'idéologie qui inspire le gouvernement à direction socialiste d'aujourd'hui pourrait-elle l'aider à sortir de la difficulté majeure à laquelle il doit faire face ? D'un côté – main gauche – il dénonce certaines réalités – licenciements, insécurité, violence scolaire, incivisme, etc. – et annonce de bonnes intentions – garantir l'emploi, protéger les acquis sociaux, restaurer la paix scolaire, remotiver les citoyens, maintenir un secteur public fort. Là, on voit bien qu'il garde quelques traces de sa culture socialiste initiale, dans le maintien de laquelle les rapports de force français à gauche, depuis un demi-siècle, dont le poids du PCF, ont joué un rôle spécifique et incontestable.

Jospin, donc, n'est ni Blair ni Schröder, tels quels, et le PS n'a, jusqu'à preuve du contraire, pas institué un Bad-Godesberg officiel qui interdirait, par exemple, la nationalisation des entreprises.

Mais d'un autre côté – main droite – il alimente ces mêmes réalités qu'il dénonce et prétend réduire : au premier chef – car tout se joue là – il inscrit sa politique dans une construction européenne régie par le traité de Maastricht qui prévoit explicitement la mise en concurrence de toutes les activités économiques et planifie à terme la disparition de tout monopole d'Etat et donc des servi-

ces publics, compris comme une entrave à la libre concurrence qui définit le marché.

Qui ne voit que c'est l'idée même d'une conception socialiste de l'économie, quels que soient les renouvellements ou les ajustements qu'on puisse désormais lui apporter, qui est ainsi a priori exclue ? Le drame est que personne à l'époque, hormis le PCF, le MDC et les mouvements d'extrême gauche, n'a associé le référendum sur ce sujet à cet enjeu essentiel, lequel, au mépris de tout débat véritablement démocratique, a été littéralement masqué.

**La signification d'ensemble de la démarche socialiste se brouille aux yeux de qui réfléchit tant soit peu**

Tout le reste s'ensuit : l'économie étant décrétée hors du champ d'intervention de l'Etat – ce qui a encore été répété récemment par Lionel Jospin et Elisabeth Guigou –, ses effets sociaux, qui s'enracinent dans son caractère capitaliste, en découlent inéluctablement et le discours qui prétend y

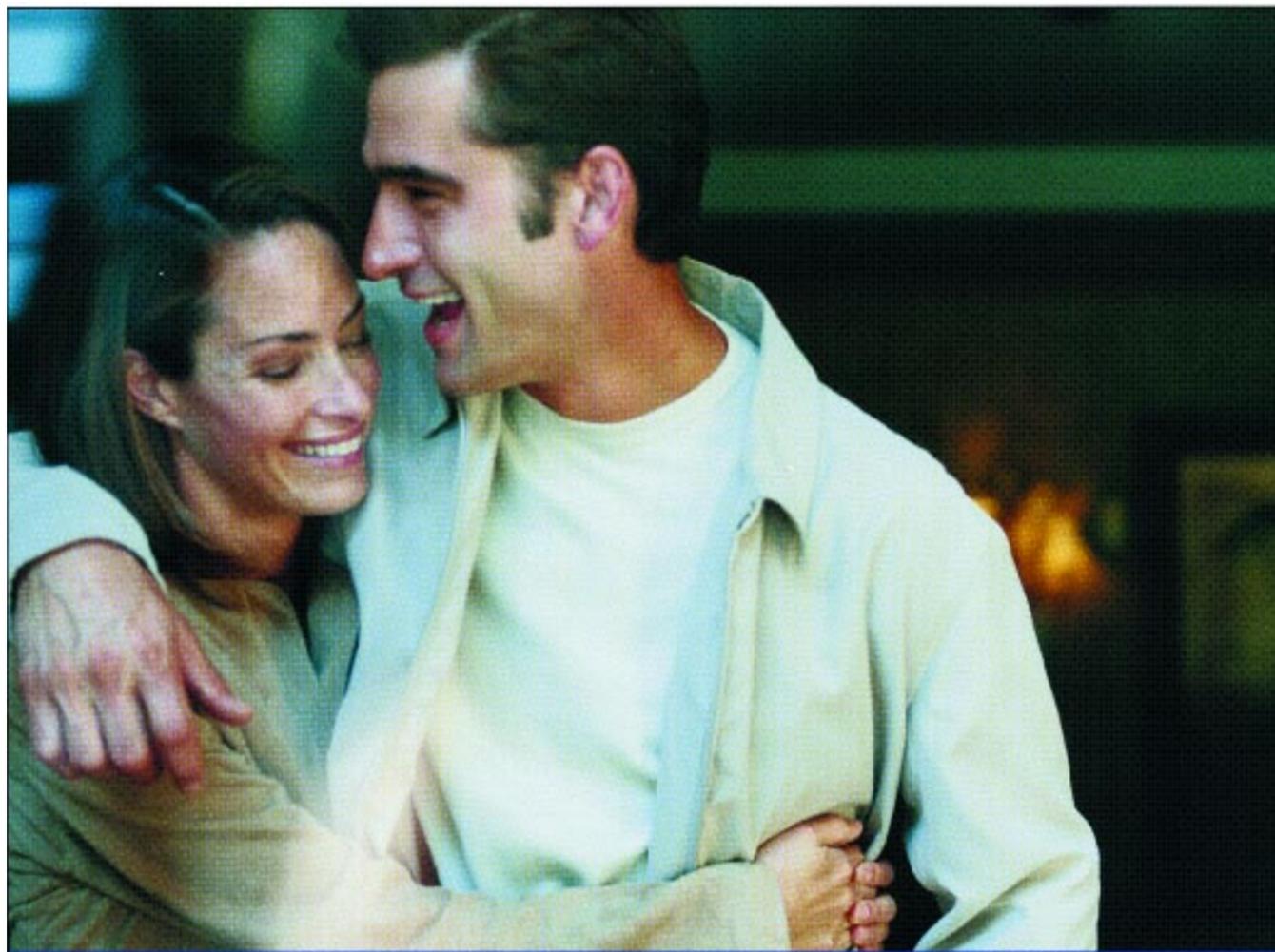
remédier vire à l'incantation. Deux exemples : comment supprimer ou réduire significativement la violence sociale ou scolaire sans s'en prendre à la misère matérielle, psychologique ou culturelle qui accable les couches populaires de ce pays et dont toutes les analyses sociologiques montrent qu'elle en est la racine essentielle ? Demander aux enseignants de s'atteler à cette tâche, c'est les confronter à une mission impossible et se défausser sur l'éducation d'une responsabilité qui incombe à la politique dans sa dimension économique.

De même, comment prétendre mobiliser les citoyens et redonner une dynamique à la démocratie si l'on fait de la production économique, qui malheureusement décide du reste, un absolu obéissant à ses lois internes et sur lequel une quelconque volonté collective ne saurait avoir la moindre prise ? Réifier ainsi l'économie c'est verser dans l'économisme le plus plat qui soit. C'est commettre une erreur théorique car l'économie est constituée de pratiques humaines avec les motivations, intérêts et représentations qui les sous-tendent, et elle est régie par des règles artificielles qu'on peut modifier et non par des lois inévitables. Mais c'est aussi, en conséquence, verser dans une faute politique insigne puisque cela revient à théoriser et à alimenter, du même mouvement, le refus de la démocratie.

Le déficit de sens de la démarche actuelle des socialistes tient donc à ce non-sens : croire et faire croire que l'économie, avec ses effets inhumains intolérables, est hors-jeu de la politique et que la République s'arrête aux portes de l'entreprise ou de la Bourse. S'étonnera-t-on, alors, que ses victimes restent, elles, à la porte des bureaux de vote ? Ce déficit s'accuse si l'on admet que l'économie n'est pas, par elle-même, porteuse de signification et qu'il ne faut donc pas confondre son primat, dans l'ordre des causes, avec sa primauté, dans l'ordre des fins. Les biens qu'elle produit, les avantages qu'elle apporte et les services quelle fournit n'importent qu'à la lumière des fins que l'on poursuit et des valeurs que celles-ci engagent.

Mais alors, c'est la signification d'ensemble de la démarche socialiste qui se brouille aux yeux de qui réfléchit tant soit peu : comment proposer du sens de la main gauche quand la main droite, embourbée dans l'économisme, alimente quotidiennement le non-sens ou empêche le sens de se réaliser ?

**Yvon Quiniou** est professeur de philosophie en classes préparatoires au lycée de La Roche-sur-Yon et membre de la rédaction de la revue « *Actuel Marx* ».



PARTOUT DANS LE MONDE  
NOUS CHERCHONS À  
GAGNER VOTRE SOURIRE

Accor, c'est un regard toujours renouvelé sur l'hôtellerie. Avec plus de 3500 hôtels partout dans le monde, de l'hôtellerie économique à l'hôtellerie de luxe, vous trouverez toujours la meilleure solution.

Accor, c'est aussi une nouvelle vision des services aux entreprises et aux collectivités pour favoriser le bien-être et la productivité de leurs collaborateurs.

Accor, c'est enfin une ambition, gagner le sourire de nos clients. [ACCOR.COM](http://ACCOR.COM)

SOFITEL NOVOTEL Mercure Suitehotel ibis ETAP  
Carlson Wagonlit LENÔTRE compagnie des wagons-lits GEMEZ CUSIN ACCOR CASINOS

# La putain de l'art contemporain *par Daniel Bounoux*

L'OUVRAGE que vient de publier Catherine Millet, *La Vie sexuelle de Catherine M.*, est inconvenant à plusieurs titres et il fera plus durablement scandale que tant de manifestations d'art contemporain : vous - hypocrite lecteur - ne l'auriez pas écrit, vous ne l'auriez pas vécu. Qu'y lit-on en effet ? Une quête farouche du sexe pour le sexe, avec des mots exacts, dépouillés d'embarras autant que de fioritures ; la publication par elle-même d'une femme mise sens dessus dessous dans toutes les positions, une femme que les sexes font jouer et qui trouve du plaisir encore à s'exposer dans cet assez long récit.

Le sexe, pas l'amour : le sentiment qui attache par ailleurs Catherine Millet à Jacques Henric n'est évoqué dans ce livre que par discrètes allusions. Sans doute connaît-elle comme n'importe qui l'émerveillement amoureux autant que les affres de l'attente et de la jalousie, mais cette intrigue traditionnelle est inversée ici sur l'attente du plaisir sexuel, sur la multiplication des postures et des partenaires. Le jugement de valeur n'est pas absent - tous les partenaires ne se valent pas, même si Catherine leur témoigne dans l'ensemble patience et indulgence - mais le jugement moral a glissé du bien vers le bon, et de la casuistique amoureuse vers des techniques du corps : on apprend comment celui-ci aime se lover, ou s'offrir, on

apprend beaucoup sur les recettes de la fellation ou de la masturbation, autant que sur leurs prolongements relationnels.

Sans cruauté particulière - mot alourdi de connotations culturelles et de théories -, l'auteur nous guide au plus près de l'individu et de ses exigences physiques, humores. D'une exceptionnelle vigilance de pensée et de style, son récit sinuë à la surface de cet objet d'émerveillement et de mystère, une « *vie sexuelle* » acharnée à poursuivre son chemin quoi qu'il arrive en marge de la vie professionnelle et sociale, dédaigneuse de réalités ou d'activités plus « nobles ».

L'étrange et dangereux rasoir ! Peu d'effronterie, aucune forfanterie. Sans emphase ni surtout désespoir, mais avec l'impudeur inouïe de son regard clair, Catherine Millet nous expose que c'est ainsi, que tel est mon corps et que c'est mon désir. Elle ne cherche ni l'exemplarité ni le pouvoir, assez peu l'interprétation, encore moins le pathos ou la propagande. Strictement individuel, son témoignage n'embarque ou ne compromet à la rigueur que le partenaire durablement élu, le seul qui apparaisse sous son prénom en laissant tous les autres sous X...

Or on se prend à rêver, au fil de ces pages qui rabattent fermement le rêve sur les zones érogènes du corps ou de la capitale, que son auteur est par ailleurs responsable de la rédaction du magazine *Art*

*Press*. Y aurait-il affinité entre sa formidable vie sexuelle et quelques tentatives de l'art contemporain ? Et si ce livre était aussi une œuvre-phare de l'art d'aujourd'hui ?

Le rapprochement le plus superficiel concernerait sa charge de provocation ; elle est traditionnelle dans les propositions des successives avant-gardes du siècle écoulé, mais elle ne résume certainement pas le projet de l'ouvrage. Une bonne part de l'art contemporain gravite autour de l'intimité des corps, avec une recherche parfois exaspérée de la plus courte distance entre l'artiste et son œuvre, avec le désir aussi de

« *velles technologies* », constituent les forces vives d'un art arc-bouté contre la représentation et dominé par l'exigence d'un retour au réel et au battement de la vie. Ces artistes paradoxaux proposent donc moins des œuvres détachables qu'un processus, et une transformation acharnée d'eux-mêmes pris comme support de l'exposition.

Plus banalement, mais dans la même visée d'une présence directe et des conditions matérielles de la représentation, on ne compte plus les œuvres ou les artistes qui ont fait monter le matériau, le médium ou le dispositif dans le plan de l'ex-

conceptuelle, ou de la mise en série, en produits dérivés ou en marchandise, etc.

Cette tendance qu'on dira analytique démembré les œuvres en pièces détachées, en négligeant délibérément la complexité organique d'un art ancien ; elle peut déboucher avec le minimalisme, l'art conceptuel ou « *pauvre* » sur une exténuation puritaine du monde sensoriel, devenu blanc (ou monochrome), géométrique et glacé.

La première tendance ne désensorialise pas la scène, au contraire. Franchement organique, et volontiers anale plutôt qu'analytique, elle cultive sans complexe le crade, le *hard* ou les enfers du corps (quand Manzoni met en circulation sa « *merde d'artiste* », ou Pierrick Sorin ses crottes de nez). Depuis Duchamp et non sans cynisme, tout un *Abject art* s'empare ainsi de la scène officielle pour uriner et pour ruiner.

Face aux deux directions ici schématisées, *La Vie sexuelle de Catherine M.* occupe une singulière position d'équilibre. Car elle aussi entend faire de sa vie une œuvre, et ni les mises à distance puritaines, ni la désensorialisation d'un art toujours plus pauvre - ni, ajouterai-je, les promesses d'une réalité virtuelle tant vantée par nos modernes télécommunications - ne peuvent la satisfaire. L'émotion et le vrai plaisir sont ailleurs.

Si elle explore et livre ainsi son propre corps, c'est avec l'intrépide assurance que nous n'avons pas de terrain plus sûr pour nous connaître nous-mêmes, et nous lier aux autres ; ou, comme elle l'écrit avec trop d'optimisme peut-être, que « *la sexualité est la chose du monde la mieux partagée* ». Elle dénude donc à son tour, « *sous* » l'amour et ses élans idéalisés, ce support ou ce médium par excellence de toutes nos émotions, un corps sexué observé dans ses mouvements terribles et charmants.

Mais les scènes racontées ne tombent pas dans le *trash*, et il y a beaucoup plus à apprendre, et à méditer, dans le matériau (comme diraient les psychanalystes) apporté par Catherine Millet que dans les contorsions et déchets de tant d'œuvres contemporaines - ou dans l'exhibition vulgaire de « *Loft story* » à laquelle certains la renvoient.

Ni idéalisée ni bêtement anatomique, cette vie sexuelle a ses raisons, et ses humeurs, que la culture ne connaît pas - ou sur lesquelles, quand elle les reconnaît, cette culture voudrait tellement édifier autre chose. Attentive à la simple (en vérité combien complexe) mécanique des corps, Catherine Millet cerne avec une amoureuse précision leurs délicates relations, les enchantements de cette sexualité et ses possibles déchéances.

Il est très difficile de regarder en face « *la vie sexuelle* » sans une idéalisation ou une dévalorisation également excessives. Or ses actes et ses jeux n'ont rien de banal ; comme ceux d'un enfant, ils peuvent absorber gravement une vie, tant ces mélanges de chair qu'on dira excitants, cocasses, inquiétants, fascinants - tout sauf tristes - méritent qu'on s'y consacre, et qu'on s'y perfectionne.

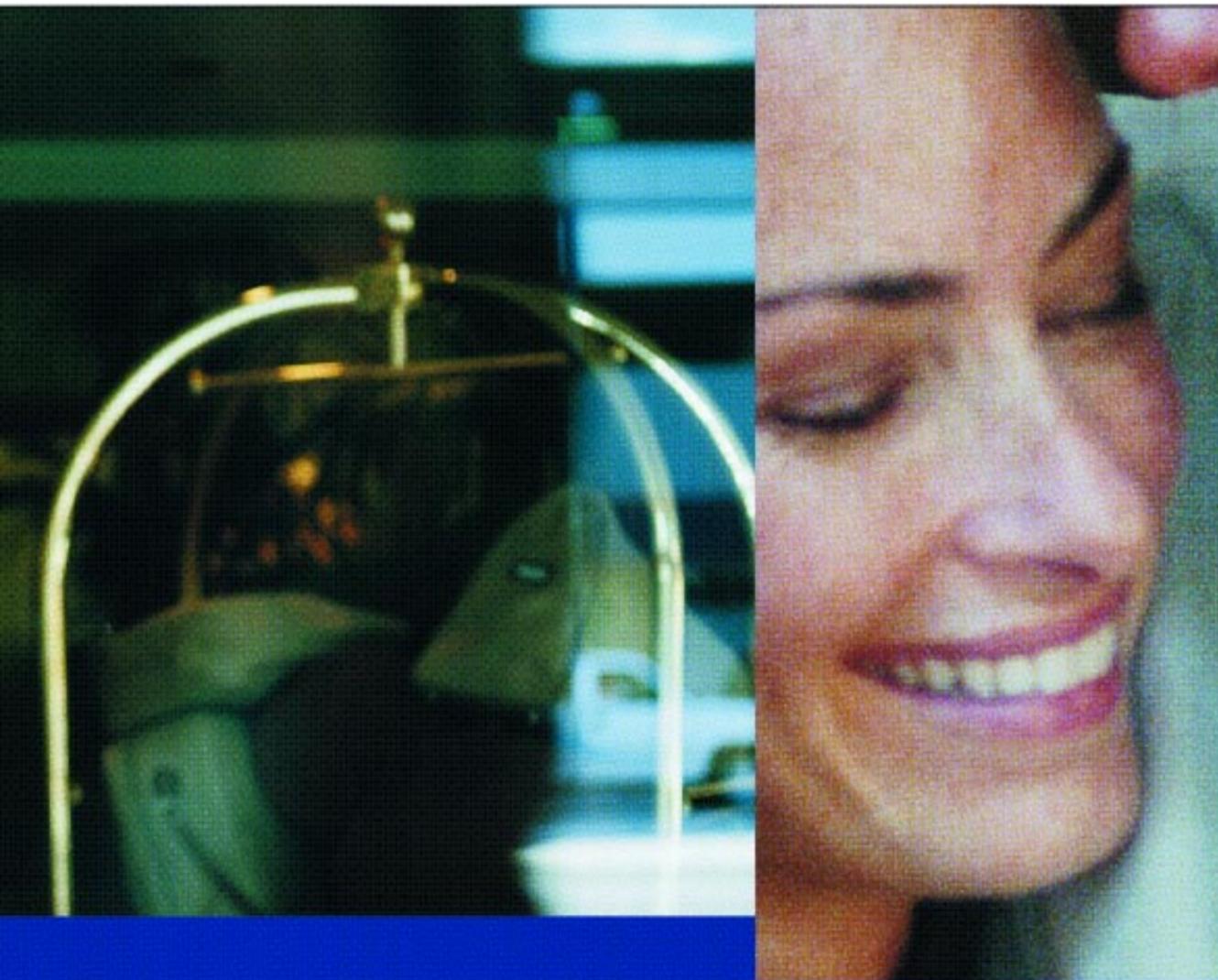
« *J'envie beaucoup les érotiques, dont l'érotisme est l'expression. Magnifique langage* », avoue Aragon dans *Le Con d'Irène*, où il oppose à ce don le « *terrible fini* » d'une écriture mélancolique. Femme de propos délibéré, Catherine Millet réunit ce que le surréaliste oppose : elle relate sans trembler sa vie sexuelle, et nous fait partager son plaisir. Au-dessus des désordres de l'art et de nos passions brille ce livre d'une grâce miraculeuse, veilleuse du cœur intelligent.

**Daniel Bounoux** est professeur de sciences de la communication à l'université Stendhal de Grenoble.

Il y a beaucoup plus à apprendre, et à méditer, dans le matériau apporté par Catherine Millet que dans les contorsions et déchets de tant d'œuvres contemporaines - ou dans l'exhibition vulgaire de « *Loft Story* » à laquelle certains la renvoient

compromettre le confort du spectateur, ou de faire vaciller son regard de surplomb. Le direct, l'authenticité, une proximité pouvant aller jusqu'à la promiscuité, une réelle cruauté parfois dans les engagements d'un *body art* à soi-même infligé (par Gina Pane, Orlan ou Ste-larc, avec ou sans recours aux « *nou-*

position. Avec une conscience autoréférentielle ou médiologique également exacerbée, on s'efforce de dire ou de montrer le médium, le signifiant, le support ou l'idée de l'œuvre, et l'on réduit donc celle-ci à l'exhibition du geste, ou du grain, ou de la toile, ou du châssis, ou de l'éclairage, ou de l'intention



## Tabac : l'inconnue meurtrière

*par Jean-François Cordier*

ENCORE trop méconnue des médecins et des pouvoirs publics, la troisième cause de mortalité par maladie en France est inconnue du grand public et reste même longtemps ignorée des patients qui en seront les victimes. Elle sévit à bas bruit. Portant un nom à rallonge, bronchopneumopathie chronique obstructive, la BPCO n'a jamais réussi à se faire connaître. Elle n'est pas liée à l'un de ces agents mystérieux qui conduisent à des bûchers d'animaux dans les campagnes. Elle est simplement due au tabac.

La fumée de cigarette mène aux voies aériennes une guerre d'usure qui finit souvent par rétrécir le calibre des bronches, une à une. Le débit de l'air devient alors plus difficile, le souffle court, puis franchement insuffisant. C'est d'abord aux efforts importants que la gêne apparaît, notamment dans les activités sportives. Plus tard, ces activités sportives seront réduites et, finalement, c'est dans les activités de la vie courante que cette gêne se manifestera. Le fumeur hésite longtemps à s'en plaindre, car il sait que ses ennemis respiratoires sont dus au tabac et que s'il se plaint, son entourage lui donnera une solution « simple » : cesser de fumer. Culpabilisé, il ne consultera que tardivement, quand la gêne respiratoire sera devenue insupportable, ou, parfois, à l'occasion d'un épisode aigu d'insuffisance respiratoire déclenché par une infection qui conduit à une hospitalisation.

Aux Etats-Unis, la BPCO est la seule des cinq premières causes de décès dont la fréquence et la mortalité augmentent. La BPCO est aussi l'une des maladies pour lesquelles les crédits publics de recherche sont les plus faibles. En France, la situation semble comparable, mais on manque de données épidémiologiques précises et fiables. Le tabagisme touchant les jeunes de plus en plus tôt et la durée de la vie s'étant allongée, les maladies respiratoires chroniques - au premier rang desquelles la BPCO, qui se manifeste le plus souvent après cinquante ans - vont voir leur fréquence augmenter ainsi que les coûts en résultant. Le

vieillessement de la population amènera un nombre croissant de patients au stade où la maladie est très invalidante.

L'invalidité et le handicap liés à la BPCO sont considérables et continueront à augmenter. Actuellement en France, plus de 30 000 patients atteints de BPCO reçoivent de l'oxygène au long cours en raison de leur insuffisance respiratoire ou doivent être aidés par une ventilation mécanique à domicile. Ces chiffres sont énormes et peu connus. Ces malades n'ont pas accès aux médias, peut-être parce qu'ils sont pour beaucoup d'origine modeste et n'ont pas su (pu) attirer l'attention sur leur sort. A-t-on seulement remarqué, lorsque l'on parle de pollution, que ces malades en sont les premières victimes démontrées ? Faire connaître la BPCO et la diagnostiquer à un stade plus précoce (lorsqu'il est encore temps d'agir), est devenu aujourd'hui un impérieux devoir de santé publique.

La seule intervention dont il est démontré qu'elle diminue le déclin de la fonction respiratoire dans la BPCO est l'arrêt du tabac. Actuellement, une personne bénéficiant d'un diagnostic précoce d'une BPCO et cessant de fumer a donc de bonnes chances de voir sa maladie stoppée dans sa progression. Par ailleurs, les mesures de prévention des infections, ainsi qu'une antibiothérapie plus précoce et la kinésithérapie si elles surviennent, aideront à réduire les agressions respiratoires supplémentaires. Dans les formes plus graves de BPCO, la réhabilitation respiratoire, en plein essor, peut apporter des améliorations substantielles de la tolérance à l'exercice et de la qualité de vie.

Pneumologues, généralistes, tabacologues, autres acteurs directs ou indirects de santé, et pouvoirs publics doivent unir leurs efforts puisque la meurtrière est en fait connue (la BPCO) et l'arme du crime (la cigarette) encore fumante.

**Jean-François Cordier** est président de la Société de pneumologie de langue française.

ACCOR

NOUS FABRIQUONS DU SOURIRE\*

FORMULE 1 red roof inns MOTEL 6 Coralie THALASSA INTERNATIONAL Accor Tour FRANTOUR  
Ticket Restaurant Childcare Vouchers Clean Way Ticket Service INCENTIVE HOUSE

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

Editorial

## Les combats d'Amnesty

Il y a quarante ans, un avocat londonien, Peter Benenson, révélsé par les exactions de la dictature au Portugal, eut une idée lumineuse à laquelle il rallia un Irlandais au sang chaud, Sean Mac Bride : il imagina d'inviter le public à bombarder de lettres de protestations tous les gouvernements coupables d'avoir jeté dans leurs geôles des « prisonniers de conscience », détenus pour des motifs politiques, raciaux ou religieux. Ainsi naquit Amnesty International. Avec pour symbole une flamme entourée de barbelés, avec pour seule Bible les trente articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme, et pour seule force l'armée anonyme d'un million d'adhérents, Amnesty est devenue la plus célèbre et la plus influente organisation bénévole de la planète. Combien d'anciens détenus politiques, obscurs ou prestigieux - du Russe Andreï Sakharov aux futurs présidents tchèques Vaclav Havel ou coréen Kim Dae Jung -, ont dit leur gratitude d'avoir bénéficié du soutien obstiné et irremplaçable d'Amnesty contre leur pire ennemi : l'oubli ? Bien vite, Amnesty engagea d'autres combats - hélas toujours d'actualité ! - contre la torture ou pour l'abolition inconditionnelle de la peine de mort.

Contre l'Etat oppresseur, l'Etat geôlier, l'Etat bourreau ou simplement l'Etat hypocrite, qui habille volontiers ses méfaits de juridisme. S'affirmant indépendante et impartiale, l'organisation n'a cessé, en grandissant, d'élargir sa vigilance, d'élargir son audience, de renforcer la sûreté de ses informations, dont témoigne son rapport annuel, véritable état des

lieux planétaire des répressions en tout genre. Elle a largement contribué, par ses campagnes, à l'avènement d'une « justice sans frontières ». Tous les régimes sont tentés d'abuser de leurs pouvoirs, et même certaines démocraties du Nord, apparemment irréprochables, ont dû, un jour ou l'autre, subir les foudres d'Amnesty, pour qui la lutte en faveur des droits de l'homme est une croisade universelle que chacun doit mener dans son propre pays. Au nom du principe sacro-saint de « non indifférence », Amnesty attire inlassablement l'opinion sur les souffrances solitaires ou sur les victimes oubliées des « tueries muettes » qu'évoque Bernard-Henry Lévy en exergue de ses récits sur « les damnés de la guerre » dont Le Monde commence aujourd'hui la publication. Dans une sorte d'hommage au combat d'Amnesty, l'écrivain refuse l'endormissement de l'indifférence et lui oppose « l'intranquillité » à laquelle nous contraignent ces guerres oubliées ou éclipsées.

Amnesty n'est certes pas irréprochable. Elle a commis - et admis - des erreurs, à l'instar de tous ceux qui se mettent en risque et en péril, refusant le confort des pensées automatiques ou des situations acquises. Son influence parut bien dérisoire face aux grandes folies meurtrières de la fin du siècle, au Cambodge ou au Rwanda par exemple. Surtout, son combat s'est compliqué à mesure que, au-delà des Etats, le champ de ses ennemis s'élargissait aux mafias, aux guérillas, aux terroristes et autres narcotrafiants. Pourtant, quarante ans après, Amnesty International est plus nécessaire que jamais.

## Jeux de cons par Bertrand Poirot-Delpech de l'Académie française

STEEVY venait de faire ses adieux au « loft ». A un bout du divan-télé, l'enfant a essuyé une larme. A l'autre bout, le grand-père s'est mis à bougonner, quelque chose comme ceci : « Pouh, chiqué, votre loft-machin-chose ! Pour ce qui est de jouer aux cons, vous ne ferez jamais aussi fort que nous autres, les Européens du XX<sup>e</sup> siècle ! »

Kriegspiel, ça s'appelait. Notre aire de jeu : le continent entier, puis le monde. Au beau milieu : une ligne bleue, dite « des Vosges ». Le premier qui la dépassait d'un croquet, baoum ! Guillaume contre Georges ; casques à pointe contre bandes molletières ; quatre ans de tranchées. Et interactive, la plaisanterie : des millions de poilus « nommés » - comme vous dites bizarrement, pour « éliminés ». Idéalistes, nos boucheries ! Et culturelles ! Rien à voir avec les « Je perçois Untel mieux qu'Untel », vautés dans des coussins. « A moi Clausewitz, Nietzsche, Barrès, Péguy, Apollinaire ! » « Ma famille a deux tués de plus que la vôtre, M<sup>onsieur</sup> ! » Le règne du panache, enroulé dans le drapeau et les idées ! Autre chose que les bobos d'âme d'aujourd'hui, avec regard à la caméra et psy en coulisse !

Nous aussi, devant le succès du premier Kriegspiel, on a eu droit à une resucée. Adolf et Benito contre Winston et Edouard. Philippe et Charles ont rejoint la bande et se sont tiré la bourre. D'après la presse « people », il y avait

eu entre eux une histoire de nègre littéraire, ou de meuf, on n'a pas bien su. Le public a encore fourni des millions de « nommés », y compris des enfants qu'Adolf avait décidé d'exterminer. Nous, ce n'était pas une maison qu'on gagnait, c'était la reconnaissance éternelle du pays. Nos noms ne brillaient pas dans les castings d'un soir de festival : ils restaient gravés sur les monuments de village, au pied de soldats en zinc : ça vous a quand même une autre gueule !

On me dit que la jeunesse se flatte de parler librement de ses viscères. On voit qu'elle ne fait plus de service militaire. Nous, c'est tous les soirs qu'on organisait des concours de pets, dans la chambrée, et aucun penseur de l'époque n'y a vu un fait de société. Pour l'adrénaline, on n'avait pas besoin de saut à l'élastique, ou de rave-party : les marmites de la cote 108 suffisaient. Pour les accès de sadisme, on a eu les tortures conseillées, en Algérie, par la patrie des droits de l'homme. Un général vient de rappeler ces heures de gloire. Sa notoriété concurrence celle du « loft » dans les journaux, après quarante ans.

Au fait, je croyais que toute sélection était fatale au psychisme fragile des jeunes, que l'école ne devait plus les classer ni les noter, sous peine de leur infliger des traumatismes à vie. Or les voilà qui jouent à se départager sans merci, à l'aide du vote de millions de leurs contemporains. Il est vrai que le tri s'opère sans but clair ni critère autre que l'idéal, exigé désormais des

hommes d'Etat comme du voisin de palier, du prof comme du dernier flirt : être *vachement sympa* sans vous *prendre la tête*...

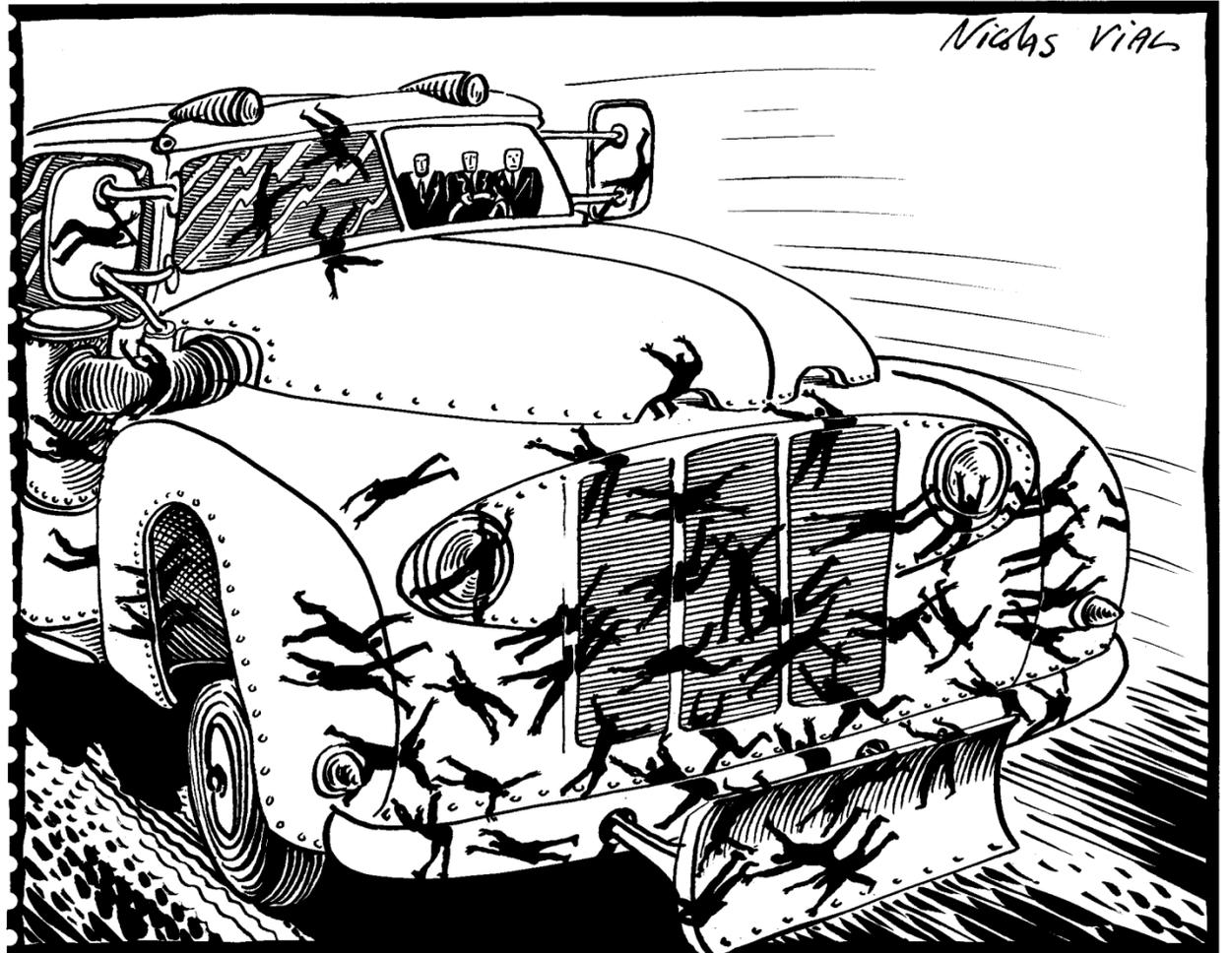
Dans tout ce qui change, on oublie les raisons de s'émouvoir. Elles varient au rythme des danses, matchiche, swing, techno... Témoins le gros chagrin du « loft » pour le départ d'un des siens, peluches de gosses entre les bras. On a beau savoir que les larmes en direct valent aujourd'hui des points d'audience, donc beaucoup d'argent, cela fait sourire quand on a connu les adieux de nos mobilisations. Bientôt, il n'y aura plus que les séries télévisées sur les années 14 ou 40 pour rappeler l'insoutenable déchément des séparations de gare - que la SNCF se propose d'interdire pour cause de sécurité.

A l'heure du Paris-Marseille en trois heures et du téléphone portable - « Allô ! chéri(e) ? Ça y est, je suis dans le train » -, le rétrécissement technique du temps et de l'espace ne permet plus d'imaginer la fumée des boggies, le pioupiou sur son marchepied, la fiancée en rayonne à fleurs, et les « A Berlin ! » crâneurs tracés sur les wagons. Ce qu'on a perdu en tendresse et en poésie, avec la fin de ces lenteurs grinçantes !... « Et en plus, tu dors ? »

L'enfant s'était assoupi. A quoi bon discuter ! De toute façon, l'avenir lui appartenait. Là était la vraie différence.

A chaque génération ses jeux de cons. On en a connu de plus meurtriers.

## Restructuration, par Nicolas Vial



Le Monde est édité par la SA LE MONDE  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.  
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel  
Secrétaire général du directoire : Alain Fourment  
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Directeur artistique : Dominique Roynet ; adjoint : François Lichon  
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin  
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan  
Rédaction en chef centrale :  
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre  
Rédaction en chef :  
Alain Debove (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)  
Médiateur : Robert Solé  
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet  
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président  
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)  
Le Monde est édité par la SA LE MONDE  
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### Beaucoup d'appelés, peu d'élus

PLUS DE huit cents listes et plus de quatre mille candidats, tel est le dernier état de la concurrence électorale dans la métropole et dans les départements d'outre-mer. L'abstentionnisme est un mal qui atteint peut-être les électeurs, mais certainement pas les candidats : il y en a cette année un bon millier de plus qu'en 1946. Ainsi, sous le patronage de l'Union des indépendants et paysans, les modérés sont présents « à peu près partout », alors qu'ils étaient absents dans le tiers des circonscriptions lors des dernières élections.

Le Rassemblement du peuple français d'autre part n'existait pas en 1946, et l'Union gaulliste n'était qu'une préfiguration du RPF. Enfin, et ce n'est pas la moindre de ses curiosités, la loi électorale contraint à multiplier les candidatures, même de principe, même sans espoir, pour bénéficier de l'appa-

rentement et des émissions de radio.

A propos de ces apparentements, on attendait, dans plusieurs départements, moins d'intransigence de la part du RPF. Mais le choix du général de Gaulle était fait. « Mieux vaut un Rassemblement représenté au Parlement par un groupe moins nombreux que les coalitions spectaculaires et fragiles, mais sûr de lui-même et inébranlable en sa cohésion », avait dit M. Jacques Soustelle dès le 12 novembre 1950. L'attitude du RPF a sans aucun doute aidé au regroupement de la majorité, dont les apparentements ont réussi au-delà de ses espoirs. Mais il ne suffit pas de constituer de nombreux groupements pour obtenir à coup sûr beaucoup d'élus.

Jacques Fauvet  
(30 mai 1951.)

## Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

## Le grand gâchis du téléphone mobile

Suite de la première page

La téléphonie est le seul domaine où l'Europe se soit trouvée, un moment, avec toutes les cartes en main pour prendre de vitesse tant les Américains que les Japonais. Tout semblait en place pour réussir le pari de la 3g : le potentiel de recherche, le savoir-faire industriel, les capitaux, une expérience gagnante avec la deuxième génération (grâce à la norme unique européenne dite « GSM ») et une vision d'avenir. Ce qui a manqué ? Pour employer une métaphore sportive : le jeu collectif, le sang-froid, le fair-play et, par-dessus tout, l'arbitrage. Première erreur : sous la pression d'Ericsson (constructeur suédois de mobiles), Bruxelles opte pour une norme compatible avec celle en cours de développement au Japon et aux Etats-Unis, empêchant ainsi l'Europe de capitaliser son avance sur le GSM. Deuxième erreur : la Commission européenne fixe un calendrier beaucoup trop serré, obligeant chacun à prendre des décisions hâtives (les licences devaient être attribuées avant le 31 décembre 2001). Troisième erreur : on laisse chaque pays décider de la meilleure façon de vendre ses fréquences.

Deux possibilités s'ouvraient à eux : la vente au plus offrant (enchères) ou l'attribution sur dossier (soumission comparative, dite aussi « concours de beauté »). Tandis que la Suède et la Finlande choisissaient d'octroyer les licences sur dossier, contre un droit ultérieur sur le chiffre d'affaires, la Grande-Bretagne, inspirée par la vente des fréquences aux Etats-Unis, décida d'organiser des enchères illimitées, et à l'aveugle. En avril 2000, onze groupes candidats, dûment démarchés par les autorités britanniques, firent monter les prix allègrement ; si bien que, au coup de marteau, cinq malheureux « vainqueurs » se retrouvèrent engagés à payer le prix déliant de 36,8 milliards d'euros (241,4 milliards de francs) pour quinze ans d'usage des fréquences UMTS. L'Allemagne suivit en août, avec des sommes encore plus fararinesuses (50,5 milliards d'euros, 331,26 milliards de francs). L'Espagne, qui avait vendu ses licences assez bon marché, instaura du coup une taxe sur les groupes acheteurs.

### CASCADE D'ERREURS

Tandis que les Trésors publics déjà servis se frottaient les mains, l'inquiétude montait. D'autant plus que le krach des valeurs technologiques en Amérique avait douché les enthousiasmes. La France renonça à des enchères libres qu'elle présentait moins juteuses, au profit d'un système bâtarde fixant un prix minimal trop élevé pour des opérateurs déjà saignés à blanc (20 milliards

d'euros, 130 milliards de francs). Sur quatre licences, deux seulement ont pu être attribuées (et font d'ailleurs l'objet de contestations). Pour couronner le tout, la technique ne suit pas, et la mise en place de l'UMTS est partout reportée.

La morale de cette histoire ? Au lieu d'organiser le jeu, d'édicter des règles et de les faire respecter par tous, les Etats européens ont été des pousse-au-crim. Ils ont vu dans l'attribution des licences UMTS l'occasion de soutirer aux géants des télécommunications des sommes colossales, l'équivalent du PIB de petits pays. En jouant les prédateurs, ils ont plombé leurs propres « champions nationaux », pour le plus grand bonheur des concurrents américains et japonais. Avec l'effondrement boursier des entreprises de télécoms, l'Etat français actionnaire a vu, au passage, fondre son patrimoine. Il y a en outre peu de chances que cela s'arrange : le prix moyen des licences UMTS par habitant (bébés et vieillards compris) atteint 652 euros en Grande-Bretagne, 620 en Allemagne, 361 en Espagne, 270 en France, rendant illusoire tout espoir de profit. Combien d'emplois seront détruits, combien ne verront pas le jour en Europe du fait de cette cascade d'erreurs ?

Ce que certains contribuables européens auront gagné dans cette affaire, ils le perdront comme consommateurs et comme citoyens européens, via l'affaiblissement d'un secteur économique majeur. Il existait autrefois, jusque dans les années 1980, un concept qui s'appe-

lait la politique industrielle. Il s'agissait de concentrer des moyens importants pour développer l'industrie nationale dans certains domaines stratégiques. Ce concept s'est démodé, comme tout ce qui ressemblait de près ou de loin à du dirigisme. Surtout en France, où la politique industrielle avait été sacralisée plus qu'ailleurs. Les Etats-Unis, pourtant champions du libéralisme, utilisent traditionnellement les crédits de la défense pour financer la recherche. Internet en est l'un des plus célèbres rejets. Au Japon, le mythe MITI n'a jamais cessé d'organiser la conquête technologique. L'Europe, en principe, n'est pas en reste. Pourtant, dans la calamiteuse affaire du portable 3g, elle a failli.

Il y a peut-être encore quelque chose à faire. Le commissaire européen Erkki Liikanen, entre autres, en est conscient. Et si l'on était plus radical ? Si l'on demandait aux gouvernements européens de tout remettre à plat, de rendre l'argent, de repartir sur des bases saines ? Il est toujours temps d'éviter d'aller au bout du désastre.

Sophie Gherardi

### RECTIFICATIF

#### M. JOSPIN ET L'EUROPE

Une facétieuse faute de frappe nous a fait écrire, en page deux du Monde du 29 mai, que Lionel Jospin ne pouvait « rester licencié trop longtemps ». Il fallait lire « silencieux trop longtemps ».

**EMPLOI** Pour adoucir les répercussions des suppressions d'emplois dans la sidérurgie, Usinor avait créé, en 1983, une filiale chargée d'attirer de nouveaux investisseurs sur les

sites sinistrés. ● **CETTE SOCIÉTÉ**, la Sodie, aurait contribué, en seize ans, à créer 100 000 emplois. Elle travaille désormais à plus de 80 % pour d'autres clients qu'Usinor. ● **DANS**

**LES ANNÉES 1980**, d'autres grands groupes, comme Saint-Gobain, Danone, Thomson ou EDF, se sont intéressés à la réindustrialisation. ● **L'OBLIGATION** de créer des activités nou-

velles pour une entreprise qui licencie est inscrite dans le code du travail. Le gouvernement souhaitait la renforcer dans le cadre de la loi sur la modernisation sociale. ● **DANS LA**

**PRATIQUE**, la reconversion des sites sinistrés se heurte aux pesanteurs locales, comme c'est le cas au Havre ou à Morlaix, mais finit par donner des résultats.

## La réindustrialisation profite rarement aux salariés licenciés

La crise de la sidérurgie avait conduit le groupe public Usinor à créer en 1983 une société spécialisée dans la reconversion industrielle. Nombre de grandes entreprises ont, à sa suite, développé des expériences qui inspirent aujourd'hui le projet de loi sur la modernisation sociale

**LE PROJET** de loi sur la modernisation sociale, dont le vote aurait dû intervenir mardi 29 mai (lire page 6), précise que les entreprises qui suppriment des emplois doivent non seulement chercher à reclasser les salariés concernés mais aussi « soutenir la réactivation du bassin d'emplois » et entreprendre « des actions de soutien à la création d'activités nouvelles ».

Ces obligations ne sont pas nouvelles. Le code du travail indique qu'un plan social digne de ce nom doit prévoir « des créations d'activités nouvelles ». Dès les années 1960 et 1970, des groupes comme Charbonnages de France, Usinor ou Rhône-Poulenc (devenu Aventis depuis sa fusion avec l'allemand Hoechst, en 1999) avaient mis en place des sociétés de reconversion chargées d'attirer les entreprises sur les sites dont elles se désengageaient. Dans les années 1980, d'autres entreprises ont suivi, comme Saint Gobain, Danone, Thomson, EDF, etc.

De toutes ces sociétés de reconversion, Sodie est la plus connue. Créée en 1983 par Usinor pour tenter de panser les plaies de la Lorraine et du Nord, Sodie est devenue

une société anonyme, filiale d'Usinor et de la Caisse des dépôts. Elle emploie 210 salariés, dont 165 consultants, et réalise un chiffre d'affaires de 150 millions de francs. Le sidérurgiste génère à peine 12 % des activités de Sodie, qui travaille aussi pour le ministère de la défense, Moulinex, Magneti-Marelli, Unilever... et qui, en seize ans, aurait contribué, selon son président Jacques Péries, à créer 100 000 emplois.

### « UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE »

Signe que le créneau peut être porteur, des cabinets-conseils y occupent une place non négligeable. « Nous jouons les brodeuses d'intérêts entre les entreprises, les salariés et les repreneurs », explique joliment Philippe Pasquale, responsable de ce secteur au cabinet MOA. Comme ses collègues, M. Pasquale peut fournir des exemples rassurants : « Aventis a fermé une usine de 120 personnes à Livron. Nous avons retrouvé un repreneur qui a repris presque tous les 120 salariés. Adidas a fermé son usine de logistique près de Strasbourg. Un repreneur a repris 110 salariés sur 120. » Mais ces exemples ne sont pas les plus fré-

quents. « Je n'aime pas le mot de réindustrialisation et la ministre de l'emploi ne l'utilise pas car cela donne l'impression - fautive - qu'une usine nouvelle remplace une usine ancienne. Cela ne correspond pas à la réalité », note Dominique Thierry, président de l'association Développement & Emploi. « La réindustrialisation constitue un travail technique et politique qui nécessite une véritable stratégie d'aménagement du territoire : cherche-t-on une activité identique, des qualifications semblables ? Autant le reclassement des salariés dépend quasi exclusive-

ment de l'entreprise, autant la réindustrialisation nécessite un véritable partenariat stratégique et opérationnel », analyse Thierry Mandon, maire de Ris-Orangis (PS, Essonne), confronté à la fermeture d'une usine LU.

C'est souvent là que le bât blesse. Les personnes qui bénéficient de l'arrivée de nouvelles activités sont rarement celles dont l'emploi a été supprimé. « Ce n'est pas le même calendrier : autant la reconversion des hommes doit aller le plus vite possible, autant la réindustrialisation prend du temps. Au moins dix-huit

mois entre le premier contact avec une entreprise et les premiers emplois effectifs », constate M. Péries.

De plus, les emplois sont rarement les mêmes. « Ce ne sont pas les salariés de 45 ans et plus qui vont aller travailler dans les PME qui se créent, mais la génération de leurs enfants. Ce n'est pas évident à gérer pour les collectivités locales », constate André Billardon, maire du Creusot (PS, Saône-et-Loire). Elu de cette ville depuis vingt ans, M. Billardon a vécu de nombreux plans sociaux dont celui de Creusot-Loire qui, en 1984, a traumatisé l'agglomération. « En moyenne, pour deux emplois supprimés, la réindustrialisation en recrée un. Et ce pourcentage augmente. Ce n'est pas si mal, cela permet de rebondir », estime M. Billardon. Mais, selon lui, les directions ne jouent pas toujours le jeu. « Actuellement, Howmet, filiale de l'américain Alcoa, veut fermer son usine qui emploie 400 personnes au Creusot. Son marché est porteur mais la société prévoit un retournement de conjoncture et souhaite favoriser les emplois américains. Nous voudrions que la direction cède le site mais elle refuse. Pas

question de créer un concurrent supplémentaire. Conclusion : nous allons à l'affrontement », note M. Billardon. Même quand l'entreprise y met du sien, sa stratégie est parfois contestée : « L'Etat voudrait que le PDG redynamise les bassins d'emplois, mais on ne lui demande pas de tout faire pour sauvegarder l'emploi en interne. Par conviction politique, l'entreprise refuse de se développer », regrette Gérald Hayotte, délégué CFDT du Giat.

Certains tentent d'agir en amont. C'est le cas de Développement & Emploi qui, avec la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), a mobilisé une centaine d'entreprises dans treize bassins d'emplois pour mutualiser des moyens financiers et humains en vue de développer des activités créatrices d'emplois. Au bout de trois ans, une centaine d'emplois sont créés, en moyenne, dans chaque bassin. Un résultat peu spectaculaire, mais qui favorise la diversité du tissu industriel local et rend les futures reconversions moins douloureuses.

F. Le.

### TROIS QUESTIONS À...

JEAN-PIERRE AUBERT

**1** Vous êtes délégué interministériel aux restructurations de la défense, après avoir été chargé de la reconversion de l'usine Chausson de Creil. La réindustrialisation des sites en cas de plan social est-elle fréquente ou reste-t-elle exceptionnelle ?

La réindustrialisation a déjà une longue histoire. Elle a tendance à s'étendre mais n'est pas encore banale. D'ailleurs, elle peut difficilement l'être car il faut une réelle volonté des différents partenaires et des moyens importants.

**2** Quel bilan peut-on faire des actions passées ?

Il n'y a pas de bilan national. Les bilans partiels menés par l'Etat ou les entreprises sont positifs en matière d'emploi, même en période de faible croissance. Mais ces actions nécessitent des ressources. Le montant moyen des financements mobilisés pour la création d'un emploi est de 20 000 à 30 000 francs, le plus souvent sous forme de prêts à taux privilégiés accordés aux créateurs d'entreprise. Ces prêts peuvent se transformer en subventions lorsque le repreneur embauche des salariés, victimes d'un plan social.

Mais les activités nouvelles et le reclassement constituent deux opérations distinctes et l'argent ne peut pas tout. L'important est de fédérer les moyens. Le vrai professionnalisme consiste, par exemple, à accompagner le patron d'une petite entreprise dans son projet de développement. Parfois, il s'agit de reconstruire le tissu local. A Creil, alors que Chausson employait 1 000 personnes, une quarantaine d'entreprises ont déjà créé sur le site 600 à 700 emplois. Aucun salarié de Chausson n'y a été reclassé mais presque tous l'ont été ailleurs grâce à une action autonome de reclassement. Mais il ne faut pas comparer les situations uniquement sous l'angle quantitatif. Mieux vaut parfois créer moins d'emplois mais privilégier les activités plus lourdes en capital et plus porteuses de compétences techniques.

**3** Peut-on rendre ce dispositif obligatoire ?

Le fait qu'il s'étende montre que la pression des pouvoirs publics et des différents acteurs est réelle. La nouvelle loi permettra de généraliser un dispositif qui existe déjà. Mais si l'on peut obliger une entreprise à se montrer responsable face au devenir de ses salariés et de son environnement, il faut, à chaque fois, adapter cette obligation aux circonstances locales.

Propos recueillis par Frédéric Lemaître

### ROUEN

de notre correspondant

Deux ans après la signature d'un plan social qui marquait, avec la fin des Ateliers et Chantiers du Havre (ACH), la disparition de la construction navale dans le premier port français de la façade atlantique, Le Havre semble avoir survécu à ce qui était vécu alors comme une catastrophe industrielle. Pour les 900 salariés, auxquels il fallait ajouter les quelque 500 personnes des entreprises extérieures, l'espoir de retrouver un emploi était mince. Le Havre connaissait déjà un taux de chômage de quatre à cinq points supérieur à la moyenne nationale. Il venait de perdre son site Alstom. La pétrochimie et l'automobile (Renault) avaient comprimé leurs effectifs.

Le risque d'une triple crise, économique, sociale et politique, a conduit le gouvernement à mettre en place un Plan de développement industriel, d'abord axé sur le reclassement des salariés des ACH. Son rôle était de

reconstituer un pôle industriel et naval autour de l'activité de réparation navale (une filiale des ACH). Une société de reconversion industrielle, la Sodie (lire ci-dessus) devait appuyer les projets avec un fonds de 50 millions de francs pour la création de 1 000 emplois en trois ans. Le paradoxe, c'est que la déconfiture des ACH survenait au moment où de nouveaux projets industriels et portuaires étaient en gestation : l'extension du port à conteneurs vers Port 2000, le recentrage des équipementiers de Renault autour de l'usine de Sandouville, des productions nouvelles dans les raffineries Total et Exxon... Au total, quelque 10 milliards de francs d'investissements à court et moyen terme.

### PESANTEURS DU PATRONAT

Deux ans plus tard, Michel Bove, chargé de mission du premier ministre pour animer le plan de développement, fait les comptes : « Nous avons trouvé des solutions pour 85 % des

salariés des ACH. Ce n'est pas miraculeux, ce sera dans la bonne moyenne des plans sociaux. » Il y a eu les préretraites, les bénéficiaires du « décret amiante », et les reclassements dans d'autres entreprises. « Hispano-Suiza a fait ce qu'il avait promis (...) en embauchant 30 personnes. Si tous les Havrais avaient fait le même effort... », soupire pourtant Michel Bove, qui regrette l'attitude du patronat local, dont les pesanteurs ont freiné le reclassement des anciens des ACH, très marqués par leur culture syndicale, mais aussi ralenti les rapprochements autour de projets communs. Ainsi, le pôle industriel et naval devrait déboucher sur la création d'une association et d'un Service productif local (SPL) mutualisant une partie des charges de fonctionnement. A court terme, les 23 entreprises susceptibles de constituer le pôle, capables de répondre aux grands donneurs d'ordre de la région dans la conception, la construction, la maintenance industrielle, devraient regrouper 1 700 personnes et

générer un chiffre d'affaires d'1,5 milliard de francs, avec la possibilité de créer 150 emplois nets. Michel Bove doit cependant constater que la reprise de l'activité de réparation navale par un groupe anglais, A & P, n'aboutit pas. « L'essai de motiver une dizaine d'industriels havrais, on ne peut pas tout attendre du gouvernement », concède l'envoyé de Matignon.

En face des milliards d'investissements à venir, Le Havre tarde à répondre, comme le traduit la courbe du chômage, qui ne suit pas l'évolution nationale. L'offre et le niveau de formation préoccupent ceux qui préparent Port 2000, dont les premiers terminaux doivent ouvrir en 2003. Des retards ont été pris pour former aux nouveaux métiers. Ainsi Renault a dû mettre en place à Sandouville, avec le soutien des pouvoirs publics, un plan de formation en alternance pour pourvoir 600 emplois.

Etienne Banzet

## Changement d'ambiance à Morlaix

### MORLAIX

de notre envoyée spéciale

Bien sûr, une bâtisse pareille - 36 000 mètres carrés installés par Colbert à l'entrée du centre-ville -

### REPORTAGE

Le reclassement des salariés de la Seita fait renaître l'optimisme dans la ville

n'est pas près de se faire oublier. La mémoire collective de Morlaix garde de l'image des cohortes d'ouvrières sortant de l'imposante manufacture des tabacs. Les cigares, c'était l'activité industrielle de la sous-préfecture plantée au cœur de la Bretagne agricole. La fabrique a employé jusqu'à 1 760 salariés au début du XX<sup>e</sup> siècle dans une ville qui compte aujourd'hui 16 000 habitants. Du temps du monopole d'Etat, elle garantissait la sécurité de l'emploi. Surtout, elle payait mieux que les petites entreprises du coin, témoigne Paul Uguen, ancien élu cégétiste et président de l'Association des anciens de la « Manu ».

Après moult plans sociaux, il ne restait plus que 167 salariés lorsqu'est décidée la quasi-fermeture du site en 1999. Désormais, la Seita loue à la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Morlaix - qui a racheté les bâtiments - en février - de quoi abriter un atelier de 39 personnes. L'avenir de ce dernier est en suspens. « Sans notre mobilisation syndicale, sans Marylise Lebranchu, il n'y aurait déjà plus rien », estime M. Uguen. Certes, l'ancienne maire de Morlaix, à l'époque secrétaire d'Etat chargée

des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et de la consommation, n'avait pu empêcher cette nouvelle réduction des effectifs, mais le Pays de Morlaix a bénéficié ensuite de soins attentifs de la part de l'Etat et de la Seita-Altadis.

Les Bretons sont loin d'avoir digéré le « longue vie » à la manufacture de Morlaix lancé publiquement, fin 1995, par Jean-Dominique Comolli. Le PDG de la Seita voulait alors rendre hommage à l'énergie mise par les salariés à relancer leurs machines après l'incendie qui avait détruit une partie des locaux. Cela n'avait pas empêché l'entreprise, une fois privatisée, de transférer la fabrication des cigares à Strasbourg.

### AIDES AU DÉVELOPPEMENT

« Nous, les plus de cinquante ans, avons décidé de céder notre place », rapporte Paul Uguen. La moitié des anciens salariés a ainsi bénéficié de mesures d'âge, douze autres ont accepté une mutation lointaine, deux ont fondé leur entreprise, trente-quatre ont dû chercher du travail. En 1999, la Seita s'était engagée à favoriser le reclassement du personnel et à créer autant d'emplois sur place qu'elle en faisait disparaître grâce à des aides au développement, essentiellement sous la forme d'une enveloppe de 5 millions de francs (762 245 euros) de prêts à taux zéro.

Deux cabinets spécialisés, PCM Europe et DML, ont travaillé pendant plusieurs mois. Leur bilan annonce 180 emplois nouveaux sur trois ans, dont 80 déjà existants, alors que les ex-salariés espéraient

la venue d'une solide industrie. Seulement voilà, Morlaix, « ce n'est pas Orléans ni Lyon, où les entreprises vont d'elles-mêmes », se défend Olivier Lenormand, de DML. Il a donc fallu se concentrer sur le tissu économique local que le conseiller salue « d'un coup de chapeau pour son dynamisme ». Bien souvent, l'aide de la Seita a permis à ces chefs d'entreprise d'obtenir un complément de prêts décisif pour leurs projets auprès de leurs banques, rapporte M. Lenormand.

Du coup, chacun se félicite de ce léger vent d'optimisme qui souffle sur Morlaix. La CCI est fière de ne pas laisser la « Manu » connaître le funeste destin d'une immense friche industrielle, moyennant un investissement de 11 millions de francs (1,7 millions d'euros). Les bâtiments, partiellement classés monuments historiques, devraient abriter des entreprises, une filière d'UT dès la rentrée prochaine et une partie devrait se muer en musée industriel. A la communauté d'agglomération, on se réjouit de ce changement d'ambiance « dû à la mobilisation des élus locaux et des acteurs économiques ». Quant à l'Etat, il pourrait légitimement vanter son « plan de dynamisation » de 23 millions de francs, qui passe, entre autres, par la restauration du théâtre, des subventions à l'aéronautique, et l'arrivée du service de veille sur Internet de la répression des fraudes. Comme le reconnaît le sous-préfet Jean-Pierre Cazenave-Lacrouts, « avoir un ministre en exercice dans la ville peut faciliter ou au moins accélérer certaines procédures ».

Martine Valo

**BOURSE**

**PARCE QUE L'INFORMATION EST DÉJÀ LA MONNAIE DE DEMAIN.**

Pour construire vos succès en bourse, la seule valeur fiable c'est l'information. Avec Cercle Finance, vous capitalisez sur une information objective donc crédible, sur-mesure donc utile, claire donc accessible. En un mot : décisive.

**cercle finance.com**  
L'information boursière qui fait la décision

AUDIOTEL : 08 36 700 618 (8,91 Fr puis 2,23 Fr/Min)

EUROSTCC UNLIMITED

# En 2000, deux cadres sur trois ont bénéficié d'une hausse de salaire

Le salaire médian atteint 295 000 francs brut par an

L'Association pour l'emploi des cadres (APEC) a publié mardi 29 mai son enquête annuelle sur la rémunération des cadres. 63 % des 3 000 cadres

interrogés ont vu leur rémunération augmenter en 2000. Ce chiffre prend en compte les augmentations générales, individuelles, mais aussi les

promotions et les changements d'entreprise. L'individualisation des rémunérations a progressé mais les stock-options restent marginales.

PRÈS DES DEUX TIERS des cadres ont vu leur rémunération augmenter en 2000. Selon l'enquête « rémunérations » de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), publiée mardi 29 mai, 63 % des 3 000 personnes interrogées ont gagné davantage l'année dernière. Ils n'étaient que 54 % en 1999. En moyenne, la hausse s'établit à des niveaux élevés avec (+ 11,3 % contre 10,9 % en 1999). Ce chiffre prend en compte les augmentations générales, individuelles, mais aussi les promotions et les changements d'entreprise.

Malgré cette tendance à la hausse, le salaire médian reste au même niveau qu'en 2000, soit à 295 000 francs annuels brut. En fait, l'APEC relève de fortes disparités en fonction de l'âge, de la fonction ou du secteur. Les moins de trente-cinq ans ont été les grands gagnants de l'année 2000. Plus nombreux à avoir été augmentés (81 % ont bénéficié d'une hausse), ils l'ont également été dans des proportions plus importantes (+ 14 %). « Les entreprises ont cherché à fidéliser les jeunes cadres,

Les catégories gagnantes	
MONTANT MOYEN DES AUGMENTATIONS DES CADRES	
	en % d'augmentation
1 ▶ LES SALAIRES DE PLUS DE 500 KF	+ 24,5
2 ▶ LE CHANGEMENT D'ENTREPRISE	+ 22,5
3 ▶ LA COMMUNICATION	+ 21,6
4 ▶ LA DIRECTION GÉNÉRALE	+ 17,8
5 ▶ MOINS DE 2 ANS D'ANCIENNETÉ	+ 17,8
6 ▶ LES ÉCOLES D'INGÉNIEURS	+ 16,2
7 ▶ DE 2 À 3 ANS D'ANCIENNETÉ	+ 15,8
8 ▶ LES MOINS DE 35 ANS	+ 14,4
9 ▶ LES BTP	+ 14,1
10 ▶ L'OUEST	+ 14,1

Source : Apec  
Les jeunes et les diplômés ont été les grands bénéficiaires des augmentations de salaires en 2000.

recrutés ou promus ces dernières années, mais aussi à s'attacher les compétences les plus recherchées sur un marché de l'emploi inégalement tendu », note l'APEC. Parmi les cadres le plus souvent augmentés on compte les informaticiens,

les responsables du personnel et les cadres du BTP. Les responsables de la communication ou du secteur commerce-transport ont été augmentés plus que la moyenne (respectivement + 22 % et + 14 %). « En dépit des difficultés de recrute-

ment rencontrées pour nombre de postes, les entreprises n'ont pas cédé à la tentation d'une surenchère irraisonnée », constate cependant l'APEC, qui note qu'un cadre sur cinq a vu sa rémunération diminuer en 2000.

Autre confirmation : l'individualisation des rémunérations. Près des trois quarts (71 %) des cadres ont vu leur salaire progresser par le biais une augmentation individuelle, alors qu'ils n'étaient que 56 % en 1997. Parallèlement à cette tendance, les éléments variables de la rémunérations concernent 74 % des cadres. Le plus souvent, il s'agit de primes exceptionnelles (59 % des cas) et, dans une moindre mesure, d'intéressement ou de participation. Quant aux fameuses stock-options, elles ne concernent qu'à peine 6 % de l'encadrement. « Augmentations individuelles et éléments variables accentuent les disparités salariales liées notamment à la fonction, au secteur d'activité ou à l'âge », conclut cependant l'association.

Stéphane Lauer

## La fusion Alcatel-Lucent menacerait 30 000 emplois

LES NÉGOCIATIONS entre le groupe de télécommunications français Alcatel et son homologue américain Lucent devaient être conclues mardi 29 mai, jour où les deux conseils d'administration devaient se réunir simultanément - dans l'après-midi à Paris et dans la matinée aux Etats-Unis. Selon nos informations, le principe de la fusion était acquis, mais plusieurs questions restaient en suspens, comme la localisation du siège de l'entreprise. Surtout, les deux groupes envisageaient de conditionner leur fusion à divers feux verts attendus des autorités des deux côtés de l'Atlantique (Le Monde daté dimanche 20-lundi 21 mai).

Aux Etats-Unis, le débat devrait porter sur la technologie de Lucent. Cette entreprise, héritière d'AT & T, possède les fameux « Bell Labs », 30 000 chercheurs répartis dans une trentaine de pays qui, selon Lucent, déposent en moyenne quatre brevets par jour. Surtout, grâce à ses laboratoires, Lucent effectue du cryptage de données pour l'Agence nationale de sécurité (National Security Agency). La reprise de Lucent par Alcatel sera donc examinée de très près par le Congrès américain et par le Comité des investissements étrangers aux Etats-Unis

dans lequel siègent le secrétaire d'Etat, Colin Powell, ainsi que ses collègues de la défense (Donald Rumsfeld) et du trésor (Paul O'Neill). In fine, la décision reviendra à l'administration Bush. « La partie n'est pas gagnée et les contrats publics sont essentiels pour les Bell Labs », estime-t-on à Paris. Autre problème prévisible : à eux deux, Alcatel et Lucent détiendraient plus de 50 % du marché de l'ADSL, cette technologie qui permet de téléphoner tout en restant connecté à Internet, la voix et les données ne circulant pas aux mêmes fréquences. Les autorités de la concurrence, tant aux Etats-Unis qu'en Europe, auraient donc leur mot à dire.

### RASSURER LES MARCHÉS

Les dirigeants des deux groupes devaient en outre régler des problèmes de parité. Vendredi 26 mai, le groupe français valait en Bourse 38,7 milliards d'euros et son homologue américain 37,2 milliards d'euros. Si l'hypothèse d'une « fusion entre égaux » était la plus probable, quelques heures avant les conseils d'administration, les Français seraient néanmoins très légèrement majoritaires dans le nouvel ensemble. Mais, en raison des fortes pertes de Lucent

(3,69 milliards de dollars de pertes au dernier trimestre fiscal), l'action d'Alcatel a baissé de 12 % par rapport à son cours du 18 mai, date des premières rumeurs de négociations. De fait, on reconnaît, à Paris, qu'en raison de la dilution du capital et des résultats de Lucent, le bénéfice par action Alcatel devrait diminuer en 2001, 2002 et 2003. « Mais en raison de la diminution prévisible des groupes de télécommunications, cette fusion est la seule bonne décision à long terme, même si elle est douloureuse à court terme », fait-on valoir. Pour rassurer les marchés financiers, les deux groupes devaient annoncer que les synergies nées de la fusion génèreraient quatre milliards de dollars d'économie par an. Alors que les deux groupes emploient 286 000 personnes (131 600 chez Alcatel et 125 000 chez Lucent), les « synergies » entraîneraient 30 000 suppressions d'emplois des deux côtés de l'Atlantique. Fallait-il annoncer ce chiffre pour satisfaire les investisseurs ou le cacher pour ne pas effrayer les pouvoirs publics ? Telle était l'une des dernières questions avant les conseils d'administration.

Frédéric Lemaître

## Les salariés d'AOM-Air Liberté redoutent un dépôt de bilan

« UNE JOURNÉE de dupes. » Paul Fourier, délégué CGT d'AOM-Air Liberté, est partagé entre colère et amertume à l'issue d'une journée chargée en réunions qui n'a finalement débouché sur aucune avancée. Au bilan, les pilotes de l'ex-AOM ont suspendu leur mouvement de grève tout en maintenant leur préavis, de façon à pouvoir déclencher instantanément une action. En revanche, ni le comité d'entreprise, qui devait préciser les différentes mesures du plan social élaboré par Marc Rochet, PDG de la compagnie aérienne, et faire le point sur la recapitalisation et les repreneurs, ni la réunion en début de soirée au ministère des transports n'ont permis aux salariés de se forger la moindre idée sur leur avenir.

« Nous n'avons eu aucune indication sur les intentions et l'identité de repreneurs potentiels, que ce soit Virgin ou d'autres », explique Paul Fourier. « Tout juste Marc Rochet a-t-il décomposé la somme des 3 milliards de francs de son plan,

qui prévoit 700 millions de francs pour le plan social, 700 autres millions pour la restructuration et 1,6 milliard de francs pour la poursuite de l'activité jusqu'au mois d'octobre », ajoute-t-il. Sans savoir si ce sont les actionnaires actuels - Marine-Wendel et Swissair - qui en assureront le financement.

### SITUATION DE BLOCAGE

Malgré tout, M. Rochet a souhaité que la prochaine réunion constitue l'ouverture de la procédure d'information et de consultation du CE (qui prévoit légalement trois réunions) sur la restructuration et le plan social et a ajouté que si « le comité d'entreprise refusait de signer l'ordre du jour, il n'irait pas chercher la signature devant les tribunaux ». Les syndicats estiment que le PDG, en jouant cette situation de blocage, veut « sûrement accélérer le dépôt de bilan » pour peut-être faciliter l'intervention d'un repreneur.

La réunion tenue au ministère des transports n'a fait qu'accen-

tuer le dépit de la vingtaine de membres que comptait l'intersyndicale. Contrairement à leurs espérances, les syndicalistes n'ont pas été reçus par le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, mais par son directeur de cabinet, Gilles Ricono, et son conseiller social, Alain Lhostis. En outre, le débat n'a pas répondu à leurs attentes. « Nous attendions une position plus forte du ministère, qui se contente de nous dire qu'il travaille » sur le dossier, a expliqué au nom de l'intersyndicale le responsable CFDT Gilles Nicoli,

à l'issue d'une rencontre de deux heures.

Le ministre devrait rencontrer l'intersyndicale mardi 5 juin, ont précisé les délégués. « Après le comité d'entreprise de ce lundi et cette rencontre, où nous n'avons obtenu aucune réponse ni auprès du PDG ni auprès du ministère, les salariés vont être de plus en plus énervés. Il est de plus en plus difficile de leur demander de ne pas bouger, alors qu'ils n'ont plus d'avenir », a menacé Paul Fourier.

François Bostnavaron

Ça fait 25 ans que nos journalistes sont cotés en Bourse.

Une rédaction entièrement dédiée au web

investir.fr

www.investir.fr

Existe aussi en journal

FUTONS OMOTÉ LA RÉFÉRENCE

PROMOTIONS \*

SUR ENSEMBLES FIXES ET CONVERTIBLES

DU 14 MAI AU 3 JUIN

INTERNET : www.omote.fr

RENSEIGNEMENTS : appel gratuit

N° Vert 0 800 44 30 30

\* voir conditions en magasin

OMOTÉ FUTONS 100% TRADITION

## La reprise de Daewoo par General Motors se précise

LE CONSTRUCTEUR automobile américain General Motors (GM) a annoncé, mardi 29 mai, qu'il allait débiter des pourparlers avec les banques créancières de Daewoo Motor en vue d'acquiescer le constructeur sud-coréen en faillite. « Les deux parties se sont engagées à commencer les discussions aussi rapidement que possible » afin de « parvenir à un accord de principe définissant les termes et conditions de la transaction ainsi qu'un calendrier », précise le constructeur dans un communiqué. Selon un haut responsable du parti au pouvoir en Corée, Kang Wun-Tae, les pourparlers se tiendront dans un pays étranger non identifié pour l'instant, et s'ouvriront le 4 juin. GM avait formé un consortium avec Fiat, dont il détient 20 %, pour reprendre Daewoo. Le constructeur sud-coréen est maintenu sous perfusion financière par les banques créancières depuis que le groupe Daewoo s'est effondré en 1999, sous le poids de ses 80 milliards de dollars (93,6 milliards d'euros) de dettes.

## Wim Duisenberg menace d'intervenir pour soutenir l'euro

LE PRÉSIDENT de la Banque centrale européenne (BCE), Wim Duisenberg, a agité la menace d'une intervention sur le marché des changes pour soutenir l'euro, lors de son audition devant la commission des affaires économiques et monétaires du Parlement européen à Bruxelles, lundi. L'intervention directe « est une arme qui fait partie de notre arsenal », a déclaré M. Duisenberg. Il a ajouté qu'il informerait le public seulement après coup, s'il utilisait cette arme, comme cela avait été le cas à l'automne.

Les spéculations sur un achat massif d'euros par la Banque centrale européenne avaient ressurgi depuis que la monnaie unique a atteint un plancher à 0,8503 dollar jeudi 24 mai, après la baisse d'un quart de point des taux directeurs de la Banque centrale européenne. Depuis le discours de M. Duisenberg, l'euro est brièvement descendu à 0,86 dollar, avant de baisser jusqu'à 0,8539 dollar, mardi matin.

## SUD-Rail et la FGAAC feront grève pour l'arrivée du TGV Méditerranée

LE SYNDICAT SUD-Rail et la Fédération générale autonome des agents de conduite (FGAAC) ont déposé des préavis de grève sur le réseau SNCF de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) à partir du 6 juin, à la veille de l'inauguration du TGV Méditerranée. SUD-Rail, qui représente 10 % des cheminots en PACA prévoit un mouvement de 24 heures reconductible à partir du 6 juin à 20 h 00 et la FGAAC - qui représente 30 % des conducteurs de trains à Marseille - un arrêt de travail du 6 au 12 juin pour le dépôt de Marseille Saint-Charles.

De son côté, la CGT, qui représente 60 % des cheminots de la région, a indiqué qu'elle n'envisageait pas de mouvement de grève. « Notre objectif, c'est de réussir l'étape du 10 juin », a déclaré Henri Bascunana, secrétaire régional des cheminots CGT. De même, la fédération CFDT des cheminots a indiqué qu'elle ne lancera « aucune action nationale susceptible de gêner la mise en service du TGV Méditerranée » le 10 juin, tout en soulignant que « les conditions dans lesquelles les cheminots vont travailler durant plusieurs mois seront particulièrement difficiles ».

## Suspension de l'arrêt de travail dans les transports urbains publics

LES PRÉAVIS de grève qui avaient été déposés dans certains réseaux de transports en commun de province pour la journée de mardi, afin de réclamer des négociations sur une cessation anticipée d'activité à 55 ans, ont été levés. « Une dizaine de préavis avaient été déposés, mais tous ont été levés, comme à Dijon, Strasbourg, Tours et Nîmes », a indiqué l'Union des transports publics (UTP, patronat).

La fédération CGT des transports a confirmé cette information, en précisant que la levée des préavis était liée au fait qu'aucune commission mixte paritaire (CMP, instance de négociation patronat-syndicats dans le secteur des transports) n'aurait lieu ce mardi, contrairement à ce qui avait été envisagé. Selon la CGT, « la décision de mener une nouvelle journée de grève à l'occasion de la prochaine CMP reste valable, pour appuyer les négociateurs ». Cette grève pourrait avoir lieu le 15 juin.

## La CFDT et la CGT signent un accord sur les 35 heures dans l'hôtellerie

LA CFDT et la CGT ont signé, lundi, au ministère de l'emploi, le projet d'accord de branche sur un passage progressif aux 35 heures à l'horizon 2007 dans les hôtels, cafés et restaurants (HCR), que les deux organisations syndicales ont qualifié d'« historique ». Aucune organisation patronale n'a toutefois à ce jour paraphé ce document, qui de ce fait reste à l'état de projet : celui-ci concernerait, selon la CFDT et la CGT, entre 600 000 et 650 000 salariés, dont quelque 250 000 à 300 000 saisonniers. Les partenaires sociaux ont théoriquement jusqu'à jeudi 31 mai à minuit pour se déterminer.

Côté patronal, les deux fédérations du secteur qui ont négocié cet accord, contre la volonté des autres chambres patronales, le Syndicat national des restaurateurs, limonadiers et hôteliers (SNRLH) et le Syndicat français de l'hôtellerie (SFH), ont conditionné leur signature à la publication, par les pouvoirs publics, d'un décret sur la suppression des charges sociales sur les avantages en nature (nourriture) dont bénéficient les salariés. Mais le ministère des finances s'y oppose.

## Coca-Cola retire 400 000 bouteilles

### Fanta pomélo du marché belge

LA SOCIÉTÉ Coca-Cola a décidé de retirer du marché belge 400 000 petites bouteilles de Fanta pomélo à la suite de réclamations de trois clients, a-t-on appris, lundi, auprès de Coca-Cola Belgique. « Bien que cela soit sans danger pour le consommateur, nous avons constaté que le Fanta pomélo peut subir une altération du goût et de l'apparence s'il est exposé trop longtemps à la lumière », a expliqué à l'AFP un porte-parole de l'entreprise.

« Nous avons donc décidé de rappeler les bouteilles en verre de 20 cl, qui sont destinées uniquement aux cafés et aux restaurants ». Quelque 700 000 petites bouteilles transparentes ont été produites depuis le lancement en janvier de cette boisson gazeuse aux extraits de pomélo, dont environ un tiers a déjà été consommé. Les cannettes de 33 cl, ainsi que les bouteilles en plastique PET d'un litre et demi, qui sont distribuées en magasins, ne seront pas retirées de la vente.

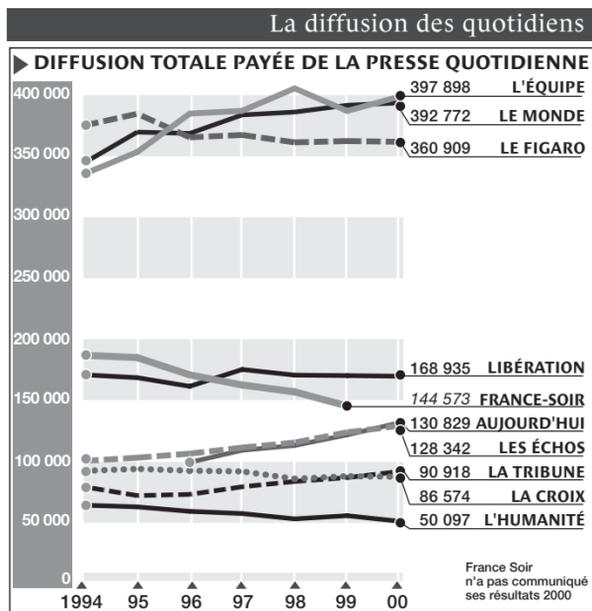
# La diffusion de la presse s'est légèrement améliorée en 2000

L'ensemble des titres a bénéficié d'une augmentation de 0,5 % des ventes. La presse quotidienne nationale a atteint une diffusion de 2 736 150 exemplaires. Cependant, la baisse des achats en kiosques, même partiellement compensée par les abonnements et le portage, reste inquiétante

L'AN 2000 marquera-t-il une réelle amélioration dans la diffusion de la presse, stable depuis 1998. Selon Diffusion Contrôle, la progression des ventes est de 0,52 %, avec 4 471 460 576 exemplaires tous titres confondus. L'évolution est significative, si l'on considère, par ailleurs, que l'organisme de certification continue de faire le ménage dans le décompte des exemplaires réellement vendus par les éditeurs.

Ce constat pourrait paraître satisfaisant après la crise qu'a traversée ce secteur au début des années 1990. En créant de nouveaux titres spécialisés, à public plus restreint, pour compenser la désaffection des titres « historiques » à grand tirage, les éditeurs ont compris qu'ils devaient innover pour répondre aux attentes de leurs lecteurs.

Dans ce paysage en demi-teinte, la presse quotidienne nationale continue de remonter la pente avec 2 736 150 exemplaires vendus par jour (+1,01 %). C'est beaucoup mieux que les 0,6 % de progression des deux années précédentes. Sur dix ans, cette augmentation atteint près de 5 % ; mais elle reste inégalement répartie. La victoire de la France en Championnat d'Europe de football et les Jeux olympiques de Sydney ont permis à *L'Équipe* de reprendre la première place. Avec 397 898 exemplaires de diffusion totale payée, le quotidien du groupe Amaury enregistre une hausse de 3 %, mais ne rattrape pas totalement l'année « historique » de 1998. Parallèlement, *Aujourd'hui en France*, du même groupe, gagne 8,2 % d'acheteurs supplémentaires (130 829 exemplaires), après 7,4 % en 1999.



Parmi les quotidiens d'informations générales, seul *Le Monde* affiche une croissance sensible, de 0,4 %, avec 392 772 exemplaires en diffusion totale payée (*Le Monde* daté dimanche 27-lundi 28 mai). A 190 exemplaires près, il talonne *Le Figaro* en diffusion nationale. Malgré sa nouvelle formule et des campagnes de promotion, le quotidien de la Socpresse est en baisse de 1,5 %, avec une chute de ses ventes au numéro de 4,6 % (360 909 exemplaires). Le même phénomène affecte *Libération*, qui perd 6,4 % d'acheteurs en kiosques tout en affichant

une totale stabilité (-0,3 %) dans sa diffusion totale payée, avec 168 935 exemplaires. Ces quotidiens tentent de compenser, par les abonnements et le portage, la chute des ventes en kiosques. Même si elles représentent encore 75,8 % des recettes, cette tendance devient de plus en plus inquiétante.

Comme les années précédentes, les quotidiens économiques et financiers ont bénéficié d'un climat très favorable. Avec une progression de 4,3 %, à 128 342 exemplaires, *Les Échos* accentuent leur avance sur *La Tribune* qui, avec

## DIFFUSION TOTALE PAYÉE DE LA PRESSE RÉGIONALE

en nombre d'exempl. 2000	évol. 2000/99
OUEST FRANCE	767 469 ▲ +1%
LE PARISIEN	355 316 ▼ -0,8%
SUD-OUEST	336 771 ▲ +0,15%
LA VOIX DU NORD	320 562 ▼ -0,2%
LE PROGRÈS + LA TRIBUNE	262 986 ▲ +1,5%
LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ	256 376 ▼ -0,5%
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE DU CENTRE-OUEST	247 491 ▼ -0,7%
L'EST RÉPUBLICAIN	210 856 ▼ -0,9%
LA MONTAGNE	209 767 ▼ -0,1%
LA DÉPÊCHE DU MIDI	206 143 ▲ +1%
DERNIÈRES NOUVELLES D'ALSACE	202 030 ▼ -1,1%
LE TÉLÉGRAMME DE BREST ET DE L'OUEST	188 777 ▼ -0,5%
LA PROVENCE*	167 650 ▼ -3,7%
LE RÉPUBLICAIN LORRAIN	167 383 ▼ -0,7%
MIDI LIBRE	160 168 ▲ +0,6%
NICE MATIN	143 232 ▼ -0,8%

\* Ex-Provençal + Méridional  
Source : Diffusion Contrôle

90 918 numéros, est en croissance de 5,8 %. Tous deux enregistrent les effets de la création de suppléments de fin de semaine.

De son côté, *La Croix* peine à confirmer la relance de sa nouvelle formule du matin enregistrée en 1999. En l'an 2000, le quotidien du groupe Bayard s'est maintenu au niveau de l'année précédente, avec 86 574 exemplaires (-0,5 %). En revanche, les chiffres de la diffusion de *L'Humanité* - 50 097 exemplaires, en chute de 8,4 % - traduisent la situation délicate du quotidien communiste, qui vient d'adopter un

plan drastique de survie. Enfin, *France Soir*, dont la dégradation des résultats paraît tout aussi inquiétante, n'a pas communiqué ses chiffres.

## PQR : L'ÉROSION CONTINUE

Contrairement aux quotidiens nationaux, la presse régionale, qui totalise 1 682 587 591 exemplaires, n'a pas enrayé sa lente érosion. Elle perd à nouveau 0,97 % d'acheteurs, après 0,58 % en 1999 et 1,19 % en 2000. Rares sont les titres qui affichent un bilan positif : *Ouest-France* reste le premier quotidien français

avec 767 469 exemplaires (+1 %) ; *Le Progrès*, avec 262 986 exemplaires (+1,5 %), profite de la chute de 50 % de *Lyon Matin* ; *La Dépêche du Midi*, à 206 143 exemplaires, progresse de 0,9 % ; *Le Midi libre*, à 160 168 exemplaires, de 0,7 % ; tandis que *Sud-Ouest* reste stable avec 336 771 exemplaires. Pour la plupart des titres, les baisses ne sont guère significatives, même si elles marquent une tendance persistante. Elles sont en revanche plus marquantes pour des journaux dont l'existence a été malmenée : *Nord Eclair* (-6,43 %), *Presse Océan* (-4,26 %)...

Avec sa nouvelle formule lancée le 1<sup>er</sup> janvier 2000, *L'Alsace* (-0,84 %) ne réussit pas totalement le pari du renouvellement. Celle du *Courrier picard* est encore moins convaincante (-2,33 %), tandis que la *Charente libre* (+0,13 %), malgré un changement de format, n'a pas totalement dérivé ses lecteurs. Les journaux régionaux, en fin de compte, obtiennent de bons résultats avec leurs éditions dominicales. Alors qu'en semaine *Le Parisien* subit une diminution de 0,81 %, *Le Parisien dimanche* a dépassé, en un an, le seuil de 150 000 exemplaires. L'édition du dimanche d'*Ouest-France* a gagné 15,8 % et sa concurrente directe du *Télégramme*, 10,8 %. Les quotidiens de l'Ouest du groupe Hersant obtiennent également de bons résultats, tant le *Courrier de l'Ouest*, que le *Maine libre*, que *Presse Océan dimanche*, devenu le titre privilégié du nouveau champion de France de football depuis son rachat par la Socpresse.

Michel Delberghe

## Coup de frein dans les magazines

ELLE AFFICHAIT précédemment des taux records de croissance. Depuis deux ans, la presse magazine subit un léger tassement. En 1998, la progression était de 18,87 %. Personne ne s'est véritablement inquiété du chiffre de 1999, 1,52 % de hausse, qui pouvait montrer une pause. Mais en 2000, pour la première fois, un léger recul de 0,51 % a été enregistré, avec 2 041 684 950 acheteurs. Est-ce la confirmation de la saturation du marché français ? On pourrait le croire, en raison du faible nombre de titres créés l'an dernier et de la dégradation des magazines historiques à grand tirage, obligeant les dirigeants des principaux groupes à investir dans des secteurs plus restreints et à diffusion plus réduites.

Avec leurs suppléments de télévision ou féminins, les quotidiens régionaux ont certes introduit une nouvelle forme de concurrence. Les phénomènes de mode, dans la presse masculine, de la jeunesse ou de l'Internet sont aussi plus perceptibles et plus éphémères, auprès d'un public sans doute moins fidèle qu'autrefois.

● **Les news magazines.** La plupart des magazines d'actualité ont obtenu de bons résultats en l'an 2000. Une année marquée par le redressement de *Paris Match* (+1,5 %) après plusieurs années de dégradation de ses ventes. *VSD* (+0,1 %) lui aussi met fin à cette spirale persistante. *Le Nouvel Observateur* (+4 %) semble bénéficier du renforcement de son offre éditoriale de suppléments (cinéma et télévision, Ile-de-France), tandis que *L'Express* (+0,4 %) et *Le Point* (+0,4 %) ont connu des hausses plus mesurées. *Courrier international* fait figure d'exception avec un bond de 8,3 % après 7,1 % de croissance en 1999.

Seule *Marianne* enregistre une forte baisse, de 8,8 %, consécutive pour partie à l'augmentation de son prix, passé de 10 à 15 francs. Pour parvenir à l'équilibre financier en 2000, l'hebdomadaire de Jean-François Kahn a modifié sa politique commerciale en supprimant notamment les abonnements préférentiels non rentables.

● **Les magazines économiques.** Comme les quotidiens spécialisés, la plupart des magazines financiers ont profité de la bulle boursière dans la « nouvelle économie ». *Investir Hebdo* et *Investir Magazine*, (groupe Defossés International) ont enregistré des hausses records de

## Recul confirmé des magazines à grand tirage

LES 10 PREMIERS MAGAZINES			LES VENTES DES "NEWS"		
en nombre d'exempl. 2000 *	évol. 00/99		en nombre d'exempl. 2000 *	évol. 00/99	
TÉLÉ 7 JOURS	2 371 212	▼ -3,8%	PARIS-MATCH	630 331	▲ +1,5%
TÉLÉ Z	2 291 057	▲ +1,3%	LE NOUVEL OBSERVATEUR	470 656	▲ +4%
TÉLÉ LOISIRS	1 955 973	▲ +6,5%	L'EXPRESS	423 274	▲ +0,4%
TÉLÉ STAR	1 682 406	▼ -1,5%	LE POINT	302 625	▲ +0,4%
FEMME ACTUELLE	1 538 166	▼ -6,3%	VSD	215 706	▲ +0,1%
TÉLÉ POCHE	1 071 698	▼ -3,6%	MARIANNE	184 435	▼ -8,8%
PLEINE VIE	1 021 051	▲ +8,9%	COURRIER INTERNATIONAL	112 102	▲ +8,3%
NOTRE TEMPS	912 269	▼ -6,4%			
PRIMA	801 154	▼ -16,2%			
READER'S DIGEST	703 396	▼ +1%			

\* DIFFUSION FRANCE PAYÉE  
Source : Diffusion Contrôle

28 % et 24 %, aux alentours de 170 000 exemplaires. *La Vie financière* (groupe Expansion), a aussi augmenté ses ventes, de 23 %

(121 866 exemplaires). Les magazines économiques plus généralistes n'ont pas bénéficié d'une telle embellie. Les augmentations sont

moins significatives pour *Challenges* (groupe Nouvel Observateur) en hausse de 10,5 % avec 263 644 exemplaires, *Enjeux Les Échos* (129 994 exemplaires, soit +4,67 %), *Le Nouvel Economiste* (+1,14 % avec 72 879 exemplaires). *L'Expansion* (+0,45 %) ne profite pas encore de sa nouvelle formule, tandis que *L'Entreprise* (79 926 exemplaires) accuse une chute de 15,33 %. De même, *Capital* (Prisma Presse) est en baisse de 3,71 %, à 383 518 exemplaires.

● **Les magazines de télévision.** Après la percée des suppléments *TV Magazine* (groupe Socpresse), à 4 488 988 exemplaires, et *TV hebdo* (Hachette Filipacchi Medias), à 1 826 339 exemplaires, destinés à la presse quotidienne, les autres magazines confirment la tendance de l'année précédente. *Télé 7 jours* (HFM) perd encore des parts de marché, avec 2 371 212 exemplaires (-3,8 %) et devance à peine *Télé Z* qui atteint 2 291 057 exemplaires (+1,3 %). *Télé Loisirs* (groupe Prisma) frôle la barre des 2 millions, avec une hausse de 6,52 % alors que les deux titres du groupe Emap, *Téléstar* (-1,46 %) et *Télépoche* (-3,59 %) continuent de perdre des lecteurs.

M. De

## Kevin Hand, le directeur général d'Emap, démissionne

LE GROUPE BRITANNIQUE de magazines et de radios Emap a annoncé, mardi 29 mai, la démission de son directeur général, Kevin Hand, confronté à d'importantes difficultés aux Etats-Unis. Le groupe a procédé à une dépréciation d'actifs de 545 millions de livres sterling (908,3 millions d'euros) de sa filiale américaine, après le rachat de Petersen en 1999 pour 720 millions de livres. Robert Miller, qui a développé le groupe en France et en Grande-Bretagne, doit succéder à M. Hand. Le groupe envisage aujourd'hui une vente d'Emap USA. *Le Financial Times* évoque des offres, jugées trop basses par Emap, émanant des éditeurs américains Primedia et d'American Media (qui détient le *National Enquirer*), tandis que le groupe Lagardère a démenti lundi toute proposition de rachat. Le bénéfice avant impôts de l'exercice 2000-2001 clos au 31 mars a augmenté de 5 % à 197 millions de livres, avant investissement de 50 millions dans le numérique et éléments exceptionnels, pour un chiffre d'affaires en progression de 5 %, à 1,15 milliard de livres.

## « Le Point » rachète « L'Histoire » et « La Recherche »

LES DEUX MAGAZINES *L'Histoire* et *La Recherche* devraient être rachetés aux éditions du Seuil par le groupe Le Point, propriété de François Pinault, qui édite *Le Point* et *Historia*. Créée en 1978 par Michel Chodkiewicz, ancien patron du Seuil, *L'Histoire* (77 302 exemplaires de diffusion totale payée en 2000 selon Diffusion Contrôle) est rapidement devenu une revue de référence dans le domaine historique, tandis que *La Recherche* (70 972 exemplaires) fait autorité dans le domaine scientifique. Des rumeurs de ventes des deux magazines circulaient depuis plusieurs mois. Le nom de Vivendi Universal Publishing avait été évoqué. François Pinault a constitué un pôle Histoire, en 1999, avec *Historia* et les éditions Tallandier. Dans le cadre de cet accord qui doit être dévoilé très prochainement, Le Seuil devrait prendre une participation dans les éditions Tallandier.

## DÉPÊCHES

■ **NUMÉRIQUE : le bouquet TPS a réduit ses pertes** en 2000 de 16 %, à 122,4 millions d'euros (802 millions de francs) et prévoit pour 2001 une perte de 99,08 millions d'euros (650 millions de francs). Le bouquet numérique a réalisé un chiffre d'affaires de 384,8 millions d'euros (+36 %). TPS a dépassé le million d'abonnés.

## CORRESPONDANCE

### Une lettre de Marc Tessier

Réagissant à l'affirmation dans nos colonnes (*Le Monde* du 26 mai) selon laquelle « les journalistes de France 2 ont voté une motion contre Charles Biétry, directeur des sports de France 2 et France 3 » - il s'agissait en fait d'une motion signée des seules organisations syndicales -, le PDG de France Télévision, Marc Tessier, nous écrit :

A aucun moment n'a été soumise aux journalistes de France 2, encore moins votée, une motion de défiance sur la gestion des sports et sur son directeur. Les résultats obtenus depuis plusieurs mois témoi-

gnent, au contraire, du dynamisme de la politique sportive de France Télévision et des succès qu'elle obtient dans la plupart des disciplines, y compris le football. La diffusion, dans les prochaines semaines, d'un magazine hebdomadaire consacré au football correspond aux objectifs prioritaires que s'était fixés la présidence de France Télévision. Ce résultat a été obtenu après appel d'offres dans des conditions de parfaite transparence. La présidence réitère à cette occasion sa confiance à l'ensemble de l'équipe et à son directeur, Charles Biétry.

## France 3

133 éditions quotidiennes  
+ 2 nouvelles locales :

France 3 Strasbourg  
France 3 Haute-Alsace

à partir du 28 mai à 19h55

FRANCE 3, DE PRÈS ON SE COMPREND MIEUX.



### TABLEAU DE BORD

## AFFAIRES

### INDUSTRIES

**MICHELIN : le groupe de pneumatiques** a déclaré, lundi 28 mai, avoir engagé une procédure de rachat des actionnaires minoritaires de la société polonaise Stomil-Olstyn, dont il détient 59,2 %. Un groupe d'actionnaires représentant 26 % du capital de Stomil reprochent à Michelin le manque de clarté dans ses relations avec la société polonaise et demandaient le rachat.

**PHARMACIE : le groupe américain Abbott et le japonais Akeda** pourraient se voir infliger une amende de plus de 840 millions de dollars (981 millions d'euros) aux Etats-Unis, selon le *Boston Globe*. La justice leur reproche d'avoir gonflé le prix d'un traitement pour la prostate vendu à Medicare, la couverture maladie des personnes âgées aux Etats-Unis.

**GAZPROM : le conseil d'administration du géant gazier russe** devait se réunir, mardi, pour décider de reconduire ou non Rem Viakhirev à la présidence. M. Viakhirev, à la tête de Gazprom depuis 1992, est au cœur de multiples scandales. Sa reconduction est considérée comme un test pour le gouvernement Poutine.

**PECHINEY : le groupe d'aluminium et d'emballage** a annoncé, mardi 29 mai, être entré en discussion finale avec TotalFinaElf en vue d'acquiescer la société Soplaril, filiale d'Atofina, spécialisée dans l'emballage flexible.

**UPM KYMMENE : le papetier finlandais** a annoncé, mardi, le rachat du papetier allemand Haindl pour 21 milliards de markkas finlandais (3,64 milliards d'euros) plus 210 millions d'euros de dettes. Cette acquisition accélère la concentration dans le secteur du papier journal.

### SERVICES

**ALCATEL/SUMITOMO ELECTRIC : le plus grand fabricant japonais de câbles et de fils électriques** a annoncé mardi qu'il avait conclu un accord de partage de brevets dans la technologie des fibres optiques avec l'équipementier français

de télécommunications. **MOBILCOM : l'opérateur de téléphonie allemand, dont France Télécom détient 28,5 %**, a signé un contrat de financement d'un montant de 2,2 milliards d'euros pour la construction du réseau UMTS avec les équipementiers Ericsson et Nokia, a-t-il annoncé lundi. La somme sera avancée à MobilCom par les deux équipementiers.

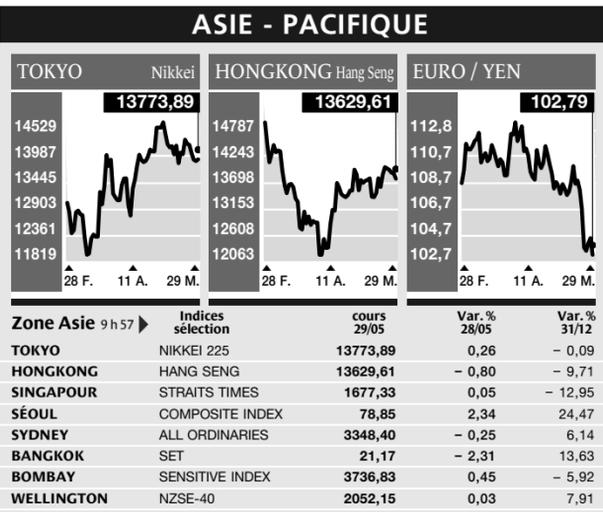
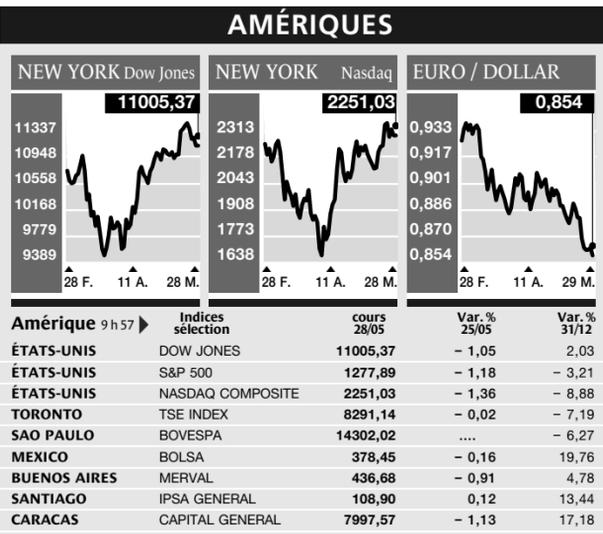
**NTT DOCOMO : le géant des télécommunications mobiles japonais s'est dit « convaincu », mardi**, de recevoir l'approbation technique du gouvernement japonais pour la troisième génération de services de téléphonie mobile, qu'il s'approprie à lancer en octobre, malgré des informations contraires parues dans la presse japonaise samedi.

### FINANCES

**CRÉDIT AGRICOLE : la banque verte mettrait la dernière main à son projet d'introduction en Bourse** afin de se tenir prêt dans les prochaines semaines, a déclaré son directeur général Jean Laurent à l'assemblée générale de la Banque commerciale de Grèce, dans le capital de laquelle le Crédit agricole veut monter de 6,7 % à 19,7 %, rapporte le *Wall Street Journal Europe*. Le Crédit agricole souhaite disposer depuis plusieurs mois d'un « véhicule coté en Bourse », un projet sensible au vu du statut mutualiste de la banque.

**AGF/ENTENIAL : les AGF ont mandaté la banque Schroder pour la cession de leur participation de 72,15 % dans Entenial**, la banque née du rapprochement du Comptoir des Entrepreneurs et de La Hémin, a appris l'agence Reuters, qui cite des sources bancaires et de marché. Selon une de ces sources, « plusieurs scénarios peuvent être envisagés à ce stade » comme la cession en bloc de la participation de 72 %, ou une cession partielle, les AGF accompagnant encore leur filiale pendant un certain temps.

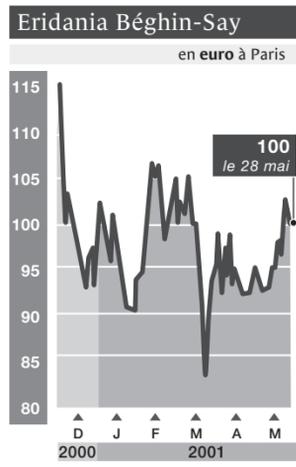
**STOREBRAND/SAMPO : les dirigeants des groupes d'assurances finlandais Sampo et norvégien Storebrand, leaders dans leurs pays respectifs**, devaient rencontrer mercredi le ministre norvégien des finances, Karl-Eirik Schjoett-Pedersen, pour tenter de vaincre ses réticences à l'égard de leur projet de fusion, a appris l'AFP lundi de source officielle norvégienne.



## VALEUR DU JOUR

### Eridania Béghin-Say se scinde pour doper son cours

**LE GROUPE Eridania Béghin-Say** cherche désespérément à séduire les marchés financiers pour doper son cours de Bourse. L'entreprise franco-italienne a précisé, lundi 28 mai, son projet de scission en quatre entités distinctes, qui sera effectif le 1<sup>er</sup> juillet après approbation des actionnaires. Officielle depuis mars, cette annonce détaillée n'a pas fait vibrer les investisseurs : le titre de l'entreprise a perdu 0,9 % lundi, s'échangeant à 100 euros en clôture de séance. L'action est bien loin de sa valeur record, en juillet 1998, lorsqu'elle caracolait à plus de 208 euros. L'entreprise, détenue à 54 % par la holding industrielle italienne Montedison, pâtit de la multiplication de ses activités industrielles (sucre, alimentation animale, huiles alimentaires...) qui ne lui donnent pas assez de clarté vis-à-vis des marchés financiers. Pour mieux se vendre, Eridania Béghin-Say va donner naissance à quatre sociétés bien identifiées par métier : pour le sucre et ses dérivés, Béghin-Say se présentera comme le numéro deux européen et mondial, avec une position de leader en France et en Italie ; dans les huiles alimentaires, Cerofol apparaîtra comme le numéro un mondial dans les huiles de graines et dans l'huile d'olive. Ses marques, Lesieur en France, Klippe en Espagne et Carapelli en Italie, sont chacune un sur leurs marchés respectifs ; dans les amidons et ses



dérivés, Cerestar sera le numéro un européen et le numéro cinq en Amérique du Nord. Enfin, dans l'alimentation animale, Eridania Béghin-Say donnera naissance à Provimi. Certains analystes, comme ceux d'ODB Equities, conseillent désormais « un intérêt spéculatif de plus en plus fort ». Soucieux d'améliorer l'image du groupe, son président Stefano Meloni, a précisé, lundi, que le deuxième trimestre était pour l'instant meilleur que le premier. Entre janvier et mars 2001, Eridania a dégagé un bénéfice net en hausse de 42 % à 8,4 millions d'euros grâce à la mise en place d'un programme sévère de réduction des coûts. Le groupe avait accusé en 2000 une perte nette de 23,2 millions d'euros.

Laure Belot

## SUR LES MARCHÉS

### PARIS

LA BOURSE de Paris a ouvert en baisse, mardi 29 mai, l'indice CAC 40 reculant de 0,31 %, à 5 588,74 points. Lundi, l'indice des valeurs vedettes de la place parisienne avait terminé en hausse de 0,44 %, à 5 606,32 points, dans un marché peu actif.

### FRANCFORT

LA BOURSE de Francfort était en légère hausse à l'ouverture mardi, l'indice de référence DAX gagnant 0,04 %, à 6 219,05 points dans les tout premiers échanges, contre 6 216,83 points lundi à la clôture.

### LONDRES

L'INDICE Footsie de la Bourse de Londres perdait 0,23 % à l'ouverture mardi, reculant de 13 points à 5 876,5 points. L'indice avait affiché une perte de 26,1 points, soit 0,44 %, à 5 889,8 points, à la clôture vendredi. Lundi, jour férié au Royaume-Uni, la Bourse était restée fermée.

### TOKYO

TOKYO a clôturé en hausse de 0,3 %, mardi, les investisseurs achetant au plus bas après avoir déserté le marché pendant cinq séances consécutives. L'indice de référence Nikkei a pris 36,12 points, à 13 773,89 points. Les gains ont toutefois été plutôt modestes, les investisseurs étant de plus en plus prudents vis-à-vis du scénario de reprise, ébauché par les firmes nipponnes dans leurs derniers résultats.

### NEW YORK

LES MARCHÉS AMÉRICAINS étaient fermés, lundi 28 mai, à l'occasion du Memorial Day. Les investisseurs surveillent, pour la séance du mardi 29 mai, la publication de la statistique sur la confiance des consommateurs américains au mois de mai.

### TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat européens évoluait de façon indécise, mardi 29 mai, dans les premières transactions. Après s'être détendu de quelques fractions dans les dernières vingt-quatre heures, le taux de l'Obligation assimilable du Trésor (OAT) française à dix ans s'inscrivait à 5,31 %, alors que celui du Bund, son homologue allemand, affichait 5,18 %.

### MONNAIES

L'EURO connaissait un nouvel accès de faiblesse face au billet vert, mardi 29 mai dans les premiers échanges. La devise européenne cotait 0,8553 dollar, après avoir chuté jusqu'à 0,8546 dollar quelques minutes auparavant. Selon les analystes du courtier Parsco Futures, l'euro pourrait rebondir jusqu'à 0,86 dollar, et bénéficierait d'un « support » à 0,85 dollar. De son côté, le yen se raffermisait face à la devise américaine, à 120,70 yens pour un dollar. Dans la nuit du lundi 28 mai au mardi 29 mai, un dollar américain valait en effet jusqu'à 121,38 yens.

## ECONOMIE

### Forte chute de la production industrielle japonaise

APRÈS UNE BAISSÉ de 2,1 % en mars, la production industrielle, au Japon a de nouveau diminué en avril, de 1,7 %, a annoncé, mardi 29 mai, le ministère du commerce et de l'industrie. Les autorités japonaises continuent à prévoir un léger rebond de 0,3 % en mai, mais s'attendent à un nouveau repli de 0,8 % en juin. Les livraisons de produits industriels ont chuté de 2,5 % après une baisse de 2,4 % en mars. Dans le même temps, les stocks se sont gonflés de 2,1 % après une première hausse de 0,7 % en mars. La baisse de la production industrielle enregistrée en avril se situe dans le haut de la fourchette des prévisions des économistes. Ces derniers tablaient sur une baisse comprise entre 0 % et 1,8 % avec un consensus à 0,9 %.

Le taux de chômage est remonté au Japon à 4,8 % en avril, contre 4,7 % le mois précédent. Selon le ministère des affaires publiques, le nombre de sans-emploi s'est accru de 20 000 pour atteindre 3,48 millions de personnes en avril. La consommation des ménages salariés japonais a baissé de 4,4 % en avril par rapport au même mois de l'an 2000, annoncé, mardi, le ministère des affaires publiques. Ce repli fait suite à une hausse de 1 % en mars. Selon le ministère, cet indicateur est négatif pour la première fois depuis cinq mois et la baisse est la plus importante depuis décembre 1999.

FRANCE : les chefs d'entreprise prévoient une hausse de 6 % des investissements (en valeur) dans l'industrie française cette année par rapport à 2000, selon une enquête réalisée, en avril, par l'Insee et publiée mardi. Dans une précédente enquête, menée en janvier, les industriels envisageaient une hausse plus forte de 9 % (lire page 7).

Le nombre de permis de construire a progressé de 0,3 % au premier trimestre, selon le ministère de l'équipement. Sur un an, la hausse est de 7,5 %.

L'adoption du projet de loi sur la modernisation sociale a été repoussée (lire page 6).

### Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371.....	4,03399	FLORIN NÉERLANDAIS 2,97660.....	6,26207
FRANC BELGE (10).....	5,94573	FRANC BELGE (10).....	1,10324
MARKKA FINLAND.....	3,40750	MARKKA FINLAND.....	1,92503
DRACHME GREC. (100).....	.....	DRACHME GREC. (100).....	.....

ITALIE : l'inflation des prix à la consommation en Italie, mesurée par l'indice NIC, est ressortie en mai à 0,3 % par rapport à avril et à 3,0 % en glissement annuel, selon les données provisoires communiquées mardi par l'Institut national de la statistique Istat. Le taux d'inflation harmonisé s'est établi à 0,3 % également sur le mois, mais 2,9 % sur un an.

La croissance italienne au premier trimestre 2001 a été meilleure que ce que le Fonds monétaire international (FMI) prévoyait, a indiqué lundi Thomas Kruger, spécialiste de l'Italie pour le FMI. Le produit intérieur brut (PIB) a augmenté de 2,3 % au premier trimestre 2001 par rapport à la même période en 2000 et de 0,7 % par rapport aux trois derniers mois de 2000, selon une estimation diffusée à la mi-mai par l'Institut national italien des statistiques, Istat.

HONGKONG : la chambre générale de commerce de Hongkong (HKGCC) a annoncé, lundi, une très forte révision à la baisse de ses prévisions de croissance économique pour l'île cette année, à 2,8 % contre 4,8 % initialement attendus. Un communiqué souligne que cette révision tient compte de la nouvelle détérioration du niveau des échanges et de la balance commerciale en avril.

THAÏLANDE : le gouvernement a décidé de limoger le gouverneur de la banque centrale, Chatumongkol Sonakul, après un différend sur la politique à suivre en matière de taux d'intérêt, a annoncé, mardi, un haut responsable.

ALGÉRIE : Moscou et Alger sont d'accord pour qu'une partie de la dette algérienne à la Russie soit convertie en investissements russes en Algérie, a déclaré, lundi, le vice-premier ministre Ilia Klebanov, de retour d'Alger. La dette algérienne envers Moscou est évaluée à 4 milliards de dollars.

BRÉSIL : la Confédération nationale de l'industrie (CNI) brésilienne a revu en baisse à 3,5 %, contre 4,5 % précédemment, sa prévision de croissance du PIB pour 2001, a indiqué, lundi, son président, Carlos Eduardo Moreira. La pénurie d'énergie au Brésil, qui se traduit par un plan de rationnement entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juin, se traduira par une diminution de l'offre d'emploi, a indiqué M. Moreira.

CUBA : la France a renouvelé le protocole annuel fournissant des crédits privilégiés pour l'exportation de biens français vers Cuba à hauteur de 175 millions de dollars pour 2001.

### Cours de change croisés

Cours	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
29/05 9h57	DOLLAR	YEN(100)	EURO	FRANC	LIVRE
DOLLAR.....	.....	0,83115	0,85470	0,13020	1,41790
YEN.....	120,31500	.....	102,79000	15,67000	170,54000
EURO.....	1,17000	0,97286	.....	0,15245	1,65905
FRANC.....	7,68055	6,38150	6,55957	.....	10,88295
LIVRE.....	0,70527	0,58635	0,60275	0,09190	.....
FRANC SUISSE.....	1,78685	1,48500	1,52645	0,23270	2,53245

### Taux d'intérêt (%)

Taux 28/05	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	4,59	4,46	5,31	5,87
ALLEMAGNE.....	4,55	4,53	5,18	5,76
GDE-BRETAG.....	4,75	5,06	5,20	6,17
ITALIE.....	4,55	4,50	5,55	6,84
JAPON.....	0,07	0,41	1,26	2,26
ÉTATS-UNIS.....	4,06	3,69	5,50	5,85
SUISSE.....	3,15	3,14	3,52	4,23
PAYS-BAS.....	4,50	4,50	5,32	5,81

### Matif

Cours 9h57	Volume 29/05	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5	.....	.....	.....
DÉCEMBRE 2001	13514	87,26	87,34
Euribor 3 mois	.....	NC	NC
JANVIER 2001.....	.....	NC	NC

### Matières premières

En dollars	Cours 28/05	Var. % 25/05
MÉTALX (LONDRES)	.....	.....
CUIVRE 3 MOIS.....	1733,50	-0,26
ALUMINIUM 3 MOIS.....	1543,50	-0,29
PLOMB 3 MOIS.....	481	.....
ETAIN 3 MOIS.....	4940	-0,30
ZINC 3 MOIS.....	944	-0,21
NICKEL 3 MOIS.....	7235	-0,28
MÉTALX (NEW YORK)	.....	.....
ARGENT A TERME.....	4,59	-0,11
PLATINE A TERME.....	165288,50	.....
GRAINES DÉNÉES \$/BOISSEAU	.....	.....
BLÉ (CHICAGO).....	261	+0,48
MAÏS (CHICAGO).....	191	-0,13
SOJA TOURTEAU (CHG.)	166,20	.....
SOFTS \$/TONNE	.....	.....
CACAO (NEW YORK).....	1031	-2,74
CAFÉ (LONDRES).....	.....	.....
SUCRE BL. (LONDRES).....	.....	.....

### Pétrole

En dollars	Cours 28/05	Var. % 25/05
BRENT (LONDRES).....	28,48	.....
WTI (NEW YORK).....	0,28	+0,18
LIGHT SWEET CRUDE.....	28,07	+0,39

### Or

En euros	Cours 28/05	Var. % 25/05
OR FIN KILO BARRE.....	10300	-0,48
OR FIN LINGOT.....	10300	-1,90
ONCE D'OR (LO).....	266,40	.....
PIÈCE FRANCE 20 F.....	59	-0,84
PIÈCE SUISSE 20 F.....	59,50	-1,33
PIÈCE UNION LAT. 20.....	58,10	-3,17
PIÈCE 10 DOLLARS US.....	186	+0,13
PIÈCE 20 DOLLARS US.....	362	+2,16
PIÈCE 50 PESOS MEX.....	381,50	+0,39

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde », [www.lemonde.fr/bourse](http://www.lemonde.fr/bourse)

VALEURS EUROPÉENNES

Les places européennes ont enregistré des volumes de transactions faibles, lundi 28 mai. Les marchés de Londres et de New York étaient fermés lundi, jour férié pour ces deux places.

● A Milan, l'action de la holding Montedison a terminé à 2,93 euros, en hausse de 2,38 %. Le titre de sa filiale spécialisée dans l'énergie et les services, Edison, a lui aussi progressé, de 1,78 %, à 10,86 euros. Ce rebond fait suite à l'annonce de l'entrée de la Deutsche Bank dans le capital de Montedison, à hauteur de 3,14 %.

● A Madrid, « sans la référence de Wall Street, la séance a été plutôt ennuyeuse », a indiqué un courtier.

Le titre Telefonica a néanmoins terminé en hausse de 1,47 %, pour coter 17,95 euros, grâce à un rebond technique compensant les pertes de la semaine précédente.

● En Suisse, « cette séance a surtout été caractérisée par son manque de volume, en raison de la fermeture lundi des Bourses de Londres et de New York », a commenté Bernard Roby, analyste de l'Union bancaire privée (UBP). A 669 francs suisses, le titre Sulzer a continué de chuter, perdant 8,61 %. La société est affectée par les déboires de sa filiale Sulzer Medica, qui aurait livré des prothèses de hanches défectueuses aux Etats-Unis.

Table of stock prices for various European companies, including AUTOMOBILE, BANQUES, and CONGLOMÉRATS.

Table of stock prices for various European companies, including ALIMENTATION ET BOISSON, PHARMACIE, BIENS D'EQUIPEMENT, and ASSURANCES.

Table of stock prices for various European companies, including HAUTE TECHNOLOGIE and MEDIAS.

Table of stock prices for various European companies, including SERVICES COLLECTIFS and PRODUITS DE BASE.

Table of stock prices for various European companies, including CONSTRUCTION and CONSOMMATION CYCLIQUE.

Table of stock prices for various European companies, including ENERGIE and SERVICES FINANCIERS.

Table of stock prices for various European companies, including BIENS DE CONSOMMATION and CHIMIE.

Table of stock prices for various European companies, including EURO STOXX 50 and EURO STOXX IND G P.



Table of stock prices for various European companies, including ALIMENTATION ET BOISSON.

Table of stock prices for various European companies, including PHARMACIE.

Table of stock prices for various European companies, including BIENS D'EQUIPEMENT.

Advertisement for Volkswagen Bora featuring an image of the car and the slogan 'On devrait toujours pouvoir maîtriser sa trajectoire.'

Table of stock prices for various European companies, including ENERGIE.

Table of stock prices for various European companies, including SERVICES FINANCIERS.

Table of stock prices for various European companies, including BIENS DE CONSOMMATION.



Table of stock prices for various European companies, including ALIMENTATION ET BOISSON.

Table of stock prices for various European companies, including PHARMACIE.

Table of stock prices for various European companies, including BIENS D'EQUIPEMENT.

Table of stock prices for various European companies, including ENERGIE.

Table of stock prices for various European companies, including SERVICES FINANCIERS.

Table of stock prices for various European companies, including BIENS DE CONSOMMATION.

Table of stock prices for various European companies, including EURO STOXX 50 and EURO STOXX IND G P.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices for various European companies, including AMSTERDAM and BRUXELLES.

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique - GR : Grèce.
CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - SE : Suède
GB : Grande-Bretagne - DK : Danemark.

VALEURS FRANCE

Le titre Air France s'appréciait de 0,87 %, mardi 29 mai dans les premiers échanges, à 21,94 euros. La compagnie aérienne devait publier ses résultats annuels, mardi après la clôture du marché.

L'action Alcatel gagnait 4,40 %, mardi matin, à 32,20 euros. Le marché attendait l'issue des négociations entre Alcatel et Lucent Technologies en vue d'une fusion.

Le titre Lafarge cédait 0,63 %, mardi matin, à 110 euros. Le groupe cimentier attend une progression d'au moins 10 % de son résultat net par action, avant amortissements, en 2002, a déclaré lundi son directeur général Michel Rose devant l'assemblée générale des actionnaires.

Table of stock prices for various French companies including Alcatel, Air France, Lafarge, and others, with columns for company name, price, and change.

Table of stock prices for international companies including Remy Cointreau, Renault, and others, with columns for company name, price, and change.

Table of stock prices for international companies including ADECO, American Exp., and others, with columns for company name, price, and change.

PREMIER MARCHÉ

MARDI 29 MAI Cours à 9 h 57
Demier jour de négociation des OSRD : 25 juin

Table of stock prices for French companies under the 'Premier Marché' section, including ACCOR, AGF, and others.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 28 MAI
Une sélection. Cours relevés à 18 h 11

Table of stock prices for companies under the 'Nouveau Marché' section, including ABEL GUILLEM, AB SOFT, and others.

Table of stock prices for various companies including Genset, Gl Trade, and others, with columns for company name, price, and change.

Table of stock prices for various companies including Micropole, Mondial Pech, and others, with columns for company name, price, and change.

Table of stock prices for various companies including Geodis, Gfi Industri, and others, with columns for company name, price, and change.

SECOND MARCHÉ

MARDI 29 MAI
Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of stock prices for companies under the 'Second Marché' section, including AB GROUPE, Actelec Tec, and others.

MARDI 29 MAI
Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of stock prices for companies under the 'Second Marché' section, including GFI Industri, Grand Marne, and others.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 28 mai

Table of SICAV and FCP prices, including AGIPI, BNP Paribas, and others, with columns for name, price, and date.

Table of SICAV and FCP prices, including Crédit Agricole, Euroco Solidarité, and others, with columns for name, price, and date.

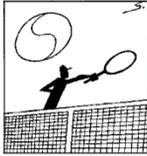
Table of SICAV and FCP prices, including Euroco Solidarité, Lion 2000, and others, with columns for name, price, and date.

Table of SICAV and FCP prices, including Cadence 3, Convertis C, and others, with columns for name, price, and date.

LÉGENDE
★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. \* Part div. par 10 au 5/99.

**ROLAND-GARROS** La Française Amélie Mauresmo, tête de série n° 5, s'est inclinée, lundi 28 mai, dès le premier tour des Internationaux de France, face à l'Allemande Jana Kandarr (7-5, 7-5). ● **CELLE QUE TOUT**

LE MONDE voyait succéder à Mary Pierce avouait, après sa défaite contre la 56<sup>e</sup> joueuse mondiale, avoir fait « un non-match ». ● **UNE AUTRE PRÉTENDANTE** au titre, l'Américaine Venus Williams, tête de série n° 2, a



été éliminée par l'Autrichienne Barbara Schett (6-4, 6-4). ● **LA DÉFAITE PRÉVISIBLE** de la Française Céline Beigbeder, 180<sup>e</sup> joueuse mondiale, a révélé le parcours de cette joueuse de 26 ans, ancienne championne de

France junior qui a quitté son poste de secrétaire dans un club de Biarritz contre une place sur le circuit féminin. ● **DANS LE TOURNOI MASCULIN**, le Français Arnaud Clément a chuté face à l'Argentin Mariano Puerta.

## Pour la favorite Amélie Mauresmo, Roland-Garros n'aura duré qu'un tour

La Française a été battue (7-5, 7-5) au premier tour des Internationaux de France par l'Allemande Jana Kandarr, 56<sup>e</sup> joueuse mondiale. « C'était comme une espèce d'impuissance. L'impression de m'enfoncer sans jamais parvenir à relever la tête », a-t-elle expliqué

**DANS UN PAUVRE SOURIRE**, Amélie Mauresmo admet que même ses pires cauchemars n'auraient pu la préparer à la défaite qu'elle a subie, lundi 28 mai, face à l'Allemande Jana Kandarr (7-5, 7-5) au premier tour des Internationaux de France. Le tournoi lui semblait presque promis après ses exploits de ces dernières semaines sur terre battue (deux titres et une finale).

A l'échauffement du matin encore, la Française se sentait bien. Que son adversaire ait changé depuis le forfait de l'Américaine Lindsay Davenport, la veille, lui importait peu. Classée n°56 mondiale, Jana Kandarr était largement à sa portée. L'Allemande avait réalisé un entraînement minable et déprimant ravissant les souvenirs de son premier tour de l'édition 2000, où elle avait flanché devant Venus Williams (6-0, 6-3).

Mais le « syndrome Roland-Garros », si familier aux joueurs français, a bouleversé la donne.

Insidieusement, il a commencé par nouer le haut du corps de la n°5 mondiale, paralysant sa première balle de service, rendant son bras hésitant et ses fautes innombrables. Dans les tribunes, Alexia Dechaume, qui entraîne Amélie Mauresmo, roulait machinalement des épaules pour l'encourager à se relâcher. Mais la tension était partout, cramponnée comme une sangsue.

### « UN NON-MATCH »

« C'était comme une espèce d'impuissance, a dit Amélie Mauresmo en panne de vocabulaire pour décrire la léthargie dans laquelle elle avait sombré à son corps défendant. L'impression de m'enfoncer sans jamais parvenir à relever la tête. J'ai fait un non-match. » Aux changements de côté, entre chaque point, la gamberge a effectué son

méthodique travail de sape.

« Au deuxième set, ça allait mieux, mais je n'étais toujours pas dans le match », a ajouté la Française. Elle a mené 4-0, 4-1, puis 5-1, avant de concéder la victoire à Jana Kandarr, qui n'a jamais lâché prise, n'hésitant pas à suivre les balles au filet, malgré ses propres fautes. Le spectacle d'Amélie Mauresmo, visage fermé, coulant à pic malgré son avance au score a fait entrevoir à l'Allemande la possibilité de conclure. « Je servais bien et je la sentais nerveuse », a-t-elle dit.

De fait, la force mentale dont Amélie Mauresmo témoignait ces dernières semaines l'avait totalement abandonnée lundi. « Je dois apprendre à mieux gérer cette espèce de positionnement de favorite dans une épreuve du Grand Chelem que je n'ai jamais eue avant, a-t-elle avoué. Roland-Garros, c'est toujours un rêve pour moi. A l'avenir, il faudra que je l'aborde avec un peu

moins de passion. »

Cette grosse déception aura au moins permis à Jana Kandarr de rabattre quelques caquets prompts à la ranger dans la catégorie des « trop jolies pour être une véritable championne ». Certes, ses longues jambes (elle mesure 1,81 m), ses yeux bleus, son sourire et son bronzage parfaits sont dignes de ceux des top-modèles, et elle n'a jamais gagné le moindre titre. Mais la jeune femme, âgée de vingt-quatre ans, a une tête bien faite et un parcours atypique.

### PASSE-TEMPS SUSPECT

« Je n'ai pas débuté le tennis très jeune, s'excuse-t-elle. Je suis née et j'ai vécu en Allemagne de l'Est jusqu'à l'âge de quatorze ans. Je n'aurais jamais pensé devenir joueuse professionnelle. » Là d'où vient Jana Kandarr, le tennis était un passe-temps suspect, un sport de nantis tout juste entré au programme

olympique. Pas question pour l'Etat de l'encourager dans cette voie. Sa mère, Petra Vogt, a été championne d'Europe du 100 m, du 200 m et du relais 4 x 100 m en 1969, à Athènes, mais elle persuade sans trop de mal sa fille unique que l'athlétisme n'est pas un sport assez ludique.

Les courts de tennis étaient rares en RDA, tous en terre battue et en plein air, mais Jana continuait à taper des balles avec son père et quelques amis. Elle a quatorze ans et demi lorsque ses parents déménagent dans l'ex-République fédérale d'Allemagne pour raisons professionnelles. Elle travaille pour la première fois avec un entraîneur, « environ une heure par jour ».

Gauchère contrariée, elle manque de confiance en son jeu. Sa grande taille la handicape dans ses déplacements. « Comment la fille d'une sprinteuse peut-elle être aussi lente sur le court ? » interroge-t-elle en riant. A dix-huit ans, on l'envoie

pourtant sur le circuit professionnel. Un an plus tard, en 1995, elle est nommée meilleure débutante du circuit par la WTA. Lundi, Jana Kandarr a simplement battu celle que le public français aurait bien vu succéder à Mary Pierce au palmarès des Internationaux de France. Gracieusement, la belle Allemande s'en est déclarée navrée.

Patricia Jolly

■ **L'Américaine Venus Williams, tête de série n°2, a été battue**, lundi 28 mai, au premier tour des Internationaux de France par l'Autrichienne Barbara Schett (6-4, 6-4). La Française Nathalie Tauziat, tête de série n°11, s'est, elle, inclinée devant la Russe Lina Krasnoroutskaya (6-1, 6-3). Chez les hommes, Arnaud Clément, tête de série n°7, a été dominé par l'Argentin Mariano Puerta (7-6 [7-3], 3-6, 7-6 [7-5], 1-6, 8-6).

## A 26 ans, Céline Beigbeder rêvait de Roland-Garros depuis longtemps

**VAINCUE** mais heureuse. Battue, lundi 28 mai, par la Russe Elena Dementieva, tête de série n° 7, (6-4, 6-1), la Française Céline Beigbeder est de ces rares joueuses capables d'apprécier même une défaite. Depuis novembre 2000, date à laquelle elle a décidé de se lancer sur le circuit WTA, la vie de l'ancienne secrétaire du club de tennis de Biarritz - elle a quitté cet emploi à mi-temps en novembre 2000 - ressemble à un rêve. A l'époque, elle pointe au 670<sup>e</sup> rang mondial. Une victoire dans un petit tournoi du circuit professionnel la propulse à la 373<sup>e</sup> place du classement.

Discrète sur les raisons qui l'ont poussée à tenter le tout pour le tout à un âge (vingt-six ans) quasi canonique pour une joueuse de tennis, cette ancienne championne de France junior dit avoir simplement ressenti « l'envie de faire autre chose ». « Je ne voulais pas avoir de regrets, dit-elle. Je n'avais jamais cessé de jouer, mais jamais sur le circuit WTA. »

### MOYENS MODESTES

Jusqu'ici l'aventure lui réussit plutôt bien, même si son polo informe trahit la modestie relative des moyens dont elle dispose dans son entreprise. « Mon club m'aide financièrement », lâche-t-elle, pudique. Mais elle n'a pas de sponsor. Au tournoi de Strasbourg, qui s'est achevé le 27 mai, elle s'est hissée en demi-finale et du même coup à la 180<sup>e</sup> place mondiale, ne s'inclinant que

face à l'Allemande Anke Huber (6-1, 6-3).

L'invitation dans le tableau principal des Internationaux de France lui est arrivée le 22 mai. Alors que son parcours alsacien l'aurait en principe obligée à renoncer aux qualifications de Roland-Garros, la Biarrote n'a soudain plus eu à choisir. Le sort ne l'avait pas gâtée. Trente-deuxième joueuse française, elle rencontrait Dementieva, 9<sup>e</sup> mondiale. Qu'à cela ne tienne.

### « BEAUCOUP À GÉRER »

« Je me suis dit que c'était du bonus et une superbe expérience en perspective », explique Céline Beigbeder, débarquée pour la première fois à Roland-Garros, le 26 mai, avec des yeux comme des soucoupes.

Lundi, menée 5-1 dans la première manche par Elena Dementieva, elle est revenue à 5-4. « J'ai simplement pensé à m'accrocher, raconte-t-elle, mais il m'a manqué un peu de relâchement. Tout était nouveau pour moi : jouer une tête de série devant un public nombreux et formidable et sur le court numéro deux, ça fait beaucoup de choses à gérer. »

Le rythme l'a surprise. L'attention dont elle fait désormais l'objet aussi. Avant de continuer, Céline Beigbeder veut souffler, rentrer chez elle pour digérer les récents événements de sa fabuleuse nouvelle existence.

P. Jo .

### LES RÉSULTATS

#### Simple messieurs

##### ● Premier quart du tableau

M. Puerta (Arg) b. A. Clement (Fra, n°12) 7-6 (7/1), 3-6, 7-6 (7/5); 1-6, 9-7; G. Kuerten (Bre, n°1) b. G. Coria (Arg) 6-1, 7-5, 6-4; A. Calleri (Arg) b. J. Van Lottum (Pbs) 6-3, 6-0, 6-4; H. Levy (Isr) b. B. Black (Zim) 6-1, 6-1, 6-4; T. Robredo (Esp) b. R. Sluiter (Pbs) 7-5, 7-5, 7-6 (9/7); M. Russel (Usa) b. N. Mahut (Fra) 6-2, 6-3, 6-2; J.-R. Lisnard (Fra) b. V. Votchkov (Bul) 6-7 (7/9), 7-5, 6-7 (0/7), 7-5, 6-2; S. Bruguera (Esp) b. M. Llodra (Fra) 3-6, 6-7 (4/7), 6-2, 6-4, 6-3; D. Hirabay (Svq) b. G. Gaudio (Arg) 6-7 (5/7), 5-7, 7-6 (7/1), 2-6, 8-6; K. Alami (Mar) b. D. Sanguinetti (Ita) 6-7 (5/7), 6-1, 6-7 (4/7), 6-4, 6-1; X. Malisse (Bel) b. N. Massu (Chi) 6-3, 6-1, 6-1; U. Ilie (Tch) b. F. Mantilla (Esp) 3-6, 6-1, 6-3, 6-3; K. Pless (Dan) b. J.-M. Gambill (Usa, n°15) 4-6, 6-2, 6-4, 7-5; C. Mamiit (Usa) b. T. Martin (Usa) 6-3, 7-6 (8/6), 2-6, 6-1; E. Kafelnikov (Rus, n°7) b. F. Luzzi (Ita) 6-3, 6-3, 6-4; O. Rochus (Bel) même devant M. Rosset (Su) 6-2, 2-6, 6-3.

##### ● Deuxième quart du tableau

J. Diaz (Esp) b. M. Youzhni (Rus) 3-6, 7-6 (8/6), 6-1, 6-1; F. Gonzalez (Chi) b. C. Saulnier (Fra) 2-6, 6-2, 1-6, 7-5, 6-4; J. Novak (Tch) b. A. Di Pasquale (Fra) 1-6, 7-6 (7/5), 6-4, 6-0, 6-4; T. Enqvist (Sue, n°14) b. A. Ilie (Usa) 6-4, 6-1, 2-6, 6-3; A. Roddick (Usa) b. S. Drapeau (Aus) 6-2, 6-4, 6-4; G. Canas (Arg) b. C. Rochus (Bel) 6-4, 6-3, 6-1; T. Henman (GB, n°11) b. T. Behrend (All) 6-1, 6-4, 5-7, 6-0; A. Martin (Esp) b. J. Vaneek (Tch) 4-6, 7-6 (7/5), 5-7, 6-3; N. Davydenko (Rus) b. J. Björkman (Sue) 6-3, 6-2, 6-3; J.-C. Ferrero (Esp, n°4) b. S. Koubek (Aut) 6-2, 6-2, 6-3; J. Acasuso (Arg) b. M. Gustafsson (Sue) 6-3, 6-2, 6-3; M. Ondruska (Als) b. I. Ljubicic (Cro) 2-6, 2-6, 7-5, 7-6 (9/7), 10-8; S. Schalken (Pbs)

b. P. Goldstein (Usa) 6-1, 6-3, 6-2; C. Pioline (Fra) b. A. Pavel (Rou) 2-6, 6-4, 7-6 (7/1), 7-6 (7-4); M. Chang (Usa) b. A. Popp (All) 6-3, 6-3, 6-1; L. Hewitt (Aus, n°6) b. P.-H. Mathieu (Fra) 7-6 (7/2), 4-6, 6-3, 6-2.

#### Simple dames

##### ● Troisième quart du tableau

E. Dementieva (Rus, n°7) b. C. Beigbeder (Fra) 6-4, 6-1; C. Torrens Valero (Esp) b. A.I. Medina Garrigues (Esp) 6-7 (4/7), 7-5, 6-3; H. Nagyova (Svq) b. A. Smanzhova (Isr) 6-4, 6-4; J. Dokic (You, n°15) b. A. Gershi (Tch) 6-0, 6-0; P. Mandula (Hon) b. A. Sugiyama (Jap) 4-6, 6-4, 6-3; R. Grande (Ita) b. I. Majoli (Cro) 1-6, 6-4, 6-2; R. De Los Rios (Par) b. E. Likhovtseva (Rus) 6-2, 1-6, 6-1; M. Ivain (Usa) b. A. Hogmans (Pbs) 5-7, 7-6 (7/5), 6-2; M. Diaz-Oliva (Arg) b. L. Bacheva (Bul) 7-5, 6-4; S. Star (Tur) b. K. Hrdlickova (Tch) 6-4, 6-4; K. Clijsters (Bel, n°12) b. M.-E. Salemi (Arg) 6-3, 6-4; R. Dragomir (Rou) b. M. Marrero (Esp) 6-3, 4-6, 6-2; N. Dechy (Fra) b. A. Molik (Usa) 5-7, 6-4, 6-4; J. Kruger (Als) b. L. Osterloh (Usa) 2-6, 6-2, 10-8; N. Pratt (Aus) b. K. Jagieniak (Fra) 6-3, 7-5; J. Kandarr (All) b. A. Mauresmo (Fra, n°5) 7-5, 7-5.

##### ● Quatrième quart du tableau

L. Krasnoroutskaya (Rus) b. N. Tauziat (Fra, n°9) 6-1, 6-3; A. Kremer (Lux) b. E. Gagliardi (Sui) 6-0, 6-4; D. Chladkova (Tch) b. M. Oremans (PB) 6-2, 6-3; T. Panova (Rus) b. M.-A. Sanchez Lorenzo (Esp) 6-1, 6-1; J. Henin (Bel, n°14) b. S. Asagoe (Jap) 6-3, 6-2; L. Nemeckova (Tch) b. R. Kuti Kis (Hon) 3-6, 6-2, 6-2; P. Suarez (Arg) b. M.-J. Martinez (Esp) 7-5, 7-6 (8/6); A. Huber (All) b. S. Jayaseelan (Can) 6-2, 6-1; S. Plischke (Aut) b. A. Barna (All) 7-5, 6-3; A. Carlsson (Sue) b. K. Brandi (Usa) 6-1, 6-2; V. Razzano (Fra) b. C. Pin (Fra) 6-1, 6-2; D. Bedanova (Tch) b. S. Foretz (Fra) 7-5, 7-5; A. Glass (All) b. L. Raymond (Usa) 4-6, 6-4, 6-1; N. Llagostera (Esp) b. S. Talaja (Cro) 6-1, 7-5; S. Farina (Ita) b. M. Malieva (Bul, n°13) 6-1, 5-7, 6-3; B. Schett (Aut) b. V. Williams (Usa, n°2) 6-4, 6-4.

## Du petit pas au bond de géant



Jules Verne l'avait imaginé, les hommes l'ont fait... Aujourd'hui, les entreprises réalisent chaque jour ce que l'homme a rêvé. Leur secret?

Savoir piloter de grands projets, disposer d'équipes de vrais professionnels et maîtriser les dernières technologies. Faire de votre projet un vrai succès, c'est la mission de Sopra Group et de ses 6 000 collaborateurs. [www.sopragroup.com](http://www.sopragroup.com)

**Sopra** group.

## Conseil & Intégration de Systèmes

Sopra Group est la marque commerciale de l'ensemble des sociétés constituant le Groupe SOPRA.

# En Asie, les Bleus pensent déjà au Mondial

L'équipe de France de football est arrivée en Corée pour participer à la Coupe des confédérations, dont elle pourrait jouer la finale face au Brésil

**TAEGU (Corée du Sud)**  
de notre envoyé spécial

Sauter à pieds joints sur le Toit du monde et y marquer son territoire ne suffit pas toujours à en connaître chaque recoin. La preuve : l'équipe de France de football, récemment désignée tête de liste du classement planétaire de la Fédération internationale (FIFA), ignore encore tout de la Corée du Sud. Les Bleus s'y sont posés, lundi 28 mai, à l'aéroport international de Séoul, après un vol de plus de dix heures depuis Paris. Une chaleur lourde et suffocante les a accueillis dès leur arrivée, avant de les accompagner dans leur saut de puce vers Taegu, une ville de plus de 2 millions d'âmes, à moins de 300 kilomètres au sud de la capitale, où ils disputeront leurs deux premiers matchs de la Coupe des confédérations, contre la Corée du Sud, mercredi 30 mai, puis face à l'Australie, deux jours plus tard.

Les Bleus ne connaissent presque rien de la Corée du Sud, pays coorganisateur avec le Japon du Mondial 2002. Ils n'ont jamais rencontré son équipe nationale. Seul Roger Lemerre, le sélectionneur français, a pu évoquer face à la presse asiatique une ébauche de souvenir, son rôle d'observateur aux Jeux olympiques de Séoul, près de treize ans plus tôt. Les joueurs, eux, ne font pas mystère de leur ignorance. « On ne sait pas grand-chose, souffle Willy Sagnol, le défen-

seur du Bayern Munich. *Mais on va essayer de découvrir.* »

Leur première impression ? Etrange. Détail presque injurieux pour les nouveaux maîtres de la planète football, les organisateurs de la compétition ont eu le mauvais goût d'imposer un hôtel à l'équipe de France. Et, pis encore, ils l'ont fait cohabiter avec la sélection locale. Lundi après-midi, Français et Coréens ont donc emprunté le même ascenseur pour gagner le hall où les attendait la presse. Plus tard, ils se sont suivis de près pour monter dans les bus désignés pour les conduire au stade d'entraînement.

« **CE N'EST PAS L'IDÉAL** »

Dans un sport où l'argent a évacué depuis longtemps toute notion de promiscuité, la scène est trop rare pour ne pas être remarquée. Mais l'encadrement français n'a pas semblé apprécier. « On voulait aller ailleurs, mais ce n'était pas possible, explique Henri Emile, l'entraîneur adjoint. Et il était également exclu d'amener notre propre nourriture. On va devoir faire avec le restaurant de l'hôtel, ce n'est vraiment pas l'idéal. En fait, on prend des risques. » Les Bleus les plus anciens de la sélection s'amusaient de la situation ou s'en moquaient. Les autres, ces huit nouveaux invités pour la première fois à connaître l'eldorado d'une sélection chez les champions du monde, n'y prêtent

guère plus d'attention. Ils n'en ont pas le temps. Visiblement intimidés, ils semblent vouloir vivre chaque minute comme s'ils n'étaient pas encore tout à fait certains d'en connaître beaucoup d'autres.

Frédéric Née, l'attaquant bastiais appelé en dernière heure, après le forfait de Thierry Henry, a mis un moment à comprendre que la presse le voulait lui, et pas un autre, dans le hall de l'hôtel. Puis il a répondu aux questions d'une voix tellement basse que seuls les premiers rangs ont pu entendre ses propos. Plus tôt dans l'après-midi, Roger Lemerre avait pourtant insisté sur son nom, face aux journalistes asiatiques, en expliquant sans impatience que les Bleus sauraient sans doute se passer de David Trezeguet, retenu pour le championnat d'Italie, puisqu'ils avaient emmené avec eux « le meilleur buteur français du championnat de France ».

Pressé de livrer sans retenue ses états d'âme, Roger Lemerre n'a pas trahi sa réputation. Il a répondu sans rien révéler, parlé sans vraiment s'expliquer et avancé en reculant. A l'écouter, on a ainsi pu découvrir l'incroyable, à savoir que « la France espérait passer le premier tour de ce tournoi », qu'elle voulait penser « seulement au match suivant », que la Corée du Sud serait un adversaire « âpre et difficile », et qu'il ne serait pas étonnant que les Bleus débutent



Premier entraînement pour Dugarry, Desailly, Vieira et Karembeu, les « cadres » des Bleus.

par un match nul, car « il en est sou- vent ainsi en ouverture d'un tournoi ». « Dans l'hypothèse où nous atteindrions la finale, nous pourrions peut-être rencontrer le Brésil, a-t-il enfin glissé comme un secret d'alcôve. En ce moment, les Brésiliens ne sont pas au mieux, mais je ne crois pas à une crise. On va retrouver le grand Brésil, c'est très clair pour moi. »

La tiédeur de ces propos n'a heu-

reusement pas découragé l'enthousiasme coréen. Le stade de Taegu, le plus récent et le plus vaste du pays, avec ses 66 000 places, devrait afficher complet, mercredi, pour la rencontre France-Corée. Qui seront les onze Bleus ? Mystère. Le sélectionneur français n'a pas pour habitude de donner des noms à la veille d'une rencontre. Mais la nécessité de bien débiter le tournoi, et l'attente d'un

public déçu par l'absence de Zinedine Zidane (idolâtré ici sous le nom de Chinidine Chidane), devraient pousser Roger Lemerre à sortir ses vieilles cartes pour aligner tous les champions d'Europe 2000. Les nouveaux attendront. La gloire n'est peut-être plus très loin mais pas encore pour demain.

Alain Mercier

## Répétition générale avant la Coupe du monde 2002

● **Le Japon et la Corée du Sud** accueillent, du 30 mai au 10 juin, la 5<sup>e</sup> Coupe des confédérations. Créée en 1992, l'épreuve réunit, tous les deux ans, les champions de chaque continent plus le (ou les) pays organisateur(s) de la compétition. L'Argentine (1992), le Danemark (1995), le Brésil (1997) et le Mexique (1999) ont gagné cette épreuve. L'édition 2001 servira de répétition générale à la Coupe du monde 2002, permettant de tester six des vingt stades : trois en Corée et trois au Japon.

● **Les huit équipes présentes** en Asie sont réparties en deux groupes. Le groupe A comprend la France, l'Australie, le Mexique et la Corée du Sud. Le groupe B réunit le Brésil, le Cameroun, le Canada et le Japon. Les demi-finales, qui se dérouleront le

7 juin, verront s'affronter le premier du groupe A contre le deuxième du groupe B et vice versa. La finale se jouera le 10 juin, à 12 heures (heure française), à Yokohama (Japon).

● **L'équipe de France**, qui avait décliné l'invitation lors de la dernière Coupe des Confédérations, au Mexique, en 1999 (au profit de l'Allemagne), est arrivée lundi 28 mai à Daegu (Corée), lieu de ses deux premiers matches. La sélection inédite de Roger Lemerre, privée des joueurs évoluant dans les championnats d'Espagne et d'Italie, mais aussi de l'attaquant Thierry Henry (Arsenal) et du gardien de but Fabien Barthez (Manchester United), rencontrera la Corée en match d'ouverture, mercredi 30 mai ; l'Australie, le 1<sup>er</sup> juin ; et le Mexique, le 3 juin.

## Sous la conduite de Guus Hiddink, la Corée du Sud apprend la rigueur

**DAEGU (Corée du Sud)**  
de notre envoyé spécial

Le football coréen n'a jamais connu l'allégresse. Et son habitude de la défaite a fini par lui faire apprécier un match nul comme s'il était un vrai succès. Comme au Mondial 1998, en France, où les Coréens avaient salué par un concert de klaxons leur seule « réussite », une égalité (1-1) avec la Belgique, au premier tour. Mais est-ce une raison pour s'obstiner dans l'humilité et la discrétion ?

A Daegu, où l'équipe nationale prépare son entrée dans la Coupe des confédérations, mercredi 30 mai, face à la France, les joueurs coréens ne s'aventurent sous le soleil qu'habillés d'un survêtement bleu rayé d'une bande rouge, frappé d'un discret drapeau du pays, un uniforme aux teintes et à la coupe tellement austères qu'on le croirait échappé d'un magasin d'Etat de l'ancienne Allemagne de l'Est.

Une même retenue inspire les ambitions du pays, pour la prochaine Coupe du monde. « Nous aimerions atteindre le deuxième tour », serinent les dirigeants de la Fédération coréenne de football. Pas question de voir plus loin. Les rêves de grandeur ne s'expriment qu'à voix basse, en Corée du Sud.

Un homme, pourtant, trahit par sa présence sur le banc coréen l'esquisse d'un changement et celui d'un espoir. Guus Hiddink, 54 ans, a enfilé depuis décembre 2000 la tenue de sélectionneur national. Les dirigeants coréens, longtemps fidèles à la filière locale, cherchaient un successeur à Huh Jung-moo, remercié après la troisième place de la Corée du Sud en Coupe d'Asie. Ils ont d'abord pensé français, tirant timidement Aimé Jacquet par la manche. Puis l'idée leur

est venue de recruter un Néerlandais. Et ils ont choisi Guus Hiddink, remarqué dans les années 1980 pour ses succès avec le PSV Eindhoven, en charge de l'équipe nationale lors du dernier Mondial, où ses joueurs ont trébuché sur l'avant-dernière marche, en demi-finale, face au Brésil (1-1, 4 tirs au but à 2).

**PLUS CRÉATIF, MOINS BROUILLON**

Limogé par le Real Madrid en 1999, Guus Hiddink a d'abord fait mine d'hésiter, simple manœuvre pour faire monter les prix. Puis il a accepté le poste, en décembre 2000, avançant comme exigence le droit de choisir lui-même son assistant et son préparateur physique. Heureux comme des gamins d'avoir enfin mis la main sur un expert du ballon rond, les dirigeants coréens ont remercié le Hollandais d'un chèque dont le montant, officiellement tenu secret, dépasserait les 2 millions d'euros.

Depuis, Guus Hiddink s'est employé à remettre le jeu coréen en bon ordre. Il a expliqué à ses nouveaux employeurs que la progression de l'équipe nationale serait freinée aussi longtemps que le service militaire la priverait de ses jeunes les plus prometteurs. Il a motivé les entraîneurs du pays, insisté sur la nécessité de pratiquer un football plus créatif et nettement moins brouillon que par le passé. Le récent match nul arraché au Cameroun (0-0) a été jugé « simplement prometteur ». La preuve d'un nouvel état d'esprit. En d'autres temps, affronter le pays champion d'Afrique sans connaître la défaite aurait été perçu, à Séoul, comme un succès franc et sans tache.

A. M.

**MICHELIN**

**C'EST PAR LA**

Itinéraires Hôtels Météo Infos-Trafic  
Cartes Restaurants Tourisme Informations

ViaMichelin est le nouveau service de référence pour tous les automobilistes. Vous pouvez préparer en un clin d'œil un itinéraire urbain ou routier ultra-détaillé. Dans votre ville, en France et dans plus de 40 pays d'Europe, ViaMichelin vous emmène jusqu'à votre destination en vous donnant toutes les bonnes directions à prendre. Maintenant, pour tous vos trajets, ViaMichelin sera là pour vous conseiller !

Sur 3615 ViaMichelin\* et sur Internet [www.ViaMichelin.fr](http://www.ViaMichelin.fr)

**ViaMichelin**.fr

**C'est une bonne idée de passer ViaMichelin**

# Deux façons d'étouffer le canard

A La Tour d'Argent et chez Michel Rostang, on exécute le volatile suivant un étrange cérémonial

**LE MAÎTRE DU GOÛT**, biographie romancée de Grimod de La Reynière (1758-1838), qui vient de paraître, n'épuise pas l'intérêt de celle de Pierre Béarn (NRF, 1930), mais vient rappeler le rôle éminent du fondateur du discours gastronomique. Doté d'une intelligence brillante, il était affligé d'une cruelle infirmité. Il portait des gants pour cacher ses mains aux doigts palmés comme les pattes d'un canard.

Écrivain et philosophe stoïcien, bien que narquois, il fut le contemporain de Brillat-Savarin et de Carême. Il était le petit-fils d'un charcutier, dont le rejeton s'enrichit comme fournisseur à l'armée du maréchal de Soubise. Lequel s'entendait mieux en cuisine qu'à la guerre, qui se fit battre à Rosbach, mais laissa son nom à une sauce célèbre. Lors de la Révolution, Grimod ne fut pas inquiété, n'étant point ci-devant, mais plébéin, grâce au grand-père dont il portait les armoiries cochonnes avec ostentation. Il publia de 1803 à 1812 son fameux *Almanach des gourmands*, qui eut un succès retentissant.

Une fois par mois, il donnait un dîner, où une assemblée choisie de gourmets et de jolies femmes dégustaient les préparations culinaires que lui envoyaient les restaurateurs et les traiteurs parisiens et décidaient de leur « légitimation », au nom des nouveaux détenteurs du pouvoir, les « tombeurs de la noblesse », la bourgeoisie se tenant mieux à table qu'à cheval ou en campagne. Il accomplissait ainsi le vœu égalitaire d'une société jacobine, précise Jean-Paul Aron. « *La Révolution, en mettant à la diète tous les anciens propriétaires, a mis tous les bons cuisiniers sur le pavé* », observe Grimod.

Ces attendus étaient rapportés dans l'*Almanach*, élégamment rédigé, qui devint sinon le premier guide gastronomique, du moins le premier recueil de chroniques,

débatant de la valeurs et de la qualité des mets. L'*Almanach* contribuait à fixer également la vulgate des grandes recettes.

Convient-il de légitimer encore les plats du répertoire ? Exercice périlleux, car, deux siècles plus tard, les données ont radicalement changé. Alexandre Dumas pouvait encore dire : « *Sauvage, l'Homme mange par besoin ; civilisé, par gourmandise...* » Aujourd'hui, la gastronomie, à l'interface de l'anthropologie, de la diététique, de la neurobiologie et de la sémiotique, ne peut plus ignorer les autres champs du savoir. On mange selon des codes, selon les signes attachés à son âge, son statut ou son origine sociale, selon les modes aussi.

Les cuisiniers s'efforcent d'occuper le terrain, plus enclins à disserter sur la profession que sur le métier. Quelques-uns se sont mis à parler comme les écrivains et les artistes, à dénigrer les modes de la veille et à ériger leurs créations en chefs-d'œuvre. Lévi-Strauss l'avait annoncé : « *La cuisine d'une société est un langage dans lequel elle traduit inconsciemment sa structure, à moins qu'elle ne se résigne, toujours inconsciemment, à y dévoiler ses contradictions.* »

## BASTIONS DE RÉSISTANCE

L'inquiétude sur la sécurité alimentaire est venue nuancer le propos. Artiste du superflu, le cuisinier en aucun cas n'impose sa loi. Attentif aux modèles sociaux, il suit la mode plus qu'il ne la crée. C'est au client d'agréer ou pas. Il existe pourtant des bastions de résistance. Depuis 1890, La Tour d'Argent exécute une étrange cérémonie propitiatoire, la préparation du caneton Frédéric, confiée aujourd'hui à l'équipe de Jean-François Sicallac. C'est un châlans, promptement étouffé afin de conserver son sang. A mi-cuisson, il sera livré au canardier, découpé à la vue du client, avec pour ultimes instruments de tor-



DESSINS DES CLOUZEAUX

ture la presse, le réchaud, l'écu-moire. « *On ôte la peau. On lève les filets avec une lame précise.* » La carcasse est placée dans la presse à canard, où elle exsude la dernière goutte dans la sauce – le bouillon et la foie du canard – à laquelle on ajoute cognac, citron et madère.

Sur le réchaud se produit la délicate liaison et s'achève la cuisson des filets. On apporte les pommes soufflées. Les cuisses, grillées, feront l'objet du second service. C'est la constante impériale de cette recette, à laquelle on ne peut rien changer. Depuis la même époque, on numérote les canards et l'on tient le registre des dégustateurs célèbres. Exemple historique de traçabilité ! Parfois les listes se font discrètes. Entre le canard n° 147 844, dégusté par le duc de Windsor en 1938, et celui (matricule 185 397) dévolu, dix ans plus tard, à la princesse Elizabeth, l'on ne connaît sans doute jamais les bénéficiaires des 37 513 canards inconnus des années de guerre.

Nos dirigeants aiment le volatile. Lionel Jospin, a sacrifié deux fois au rituel ; Jacques Chirac, une seule, comme Jean-Claude Gaysot. Le canard est un vilain rapporteur. Statistiquement, le millionième canard est pour l'an prochain.

Chez Michel Rostang, la canette Mieral est bressane. Même motif, même punition par suffocation. Elle est d'abord colorée, passée au four quelques minutes, levée

en très minces filets puis, sur le guéridon, face au client, la cuisson est achevée dans la sauce mêlée de foie gras et liée au sang. C'est la délicieuse recette de Mario, le canardier de Lucas-Carton des années 1970. Si le caneton Tour d'Argent, dans son apparence immobilité, paraît, comme Claude Terrail, s'inscrire dans la longue durée, cette recette – que l'on présente volontiers comme dépassée – est en fait plus « moderne » que celle de Michel Rostang, dont l'origine est la sauce au miroir de l'illustre Carême, exprimée ici avec sensibilité et talent.

Deux recettes différentes, qui s'enrichissent de leur comparaison, font partie du patrimoine culinaire, donc parfaitement légitimes. Que dire alors au jeune cuisinier qui, chez Lapérouse, se détourne de la matelote et manie la lamproie avec les épices ? Continuez, jeune homme : toute vérité en cuisine est toujours bonne à dire.

Jean-Claude Ribaut

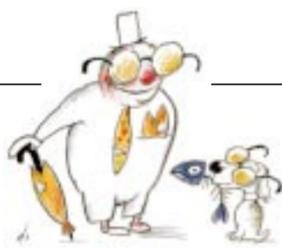
★ *Le Maître du goût*, Lea Singer, traduit de l'allemand par Anne Weber (Grasset, 320 p., 129 F, 19,67 €).

★ *La Tour d'Argent*, 15-17, quai de la Tournelle, 75005 Paris ; tél. : 01-43-54-23-31. Menu au déjeuner : 390 F, 59,45 € (avec le caneton Tour d'Argent : supplément 150 F, 22,86 €). Michel Rostang, 20, rue Rennequin, 75017 Paris ; tél. : 01-47-63-40-77. Canette au sang : 375 F, 57,16 €, par personne. Menu : 385 F, 58,69 €.

## Le blin

Savez-vous manger le blin à la mode de Russie ? Là-bas c'est avec de la crème aigre ou du beurre fondu que l'on sert cette petite crêpe salée. Elle accompagne, notamment durant la Maslenita, la dernière semaine avant le grand carême, le caviar ou les poissons fumés que l'on sert au début du repas. Grande nation boulangère, la Russie propose avec ses hors-d'œuvre une foulditude d'autres pains, les boulotchki, au lait, les balabouchki à pâte aigre, les tcherek, semés de graines de sésame. Pourtant, les seuls qui aient franchi les frontières, qui soient désormais familiers à nos compatriotes, ce sont les blinis. Ce n'est ni Antonin Carême ni Urbain Dubois, qui furent tous deux cuisiniers à la cour du tsar, qui en assurèrent la publicité chez nous, mais plutôt les émigrés russes du début du siècle. L'an dernier, il s'en est vendu 3 700 tonnes en France, et le public semble ne jamais en croquer un à la fois, puisque, rayant de son vocabulaire le mot blin, singulier, il a fait du pluriel russe blini sa propre mesure d'unité. Ici l'on dit : un blini, des blinis.

C'est à la fin des années 1970, dans deux ateliers parisiens, l'un dans le 9<sup>e</sup> arrondissement, l'autre dans le 15<sup>e</sup>, qu'a démarré la production en grande quantité des blinis. Aux deux bouts de la capitale, MM. Gklotzaridis et Royan eurent l'idée de fabriquer pour les traiteurs et les restaurants russes des blinis frais qu'ils pourraient revendre. Vingt ans plus tard, ce sont toujours ces deux sociétés pionnières (la maison Tassos et la maison Blini) qui détiennent le quasi-monopole en France de la fabrication des blinis, mais ces derniers sont aujourd'hui en vente directement dans les grandes surfaces. « *Bien sûr les méthodes ont changé, elles se sont mécanisées*, explique Eric Levat, qui dirige aujourd'hui la société Blini. *Mais la recette, elle, n'a presque pas bougé. De la farine, de la crème fraîche, du lait en poudre, des œufs, de la levure boulangère. Cette pâte est versée dans un pétrin, malaxée, puis détendue avec de l'eau jusqu'à obtenir une consistance voisine de la pâte à crêpes.* » Toutes les opérations de cuisson étaient autrefois manuelles, et un opérateur



arrivait au mieux, puisqu'il fallait retourner avec une spatule chaque blini à mi-cuisson, à en fabriquer 500 par heure. Les machines en font aujourd'hui, selon leur taille, entre 4 000 et 7 000 dans le même temps. Cela fait bientôt dix ans que

les fabricants ont lancé en France des mini-blinis, légèrement plus gros qu'une pièce de 5 F. Ceux-là servent de canapés à l'apéritif, mais, comme leurs grands frères, ils doivent impérativement être réchauffés avant d'être servis. Ignorez dans ce cas le micro-ondes, choisissez le four classique, la poêle (sans matière grasse), ou le grille-pain, parfait pour cela si vous le mettez en position de chaleur douce. Maintenant que tout le monde en France connaît le blini, reste à découvrir son presque homonyme, la blennie, un petit poisson de rivière pêché surtout dans le Midi. Moins exotique, il fait pourtant d'excellentes fritures.

Guillaume Crouzet

★ Blinis de la marque Tassos ou de la maison Blini (vendus par 4 de 70 g chacun), de 11 F à 13 F (1,67 € à 1,98 €) le paquet.

# GASTRONOMIE

Publicités

**PARIS 5<sup>e</sup>**

★ **SUSAN'S PLACE** ★  
Tex Mex  
(1<sup>er</sup> prix Européen du meilleur Chili Con Carne)  
Spécialité d'or pour le Texas Nachos  
Plats végétariens mexicains  
51, rue des Ecoles (côté St-Michel)  
☎ 01.43.54.23.22 - Scoe jsq 23h15

**PARIS 5<sup>e</sup>**

“Un des restos indiens plus connus” (TELERAMA)  
**MAHARAJAH**  
72, bd Saint-Germain 5e  
139 F - 185 F - Climat.  
01.43.54.26.07 / T.L.J.

**PARIS 6<sup>e</sup>**

**Vagenende** Maison classée, fondée en 1904  
Cuisine traditionnelle et du marché  
Service continu TLJ de midi à 1h du matin  
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

Retrouvez chaque semaine la rubrique “GASTRONOMIE”, renseignements :  
☎ 01.42.17.39.63 - Fax : 01.42.17.39.24

**PARIS 6<sup>e</sup>**

**LE POLIDOR** depuis 1845  
Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire  
Menu midi 55 F, 110 F et Carte 120 F - 41, rue Monsieur Le Prince  
☎ 01.43.26.95.34 - O.T.L.J. jusqu'à 0h30

**PARIS 9<sup>e</sup>**

**AU PETIT RICHE**  
Depuis 1880  
VINS DE LOIRE, BANC D'HUITRES  
CUISINE DE SAISON  
FORFAIT THÉÂTRE  
(une place en 1<sup>ère</sup> catégorie + un repas à la carte).  
25, rue Le Peletier - Tél. 01.47.70.68.68  
http://www.aupetitriche.com

**77 SEINE ET MARNE**

**Les rendez-vous gourmands de LA MARE AU DIABLE**  
Déjeuners et dîners d'affaires dans ce très joli manoir qui abrita les amours de George Sand. Superbes menus découverte de la cuisine du moment à 255 F et 275 F.  
Consultez nos menus sur notre site.  
Terrasses - Jardins fleuries - Piscine - Tennis - Equitation.  
Tél./Réservation : 01.64.10.20.90  
R.N. 6 - 5 Km de Melun  
http://www.lamareaudiable.fr  
E-Mail : mareaudiable@wanadoo.fr

**92 NEUILLY**

**Jarrasse**  
L'Ecailler de Paris  
Restaurant gastronomique - Menu 215 F  
4, av. de Madrid - ☎ 01.46.24.07.56  
Ouv. TLJ - Salons particuliers - Voiturier

## BOUTEILLE

### AOC côtes-du-rhône



#### Les Figuières blanc 1999

Vigneron exigeant mais atypique, Jean-Luc Colombo, conseil, vinificateur, s'est fait aussi négociant, en attendant – c'est en cours – de relancer un vignoble oublié, la Côte bleue, dans la région des étangs près de Martigues. Il propose sous sa signature – c'est une référence – une composition habile de viognier (70 %) et de roussane (30 %). On pourrait préférer le viognier dans son expression aromatique solitaire et la grâce de seule roussane, mais l'assemblage est ici fondé sur l'appartenance des vignobles aux terrasses granitiques et plaines d'alluvions graveleux du Rhône septentrional, qui ont fait leurs preuves. La récolte est manuelle et se fait dans de petites caisses, tandis que le raisin est vinifié à basse température. Il est élevé quelques mois en cuves sur lies fines afin de lui garder sa fraîcheur. Il est vrai que fraîcheur et équilibre – un peu de « gras » tempéré par l'acidité – sont les deux caractéristiques de cette bouteille à long col, insolite en vallée du Rhône, presque alsacienne. Fraîcheur et finesse aromatique du viognier associées à la puissance relative et à la rondeur de la roussane. A 12 degrés s'expriment des arômes de pêche et de miel; plus frais, on risque fort de passer à côté de ce vin et de se priver de ses qualités à l'apéritif, ou bien en accompagnement de poissons, de crustacés ou de volailles. A passer en carafe.

★ *Les Figuières, côtes-du-rhône AOC 1999* : 55 F (8,93 €) TTC la bouteille. Jean-Luc Colombo, La Croix des Marais, La Roche, 26600 Tain-L'Hermitage ; tél. : 04-75-84-17-10. vins.jean-luc.colombo@gofornet.com

## TOQUES EN POINTE

### Bistrot

#### LE SEVERO

Rien, a priori, dans ce bistrot d'angle n'incite à considérer que le mobilier Formica années 1950, les tables alignées devant le bar massif, sont le décor d'un excellent bar à vin et où la cuisine, pour être limitée dans ses choix, offre charcuteries, viandes et frites parmi les meilleures de la place. C'est une adresse pour l'inspecteur Carvalho, plus que pour Margret ou San Antonio. On y trouve des vins de soleil, près de deux cents références, et les meilleurs vins de propriétaires : vin jaune d'Overnoy, champagne Drappier, domaine de Gramenon, bourgueil de Pierre Breton, cairanne de Richaud, sans oublier la Bourgogne et le Bordelais. Une bénédiction pour ceux qui s'intéressent à l'âme du vin. William et Johnny, entre salle et fourneaux, préparent un joyeux assemblage où la rosette de chez Conquet, le boudin noir de la ferme du Bruel le disputent en goût à l'andouillette de Duval et à la viande d'Aubrac. Un bistrot pour amateurs de bonne chère et de très bonnes bouteilles à prix adaptés au cadre. A la carte, compter 150 F (22,87 €).

★ 8, rue des Plantes, 75014 Paris ; tél. : 01-45-40-40-91. Fermé samedi soir et dimanche.

## Gastronomie

#### LAPÉROUSE

Lapérouse doit sa réputation sulfureuse aux aléas d'un marché de volailles, dont le déplacement, sous le Second Empire, provoqua l'arrivée des cocottes. Le sort de bien des gouvernements se joua dans ses petits salons coquets. La gastronomie y tint alternativement le haut et le milieu du pavé. Une nouvelle équipe, un énième patron, s'efforcent de faire revivre cette institution parisienne. Philippe Cabourel fait la visite guidée, explique avec brio l'histoire du lieu et la mode des cabinets particuliers. Mais c'est en cuisine, avec Alain Hacquard, que se joue la partie, avec le foie gras poché dans un consommé épicié au gingembre, le saumon mariné au café et blinis à la noisette, ou encore le filet de charolais fumé au bois de hêtre et beurre de carottes, si insolite et délicieux. Voilà un registre culinaire bien personnel pour ce jeune chef de vingt-huit ans, formé par Henri Faugeron, ancien de La Marée et du Chiberta. Natif du Sud-Ouest, Alain Hacquard vient de se lancer dans une adaptation de la fameuse recette de lamproie, habituellement servie en matelote, liée au chocolat. Ici, elle est cuite longuement à 90 degrés dans un muscat du Minervois, avec crosnes de jambon, pignons de pin, poireaux en sifflet, pruneaux à l'armagnac, cacao et mixture douce d'épices : poivre de Sechuan, vanille, muscade, girofle, piment d'Espelette. La sauce est liée au sang et rehaussée d'épine-vinette. Un sacré pari qui surprendra les tenants de la tradition girondine, mais le plaisir du client se lit déjà dans l'œil du chef. Un plat qui demande un vin structuré, un bandol domaine de Terrebrune. Conclure avec le minestrone de fruits et légumes et sorbet aux zestes d'agrumes. Un repas tonique, réjouissant. Menu (dég.) : 195 F (29,73 €). A la carte, compter 550 F (83,85 €).

★ 51, quai des Grands-Augustins, 75006 Paris ; tél. : 01-43-26-68-04. Fermé samedi midi et dimanche. Voiturier.

#### LEDOYEN

Depuis la fermeture du Cercle, « moins rentable que les banquets et réceptions », le restaurant de l'étage, dessiné par Hittorff, a retrouvé ses prérogatives. Le chef Christian Le Squer se préoccupe moins de l'histoire de l'établissement que d'en assurer le succès. Ses débuts furent un peu difficiles. Il venait du restaurant Opéra, où le Michelin lui avait accordé deux étoiles, au terme d'un parcours sans faute. Il a désormais composé une équipe à sa main, avec cinq jeunes femmes, dont le chef saucier – ce qui est rare dans une brigade d'une vingtaine de seconds, chefs de partie et commis. « Elles ont envie d'apprendre, elles savent écouter ; elles reconnaissent leurs erreurs, et leur présence apporte de la sérénité », dit-il. Bel hommage. Quelques plats nouveaux illustrent le second souffle de la cuisine. Une huître de belon tiédie au beurre salé, couverte d'une chantilly d'huîtres au caviar osciète, un festival de saveurs iodées. Mêmes recherche des essences avec un craquelin de morilles et homard au jus d'asperge. Signalons encore une belle réussite, un plat d'abattis de volaille servi avec une timbale de macaronis et une quenelle de volaille de Bresse. Mais la grande réussite de la carte de printemps est un travers de sole au beurre citronné et fines lamelles de concombre cru. Les desserts sont au diapason, présentés en cinq compositions. Grande cave et service remarquable. Menu du déjeuner : 360 F (54,88 €). A la carte, compter 950 F (144,83 €).

★ Carré des Champs-Élysées, 75008 Paris ; tél. : 01-53-05-10-01. Fermé le samedi et le dimanche. Voiturier.

J.-C. Rt

Chaque jeudi avec

# Le Monde

DATÉ VENDREDI

retrouvez

## LE MONDE DES LIVRES

# Journée bien ensoleillée

**MERCREDI.** Un front très atténué circule sur les régions proches de la Manche et peut provoquer un ennuagement au cours de la journée. Les températures restent élevées.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** Près des côtes, les nuages bas ou les bancs de brume et de brouillard sont tenaces. Ils évoluent en cours de matinée pour donner de belles éclaircies. Ailleurs, la journée est agréable avec un ciel par moment voilé. Les températures oscillent entre 19 et 23 degrés en bordure de Manche et 24 à 28 degrés ailleurs.

**Ardennes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Haute-Normandie, Centre.** Les départements en bordure de Manche sont encore concernés par des nuages bas et des bancs de brouillards en matinée. La journée est ensuite agréable. Ailleurs, le soleil est bien présent même si le ciel est voilé temporairement. Les températures s'étagent de 18 à 22 degrés près de la Manche et de 23 à 29 degrés de la Picardie à la région Centre.

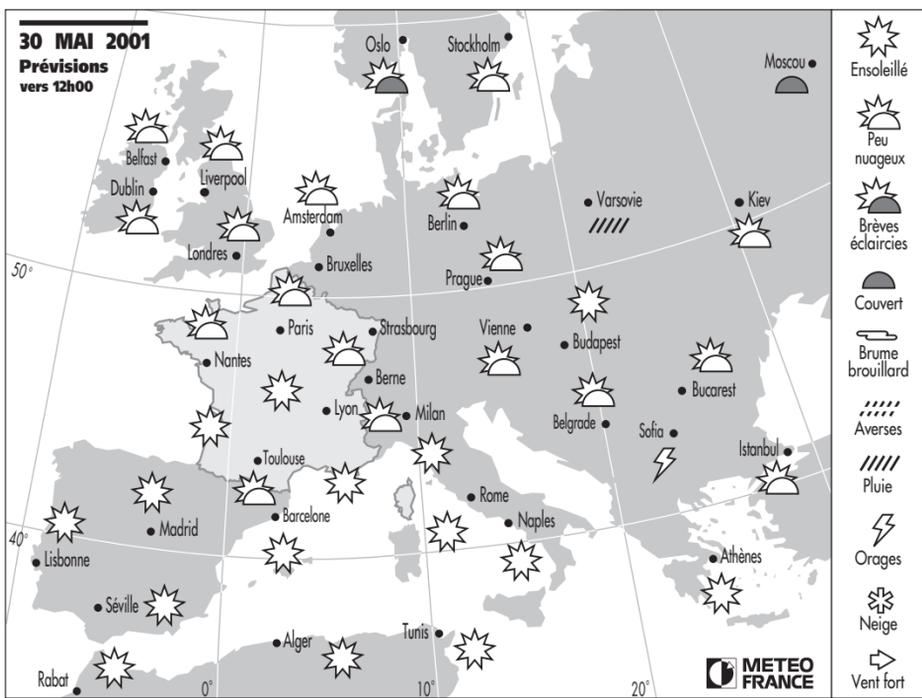
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** Après

dissipation des brumes et brouillards, le soleil sera bien présent. Des nuages élevés circulent de la Champagne à l'Alsace. Les températures varient de 25 à 29 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Des brouillards sont présents sur les Landes et le Pays Basque en début de matinée. La journée est ensuite ensoleillée, mais des nuages se développent sur les reliefs pyrénéens. Le thermomètre affiche de 29 à 34 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** Le soleil brille généreusement toute la journée. Des cumulus se développent sur les reliefs. Les températures restent élevées avec 29 à 34 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** Quelques bancs de nuages bas sont présents sur les côtes des Alpes-Maritimes en début de matinée. La journée est ensuite ensoleillée. Ailleurs, le soleil est très présent. Le thermomètre atteint 27 à 32 degrés sur le littoral et la Corse et 32 à 34 degrés en Provence.



## LE CARNET DU VOYAGEUR

**ALLEMAGNE.** La semaine Bach, organisée par le Collegium Musicum de Ratisbonne, en Bavière, aura lieu du 23 juin au 1<sup>er</sup> juillet sur le thème « Jean-Sébastien Bach - Antonio Vivaldi ». Tous les jours, dans les salles et églises historiques de Ratisbonne, des concerts éclaireront les liens entre les deux compositeurs.

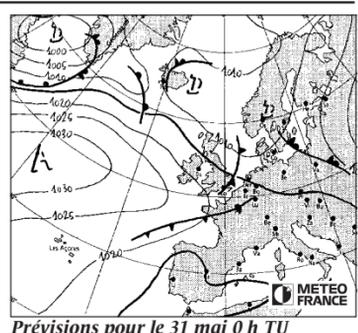
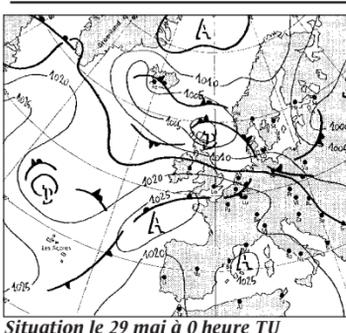
**Informations** au 00-49-941-50766-4410 et [www.regensburg.de](http://www.regensburg.de)  
**SUISSE.** Agenda culturel répertoriant les expositions, festivals de musique et fêtes en tout genre, suggestions de courts séjours en ville, carnet d'adresses et étapes gastronomiques, voilà l'objet d'une publication gratuite de Suisse Tourisme intitulée *A la rencontre des villes suisses*. Celle-ci est envoyée sur demande au 00-800-100-200-30 (numéro international gratuit) ou sur Internet ([www.masuisse.com](http://www.masuisse.com)).

### PRÉVISIONS POUR LE 30 MAI 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	16/26 S	NANCY	11/26 S
BIARRITZ	17/26 S	NANTES	16/28 S
BORDEAUX	20/32 S	NICE	19/26 S
BOURGES	16/30 S	PARIS	13/28 S
BREST	13/21 N	PAU	15/27 S
CAEN	14/22 N	PERPIGNAN	20/30 S
CHERBOURG	12/21 N	RENNES	15/26 S
CLERMONT-F.	15/31 S	ST-ETIENNE	15/30 S
DIJON	15/29 S	STRASBOURG	14/27 S
GRENOBLE	15/33 S	TOULOUSE	18/32 S
LILLE	12/24 N	TOURS	17/30 S
LIMOGES	18/29 S	FRANCFORT	11/24 S
LYON	18/32 S	GENEVE	17/29 S
MARSEILLE	21/33 S	HELSINKI	5/11 S
		ISTANBUL	20/25 S

PAPEETE	23/29 S	KIEV	8/13 P	VENISE	19/27 S	LE CAIRE	19/32 S
POINTE-A-PIT.	24/31 S	LISBONNE	19/33 S	VIENNE	14/22 S	NAIROBI	15/26 S
ST-DENIS-RE.	21/27 S	LIVERPOOL	10/19 S	AMERIQUES		PRETORIA	9/25 S
		LONDRES	13/21 S	BRASILIA	19/27 S	RABAT	19/27 S
		LUXEMBOURG	11/24 S	BUENOS AIR.	10/22 P	TUNIS	21/31 S
		MADRID	12/33 S	CARACAS	24/28 S		
		MILAN	17/33 S	CHICAGO	8/16 S		
		MOSCOU	6/14 S	LIMA	16/19 S		
		MUNICH	9/22 S	LOS ANGELES	14/25 S		
		NAPLES	20/28 S	MEXICO	12/28 C		
		OSLO	5/13 S	MONTREAL	10/14 C		
		PALMA DE M.	18/30 S	NEW YORK	13/16 S		
		PRAGUE	9/18 S	SAN FRANCISCO	15/22 S		
		ROME	16/27 S	SANTIAGO/CHI	6/14 P		
		SEVILLE	19/38 S	TORONTO	10/16 S		
		SOFIA	15/23 S	WASHINGTON	14/19 S		
		ST-PETERSB.	5/11 S	AFRIQUE			
		STOCKHOLM	2/15 S	ALGER	13/30 C		
		TEREFTIK	19/27 S	DAKAR	21/24 C		
		VARSOVIE	7/14 C	KINSHASA	21/31 S		



### PRATIQUE

## Les chantiers de jeunes bénévoles favorisent les échanges culturels

**AUTANT** le savoir dès le départ : « Un chantier de fouilles, ce n'est pas Indiana Jones. Cela exige un travail ingrat, laborieux, minutieux et physiquement éprouvant pour des résultats parfois partiels, voire franchement décevants », précise Michèle. En outre, il faut également être capable de s'adapter à la vie de groupe dans des conditions de confort parfois rudimentaires. Et pourtant, Michèle est une multi-récidiviste : passionnée par la préhistoire, elle est partie pour la première fois manier le burin et le marteau dans les Landes, l'été de ses dix-huit ans. Elle y est retournée cinq années de suite, jugeant l'expérience « passionnante, humaine et scientifiquement ».

La rencontre d'autrui est aussi, pour Isabelle, le souvenir le plus fort qu'elle garde de son chantier en Tunisie. Mais plus encore que les liens tissés entre jeunes faisant œuvre commune, l'étudiante a surtout apprécié la possibilité d'entrer en contact avec la population locale. L'accueil chaleureux que les villageois ont fait aux volontaires a presque complètement effacé le désappointement ressenti par Isabelle à son arrivée en Tunisie : censé être consacré au nettoyage d'un

site gallo-romain, le chantier a, en fait, consisté à entourer l'école d'un mur en maçonnerie.

A l'instar de Michèle et d'Isabelle, quelque seize mille jeunes bénévoles, âgés de quinze à trente ans – dont une majorité de filles, entre dix-huit et vingt-cinq ans – participent, chaque année, à une réalisation collective, en France ou à l'étranger. Dans les deux cas, la plupart de ces chantiers sont dits « internationaux » car ils regroupent des jeunes de différents pays. Réunis deux à trois semaines,

essentiellement en juillet-août, ils participent à des projets très divers, qui ne requièrent, sauf exception, aucune compétence particulière. Restauration et mise en valeur du patrimoine monumental ou archéologique, amélioration de l'habitat et du cadre de vie (logements, équipements sociaux ou sportifs, places, aires de jeu), organisation de manifestations culturelles et aménagement de l'environnement (forêts, rivières, sites endommagés par les récentes inondations par exemple), sont les prin-

cipaux thèmes proposés cet été en France.

Les chantiers que les associations françaises montent avec des partenaires étrangers – généralement accessibles aux seuls majeurs – attirent un nombre croissant de jeunes. Leur découverte d'autres cultures se fait à travers le même type d'activités, auxquelles s'ajoutent de nombreux programmes à vocation sociale : ateliers artistiques avec des enfants en Slovaquie ou soutien scolaire au Burkina Faso, travaux agricoles au côté

d'adultes handicapés au Japon et animation de loisirs pour des personnes âgées au Mexique font notamment partie des projets auxquels les volontaires peuvent choisir de consacrer une partie de leurs prochains congés.

A condition de s'y prendre suffisamment tôt. Pour être réellement internationaux, ces chantiers disposent en effet d'un nombre limité de places réservées à l'accueil de jeunes Français. Les intéressés doivent donc s'inscrire sans tarder, surtout les candidats désireux de

rallier un pays en développement, qui devront souvent participer à un week-end de préparation. Vivement conseillé ou obligatoire, selon les destinations et les associations, ce stage vise à faciliter l'adaptation des jeunes aux réalités pratiques et culturelles auxquelles ils seront confrontés. C'est aussi le moyen de prévenir de possibles déceptions : utilité, parfois toute relative, de leur intervention, ou déviation par rapport aux objectifs initiaux du chantier.

Le projet proposé est bien sûr une dimension importante de l'engagement des volontaires. Cependant, le travail à réaliser ne constitue pas une fin en soi ; « c'est plutôt un élément fédérateur du groupe et un moyen d'ouverture sur le milieu », souligne-t-on à l'association Jeunesse et Reconstruction : « Le but premier d'un chantier est l'échange culturel entre jeunes de différentes origines et avec la population locale. » Construire ensemble un monde plus solidaire : tel était bien l'esprit chantier qu'entendaient promouvoir les pionniers du mouvement au lendemain de la première guerre mondiale.

Caroline Helfter

### A savoir

● **Frais à prévoir.** Les jeunes bénévoles (rarement accueillis avant 15 ans) travaillent en moyenne trente heures par semaine. Leur hébergement et leurs repas sont assurés. Mais l'adhésion à l'association et le voyage sont payants, de même que l'inscription au chantier dont le coût varie en fonction de sa nature et de sa durée, du pays où il a lieu ainsi que de l'âge des participants : il est plus élevé pour les mineurs en raison des nécessités d'encadrement. Inscription d'un

majeur pour un chantier de quinze jours en France : de 500 F à 600 F (76,22 € à 91,47 €) ; et de 700 F à 800 F (106,71 € à 122 €) dans un pays européen. Selon les destinations, une assurance assistance est requise ainsi qu'un stage de préparation (au moins 200 F). En outre, dans de nombreux pays en développement, il faut acquitter sur place une participation supplémentaire, de l'ordre de 1 000 F (152,45 €).

● **Contacts.** Cotravaux, coordination de douze associations de chantiers, 11, rue

de Clichy, 75009 Paris, tél : 01-48-74-79-20. Autres adresses dans *Les Chantiers de jeunes bénévoles*, brochure du CIDJ, 101, quai Branly, 75015 Paris (19 F, 2,90 €). On peut aussi se renseigner au Centre de coordination du service volontaire international, Unesco, 1, rue Miollis, 75015 Paris ; tél : 01-45-68-49-36.

● **Archéologie.** Les amateurs d'archéologie (à partir de 16 ou 18 ans et sans limite d'âge supérieure) peuvent rallier les chantiers de fouilles organisés en France avec l'agrément du ministère de la culture.

Participation financière modique, de 75 F à 200 F (11,43 € à 30,49 €), ou inexistante ; mais l'hébergement et les repas ne sont pas toujours pris en charge. Sous-direction de l'archéologie, service de documentation, 4, rue d'Aboukir, 75002 Paris ; tél : 01-40-15-73-00.

● **Financement.** Les chèques-vacances et les bons de vacances délivrés par les caisses d'allocation familiales peuvent être acceptés comme mode de règlement. Les comités d'entreprise peuvent aussi participer au financement.

### MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 127

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

#### HORIZONTALEMENT

I. Proposé par votre banquier. Récupérés par votre banquier. - II. Va bientôt pouvoir mettre le nez dehors. Bas de gamme. - III. Plus petit... pas encore grand. - IV. Philippe, fondateur de l'Oratoire. Qui n'a pas encore circulé. - V. Équipent le bâtiment. Une mesure à ne pas dépasser. - VI. Gros fumeur sicilien. Régularise le régime du Rhône. - VII. Parents et amis proches. Rencontre. Rejeta. - VIII. Pour tracer droit. République de Russie. - IX.

Encore meilleure si elle est neuve. Son regard troubla Louis. Patron. - X. Attaché au Nippon. Manifeste avec vigueur.

#### VERTICALEMENT

1. Fait tout pour ne pas se faire remarquer. - 2. Ondulation en surface. Manque de zèle. - 3. Supprime les bourgeons inutiles. Conjonction. - 4. Sortent des limites du raisonnable. - 5. Colère du cruciverbiste. Possessif. - 6. Pratiques pour boire mais difficiles à avaler. Fait souvent le

pont. - 7. Bouts de banc. Prépare les gens du bâtiment. - 8. Environnement immédiat. - 9. Agent de transmission. Plein d'embrouilles. - 10. Gardèrent pour eux. - 11. Donne le choix. Convient parfaitement. En Moldavie. - 12. Qui agresse et fatigue.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 126

#### Horizontalement

I. Bagout. Forum. - II. Idiot. Dopera. - III. Eve. Opalin. - IV. Ne. Opiniâtre. - V. Fretin. Ace. - VI. Ostie. Stéréo. - VII. Naït. Aoi. Api. - VIII. Direction. On. - IX. Ere. Arènes. - X. Sésame. Soues.

#### Verticalement

1. Bien fondés. - 2. Adversaire. - 3. GIE. Etirés. - 4. Oô. Otite. - 5. Utopie. Coie. - 6. Pin. Atre. - 7. Dan. Saie. - 8. Follations. - 9. Opiacé. Néo. - 10. Rentera. Su. - 11. Ur. EPO. - 12. Macédoines.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gumbourg 94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

### SCRABBLE N° 227

## Son beau corps a roulé sous la vague marine

1. Tirage : B E E I S T U. a) Appuyez-vous sur le X pour trouver un mot de 36 points.

b) Avec ce même tirage, trouvez sept huit-lettres en le complétant avec sept lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des mots placés sur la grille.

N.B. Quand vous avez trouvé une solution, effacez-la puis continuez. Solutions dans *Le Monde* du 6 juin.

#### 2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

Il y a cinq mots de trois lettres commençant par JA, et six mots de trois lettres incluant les lettres K et A. Cherchez-les (ils sont donnés en fin d'article).

#### Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 23 mai.

a) SUIVIMSE, 5 G, 74. b) FROLAIT, 6 B, 74 - FOLATRAI, B 2, 76.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A															
B															
C															
D															
E															
F															
G															
H															
I	R	A	N	C	O	E	U	R							
J															
K															
L															
M															
N															
O															

c) CANEES, mortes, C 3, 35, en collante sous FOLATRAI - OCEANIDE, nymphe de la mer, 3 B, 76. d) NAUCORE, punaise d'eau - BOUCANER, GOURANCE, COUINERA, ENCOURRA.

Petits mots évoqués ci-dessus : JAB, petit direct (boxe) - JAM (-session) - JAN, table du jeu de

trictrac - JAR, sable de rivière - JAS, barre transversale d'une ancre - KAN, caravansérail - KAS, particules - KWA, groupe de langues africaines - OKA, fromage canadien - SKA, musique jamaïcaine - YAK, ruminant du Tibet.

Michel Charlemagne

**CINÉMA** Après la pause cannoise, la semaine reprend son rythme de croisière rapide, avec treize nouveaux films à l'affiche. *The Tailor of Panama*, de John Boorman, adapté du roman éponyme de John Le Carré, met l'espionnage en menu principal. Mais le film, situé dans l'après-guerre froide, dispose aussi ironiquement que le faisait le livre des conventions du genre, dans un monde où il semble ne plus rien avoir à espionner. Dans cette lignée fantomatique, qui a hanté le Festival de Cannes, il faut également mentionner *Pau et son frère*, de l'Espagnol Marc Recha, beau film de deuil passé, hélas, trop inaperçu sur la Croisette. A l'opposé de ces œuvres subtiles et évanescentes, deux films ont pour ambition de dresser, plus crûment, un état des lieux de la société contemporaine. C'est l'Amérique des marginaux et des laissés-pour-compte dans le très prometteur « road movie » *The Dreamcatcher*, d'un auteur inconnu en France, Ed Radtke. C'est aussi bien la Chine ancestrale soumise aux mutations vertigineuses du monde moderne dans le baroque *Eclipse de Lune*, de Wang Quan-an, placé sous les auspices du *Vertigo* d'Alfred Hitchcock.

► www.lemonde.fr/cinema

## L'ouvrage collectif selon Marc Recha

**PAU ET SON FRÈRE.** Film espagnol de Marc Recha. Avec David Selvas, Nathalie Bouteffeu, Marieta Orozco, Luis Hostalot, Alicia Orozco, Juan Marquez. (1 h 50.)

Ovni atterri sur la Croisette au début du Festival, le troisième film du jeune réalisateur catalan Marc Recha a dérouter une partie de son public cannois, et a été suivi de tant de films importants qu'il risque de passer inaperçu, déjà oublié, lorsqu'il atteint les écrans français, ce 30 mai. Ce serait d'autant plus dommage qu'il s'agit d'un film très inventif dans la manière de filmer, très ambitieux dans les enjeux sur lesquels il mise, tout en étant le plus modeste, économiquement et formellement, qu'on puisse imaginer. Un film qui vient, simplement, magnifiquement, chuchoter à l'oreille une histoire de vie et de mort, de rencontre et de partage (lire la critique dans *Le Monde* du 12 mai).

Pour raconter, au sein des paysages rayonnants de beauté des Pyrénées catalanes, ce récit de deuil et de reconstruction de soi par les autres, Marc Recha n'a pas seulement inventé (avec Joaquín Jorda) un scénario d'une liberté peu commune, mais également trouvé (avec

Hélène Louvart) la possibilité de faire des images d'une grande puissance. Le réalisateur a conçu un dispositif de tournage dont il explique les principes : « Je suis allé vivre dans ce village, j'ai imaginé le scénario en marchant, en parcourant ces paysages, en prenant des photos, en m'imprégnant de cette lumière. Ensuite, j'ai imaginé une manière de tourner qui définit à la fois l'économie et

### ZOOM

« Le film est fragile, il peut se détruire à chaque instant. C'est ce qui fait qu'il est vivant »

*l'esthétique du film. J'ai constitué une équipe de quinze personnes, huit techniciens (dont moi) et sept acteurs. Avec le fil directeur du scénario, nous sommes installés ensemble dans une grande maison. Le film est né de ce qui se produisait entre nous. »*

Le réalisateur ne connaissait pas les « partenaires » de cette utopie de dix semaines, au cours desquelles il demande « à chacun d'ajouter ce

qui vient de sa propre vie. Au début, j'ai donné à chacun des exercices physiques adaptés à ce qu'ils auraient à faire, ils m'ont pris pour un fou. Ensuite, nous avons énormément parlé ensemble, tout le monde pouvait intervenir sur tous les sujets, pas seulement chaque acteur sur son personnage ou chaque technicien sur son poste. Il y a constamment un risque de promiscuité excessive, le film est fragile, il peut se détruire à chaque instant. C'est ce qui fait qu'il est vivant. Je revendique le caractère autogestionnaire de cette manière de travailler, mais c'est aussi très amusant. Nous avons beaucoup ri, et fait pas mal de bêtises. Elles aussi nourrissent le film, dès lors qu'on atteint une manière d'être qui permet que tout ce qui arrive lui profite ».

Intarissable sur la « générosité » de ceux avec qui il a réalisé le film, Marc Recha dit qu'après l'état d'« extrême complicité » atteint durant le tournage, la fin de celui-ci a été « un choc. Après, on ne savait plus quoi faire ». A Cannes, ils sont tous venus, « en camionnette », monter les fameuses marches, si loin des idéaux sous le signe desquels le film s'est fait, et qui pourtant le consacraient. Aussi paradoxal soit-il, personne n'a boudé ce plaisir.

Jean-Michel Frodon

### RENCONTRE

## Pierre Cadars et la « beat generation »

« Vous proposez à la Cinémathèque de Toulouse, dont vous êtes le délégué général, vingt-deux films autour de la beat generation. Peu de temps après les Années pop du Centre Pompidou, qu'est-ce qui inspire ce retour en arrière ?

– Le retour sur des périodes vieilles de quarante ou cinquante ans n'est pas seulement le fait de la nostalgie. Leurs questionnements sont ceux d'aujourd'hui. Tout en différenciant les années beat et pop, ce sont deux époques pendant lesquelles, dans un contexte calme, des jeunes entre vingt et trente ans se sont demandé où était leur liberté, comment s'évader de leur monde. S'intéresser au mouvement beat, ou même au mouvement beatnik qui a suivi, c'est poser des questions sur la drogue, la sexualité, la fuite dans l'espace.

– Comment avez-vous composé une programmation autour d'un mouvement avant tout littéraire ?

– Il n'y a pas à proprement parler de cinéma de la beat generation. William Burroughs apparaît dans plusieurs films, dont *Chappaqua* de Conrad Rooks, Jack Kerouac disait le commentaire de *Pull My Daisy* (1958), de Robert Frank. Mais la vraie question était de trouver des films dans l'esprit de leurs écrits.

– Chronologiquement quels sont les exemples les plus anciens et les plus récents de la beat attitude au cinéma ?

– Nous commençons par présenter quelques films noirs américains, dans lesquels tel personnage, telle situation, telle manière d'aborder le monde nous semblaient être proches de l'écriture de Kerouac ou de Burroughs : *Le Démon des armes* (*Gun Crazy*, 1949), de Joseph Lewis, est un bon exemple. Ensuite viennent des films directement liés au mouvement, ceux de Robert Frank, Shirley Clark, les premiers Cassavetes puis les adaptations, *Chappaqua* en 1966, *Le Festin nu*, de David Cronenberg, en 1992. Dans la période récente, le cinéaste le plus représentatif d'un certain esprit beat est Gus Van Sant dont nous montrons *Drugstore Cowboy* (1989) ou *Even Cowgirls Get The Blues* (1993). Il est facile de définir le cinéma surréaliste parce que le surréalisme était un mouvement structuré. Avec le cinéma de la beat generation, c'est une proposition que nous faisons. »

Propos recueillis par Thomas Sotinel

## John Le Carré adapte pour l'écran « Le Tailleur de Panama »

L'écrivain britannique, spécialiste du roman d'espionnage, est coscénariste et coproducteur de cette parodie réalisée par John Boorman

Présenté au Festival du film de Berlin, en février, *The Tailor of Panama*, réalisé par John Boorman, a donné l'occasion à l'ex-espion britannique David Cornwell, plus connu sous son nom d'écrivain John Le Carré, d'évoquer, à soixante-neuf ans, son rôle de scénariste au cinéma, en adaptant à l'écran son propre roman, paru en septembre 1997 (*Seuil*).

« Vous figurez au générique de *The Tailor of Panama* comme coscénariste mais aussi comme producteur...

– Cela ne veut pas dire grand-chose. C'était simplement le moyen pour moi d'être présent durant le tournage du film et de ne pas en rester à l'écriture du scénario. John Boorman et moi-même sommes devenus très proches.

– Est-ce la première fois que vous adaptez vous-même au cinéma un scénario tiré d'un de vos livres ?

– J'avais déjà rédigé l'adaptation des *Gens de Smiley* pour une série télévisée ainsi que celle d'un de mes premiers livres *Murder of Quality*. Mais c'est la première fois que cela donne, selon moi, un film important. Je me suis toujours senti proche de la réalisation du film de John Boorman. Auparavant, lorsqu'un roman était fini, je perdais toute énergie pour l'adapter au cinéma, bien qu'on me l'ait parfois demandé. J'avais toutefois commencé à travailler à la transposition du *Miroir aux espions* avec Jack Clayton. Celui-



« Le couple que Pierce Brosnan (à gauche) forme avec Geoffrey Rush (à droite) est formidable. Il s'est produit, avec les deux comédiens, une alchimie particulière et très réussie », dit John Le Carré.

ci finalement ne l'a pas réalisé et c'est devenu un mauvais film dirigé par un autre cinéaste, Franck Pierson. Sur *La Petite Fille au tambour*, je n'étais pas très content du scénario écrit et j'ai alors proposé le mien. George Roy Hill a voulu conserver l'ancien et le résultat n'a pas été heu-

reux. Mais le fait d'avoir adapté moi-même *Le Tailleur de Panama* n'en fait pas mon film. C'est celui de John Boorman. Je voulais que ce soit un bon film et pas seulement une bonne adaptation d'un de mes livres.

– Que pensez-vous du choix de Pierce Brosnan, qui est physique-

ment très différent du personnage du roman, pour incarner le rôle d'Andrew Osnard ?

– Il est magnifique. Mon personnage ne l'était pas. Le couple qu'il forme avec Geoffrey Rush est formidable. Il s'est produit, avec les deux comédiens, une alchimie particulière-

re et très réussie. Vous avez d'un côté le clown classique, et Geoffrey Rush se rattache à une tradition où vous trouvez Charlie Chaplin, Peter Sellers, Alec Guinness, et vous mettez en face de lui Pierce Brosnan qui a une sorte d'énergie animale. Il a encore plus de talent à offrir que ce que l'on voit lorsqu'il incarne James Bond. Une partie de l'ironie contenue dans le film a d'ailleurs consisté à inverser l'image de James Bond.

« J'ai voulu utiliser un personnage d'espion pour explorer les mécanismes de la créativité »

– Dans votre film, ce qui caractérise un espion finalement c'est la capacité à raconter des histoires, des mensonges. Pensez-vous qu'un espion soit une sorte d'artiste ?

– J'ai voulu utiliser un personnage d'espion pour explorer les mécanismes de la créativité. Je suis d'accord avec Thomas Mann qui pensait que la créativité est par essence corrompue. Il y a dans le monde de nombreux artistes qui ne bénéficient pas d'un média. Pendel, le tailleur, a été meurtri dans son enfance. Il s'est

réinventé lui-même dans une identité qu'il est parvenu à supporter. Jusqu'à l'apparition de son Méphisto, c'était un homme innocent. J'ai joué avec l'idée de l'artiste dans la société. Mais l'autre personnage est également un menteur. Les deux protagonistes sont les produits d'une société corrompue. J'ai écrit une histoire post-idéologique qui n'a plus rien à voir avec les enjeux de la guerre froide mais avec l'ère publicitaire, immorale, avide, sans idéal, des années 1980 et 1990.

– Pourquoi la fin du roman est-elle plus pessimiste que celle du film ?

– On a fait des concessions. Il aurait été difficile pour le film de se terminer par le suicide de Harry Pendel, après avoir détruit Panama et brisé sa propre famille. C'eût été exagéré, trop grand-guignol. Le public n'aurait pas suivi. J'ai été d'accord avec Boorman. Quand on finit un livre, on peut être troublé, mal à l'aise. Pas quand on quitte une salle de cinéma. Mais j'ai exigé que l'on permette à Osnard d'emporter l'argent s'il faut maintenir intacte la famille de Harry Pendel. Hollywood, m'a dit Boorman, aime les tragédies avec des fins heureuses. Je ne suis pas sûr d'être totalement satisfait par la fin du film, mais je ne le suis pas non plus par la fin du livre.

– Que pensez-vous des diverses adaptations de vos livres ?

– J'aime beaucoup *L'espion qui venait du froid* réalisé par Martin Ritt. Les adaptations de la BBC avec Alec Guinness dans le rôle de Smiley sont très bonnes. *La Maison Russe* de Fred Schepisi souffre d'une abondance de dialogues. *The Tailor of Panama* est pour moi la plus achevée et la plus réussie avec le film de Martin Ritt.

– Dans quelle mesure la chute du rideau de fer a-t-elle pu changer, selon vous, la structure des récits d'espionnage ?

– *Le Tailleur de Panama* est un récit d'après la guerre froide. Il n'y a plus d'idéologie, la notion de patriotisme n'existe plus. Seul subsiste l'égoïsme. Quand le rideau de fer est tombé, nous avons échoué aussi. Nous ne sommes pas parvenus à faire un monde meilleur. L'argent a triomphé. L'espion est une métaphore de ce que nous sommes, et le monde de l'espionnage un reflet de notre propre inconscient. Si vous voulez connaître les fantasmes collectifs d'un pays, visitez ses services secrets. Nous avons perdu notre véritable ennemi. Nous devons désormais en inventer. Durant la guerre froide, nous nous observions dans un miroir en regardant le gars en face. Nous avions tout fantasmé. Nous pensions que les Russes étaient plus forts que nous, et eux imaginaient le contraire. »

Propos recueillis par Jean-François Rauger

Samuel Blumenfeld

## Agents secret, héros et crapules dans les méandres du canal

**THE TAILOR OF PANAMA.** Film américain de John Boorman. Avec Pierce Brosnan, Geoffrey Rush, Jamie Lee Curtis. (1 h 49.)

Sorti aux Etats-Unis en avril, *The Tailor of Panama* était précédé des rumeurs les plus catastrophiques. Celles-ci provenaient de son producteur, la Columbia, effrayée par les résultats désastreux des projections-tests. Les dirigeants du studio ne savaient ni quand ni comment sortir le film en salles. On comprend leur réaction. Ils s'attendaient à une histoire d'espionnage manichéenne qui ressusciterait le spectre de la guerre froide. Ils ont hérité d'une comédie aux contours obscurs, où les personnages se conduisent à la fois en héros et en crapules.

*The Tailor of Panama* suit pourtant les grandes lignes du *Tailleur de Panama* de John Le Carré, qui était déjà une parodie des romans d'espionnage de Graham Greene. John Boorman appuie encore davantage le trait en engageant James Bond en personne – Pierce Brosnan – pour le rôle d'Andy Osnard, l'agent secret vicieux, corrompu, froid et dangereux exilé à Panama par les services de rensei-

gnement britanniques qu'a imaginé Le Carré.

L'allusion à James Bond est une des blagues récurrentes de *The Tailor of Panama*. Lorsque Andy Osnard rencontre le personnage-titre du film, Harry Pendel (Geoffrey Rush), pour lui acheter ses costumes les plus raffinés, le tailleur ajoute avec une modestie toute feinte : « Bon choix, il s'agit de celui de Mr. Connery. » C'est bien sûr Harry qui est le choix d'Andy Osnard. L'espion a pressenti que ce tailleur de Saville Row, installé à Panama, dont il habille la classe dirigeante, pourrait devenir un informateur de premier choix.

### DOSE DE NON-SENS

Les dettes de Harry Pendel et son passé trouble, fait de mensonges et de fautes à demi avouées, le transforment en cible idéale, vouée à subir le chantage d'Andy Osnard. « L'espionnage est une activité obscure et solitaire, comme la fellation », explique ce dernier avec un aplomb et une dose de non-sens qui ont désarçonné les spectateurs californiens conviés à donner leur avis lors des projections-tests. Une autre séquence, où l'agent secret reçoit Harry Pendel dans une cham-

bre de bordel où il regarde un film porno à la télévision, a dû désespérer les admirateurs les plus fervents de l'agent 007.

Moins figé que dans la série des James Bond, Pierce Brosnan incarne avec talent cet agent secret médiocre et satanique, qui couche avec une attachée d'ambassade (Catherine McCormack) tout en faisant la cour à la femme de Harry Pendel (Jamie Lee Curtis). Harry Pendel apparaît au contraire comme un homme de famille disert, amical, fidèle. Sa faiblesse congénitale liée à sa nature effacée – on pense au barbier incarné par Charles Chaplin dans *Le Dictateur* – en fait une variante de l'archétype du juif tel qu'il était représenté dans la culture populaire dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

L'une des idées les plus brillantes de John Boorman est de visualiser la conscience de Harry sous la forme de conversations avec son menteur, Oncle Mickey (interprété par Harold Pinter, également scénariste du film). Oncle Mickey est tout sauf un Jimmy Cricket, c'est un esprit tordu qui conseille à Harry de faire le tri entre toutes les vérités possibles. Il pousse Harry vers son talent naturel de conteur. Et celui-ci est bien

plus à l'aise pour travestir la réalité, voire la mettre en scène. Avant même qu'Andy Osnard commence à lui mettre la pression, il lui fournit un récit cousu main, mais inventé de toutes pièces, sur une « opposition silencieuse » qui menacerait le régime panaméen.

Andy Osnard se préoccupe-t-il seulement de savoir si les allégations de son informateur sont exactes ? Sans doute pas. Tant que ses supérieurs à Londres, préoccupés par la rétrocession par les Américains du canal de Panama, donnent du crédit à ce scénario baroque, son avenir d'agent secret est assuré. L'« opposition silencieuse » a besoin de liquidités qui ne tardent pas à affluer. Les Américains se mobilisent pour protéger leurs intérêts.

### JEU DE DUPES

*The Tailor of Panama* contient une incise intéressante, et d'autant plus courageuse qu'elle va à l'opposé d'un cinéma hollywoodien consensuel, sur la tentative réussie de George Bush, quand il dirigeait la CIA, d'installer le général Noriega au pouvoir, avant de se raviser au moment où il est élu président des Etats-Unis. Ce jeu de dupes semblait taillé sur mesure pour John

## Ed Radtke, un cinéaste des origines

ÉVITONS tout faux-semblant : la première chose qui surprend lorsqu'on découvre Ed Radtke, auteur de l'américanissime *The Dreamcatcher*, c'est son visage.

**PORTRAIT**  
Comment se sentir américain dans l'âme avec un visage aussi clairement asiatique ?

Celui, en l'occurrence, d'un jeune Japonais, né par les hasards de l'amour et de l'Histoire à Washington D. C., en l'an de grâce 1962. L'affaire est à la fois simple et compliquée. Militaire de carrière, le père d'Ed, basé à Tokyo à la fin des années 1950, y épouse, en dépit de l'injonction maternelle – « *reviens seul !* » –, une native de l'empire du Soleil-Levant.

Le retour du fils, accompagné d'une femme japonaise et d'une petite fille métisse, dans son Middle West natal, ne se déroule pas sans encombre. Ed, qui naîtra quelque temps plus tard, se souvient encore aujourd'hui de la photo de famille prise à cette occasion, et du visage passablement déconfit de sa grand-mère, en retrait du groupe. Sa mère, à laquelle il voue une admiration sans borne, ne sera pas elle non plus à l'abri des déconvenues : « *Elle pensait qu'elle avait épousé Frank Sinatra...* »

Ed Radtke se souvient aussi de son enfance dans l'Ohio, et de la difficulté qu'il y éprouvait – dans le sillage de Pearl Harbour et en pleine guerre du Vietnam – à arborer des traits aussi manifestement asiatiques, avec ces longues séances devant son miroir qui renouelaient la même stupéfaction : comment se sentir aussi américain dans l'âme quand son visage ne cesse de démentir ce sentiment ? Plus tard, bien plus tard, lors de son premier voyage au Japon en 1997, il éprouve le même sentiment, dans l'autre sens : reconnu comme Japonais par les autochtones, il est tenu à l'écart de la société environnante par sa méconnaissance de la langue.

### « UN PUR MIRACLE »

Cette distance permanente avec la communauté des hommes n'est sans doute pas nécessaire pour embrasser la carrière de cinéaste. Elle fut en tout cas pour Ed Radtke – qui avoue son indifférence initiale à l'égard du septième art et un passage, adolescent, par la petite délinquance – une raison suffisante pour décrocher, en 1985, son diplôme de fin d'études du département de cinéma de l'université de New York et se lancer dans la réalisation de son premier long métrage, *Bottom Land*. Evocation de la vie de trois générations de fermiers du Midwest, ce film n'a pas été distribué aux Etats-Unis. On peut y

voir le résultat d'une philosophie du cinéma pour le moins marginale au pays d'Hollywood. Chargé de famille dès l'âge de dix-sept ans, charpentier le jour pour gagner de quoi vivre, Ed Radtke a écrit ce film durant ses soirées et ne l'a réalisé en 1992, pour un budget de cent mille dollars, qu'avec le maigre concours de fondations publiques et l'assistance d'une équipe aussi motivée et acharnée que lui.

Produit dans les mêmes conditions avec un financement cinq fois supérieur, *The Dreamcatcher*, son deuxième long métrage, relève, selon son expression, « *d'un pur miracle* ». Tourné en huit semaines en 1997, ce *road movie* autobiographique qui met en scène la quête des origines, n'a toujours pas été vu aux Etats-Unis, où il devrait sortir en septembre dans cinq grandes villes. La France, grâce au distributeur Jacques Atlan, directeur de la société Cinema Public Films, en aura donc la primeur.

Ed Radtke, endetté par ce projet et plutôt pessimiste sur l'avenir du cinéma indépendant aux Etats-Unis, n'en continue pas moins sa route : son prochain film mettra en scène un adolescent du ghetto new-yorkais qui vole leur caméra à des touristes. « *Un cinéaste en puissance* », selon l'expression d'Ed Radtke, qui sait de quoi il parle.

Jacques Mandelbaum



Fils d'un soldat américain et d'une Japonaise, Ed Radtke est né à Washington en 1962.

## Aux sources de l'Amérique

The Dreamcatcher. Ce modeste « road movie » renouvelle l'esprit d'indépendance et d'aventure « made in USA »

Film américain de Ed Radtke. Avec Maurice Compte, Paddy Connor. (1 h 38.)

Découvert en Europe lors du Festival de Locarno en 1999, le deuxième long métrage d'Ed Radtke est un film qui nous réconcilie avec le cinéma indépendant américain. *The Dreamcatcher* possède la fraîcheur, l'innocence, le charme des premières fois. C'est d'ailleurs un des principaux enjeux de ce film que de tenter de retrouver, serait-ce sur un mode mineur et critique, l'âme des grands mythes américains : la fuite en avant, la conquête du pays, l'épreuve de la liberté, l'insubordination de l'individu contre la loi. Dans le sillage de ses deux personnages principaux, c'est toute l'Amérique, ou du moins quelques-unes de ses plus célèbres icônes, qui semble ainsi défilier le long de ce *road movie*, depuis les vagabonds célestes de Mark Twain jusqu'aux natifs spoliés de ce continent, en passant par les vastes étendues du western.

Deux héros en fuite guident ce récit lacunaire, en forme de quête, tout à la fois intime et collective, des origines. Freddy, la trentaine ténébreuse, a apparemment quitté sur un coup de tête sa petite amie enceinte de lui, pour aller jusqu'à Oklahoma City retrouver un père qu'il n'a jamais connu. Albert, un adolescent logorrhéique et kleptomane, se dirige quant à lui vers Reno, dans le Nevada, pour y rejoindre sa mère.

Rien ne les destine à mener de concert cette conquête personnelle de l'Ouest, si ce n'est le désarroi affectif, le goût de l'aventure, et l'impécuniosité qu'ils ont en partage, et qui les jettent aujourd'hui sur la route. Il ne faut guère davantage à Ed Radtke que ces personnages et le but lointain qu'ils cherchent à atteindre, pour composer une fiction minimaliste, qui s'ourdit selon deux lignes de force.

La première consiste à suivre l'évolution des relations entre les deux personnages. Freddy, jeune homme solitaire et ombreux, vit selon toute apparence un moment particulièrement délicat de son existence et ne veut s'encombrer d'aucun compagnon de voyage. Rencontré au hasard des toilettes d'un restaurant, où il tente de lui soustraire des cigarettes, Albert, adolescent paumé et fanfaron, garnement faucheur et mythomane, en décide autrement : il va coller Freddy jusqu'à la reddition complète de l'adversaire. Ce motif du tandem querelleur et de la communauté en souffrance est un grand classique du cinéma américain. Mais l'exalta-

tion triomphante de l'individu dont il procède habituellement ne correspond ici à rien d'autre qu'à l'addition de deux detresses, l'alliance de deux perdants.

Cette utilisation d'une figure esthétique dominante à des fins qui la retournent comme un gant se retrouve au niveau de l'autre axe dramatique du film, celui des rencontres faites au hasard de la route, qui rythment sur un mode plus délibérément documentaire le développement de son intrigue.

Sans démonstrativité excessive, esquissées entre le vol d'un bocal de cornichons dans une école et un passage à tabac dans une fête foraine, une foule de silhouettes vont apparaître au cours de ce voyage, qui constituent le petit peuple de l'Amérique, et d'une certaine manière son fantôme cinématographique : un couple de chrétiens militants, un pêcheur innocent, un robuste Indien qui semble réussir ce que nos deux héros passent leur temps à chercher, un obèse mythomane en marine d'opérette, un père définitivement minable, une infirmière alcoolique et son chien-loup, une mère absente.

### IMAGE REBELLE AU MYTHE

Greffées aux paysages sublimes et désolés de la province nord-américaine, ces figures, disparues aussitôt que rencontrées, participent d'une image différente des Etats-Unis, celle de l'exclusion, de l'évanescence et de la solitude, image tout à la fois indissolublement liée et définitivement rebelle au mythe que ce grand pays, et c'est là son vrai génie, a forgé pour lui-même et pour le reste du monde.

A cet égard, et malgré un recours superfétatoire au symbolisme (le plan récurrent des colombes en cage, le nom du chien-loup, baptisé Lex...), quelques scènes se révèlent infiniment suggestives. Celle, par exemple, de cette énième dispute entre Freddy et Albert sur la surface éblouissante du célèbre lac de sel, au cours de laquelle Freddy, excédé par les mensonges d'Albert, lui ordonne de lui montrer la carte postale de sa mère. Mais au « *Où est cette putain de carte postale ?* » lancé par Freddy, ne répond que l'image sublime et immaculée du grand lac blanc, à l'horizon duquel se profile la chaîne majestueuse des montagnes. Telle est donc la carte postale, et les deux personnages sont enfermés dedans. Entre rêve et malédiction, violence et liberté, nous voici revenus aux origines de l'Amérique.

J. M.

## Jeu d'artifices dans la Chine contemporaine

Eclipse de lune. Un premier film qui mêle influences occidentales, mémoire cinéophile et beauté chinoise

Film chinois de Wang Quan-an. Avec Yu Nan, Wu Chao, Hu Xiaoguang. (1 h 35.)

Le début d'*Eclipse de lune* a de quoi intriguer et inquiéter en même temps. Intrigant, ce récit qui conte l'abandon de sa carrière par une jeune musicienne pour épouser un de ces hommes d'affaires enrichis par la nouvelle donne économique, et la rencontre du couple avec un adolescent muni d'un appareil photo. La manière désarticulée de poser les éléments de l'histoire, les sautes dans le temps et l'espace et les pauses prolongées ouvrent la curiosité sur l'histoire que le film s'apprête à raconter. Mais inquiétant, le recours constant à des effets d'imagerie venus du clip et

de la publicité, avec abus de très gros plans, longue focale jouant sur les flous et lumières sculptées.

La réticence inspirée par ces procédés disparaît à mesure que le récit se met à proliférer en tous sens, en même temps que les choix visuels s'enrichissent de variations baroques inattendues. Plus ou moins crédibles, les souvenirs de Xiao-bing viennent interférer avec le cours d'une relation à trois, travaillée par le désir et la phobie de l'irruption d'autres personnages. A l'enseigne évidente de *Vertigo*, d'Alfred Hitchcock, le scénariste-réalisateur s'amuse à citer d'autres références cinématographiques, sans qu'elles viennent ralentir l'histoire.

La parasitent-elles ? Sans doute. Mais le parasitage est le principe même qui commande cette œuvre

hybride, où toute perception d'une situation est remise en question par un événement, un dialogue, par un tête-à-queue de la mise en scène, qui à plusieurs reprises bascule de l'ambiance de thriller à une situation de comédie sentimentale, ou d'un onirisme trouble à la chronique quotidienne.

### DIFFÉRENTS NIVEAUX DE FICTION

Sans en mésestimer la dimension ludique, ce mélange des genres ne se limite pas à un pur jeu formel ni à une démonstration de virtuosité – d'ailleurs parfois prise en défaut par quelques naïvetés. Elle renvoie à un état contemporain de la Chine dont le film dresse un portrait inédit. Au fil de rebondissements toujours inattendus, et situés à des niveaux de fiction diffé-

rents, pas toujours identifiés, *Eclipse de lune* entrecroise lieux à la mode de la nouvelle bourgeoisie pékinoise et paysages dépourvus de tout orientalisme. L'artifice explicite de certaines scènes de rue renvoie aussi bien à une scène de drague dans un cinéma où est projeté *Titanic* entendu *off* qu'à des routes désertes sorties de l'univers de David Lynch. On ne cesse d'être ramené à une « réalité » plus terre à terre, dont le statut sera à son tour discuté ou mis en doute à la séquence suivante. Comme il est dit fugacement sur la bande-son, « *la question de l'identité nationale est un grave problème* ».

La première réalisation de Wang Quan-an, réalisateur de trente-six ans qui fut artiste peintre et danseur professionnel avant de s'intéresser au cinéma, et qui s'est entouré d'acteurs et de techniciens tous débutants, affronte trop de difficultés pour les surmonter toutes. Mais, avec une énergie communicative, une incontestable élégance dans la composition de séquences en abyme, et un humour fonctionnant comme révélateur critique à la fois d'un état de la réalité et d'un état du cinéma, il présente un film passionnant, et d'une réjouissante vitalité.

S. Bd

J.-M. F.

## Portrait d'un meurtrier vedette

Chopper. L'Australien Andrew Dominik se perd dans les clichés et l'esthétisme

Film australien d'Andrew Dominik. Avec Eric Bana, Vince Colosimo, David Field. (1 h 34.)

Mark « Chopper » Read est, si l'on en croit le dossier de presse du film, le plus célèbre criminel australien. Cette célébrité en a fait une vedette des médias. Dans la scène d'ouverture du film, Chopper explique à la télévision qu'il est « *un type comme les autres qui apprécie la torture de temps en temps* ». Auteur de neuf romans autobiographiques, devenus des best-sellers en Australie, dont l'un s'intitule *Comment tuer ses amis et influencer vos proches*, Chopper est prisonnier de sa réputation.

Un flash-back nous montre le premier fait d'arme de Chopper, en 1978. Incarcéré dans le quartier de haute sécurité d'une prison de Melbourne, le criminel saigne à blanc un prisonnier qui avait eu le tort de se moquer de lui. Chopper gagne le respect et l'admiration de ses pairs. Une étoile est née. Le retour de la bête est encore plus sanglant. Il se caractérise par une suite de règlements de comptes et par le tabassage en règle de sa fiancée qui refuse sa proposition de mariage. « *Je préfère continuer de travailler au bordel* », lui répond-elle. Sage décision.

*Chopper* est le premier film d'Andrew Dominik, connu pour être réalisateur de clips. Un goût pour le montage exagéré et un travail sur la couleur font tomber son film dans l'esthétisme. *Chopper* est bien plus impressionnant dans sa mise en scène claustrophobe qui ne laisse place à pratiquement aucune scène d'extérieur. Cette sensation d'étouffement reflète intelligemment la démence d'un personnage principal

incapable de maîtriser ses pulsions.

*Chopper* s'avère beaucoup moins convaincant quand il tente d'emprunter le chemin de *Tueurs nés*, d'Oliver Stone (1994). L'idée d'une société décadente fascinée par le crime et d'un serial killer qui nous

ressemblerait – à quelques gestes malheureux près – est devenue une tarte à la crème. Fasciné par son personnage, Andrew Dominik n'en ressort qu'une série d'idées reçues.

**Opéra DE BORDEAUX**

**Nouvelle saison**

OPÉRAS : The Telephone (MENOTTI) - Le Pauvre matelot (MILHAUD) - Le Piège de Méduse (SARIL) - The Rake's Progress (STRAVINSKI) - Le Vaisseau fantôme (WAGNER) - Così fan tutte (MOZART) - Il Ritorno d'Ulisse in patria (MONTEVERDI) - Macbeth (VERDI) - OPÉRETTES : La Veuve joyeuse (LEHAR) - Monsieur Carnaval (AZNAVOUR) - Les Cloches de Corneville (PLANOULTE) - La Vie parisienne (OFFENBACH) - Irma la douce (MONNOU ET LEGRAND) — DANCES : Soirée russe en hommage à Serge Lifar et Alexandre Kailoujny - Casse-Noisette - Flamenco !!! - Omlara (RACHUNATH MANET ET DIDIER LOCKWOOD) - Le Lac des cygnes... — CONCERTS : Points d'orgue Stravinski et Schubert - Intégrale des symphonies de Beethoven et Mahler...

Hans Graf et l'Orchestre National Bordeaux Aquitaine - Charles Jude et le Ballet de l'Opéra de Bordeaux - Rinaldo Alessandrini, Nicholas Angelich, Gauthier Capuçon, William Christie et les Arts Florissants, Mireille Delunsch, François-René Duchable, André Engel, Brigitte Engerer, Nelson Freire, Hilary Hahn, Günter Herbig, Louis Langrée, Michel Laplénie et l'Ensemble Sagittarius, Radu Lupu, Gérard Lesne, Truls Mørk, Jean-Claude Penetier, Jérôme Savary, Yutaka Sado, Jordi Savall, Christian Zacharias...

2001  
2002  
saison

Informations : Grand-Théâtre de Bordeaux - 05 56 00 85 95

3 SUD OUEST Télérama AQUITAINE MAIRIE DE BORDEAUX

## HORS CHAMP

■ **Pearl Harbor, le film de Michael Bay qui sort le 6 juin en France, connaîtra finalement trois versions.** La version américaine est celle que l'on verra dans la plupart des pays, mais il existera aussi des versions allemande et japonaise légèrement différentes. Selon le journal professionnel *Variety*, des mots ont été changés, voire supprimés, dans ces versions pour ne pas choquer les spectateurs de ces pays. Le film sera distribué en Allemagne, le 7 juillet, et au Japon le 14.

■ **Jane Campion tourne un drame érotique.** La réalisatrice néo-zélandaise retrouvera la comédienne Nicole Kidman, à qui elle avait offert le rôle principal de *Portrait de femme*. In *The Cut* décrit la liaison dangereuse entre une professeuse d'université et un policier chargé d'enquêter sur un meurtre. Le tournage est prévu à New York pour l'hiver 2001-2002. Le film est produit par la société de production française Pathé.

■ **Le cinéaste suédois Lasse Hallström (Le Chocolat) est en discussion pour diriger Leonardo DiCaprio, avec qui il a déjà travaillé pour Gilbert Grape (1994).** *Catch me if you can* racontera l'histoire véridique de Frank Abagnale Jr., un escroc encore adolescent figurant sur une liste des dix personnes les plus recherchées par le FBI. Leonardo DiCaprio est pressenti pour incarner Abagnale.

## Les défis de l'Icic, assurance-vie des films

L'organisme de garantie des prêts est confronté à deux évolutions majeures

DANS LA JUNGLE des systèmes d'aide du cinéma français, c'est un recon discret, dont la technicité et les initiales peu évocatrices détournent l'attention. Dirigé par Dominique Wallon, ancien directeur général du Centre national du cinéma, l'Institut de financement du cinéma et des industries culturelles (Icic) joue pourtant un rôle important en faveur du volume et de la diversité de la production. Marginalement, il intervient aussi dans l'aide aux salles, ainsi que dans les domaines de l'audiovisuel, de l'édition, du spectacle vivant et du multimédia.

Créé par Jack Lang en 1983, devenu établissement bancaire au capital majoritairement privé en 1995, cet organisme garantit auprès des banques (c'est-à-dire auprès des établissements spécialisés dans la production cinématographique, Coficiné et Cofiloisirs) les prêts que celles-ci accordent pour financer les films.

Rémunéré à 1 % des prêts consentis par les banques, il assure, sous statut parapublic, l'équivalent de ce que des sociétés privées gèrent à coût très supérieur dans le système anglo-saxon de garantie de bonne fin. Les prêts bancaires ne pouvant pas excéder 50 % de l'ensemble du budget, c'est pour 0,5 % de celui-ci que l'organism-

me accompagne des projets qui ont été soumis à son expertise indépendante, dont la caution est elle aussi de nature à rassurer les investisseurs. La garantie de l'Icic n'est mobilisable que pour les films « indépendants », qualificatif dont l'organisme accepte une version extensive, puisqu'en 1999, sur 150 films français, 127 ont été réputés indépendants, l'organisme financier étant intervenu au profit de 85 d'entre eux, dont le total des budgets représente 2 milliards de francs (305 millions d'euros).

## L'EUROPE ET LES CONCENTRATIONS

Bénéficiant d'une conjoncture favorable, marquée par l'absence de sinistres graves depuis plusieurs années « grâce à une professionnalisation accrue de l'ensemble du secteur », selon M. Wallon, l'Icic est capable de garantir désormais des films à gros budget, comme *Le Peuple migrateur*, de Jacques Perrin, ou *Le Boulet*, d'Alain Berberian, tous deux à plus de 100 millions de francs (15,24 millions d'euros). Il peut surtout participer davantage à la phase de développement, la plus risquée, et où sa garantie s'élève à 70 %.

Dominique Wallon, dont l'engagement en faveur des cinémas du Sud est connu, vient en outre d'obtenir que tout film soutenu par un

mécanisme français d'aide au cinéma, quel qu'il soit et quel qu'en soit le montant, puisse désormais se présenter à la garantie Icic. Cette nouvelle disposition renforce l'importance de Paris aux côtés de nombre des plus belles aventures cinématographiques contemporaines.

Mais l'Icic est confronté à deux évolutions majeures. D'une part, la concentration capitaliste et la satellisation de nombreux producteurs autour de grands groupes ou de diffuseurs rendent plus aléatoire encore la définition de l'indépendance. En 2000, l'Institut a ainsi soutenu « seulement » 60 films français.

D'autre part, l'implication croissante des systèmes nationaux dans l'Europe appelle de nouveaux mécanismes. S'il n'existe aucun équivalent de l'Icic en Europe, son expertise peut s'avérer un atout capital au moment de la mise en place par la Banque européenne d'investissement de fonds d'aide spécifiquement consacrés au cinéma (*Le Monde* du 19 mai). Il contribue aussi à la perspective d'une meilleure circulation des œuvres entre les pays, en intégrant les ventes à l'étranger dans le plan de financement.

J.-M. F.

## NOUVEAUX FILMS

## ALL THE LITTLE ANIMALS

■ Un adolescent légèrement attaché est, après le décès de sa mère, menacé par son beau-père, qui veut lui prendre sa part d'héritage. Le jeune homme s'enfuit sur les routes et y rencontre un excéntrique qui entretient les animaux tués par les automobiles. Tout irait pour le mieux si l'adolescent ne décidait de revoir l'ignoble beau-père, qui va tenter de l'assassiner. Le combat de l'innocence contre la corruption et le mal est au centre de ce film, qui passe du mauvais théâtre naturaliste (les scènes avec John Hurt) au conte de fées contemporain. Le héros devient ainsi un Petit Poucet confronté à la méchanceté d'un ogre moderne. L'ensemble du film baigne par ailleurs dans un panthéisme écologiste niés et antipathique. **J.-F. R.** Film britannique de *Jeremy Thomas*. Avec *John Hurt, Christian Bale, Daniel Benzali*. (1 h 52.)

## CRACHEZ VOS SOUHAITS

■ Assassiné par le video-clip, le documentaire musical refait ici une apparition inattendue dans le sillage de Louise Attaque. *Crachez vos souhaits* suit le groupe au printemps et à l'été 1998, au moment où le premier album du quatuor se vend à des centaines de milliers d'exemplaires, où la France lycéenne et universitaire se prend d'amour pour ce croisement entre chansons de qualité et rock alternatif. On sent bien que Thierry Ville-neuve, le réalisateur, a voulu faire du cinéma. Le premier (et meilleur) plan du film est fixe, la caméra placée au fond de la scène ; on voit le public de face, Gaëtan Roussel (chant, guitare) de dos. Mais, avant que la chanson ne se termine, le plan fixe cède la place à un travelling le long d'une autoroute. Tout au long du film, on oscille de jolies idées (comme ces fans immobiles et silencieux face à la caméra pendant qu'on entend leur voix off dire leur amour pour Louise Attaque) en lieux communs du film-rock. Au centre du film, il y a ce mystère sans cesse renouvelé de la gloire et de l'adulation qui s'abatent sur des gens comme tout le monde. La réserve et la modestie des quatre garçons de Louise Attaque est tout à leur honneur,

elle fournit un matériau moins distrayant que les frasques des milliardaires du rock. Finalement, l'intérêt que l'on trouvera à *Crachez vos souhaits* sera exactement proportionnel à celui que l'on porte à Louise Attaque. **T. S.** Documentaire français de *Thierry Ville-neuve*. (1 h 26.)

## HOTEL PARADISO, UNE MAISON SÉRIEUSE

■ C'est un goût qui s'acquiert, comme celui du *haggis* ou du *bitter*, autres spécialités britanniques : celui de cette variante de l'humour anglais, aux antipodes de l'*understatement*, faite de grossièreté paroxystique, très attachée à l'observation des fonctions d'évaluation. Les Monty Python s'y adonnaient de temps à autre. Rik Mayall et Adrian Edmondson y ont consacré toute leur carrière. Piliers de la télévision britannique (*The Young Ones, Bottom, The New Statesman*), ils s'adonnent sur grand écran et pendant 90 minutes à tous leurs vices. On trouve le duo au bord de la mer, juste à côté d'une centrale nucléaire, en gérants d'une pension de famille calamiteuse, dont ils martyrisent les clients, parmi lesquels un jeune premier italien (Vincent Cassel, qui n'hésite pas à remettre quelques louches au pot). On sent bien que les deux compères ont confondu un long métrage et 26 minutes de télévision, mais entre les temps morts *Hotel Paradiso* est ponctué de quelques scènes d'anthologie qui peuvent prendre place aux côtés du sketch du restaurant du *Sens de la vie*, des Monty Python. On recommandera néanmoins, avant d'aller voir le film, de se munir d'un de ces petits sachets en papier que fournissent les compagnies aériennes. **T. S.** Film britannique d'*Adrian Edmondson*. Avec *Rik Mayall, Adrian Edmondson, Vincent Cassel*. (1 h 30.)

## PETIT POTAM

■ Un sinistre bateau pirate navigue le long du fleuve Potamozone. Il passe devant Barbotan, l'île où habite la famille de Petit Potam, un garçon hippopotame, qui joue à cache-cache avec sa sœur Tessie. Petit Potam surprend les pirates qui

préparent une attaque du bateau-train que conduit Pa Potam. Petit Potam raconte sa découverte à sa famille, mais personne ne le croit. Petit Potam ne se distingue guère de la série télévisée dont il est la version cinéma. Il développe de manière plus ambitieuse les aventures d'une famille d'hippopotames. Une esthétique proche par moments du manga fait de *Petit Potam* un film d'animation sans grande prouesse, mais tout à fait honorable. **S. Bd** Film d'animation français de *Bernard Deyriès et Christian Choquet*. (1 h 16.)

## TIGERLAND

■ Le nouveau film de Joel Schumacher, à qui l'on doit les calamiteux *8 mm, Le Droit de tuer ? Batman et Robin*, se distingue par une esthétique empruntée aux principes du dogme définis par Lars von Trier. Situé pendant la guerre du Vietnam en 1971, *Tigerland* décrit, à la manière de *Full Metal Jacket*, de Stanley Kubrick, l'entraînement de recrues livrées aux mains d'un commandant sadique. Joel Schumacher se concentre sur le portrait d'un homme, Bozz, une forte tête, qui s'oppose à la discipline inhumaine imposée par ses supérieurs. Bien que meilleur que les précédents films de Joel Schumacher, *Tigerland* confond le fond et la forme. Une mise en scène avec caméra à l'épaule et un éclairage naturel visent à donner une tonalité réaliste au film, mais ne masquent jamais l'indigence d'un scénario sans relief. Plaqués ainsi sur une production hollywoodienne, les principes du dogme sont de la poudre jetée aux yeux du spectateur. **S. Bd** Film américain de *Joel Schumacher*. Avec *Colin Farrell, Nick Searcy, Afemo Omilani*. (1 h 41.)

## UN ALLER SIMPLE

■ On est dans un fauteuil de cinéma, mais on a l'impression d'avoir une zappette en main. A l'écran (panoramique, mais avec les nouveaux téléviseurs 16/9 la télévision peut se déguiser en cinéma), on passe de la satire politique au dépliant touristique, de la comédie vacancière au conte à prétentions philosophiques sans autre souci que celui du moindre effort intellectuel. Un fonctionnaire des affaires étrangères (Jacques Villeret, qui a manifestement lancé le programme *Dîner de cons* sur son ordinateur de



Jacques Villeret, Barbara Schultz : « Un aller simple ».

bord) accepte d'accompagner un clandestin expulsé de France jusqu'à son village natal marocain, afin de l'aider à se réinsérer. Mais le clandestin (Lorant Deutsch) n'est pas plus marocain que son passeport était authentique. Sur la route de l'hypothétique berceau de famille, ils rencontrent une jolie guide (Barbara Schultz), née au Maroc mais française. Car *Un aller simple* - qui se déroule pour les deux tiers entre Casablanca et le Haut-Atlas - adopte vis-à-vis de son environnement une attitude qui a fait tout le prestige de la France au sud de la Méditerranée : on envoie du personnel depuis la métropole pour exploiter les ressources naturelles (en l'occurrence les paysages) sans se soucier de la vraie vie des indigènes. **T. S.** Film français de *Laurent Heynemann*. Avec *Jacques Villeret, Barbara Schultz, Lorant Deutsch*. (1 h 30.)

## UN VOYAGE ENTRE AMIS

■ En regardant le film, qui montre avec maladresse et chaleur les tribulations de deux artistes de rue québécois à travers la France, on pense que le réalisateur a essayé de bâtir une fiction autour d'un duo talentueux dans un autre domaine que celui du cinéma, en tout cas du travail d'acteur. En lisant le dossier de presse, on apprend que ce duo a été réuni exprès pour le film, et qu'*Un voyage entre amis* a dans une large mesure enregistré le véritable déroulement des relations entre le jongleur André Aubry et le bonimenteur Michel Rock. Cela ne change au fond par grand chose : on sait bien que l'« effet de réel » au cinéma, y compris dans le pur documentaire, dépend de la puissance de la mise en scène. En son absence, on ne peut que se dire, tandis qu'André et Michel font leur numéro dans les villages des Alpes, se disputent sur les routes de Bourgogne, cherchent un engagement à Paris et leurs racines en Bretagne, que tous ces gens sont fort sympathiques. **J.-M. F.** Film français de *Pierre Beccu*. Avec *André Aubry, Michel Rock*. (1 h 45.)

## LE TAILLEUR DE PANAMA PAU ET SON FRÈRE

■ Lire page 29. THE DREAMCATCHER ÉCLIPSE DE LUNE CHOPPER ■ Lire page 30. LE RAT ■ Lire critique dans *Le Monde* du 12 mai.

## Les meilleures entrées en France

FILMS	Nombre de semaines d'exploitation	NOMBRE D'ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	Evolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1 <b>Le Retour de la momie</b>	1	668 574	703	-	668 574
2 <b>Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain</b>	5	431 288	612	▽ - 10 %	4 090 547
3 <b>La Chambre du fils</b>	2	130 135	287	△ +169 %	206 141
4 <b>Les Ames fortes</b>	2	68 922	350	△ +198 %	115 020
5 <b>Le Masque de l'araignée</b>	3	67 647	200	▽ - 36 %	336 237
6 <b>15 août</b>	6	45 000	290	▽ - 36 %	1 031 147
7 <b>Roberto Succo</b>	2	27 573	190	▽ - 47 %	91 436
8 <b>Le Mexicain</b>	5	20 897	227	▽ - 49 %	679 407
9 <b>American Girls</b>	4	19 208	105	▽ - 39 %	184 880
10 <b>Sale Môme</b>	4	19 109	200	▽ - 50 %	263 060

\* Période du mercredi 23 mai au dimanche 27 mai inclu

Grâce à une combinaison de salles très importante, et au succès du premier opus, *Le Retour de la momie* s'installe confortablement en tête du classement. Avec 951 spectateurs par écran, le film réalise également la meilleure moyenne par copie. La France ne fait que suivre un mouvement d'ensemble en Europe et aux Etats-Unis où, partout, ce film caracole en tête. *Le Fabuleux destin d'Amélie Poulain* tient remarquablement bien la route. Avec 705 spectateurs par copie, le film de Jean-Pierre Jeunet ne perd que 10 % de ses entrées par rapport à la semaine dernière, et franchit la barre des 4 millions d'entrées. Seule *La Chambre du fils* de Nanni Moretti tient son rang parmi les films présentés à Cannes. Il bénéficie d'une combinaison de salles importantes et se trouve dopé par la Palme d'or. Mais l'effet Cannes ne fonctionne ni pour *Les Ames fortes* et *Lætitia Casta*, malgré ses 350 écrans, ni pour *Roberto Succo*, qui perd 47 % de ses entrées. A noter enfin, en onzième place du classement, la bonne tenue de *Apocalypse Now Redux*, qui enregistre 16 000 spectateurs dans seulement 29 salles, score d'autant plus honorable que le film bénéficie, en raison de sa longueur, d'une séance de moins que ses concurrents.

Source : Ecran total

## SORTIR

## PARIS

## Biennale internationale des arts de la marionnette

Le Théâtre de la marionnette à Paris, le parc de La Villette et la ferme du Buisson à Marne-la-Vallée ont bâti ensemble la Biennale internationale des arts de la marionnette. Cette première édition a notamment pour ambition de « faire découvrir tous les champs d'expression artistique visités aujourd'hui » par cet art millénaire : « danse, musique, théâtre, vidéo, multimédia, cinéma, arts plastiques... ». Se succéderont à l'intérieur et en plein air, entre fin mai et les dix premiers jours de juin, au parc de La Villette puis à la ferme du Buisson, vingt-trois spectacles venus de douze pays (France, Pays-Bas, Allemagne, Grande-Bretagne, Espagne, Argentine...). S'y ajoutent expositions, cinéma et tables rondes. *Parc de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Porte-de-Pantin. Du 30 mai au 3 juin, de 14 heures à minuit, mercredi ; de 10 heures à minuit, jeudi et dimanche ; de 12 heures à minuit, samedi et dimanche. Tél. : 01-40-03-75-75. Noisiel (Seine-et-Marne). Ferme du Buisson, allée de la ferme. RER A :*

*Noisiel-Luzard. Du 8 au 10 juin. De 14 heures à 23 heures, vendredi, samedi et dimanche. Tél. : 01-64-62-77-77. De 45 F à 110 F ; forfait 3 spectacles : 140 F. Mauvais genres* Dans le cadre de ce que le Centre Pompidou appelle ses « *Revue parées* », la grande salle de Beaubourg s'ouvre pendant trois soirs à l'univers des « mauvais genres » : polar, cassettes X, monstres fantastiques, science-fiction... La première soirée, présidée par le comédien Pieral, est consacrée à Jean Bouillet, peintre et dessinateur, présenté par les organisateurs comme un « précurseur » et « maître secret pour les amateurs d'imagination ». Pour les deux jours suivants, le programme va de la « gloire des pin-up ou les années frustration » à un « panorama du cinéma gore » intitulé en toute simplicité « *Les plus belles amputations du monde* », en passant par « *Fantasmies des liés* », une scénographie sadomaso de « *Maîtresse Cindy* ». Centre Pompidou, place Georges-Pompidou, Paris-4<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Rambuteau. 19 h 30, les 30, 31 mai et 1<sup>er</sup> juin (Jean Bouillet ; De rose tendre à rouge profond ; De blanc cassé à noir total). Tél. : 01-44-78-43-87. 15 F, la soirée ; 30 F, les trois soirs.

## GUIDE

## FESTIVAL CINÉMA

**Infidèles** Rétrospective sur le thème de l'adultère. Ciné-concerts et rencontres. Forum des images, porte Saint-Eustache, Forum des Halles, Paris-1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Les Halles. Du 30 mai au 29 juillet. Tél. : 01-44-76-62-00.

## TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

## VERNISSAGES

**Isabelle Levenez** Galerie Polaris, 8, rue Saint-Claude, Paris-3<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Saint-Sébastien-Froissart. Du 30 mai au 7 juillet. De 13 heures à 19 h 30 sauf les dimanche et lundi ; De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 h 30, le samedi ; Tél. : 01-42-72-21-27. Entrée libre.

## ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. Radu Lupu (piano) Œuvres de Beethoven, Janacek, Enesco. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Châtelet. 20 heu-

res, le 30. Tél. : 01-40-28-28-40. De 100 F à 460 F. Laurent Kocica, Anton Barachovsky (violon) Œuvres d'Ysaac. Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris-1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Louvre. 20 heures, le 30. Tél. : 01-40-20-84-00. 140 F. Orchestre de la Deutsche Oper Berlin Œuvres de Wagner, Brahms. Christian Thielemann (direction). Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Alma-Marceau. 20 h 30, le 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 520 F. Romane, Stochelo Rosenberg, Gilles Naturel New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Château-d'Eau. 21 heures, le 30. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F. Arab Strab, Mark Eitzel Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris-18<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Pigalle. 19 h 30, le 30. Tél. : 01-44-92-77-66. De 110 F à 120 F. Zoot Woman La Scène, 2 bis, rue des Tailandiers, Paris-11<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Bastille. 21 heures, le 30. Tél. : 01-48-06-12-13. 110 F. Vanessa Paradis Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 30. Tél. : 0892-683-622 (2,21 F/min). 230 F. Eros Ramazzotti Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris-12<sup>e</sup>. 20 h 30, le 30. Tél. : 08-03-03-00-31. 230 F.

## RÉGIONS

Œuvres de Brahms et de Beethoven Stephen Kovacevich (piano), Renaud Capuçon (violon), Truls Mork (violoncelle). Divonne-les-Bains (Ain). Théâtre du Casino. 20 heures, le 31. Tél. : 04-50-40-34-16. De 80 F à 220 F.

THÉÂTRE DU ROND-POINT 9 mai - 16 juin

**music-hall**

de Jean-Luc Lagarce  
mise en scène Alain Fromager  
avec Sylvie Milhaud  
Jean-Claude Bolle-Reddat  
Jean-François Perrier

01 44 95 98 10

Théâtre de la Ville PARIS

JEU. 31 MAI 20H30 • 95 F

CHANTS ET MUSIQUES OUBEKISTAN

KHOREZM, KARAKALPAKISTAN  
musiques de femmes,  
chants sacrés, maqam

2 PLACE DU CHÂTELET, 4<sup>e</sup>  
01 42 74 22 77

Théâtre de la Ville PARIS

JEU. 31 MAI 20H30 • 95 F

CHANTS ET MUSIQUES OUBEKISTAN

KHOREZM, KARAKALPAKISTAN  
musiques de femmes,  
chants sacrés, maqam

2 PLACE DU CHÂTELET, 4<sup>e</sup>  
01 42 74 22 77

## EN VUE

■ Les policiers de Leicester en Angleterre distribueront des sucettes pour éviter les bagarres à la sortie des boîtes de nuit.

■ « Le deuxième amendement de la Constitution garantit le droit d'en posséder », rappelle John Ashcroft, ministre de la justice, membre de la National Rifle Association (NRA), le puissant lobby des armes à feu qui, aux Etats-Unis, cause la mort d'un enfant ou d'un adolescent toutes les deux heures, par crime, suicide ou accident.

■ Julian Knight vient d'obtenir un diplôme universitaire sur « l'armement et les stratégies de défense » à la prison de Sydney, où il purge sa peine : en 1989, il avait tiré 150 coups de feu dans une rue de Melbourne – 7 morts, 17 blessés – parce qu'il avait échoué à sa préparation militaire.

■ Sydney Possuelo, chef d'une expédition de la Fondation brésilienne de l'Indien, a découvert des Djapas, ignorant l'homme blanc, réduits en esclavage par leurs voisins les Canamaris, en contact avec la « civilisation ».

■ Sans l'autorisation d'embaucher des enquêtrices – seules des femmes ont le droit de pénétrer dans les maisons –, pour savoir si ses aides parviennent aux plus nécessiteux, l'ONU fermera d'ici au 15 juin, les 157 boulangeries de son programme alimentaire qui fournissent du pain à bas prix à 300 000 habitants de Kaboul : « Nous étions prêts à coopérer, mais ils imposent le travail de 700 Afghanes ! », déplore Rhaman Zahid, ministre des Affaires étrangères du gouvernement taliban.

■ Un homme « paraissant sain d'esprit », soigné à l'hôpital Bichat, à Paris, s'est assis dans la nuit de dimanche 27 à lundi 28 mai sur la flamme du soldat inconnu.

■ Joël Régnauld (div. d), maire de Plaisir dans les Yvelines, qui a mis en émoi les socialistes en retirant d'un rond-point de la ville une statue de François Mitterrand en métal déployé, confie à présent : « Je souhaiterais me séparer également de 24 statuettes en bronze à son effigie. »

■ Brigitte Bardot souligne « l'extraordinaire fidélité dont seuls les animaux sont capables », dans une lettre adressée aux Amis des bêtes de Pologne à l'occasion de l'érection, dimanche 27 mai, d'un monument à l'effigie du chien Dzok, qui a passé neuf mois à attendre son maître sur un rond-point de Cracovie.

■ Avant de se marier, dimanche 20 mai à Bjelo Polje au Monténégro avec Milanka Rizvanovic, 12 ans, Roki Selimovic, 9 ans, a passé sa dernière journée de célibataire à la pêche avec ses copains.

Christian Colombani

# La visite de Mohammed VI à Dakar

## La presse sénégalaise salue le jeune souverain marocain et affirme l'excellence des relations politiques et économiques entre les deux pays



a rappelé que la dernière visite d'un souverain chérifien remonte à 1964. Hassan II, qui voyageait rarement en Afrique noire, avait alors inauguré la grande mosquée de Dakar, construite par le Maroc.

Pour cette visite d'Etat, son fils, qui lui a succédé, était accompagné d'une de ses sœurs. Et, si l'âge sépare Mohammed VI et le président Wade, ils sont arrivés au pouvoir à quelques mois d'écart. Le jeune souverain avait d'ailleurs accueilli « avec faste » Abdoulaye

Wade, l'an dernier, après sa victoire à l'élection présidentielle, rappelle Le Témoin.

Le président Wade « a décidé de jouer la carte marocaine à fond », explique l'hebdomadaire dakarois. « Les relations entre les deux pays plongent leurs racines dans l'histoire », affirme-t-il. Le Maroc est un « pôle spirituel » pour les Sénégalais appartenant à la confrérie musulmane des tidjanes, dont le fondateur repose à Fez. Et « le Sénégal a toujours partagé les mêmes orientations diplomatiques que le royaume chérifien ». Les deux pays ont été des alliés fidèles du camp occidental, au temps de la guerre froide. « Lorsque la légion étrangère sautait sur Kolwezi, au Congo, les troupes marocaines y étaient aux côtés de celles du Séné-

gal. » Mais, écrit Le Témoin, « à son accession à la magistrature suprême, tout le monde pensait que le président Wade rééquilibrerait la diplomatie sénégalaise au Maghreb » au profit de l'Algérie. Or il n'en est rien. Les relations avec le Maroc connaissent au contraire « un coup d'accélérateur extraordinaire ».

M. Wade veut en effet apaiser les différends nés du conflit du Sahara occidental pour ramener le Maroc dans la grande famille africaine. Ce dernier a quitté l'OUA en 1984 après l'admission de la République arabe sahraouie démocratique. Et n'a pas adhéré à l'Union africaine, qui est en voie de remplacer l'OUA. Mais le président Wade, fervent panafricaniste, estime que cette nouvelle Union sans le Maroc « n'a pas de sens ».

Il l'a dit au sommet de l'OUA lors que l'acte constitutif de l'Union africaine a été adopté en mars dernier. Ce qui a donné lieu à une altercation avec le président Bouteflika. Cet incident n'a toutefois pas eu de graves conséquences. Le président Wade, estime Le Témoin, « n'a rien à attendre » de l'Algérie, aujourd'hui « plongée dans une crise économique... et déchirée par une rébellion intégriste sanglante ».

### UN PROJET DE BANQUE

Le Maroc offre, au contraire, des perspectives de développement économique. Royal Air Maroc a acquis 51 % du capital d'Air Sénégal. Le groupe Chaabi est prêt à construire 10 000 logements à Dakar, sur financement marocain. La chaîne de télévision 2 M doit apporter un concours technique et financier au groupe de communication sénégalais Sud FM, qui veut lancer une chaîne. Un projet de banque sénégal-marocaine est à l'étude ainsi que la fourniture de turbines pour la production d'électricité. Implication économique contre soutien diplomatique, telle est la base du nouvel élan donné aux relations bilatérales, sans compter la dimension personnelle.

Une fois la visite officielle terminée, mercredi 23 mai, Mohammed VI est allé passer quelques jours à Popenguine, sur la côte au sud de Dakar, en compagnie de Karim et Sindjéli Wade, les enfants du président sénégalais.

Brigitte Breuillac

### DANS LA PRESSE

#### FINANCIAL TIMES

■ Lionel Jospin a fait attendre la France et l'Europe de longs mois avant d'exposer sa vision de l'avenir de l'Union européenne. Mais quand le premier ministre français a finalement prononcé son grand discours, hier, celui-ci en valait la peine. Il apporte une contribution sérieuse à un grand débat et mérite toute notre attention. Bien sûr, c'est le discours d'un socialiste français qui s'adressait pour une bonne part à un public national. (...) Cela explique son désir de voir parmi les fonctions futures de l'UE une vague idée de traité social européen, une politique industrielle européenne et le désir d'empêcher

ce qu'il appelle « la concurrence fiscale déloyale ». (...) Plus important apparaît le soutien de M. Jospin à l'idée d'une « fédération d'Etats-nations », en conservant délibérément l'ambiguïté inhérente à sa structure actuelle. C'est une ambiguïté constructive.

#### CORRIERE DELLA SERA

Andrea Bonanni

■ Le discours prononcé par Lionel Jospin sur l'avenir de l'Europe clarifie les termes d'une partie compliquée qui se joue en ce moment entre les capitales de l'Union, et en particulier entre Paris, Berlin et Bruxelles. (...) En résumé, l'Allemagne propose plus d'Europe dans les institutions et moins dans les politiques, et la France veut plus

d'Europe dans les politiques, en laissant les institutions aux mains des gouvernements nationaux (...). La Grande-Bretagne, en pleine campagne électorale, se tient pour l'instant en dehors. L'Italie, jusqu'à présent cherchait à conjuguer le fédéralisme institutionnel allemand avec l'interventionnisme politique français. (...) Mais le changement de majorité pourrait ouvrir le jeu. Et le choix italien pourrait se révéler déterminant.

#### FRANKFURTER ALLGEMEINE

■ (...) C'est là où Jospin fait des propositions pratiques qu'il faut le prendre au mot : l'amélioration de la sécurité intérieure grâce à une police européenne opérationnelle, ou un parquet européen. (...) Jos-

pin a en outre énuméré les points sur lesquels les positions françaises paraissent les plus fermes, qui sont aussi ceux où des conflits sont à attendre. Autrement dit l'« exception culturelle » (en clair la protection de la production audiovisuelle française) dans le cadre des négociations de l'OMC, son veto à toute tentative de renationaliser la politique agricole commune, et son attachement à la protection sociale sur le modèle du « capitalisme rhénan ». La tentative d'ériger l'Europe comme rempart contre les effets indésirables de la mondialisation était au centre de son discours, mais là Jospin ne faisait qu'exprimer une idée largement répandue dans la classe politique parisienne, tous partis confondus.

www.recre-action.net

Un webmagazine « citoyen et engagé » à destination des enfants



re... », résume Erwann Le Corre, vingt-sept ans, chimiste et corédacteur du webmagazine.

En deux mois d'existence, le Journal de Victor a appris à ses fondateurs qu'il était beaucoup plus facile d'écrire des analyses sociopolitiques et des éditoriaux pour

les sites d'opinion à l'usage des adultes, comme Mini Rezo ou L'Ornitho, que d'expliquer en vingt lignes à un enfant ce qu'est la citoyenneté : « Au début, nous écrivions nos articles comme nous en avions l'habitude, en donnant notre opinion, en disant ce que nous

pensions. Le résultat a été catastrophique : ça ressemblait à du bourrage de crâne, de l'embrigadement. Tout est parti au panier. Depuis, nous nous cantonnons aux faits, nous nous interdisons toute démagogie, toute opinion et tout point de vue personnel. Le choix de nos sujets est suffisamment politique pour ne pas avoir besoin d'en rajouter. » Erwann Le Corre avoue avoir beaucoup appris lors de la rédaction de son article sur les origines du 1<sup>er</sup> Mai, quand il a banni de son texte les mots « revendication », « syndicalisme » ou « capitalisme », trop compliqués. Aujourd'hui, il planche sur l'école obligatoire, un sujet proposé par un jeune lecteur, et commence à rassembler de la documentation concernant la loi de 1901 sur les associations, dont on fêtera le centenaire le 1<sup>er</sup> juillet. Une quinzaine d'écoles se sont déjà abonnées au Journal de Victor : « Si les enfants sont suffisamment curieux et pensent s'y reconnaître, tant mieux ! »

Sylvie Dodeller

## Partez en vacances avec Le Monde

### FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES :

● Retournez ce bulletin au moins 10 jours à l'avance sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (en haut à gauche de la « une » de votre journal).

● Si vous êtes abonné par prélèvement automatique, votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.

### RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.

Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.

DURÉE	FRANCE
2 semaines (13 n°)	96/14,64*
3 semaines (19 n°)	139/21,19*
1 mois (26 n°)	173/26,37*
2 mois (52 n°)	378/57,63*
3 mois (78 n°)	562/85,68*
12 mois (312 n°)	1 980/301,85*

Offre valable jusqu'au 15/12/2001

### Vous êtes abonné(e)

Pour les suspensions ou transferts vacances : 0 803 022 021 (0,99 € TTC la minute) ou par Internet : abonnement.lemonde@scaab.com

Votre numéro d'abonné (impératif) : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Commune de résidence habituelle (impératif) : \_\_\_\_\_

Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant)

du : \_\_\_\_\_ au : \_\_\_\_\_

Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement)

du : \_\_\_\_\_ au : \_\_\_\_\_

Votre adresse de vacances :

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Votre adresse habituelle :

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Votre règlement :  Chèque bancaire ou postal joint

Carte bancaire n° : \_\_\_\_\_

En France métropolitaine uniquement.

Bulletin à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements

60646 Chantilly Cedex

Date et signature obligatoires : \_\_\_\_\_

## Euroquestions par Luc Rosenzweig

UNE NUIT étoilée et pré-estivale nous avait conduits doucement, toutes fenêtres ouvertes, jusqu'à « Argent public, argent privé », un magazine plutôt intelligent de France 2, donc sans doute promis à une prochaine disparition. Après un sujet sur la fraude dans le métro et bus parisien, pratique à peu près impossible à éradiquer dans le cadre d'un régime démocratique, on vit apparaître sur l'écran Claudine Delpuech. Cette dame, d'un physique agréable et s'exprimant clairement, tient, avec son époux, un bar-tabac-restaurant dans la capitale. On les imagine aisément, tous deux, dans quelques années croquant paisiblement leur magot quelque part dans l'Aveyron, après avoir revendu leur affaire à un autre natif des environs de Millau.

Tout cela pour dire que lorsque Claudine Delpuech parle sous, on a tendance à dresser une oreille plus attentive que celle prêtée à

Jean-Pierre Gaillard ou Jean-Marc Sylvestre. Or, que nous dit cette modeste star de la limonade ? En substance, que le passage à l'euro, cela ne va pas être de la tarte, ni pour elle, qui va passer deux fois plus de temps à faire sa double caisse après la fermeture, ni pour les clients qui vont avoir bigrement du mal à faire les transpositions en calcul mental.

Mais il y a plus grave. M<sup>me</sup> Delpuech sert quotidiennement un plat du jour à 60 francs aux salariés du quartier. Elle explique que son plat du jour, de mémoire de mastroquet, est toujours proposé à un prix plus ou moins rond. Alors, elle s'interroge : « Vais-je le mettre à 9 euros, en perdant l'équivalent de 6,50 francs, ou le passer carrément à 10 euros ? » En bonne Auvergnate, elle laisse la question sans réponse, mais nous sommes prêts à parier que dans neuf mois, au « Balto » ou à la « Civette », on échangera le bourguignon-pom-

mes vapeur contre une magnifique vignette ornée d'un monument gothique virtuel et portant le chiffre dix...

Le reste du sujet était à l'avenant, montrant que l'on n'a pas bien mesuré l'impact de cette révolution monétaire sur la majorité d'une population qui n'en percevra, au début que les inconvénients pratiques, alors que ses avantages demeureront dans le domaine du discours macro-économique. Mais, objectera-t-on, ne joue-t-on pas ici à se faire peur, comme dans l'affaire du prétendu bogue de l'an 2000 ? Ne pourrait-on pas imaginer, au contraire, qu'avec leur sens proverbial de la débrouillardise, les Français s'entendent avec leur nouvelle monnaie comme larrons en foire ? En tout cas, M<sup>me</sup> Delpuech aura, à elle seule, annihilé l'impact de plusieurs dizaines de spots ridicules destinés à nous faire attendre bêatement l'euro.

MARDI 29 MAI

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

- 18.30 Studio ouvert. L'euro, l'Europe et la mondialisation. **Public Sénat**
- 21.00 Des Allemands contre Hitler. **Forum**
- 22.00 La Poste, de la lettre à l'e-mail. **Forum**
- 23.00 Où en est la lutte anti-Mafia ? **Forum**

## MAGAZINES

- 19.00 Archimède. Le vol de la mouche. Nouvelle mission pour Mars. Archéologie politique à Jérusalem. La vache de l'avenir. **Arte**
- 20.50 Ça me révolte ! **M 6**
- 21.00 Le Gai Savoir. Ceux qui n'ont peur de rien. Invités : Gabriel Matzneff ; Daniel Schick ; le professeur Choron ; Henri Coulonjes ; Christiane Singer. **Paris Première**
- 22.15 Ça se discute. L'insoumission. **TV 5**

## DOCUMENTAIRES

- 19.00 Qui a tué le juge Falcone ? **Planète**
- 19.00 Biographie. Lyndon Baines Johnson, triomphe et tragédie. **Chaîne Histoire**
- 19.20 Mitterrand vu par... Jacques Delors. **Histoire**
- 19.30 Dietrich Fischer-Dieskau, le maître chanteur. Franz Schubert. W.A. Mozart. **Muzzik**
- 20.00 Créatures extraordinaires. [5/6]. Les félins anglais. **Planète**

## Le Monde TELEVISION

## Planète

- 21.45 **Regardez-moi, je vous parle : Koji Inoué, photographe sourd**
- Une surprenante émission, en noir et blanc, où le langage des sourds supplante le sous-titré des films muets. Ce langage, qui transforme les mains en oiseaux, nous emporte et nous conduit dans l'univers de Koji Inoué, le photographe sourd. Ces petites marionnettes qui vont et viennent sont les mains d'un admirateur de Koji Inoué, qui

- 20.00 Régions de France. La Côte d'Opale. **Voyage**
- 20.15 Reportage. Saumon sauce dioxine. **Arte**
- 20.35 Notre siècle. Marée mortelle à Tarawa. **La Chaîne Histoire**
- 20.45 La Vie en face. Le Foyer des enfants courage. **Arte**
- 20.50 A l'assaut du Cap Horn. **Odyssee**
- 21.00 Eugène Delacroix. **Mezzo**
- 21.40 Thema. Knockin' on Dylan's Door. Rencontres avec Bob Dylan. **Arte**
- 21.45 Regardez-moi, je vous regarde. Koji Inoue, photographe sourd. **Planète**
- 22.05 Mitterrand vu par... Laurent Fabius. **Histoire**
- 22.50 Biographie. Le marquis de Sade. **Chaîne Histoire**
- 0.55 Les Présidents américains et la Télévision. [1/2]. **Histoire**
- 1.00 Pilot Guides. L'Egypte. **Voyage**

## SPORTS EN DIRECT

- 2.05 Hockey sur glace NHL. Finale (2<sup>ème</sup> match) : Colorado Avalanche - New Jersey Devils. **Canal +**

## MUSIQUE

- 19.45 Brahms. Quintette pour piano et cordes en fa mineur, opus 34. Enregistré en 1992. Par le Quatuor Takács. **Mezzo**
- 21.00 Claude Bardou dirige... Gounod et Milhaud. Enregistré en décembre 1985. Interprété par l'Orchestre de la Suisse italienne, dir. Claude Bardou. **Muzzik**

- 21.45 **Regardez-moi, je vous parle : Koji Inoué, photographe sourd**
- Une surprenante émission, en noir et blanc, où le langage des sourds supplante le sous-titré des films muets. Ce langage, qui transforme les mains en oiseaux, nous emporte et nous conduit dans l'univers de Koji Inoué, le photographe sourd. Ces petites marionnettes qui vont et viennent sont les mains d'un admirateur de Koji Inoué, qui

- 22.00 Nuit française. Waldbühne de Berlin, août 1992. Avec Leon Fleisher, piano. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Georges Prêtre. **Mezzo**
- 22.50 Jazz à Vienne 1998. Théâtre antique de Vienne, juillet 1998. Avec Maria Schneider, piano ; Ben Monder, guitare ; Greg Gisbert, trompette ; Ingrid Jensen, trompette. **Muzzik**
- 23.15 La Flûte enchantée. Opéra de Mozart. Opéra Garnier, Paris, en 2000. Par les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. Ivan Fischer. **Mezzo**

## TÉLÉFILMS

- 20.35 Haine et conséquences. Audrey Cooke O. **Canal +**
- 22.30 A chacun sa vengeance. Art Camacho O. **TF 6**
- 23.00 Mes dix-sept ans. Philippe Faucon O. **M 6**

## SÉRIES

- 19.25 Hill Street Blues. Evasion ratée O. **Monte-Carlo TMC**
- 20.05 Madame est servie. Brève rencontre O. **M 6**
- 20.50 Ally McBeal. Mr Bo (v.o.) O. **Téva**
- 21.00 Friends. Celui qui offrait un vélo (v.o.) O. Celui qui se déguisait (v.o.) O. **Canal Jimmy**
- 21.40 Deuxième chance. Feast or Famine (v.o.) O. **Téva**
- 21.50 That 70's Show. La grande fête de Hyde (v.o.) O. **Canal Jimmy**

## Canal+

- 23.05 **L'Été de Kikujiro** ■ ■ ■
- Lors de sa présentation au Festival de Cannes, ce film a été accueilli fraîchement, comme si Takeshi Kitano, le réalisateur, s'était tout d'un coup converti à la mièvrerie et au sentimentalisme d'un conte pour enfants. S'il est vrai que les mésaventures provoquées par Kikujiro (« Beat » Takeshi Kitano) sont traitées dans un style semi-burlesque, ce film n'est assurément pas une œuvre mineure. En v.o.

## FILMS

- 18.05 Marie Walewska ■ ■ ■  
Clarence Brown (Etats-Unis, 1937, 115 min) O. **Ciné Classics**
- 18.55 **Trop belle pour toi** ■ ■ ■ ■ ■  
Bertrand Blier (France, 1989, 90 min) O. **Ciné Cinémas 3**
- 20.30 **Les Tuniques écarlates** ■ ■ ■  
Cecil B. DeMille (Etats-Unis, 1940, 125 min) O. **Ciné Cinémas 1**
- 20.30 **L'Année de l'éveil** ■ ■ ■ ■ ■  
Gérard Corbiau (France - Belgique, 1990, 105 min). **Festival**
- 20.45 **Le Démon des femmes** ■ ■ ■ ■ ■  
Robert Aldrich (Etats-Unis, 1968, 135 min). **TCM**
- 20.55 **Moby Dick** ■ ■ ■ ■ ■  
John Huston (Grande-Bretagne, 1956, 115 min) O. **TCM**
- 21.00 **Les Vikings** ■ ■ ■ ■ ■  
Richard Fleischer (Etats-Unis, 1958, 115 min) O. **Cinétoilette**
- 21.55 **Désir** ■ ■ ■ ■ ■  
Frank Borzage (Etats-Unis, 1936, v.o., 95 min) O. **Ciné Classics**
- 22.35 **Le Tambour** ■ ■ ■ ■ ■  
Volker Schlöndorff (Allemagne, 1979, 135 min) O. **Ciné Cinémas 2**
- 22.40 **Le Plus Grand Cirque du monde** ■ ■ ■ ■ ■  
Henry Hathaway (Esp. - EU, 1964, v.o., 135 min) O. **Ciné Cinémas 3**
- 22.45 **L'Empire de la passion** ■ ■ ■ ■ ■  
Nagisa Oshima (France - Japon, 1978, v.o., 105 min) O. **Cinéfaz**
- 22.55 **L'Affaire Cicéron** ■ ■ ■ ■ ■  
Joseph L. Mankiewicz (EU, 1952, v.o., 105 min) O. **Cinétoilette**
- 23.05 **L'Été de Kikujiro** ■ ■ ■ ■ ■  
Takeshi Kitano (Japon, 1999, v.o., 114 min) O. **Canal +**



- 0.40 **Juliette des Esprits** ■ ■ ■ ■ ■  
Federico Fellini. Avec Giulietta Masina, Sylva Koscina, Sandra Milo (Italie, 1965, v.o., 130 min) O. **Cinétoilette**
- 1.15 **Kissed** ■ ■ ■ ■ ■  
Lynne Stopkewich (Canada, 1996, v.o., 80 min) O. **Cinéfaz**

MERCREDI 30 MAI

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

- 21.00 Les Vétérans des Œuvres perdues. **Forum**
- 22.00 Les Œuvres inachevées. **Forum**
- 23.00 Quand l'enfant découvre son environnement. **Forum**

## MAGAZINES

- 16.15 Saga-Cités. Nos voisins les flics. **France 3**
- 18.15 Union libre. Invité : Frédéric Diefenthal. **TV 5**
- 18.30 L'Invité de PLS. **LCI**
- 19.00 Nulle part ailleurs. **Canal +**
- 20.15 Faits divers. Le refus. **RTBF 1**
- 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. L'amour avec l'ennemi : Les troupes d'occupation du Reich et les femmes de l'Est. **Arte**
- 20.55 Défense d'entrer. Invité : Michel Galabru. **TF 1**
- 21.00 Ce qui fait débat. La politique autrement. Invités : Claude Allègre ; Jean-Pierre Chevènement ; Clémentine Autain ; Christine Boutin ; Nicolas Perruchot ; Nicolas Sarkozy ; Arnaud Montebourg ; Noël Mamère ; Brigitte Lebretton. **France 3**

## SPORTS EN DIRECT

- 13.10 Tennis. Internationaux de France. 3<sup>e</sup> jour. A Roland-Garros. **France 3**
- 14.45 Tennis. Internationaux de France. 3<sup>e</sup> jour. A Roland-Garros. **France 2**

## DANSE

- 23.45 La Fleur de pierre. Chorégraphie de Youri Grigorovitch. Musique de Serge Prokofiev. Par le ballet du Kirov. Avec Anna Polikarpova (Katerina), Alexandre Gulyaev (Danila), Genady Babanin (Severyan). Avec l'Orchestre du Théâtre Maryinsky, dir. Alexandre Vilioumanis. **Mezzo**

## DOCUMENTAIRES

- 17.10 Les Mystères de la Bible. Jésus en Galilée. **La Chaîne Histoire**
- 17.25 La Terre en question. Touche pas aux grizzards. **Odyssee**
- 18.00 L'Histoire des grands ballets. Don Quichotte. **Mezzo**
- 18.05 Animaux rescapés. Le fennec, le gecko, le tamarin. **La Cinquième**
- 18.05 La Vie à l'envers. Le monde secret des chauves-souris d'Europe. **Odyssee**
- 18.25 L'Actors Studio. Sidney Lumet. **Paris Première**
- 18.40 Histoires d'avions. Les chasseurs anglais. **Planète**
- 19.00 Connaissance. Le Feng Shui. Le bonheur sans détour. **Arte**
- 19.00 Biographie. Franklin Delano Roosevelt, les années de crise. **Chaîne Histoire**
- 19.35 Questions d'enfants. [3/6]. Etre porté. **Planète**

## Le Monde TELEVISION

## Arte

- 20.45 **Les Mercredis de l'Histoire**
- L'Amour avec l'ennemi* est un étonnant documentaire de Hartmut Kaminski, fait d'images d'archives et de témoignages, sur les relations amoureuses interdites entre des soldats de la Wehrmacht et des femmes de l'Est. Les enfants, nés de ces milliers d'unions, entre 1942 et 1943, connaîtront des destins souvent tragiques : exécutions des mères « fautives », déportations en Sibérie...

- 19.45 Les Mystères de l'Histoire. Invasions EU. **La Chaîne Histoire**
- 20.00 Fleurs de Chine. **Odyssee**
- 20.00 Régions de France. Les Flandres. **Voyage**
- 20.05 The Awful Truth. [11<sup>e</sup> volet]. **Canal Jimmy**
- 20.15 Reportage. La Pop des narcos. **Arte**
- 20.30 Les Grandes Batailles. Gallipoli. **La Chaîne Histoire**
- 20.30 Japop. [4/4]. Demolition. **Canal Jimmy**
- 20.55 Un port, des marins et la mer. [4/6]. Port Vendres. **Odyssee**
- 21.30 L'Inde fantôme, réflexions sur un voyage. [5/7]. Regard sur les castes. **Planète**
- 22.00 Les Présidents américains et la Télévision. [2/2]. **Histoire**
- 22.00 Cubanismo. Les années 1950. **Mezzo**
- 22.15 Civilisations perdues. L'Afrique, un passé occulté. **La Chaîne Histoire**
- 23.05 Biographie. Lyndon Baines Johnson, triomphe et tragédie. **Chaîne Histoire**
- 23.20 Créatures extraordinaires. [5/6]. Les félins anglais. **Planète**
- 23.30 La Fusée Ariane, un succès de l'Europe. **Odyssee**

## SPORTS EN DIRECT

- 13.10 Tennis. Internationaux de France. 3<sup>e</sup> jour. A Roland-Garros. **France 3**
- 14.45 Tennis. Internationaux de France. 3<sup>e</sup> jour. A Roland-Garros. **France 2**

## MUSIQUE

- 19.30 Musique pour San Rocco. Enregistré à Venise en août 1995. Par le Gabrieli Consort, dir. Paul McCreesh. **Mezzo**
- 20.05 Transclassiques 2000 (n°9). La Cigale, mars 2000. Avec Jean-Marc Philipps-Varjabedian ; Raphaël Pidoux, violoncelle ; Vincent Coq, piano. **Muzzik**
- 21.00 Classic Archive. Portrait du violoniste et chef d'orchestre Yehudi Menuhin. **Mezzo**
- 21.40 Musica. *I Pagliacci*. Opéra de Ruggero Leoncavallo. Scala de Milan, 1985. Par l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. G. Prêtre. **22.55 Cavalleria rusticana**. Mélodrame de Pietro Mascagni. Par l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. Georges Prêtre. **Arte**

## 22.10 France-Culture

- Soirée spéciale Patti Smith et Nick Tosches**
- Nick Tosches, écrivain, et Patti Smith, chanteuse emblématique de l'émergence du punk rock new-yorkais de la fin des années 1970, se sont réunis à Paris le 24 mars, au Centre Pompidou, pour un duo à l'occasion de la soirée « Les mondes mêlés : du pop art au rock ». France-Culture retransmet cet événement au cours d'une émission présentée par Daniel Caux.

- 22.55 Piazzola. *Concerto pour bandonéon et Adios Nonino*. Enregistré en 1985. Avec Astor Piazzola, bandonéon. Par l'Orchestre de la Radio de Cologne, dir. Pincas Steinberg. **Mezzo**
- 23.05 Michel Petrucciani Trio. Stuttgart, 1998. **Muzzik**
- 0.05 The Joshua Redman Quartet. Montréal, juillet 1995. **Muzzik**

## TÉLÉFILMS

- 17.30 Lettre à mon père. John Harwood O. **Téva**
- 18.30 Les Gens de Mogador. Robert Mazoyer [3/6]. **Festival**
- 19.00 Rendez-vous à la Maison Blanche. Alex Zamm O. **Disney Channel**
- 20.45 Copain, copine. Michael Kensch. **TF 6**
- 20.50 Libre à tout prix. Marie Vermillard O. **M 6**
- 20.50 Tania Borealis ou l'Etoile d'un été. Patrice Martineau. **France 2**
- 22.15 Le Mari de l'ambassadeur. François Velle [3/7]. **TV 5**
- 22.30 Manipulation anonyme. Josef Rusnak O. **M 6**
- 22.30 La Mort dans l'âme. Bill L. Norton O. **Téva**

## SÉRIES

- 18.00 Hawaï police d'Etat. Escroquerie en famille. **13<sup>ème</sup> RUE**
- 18.10 Buffy contre les vampires. Piégée O. **M 6**
- 18.20 Sabrina. La correspondante. **Canal J**
- 19.10 La Vie à cinq. A reculos O. **Téva**
- 19.25 Hill Street Blues. Canicule O. **Monte-Carlo TMC**
- 20.00 Les Anges du bonheur. L'amour d'une maman O. **Téva**
- 20.05 Madame est servie. Un dîner pour deux O. **M 6**
- 20.40 413 Hope Street. Lost Boys et Gothic Girls (v.o.) O. **Série Club**
- 20.45 La Voix du silence. Les fleurs mystérieuses. **13<sup>ème</sup> RUE**
- 21.00 Star Trek, Deep Space Nine. Au-delà des étoiles O. **Canal Jimmy**
- 21.25 Millennium. Les coqs (v.o.) O. La sirène (v.o.) O. **Série Club**
- 21.35 Gabriel Bird, profession enquêteur. Un doigt sur la détente. **13<sup>ème</sup> RUE**
- 22.10 Dossier, disparus. Neda. **Festival**
- 22.20 Nuit South Park. Orgie de chat O. Combustion spontanée O. **0.35 Le bruit marron O. Korn et le mystère mystérieux des pirates fantômes O Les scouts juifs O Canal +**
- 22.25 New York District. Virus mortel (v.o.). Traque sur Internet (v.o.) O. **13<sup>ème</sup> RUE**
- 0.10 Sex and the City. Ex and the City O. **M 6**

## TF1

- 23.10 **Le Droit de savoir**
- Cédric de Bragança a accompagné Christine Deviers-Joncour, l'ex-maîtresse de Roland Dumas, pendant le procès de l'ancien ministre des affaires étrangères. La caméra, très bienveillante, filme les états d'âme d'une femme poursuivie pour recel d'abus de biens sociaux. Seules sa mère et ses avocates s'expriment dans ce document, diffusé le soir du jugement du tribunal correctionnel de Paris.

## MERCREDI 30 MAI

## FILMS

- 13.00 **Détective** ■ ■ ■ ■ ■  
Jean-Luc Godard (France, 1985, 95 min) O. **Ciné Cinémas 3**
- 14.20 **Le soleil se lève aussi** ■ ■ ■ ■ ■  
Henry King (Etats-Unis, 1957, 125 min) O. **Cinétoilette**
- 14.35 **Les Ailes du désir** ■ ■ ■ ■ ■  
Wim Wenders (Fr. - All., 1987, v.o., 130 min) O. **Ciné Cinémas 3**
- 15.10 **Femme aimée est toujours jolite** ■ ■ ■ ■ ■  
Vincent Sherman (Etats-Unis, 1944, v.o., 125 min). **TCM**
- 16.45 **Les Tuniques écarlates** ■ ■ ■ ■ ■  
Cecil B. DeMille (Etats-Unis, 1940, v.o., 120 min) O. **Ciné Cinémas 3**
- 18.45 **Firefox, l'arme absolue** ■ ■ ■ ■ ■  
Clint Eastwood (Etats-Unis, 1982, v.o., 135 min) O. **Ciné Cinémas 3**
- 19.00 **La Dame du lac** ■ ■ ■ ■ ■  
Robert Montgomery (Etats-Unis, 1946, 105 min). **TCM**



- 20.30 **L'Atalante** ■ ■ ■ ■ ■  
Jean Vigo. Avec Michel Simon, Dita Parlo, Jean Dasté (Fr., 1934, 100 min) O. **Ciné Classics**
- 20.45 **Calme blanc** ■ ■ ■ ■ ■  
Philip Noyce (Australie, 1989, 105 min). **TCM**
- 21.00 **Yol, La permission** ■ ■ ■ ■ ■  
Yilmaz Güney et Serif Gören (Turquie, 1982, v.o., 110 min) O. **Ciné Cinémas 3**
- 22.10 **Zéro de conduite** ■ ■ ■ ■ ■  
Jean Vigo (France, 1933, 40 min) O. **Ciné Classics**
- 22.30 **Doux oiseau de jeunesse** ■ ■ ■ ■ ■  
Richard Brooks (Etats-Unis, 1962, 120 min). **TCM**
- 22.40 **Les Frissons de l'angoisse** ■ ■ ■ ■ ■  
Dario Argento (Italie, 1975, 110 min) O. **Ciné Cinémas 3**
- 23.25 **Marie Walewska** ■ ■ ■ ■ ■  
Clarence Brown (Etats-Unis, 1937, v.o., 120 min) O. **Ciné Classics**



- 0.00 **Titanic** ■ ■ ■ ■ ■  
Herbert Selpin et Werner Klingler (Allemagne, 1943, 95 min) O. **Histoire**
- 0.05 **Ne pas avaler** ■ ■ ■ ■ ■  
Gary Oldman (Fr. - GB, 1997, 115 min) O. **Cinéfaz**
- 0.15 **Les Nuits de Cabiria** ■ ■ ■ ■ ■  
Federico Fellini (Italie, 1957, v.o., 105 min) O. **Cinétoilette**

- 0.30 **La messe est finie** ■ ■ ■ ■ ■  
Nanni Moretti. Avec Nanni Moretti, Ferruccio De Ceresa, Marco Messeri (It., 1985, 95 min) O. **Ciné Cinémas 2**

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

- TF 1**
- 17.30 Sunset Beach.  
18.20 et 1.10 Exklusif.  
19.00 Le Bigdil.  
19.50 Vivre com ça.  
20.00 Journal, Météo.  
20.55 Le Dîner de cons.  
22.28 Le Temps d'un tournage.  
22.30 Ciel mon mardi !  
0.45 Les Rendez-vous de l'entreprise.  
1.40 TF 1 nuit, Météo.  
1.55 Reportages.

## FRANCE 2

- 14.40 Tennis. Internationaux de France.  
19.50 Un gars, une fille.  
20.00 Journal, Météo.  
20.50 La Cage aux folles.  
22.35 On a tout essayé.  
0.35 Les Jours euros.  
0.40 Journal, Météo.

## FRANCE 3

- 17.50 C'est pas sorcier.  
18.15 Un livre, un jour.  
18.20 Questions pour un champion.  
18.45 Les Jours euros.  
18.50 Le 19-20 de l'Info, Météo.  
20.10 Tout le sport.  
20.15 Le Journal de Roland-Garros.  
20.30 Tous égaux.  
21.00 Questions pour un champion. Spéciale « langue française ».  
22.50 Météo, Soir 3.  
23.20 L'Aggression.  
Film. Gérard Pirès O.  
1.00 Libre court. Sing Sinatra.  
1.25 Toute la musique qu'ils aiment.

## CANAL +

- 16.05 Vincent, François, Paul et les autres ■ ■ ■ ■ ■  
Film. Claude Sautet (version réalisateur) O.  
► En clair jusqu'à 19.00  
18.00 Spy Groove.  
18.30 Canal+ classique.  
18.40 Nulle part ailleurs.  
20.35 Haine et conséquences. Téléfilm. Audrey Cooke O.  
23.05 L'Été de Kikujiro ■ ■ ■ ■ ■  
Film. Takeshi Kitano (v.o.) O.

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

- TF 1**
- 14.45 Tequila et Bonetti.  
15.40 Cœurs rebelles.  
16.35 Alerte Cobra.  
17.30 Sunset Beach.  
18.20 Exklusif.  
19.00 Le Bigdil.  
19.50 Vivre com ça.  
19.55 et 0.33 Parce qu'il y aura toujours des hommes.  
20.00 Journal, Météo.  
20.55 Défense d'entrer.  
23.10 Le Droit de savoir.  
Christine Deviers-Joncour : ses grands et ses petits secrets O.  
0.35 Exklusif.

## FRANCE 2

- 14.45 Tennis. Internationaux de France de Roland - Garros. En direct.  
19.50 Un gars, une fille.  
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.  
20.00 Journal, Météo.  
20.50 Tania Borealis ou l'Etoile d'un été. Téléfilm. Patrice Martineau.  
22.30 Ça se discute. Comment grandir sans l'amour de ses parents ?  
0.35 Journal, Météo.  
0.52 CD\* aujourd'hui. Lofofora.

## FRANCE 3

- 14.50 Keno.  
15.00 Questions au gouvernement.  
16.05 Tercé. En direct d'Auteuil.  
16.15 Saga-Cités. Nos voisins les flics.  
16.40 MNK.  
17.35 A toi l'actu@.  
17.50 C'est pas sorcier.  
18.15 Un livre, un jour.  
18.20 Questions pour un champion.  
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.  
20.10 Tout le sport.  
20.15 Le Journal de Roland-Garros.  
20.30 Tous égaux.  
21.00 Ce qui fait débat. La politique autrement.  
22.55 Météo, Les Jours euros, Soir 3.  
23.30 Drôles de gammes.  
0.55 La Loi de Los Angeles. Plaidoyer pour un boxeur.

## CANAL +

- 16.30 Chris Colorado O.  
17.20 La Cape et l'Épée.  
17.35 Mes pires potes.  
► En clair jusqu'à 20.35  
18.00 Spy Groove O.  
18.30 Canal+ classique. Gym O.  
18.40 Nulle part ailleurs cinéma.  
19.00 Nulle part ailleurs O.  
20.35 Le Journal du cinéma.  
21.00 Nuit South Park.  
21.05 South Park, plus long et pas coupé le film ■ Film. Trey Parker O.  
22.20 South Park. Orgie de chat O.  
22.45 Combustion spontanée O.  
23.05 Capitaine Orgazmo ■ Film. Trey Parker et Matt Stone O.  
0.35 South Park. Le bruit marron O.  
1.00 Korn et le mystère mystérieux des pirates fantômes O.  
1.20 Les scouts juifs O.

## SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA  
O Tous publics  
O Accord parental souhaitable  
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans  
O Public adulte  
Interdit aux moins de 16 ans  
O Interdit aux moins de 18 ans

## ARTE

- 19.00 Archimède.  
19.45 Météo, Arte info.  
20.15 Reportage. Saumon sauce dioxine.  
20.45 La Vie en face.  
Le Foyer des enfants courage.  
21.40 Thema. Bob Dylan, poète du rock. 21.41 Knockin' on Dylan's Door. Rencontres avec Bob Dylan.  
23.00 Bibliographie.  
23.05 Don't Look Back ■ Film. D. A. Pennebaker (v.o.).  
0.45 Les Imposteurs.  
Film. Michael Lindsay-Hogg.

## M 6

- 18.10 Buffy contre les vampires O.  
19.00 et 0.30 Loft Story.  
19.50 I-minute.  
19.54 Le Six Minutes, Météo.  
20.05 Madame est servie O.  
20.38 Un jour à part.  
20.40 Loft Story, Décrochages info.  
20.50 Ça me révolte !  
22.59 L'Équipée nature.  
23.00 Mes dix-sept ans.  
Téléfilm. Philippe Faucon O.  
1.05 Zone interdite.

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

- 20.30 Fiction. Perspectives contemporaines. Tosca est partie. - M'aimes-tu ? - Elle tremble.  
22.12 Multipistes.  
22.30 Surpris par la nuit. Le goût du noir.  
0.05 Du jour au lendemain.  
Nancy Huston (*Dolce agonia*).

## FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Un mardi idéal. En direct et en public du studio Charles Trenet de la Maison de Radio France, à Paris.  
22.00 Jazz, suivez le thème. The Man I Love [2/4].  
23.00 Le Conversatoire.  
0.00 Tapage nocturne.

## Amélie aussi

par Pierre Georges

**ROULANT** simultanément sur une radio périphérique et sur le périphérique, l'on entra, lundi soir, en collision avec une question d'un auditeur. Vous voyez de quoi l'on parle, ce genre nettement divertissant et établi de les z'auditeurs ont la pâle.

Et le z'auditeur ne nous l'envoya pas dire. A nous tous, gens de plume, d'images, de micro et de superlatifs mauresques : « Si Amélie a perdu, si elle a été éliminée au premier tour, c'est votre faute à vous les journalistes qui n'avaient cessé de prédire, d'annoncer sa victoire à Roland-Garros ! Vous l'avez déstabilisée. »

Là, non, c'est trop ! Pas question de porter ce chapeau trop vaste, trop injuste ! Ni responsable ni coupable ! Chers auditeurs, chers lecteurs, chers tous, chères Amélie, nous tenons ici à exprimer une peine immense et la plus vive émotion devant ces accusations sans preuve. Nous ne sommes coupables de rien. Ni du bonheur extraordinaire d'une Amélie française. Ni du malheur ordinaire de l'autre !

Une Amélie gagne, l'autre perd. C'est la vie, comme disent pour nous agréer les touristes américains à Paris qui possèdent leurs classiques. Une Amélie triomphe contre Cannes et marées. L'autre tombe foudroyée par quelques sournoises balles allemandes sur le quadrilatère sacré de Roland-Garros dans un nuage de poussière ocre. Que voulez-vous que le chroniqueur y fasse ?

Amélie Mauresmo eût pu gagner Roland-Garros. C'était son destin. Elle ne le gagnera pas, pas cette année. Mais juré, promis, c'est point notre faute ! Mais la sienne, aussitôt avouée, sinon expliquée : « J'ai fait un non-match ! »

C'est terrible un non-match. Terriblement frustrant, un match-sablier qui file entre les doigts, le tamis percé de la raquette, et les points perdus qui s'accumulent, se fauillent, s'additionnent et pèsent, pèsent. Il n'y a rien à faire les jours de non-match. Plus l'on joue moins bien, plus l'on joue pas mal et moins l'on joue mieux !

Le jour de non-match reste une malédiction étrange et un grand mystère. Il frappe, foudroie, paralyse sans que l'on sache pourquoi, ni comment, ni qui. Tout champion, à un moment ou à un autre, y passe. Il subit ce funeste sort où, selon l'expression coutumière, il avoue sa stupéfaction, son dépit et son incompréhension ainsi résumés : « Je n'ai jamais réussi à rentrer dans ce match ! » Ce qui revient à dire qu'il a pris prématurément le chemin de la sortie. Et que, déjà, les médecins de mécanique sportive se penchent sur les causes non établies de ce bris de mental.

Le jour de non-match, n'excluons pas que l'on se soit levé du pied de non-match, est un bien curieux phénomène. Scientifiquement, sportivement, journalistiquement hors la logique, l'entendement et le pronostic. Il bouscule les hiérarchies, qui, d'ailleurs, sont faites pour cela. Il offre sa chance au présumé plus faible, ce qui ravit et ravive la glorieuse incertitude du sport. Et dans le cas qui nous occupe, il autorise une illustre inconnue, Jana Kandarr, à se déclarer, faussement contrite et luxueusement ravie, « navrée » pour les malheurs d'Amélie. On croit deviner que, de son point de vue, elle n'a pas obtenu un non-victoire !

## Un proche de M<sup>me</sup> Voynet mis en cause pour sa gestion de l'Agence de l'environnement

« C'est un coup politique mené par Chirac », estime le député Vert Yves Cochet

**LA MISE** en cause personnelle de Pierre Radanne, un proche de Dominique Voynet, dans sa gestion de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) a suscité un choc dans les rangs écologistes. Les reproches adressés à l'un des leurs sont tirés d'un audit de l'inspection générale des finances (IGF), commandé par les ministères de tutelle de l'Agence (industrie, recherche et environnement), remis en juin 2000 mais rendu public seulement le 28 mai par *Le Figaro*. Le rapport avait conclu à un risque de « conflit d'intérêts » et de « prise illégale d'intérêt », mais ses auteurs n'ont pas jugé nécessaire, alors, de saisir le parquet.

« Je n'ai commis aucun délit », se défend M. Radanne. En 1987, ce militant écologiste crée l'Inestène, une société coopérative ouvrière de production (SCOP), spécialisée dans les études d'économie d'énergie. Il en est l'actionnaire principal et en assure la direction. En 1997, M. Radanne abandonne son poste pour entrer au cabinet de M<sup>me</sup> Voynet au ministère de l'environnement.

Mais il lui reste une participation de 23 %, estimée par son propriétaire à 100 000 francs, qu'il conserve même lorsqu'il devient président de l'Ademe, en janvier 1998. « J'ai alors fait une erreur », reconnaît l'intéressé.

### « PRISE ILLÉGALE »

Car l'Ademe utilise les services rémunérés de l'Inestène. « Les inspecteurs des finances m'ont signalé le risque de prise illégale », poursuit le président de l'Agence. J'ai donc immédiatement cédé mes parts à mes associés pour zéro franc, aucun d'eux n'étant en mesure de me les racheter. Non seulement je n'ai jamais touché la moindre rémunération de l'Inestène, du fait de son statut en SCOP. Mais j'ai même perdu de l'argent et, de par la loi, la possibilité de retourner travailler dans cette société que j'ai pourtant créée. »

M. Radanne reconnaît cependant que le rapport constatait « des pratiques concurrentielles insuffisantes » et « une utilisation irrégulière de certains mécanismes comptables » dans la distribution d'une enveloppe d'aides qui s'élevait à 2,7 milliards de francs. « Les crédits de l'Agence ont fortement augmenté depuis 1997, d'où des dysfonctionnements. C'est à notre demande et pour y remédier qu'a été commandé l'audit et que nous nous attelons depuis à en appliquer les recommandations », affirme son président.

Sur la divulgation de ce rapport à un mois du départ de M<sup>me</sup> Voynet du gouvernement, les Verts n'en finissent pas de désigner les possibles coupables. « C'est un coup politique mené par Chirac qui tente de faire diversion », estime Yves Cochet, député du Val-d'Oise. Le même soupçonne également les « nucléocrates », alors que le gouvernement s'apprête à mettre en place un plan d'économies d'énergie, dont l'Ademe servira de pivot. Enfin, certains regards se tournent également vers Bercy, les relations entre le ministère des finances et celui de l'environnement s'étant singulièrement tendues, notamment sur la question de l'écotaxe.

Benoît Hopquin

## Les droits contestés des conversations Elkabbach-Mitterrand

**LES ENTRETIENS** avec François Mitterrand réalisés par Jean-Pierre Elkabbach et diffusés ces dernières semaines sur France 2 font l'objet de droits versés aux enfants de l'ancien président de la République, a révélé le quotidien *Libération* du mardi 29 mai. Cette pratique, inédite dans le journalisme et à la télévision, tient au fait que François Mitterrand est considéré comme le coauteur de ces entretiens. Le quotidien précise que Jean-Pierre Elkabbach et les enfants du président restent à cette date les seuls coauteurs, alors que Jacques Pilhan, ancien conseiller en communication du président, avait également, pendant un temps, été considéré comme un ayant droit. André Rousselet, l'exécutif testamentaire de François Mitterrand, a créé la société Nil 2001, qui « regroupe les propriétaires de l'œuvre (...) pour assurer l'exploitation de leurs droits d'auteur » et qui a coproduit l'émission avec la société Théophraste. Par ailleurs, *Libération* souligne que deux réalisatrices, Agnès Delarive et Cadys Sosnowski, s'estiment lésées et tentent d'obtenir des compensations financières.

## Le FC Carinthie de Jörg Haider disputera la Coupe de l'UEFA

VIENNE

de notre correspondante

Et s'il rencontrait enfin Silvio Berlusconi, non pas à Rome, comme il en rêvait, mais dans la tribune d'honneur d'un match de Coupe d'Europe de football ? « Ce serait vraiment un gag ! », a jubilé Jörg Haider, visiblement réjoui par cette perspective. Le nouveau chef du gouvernement italien continue à snober le leader de la droite populiste autrichienne, mais il pourra difficilement, en sa qualité de président du Milan AC, refuser de côtoyer le président du FC Carinthie (la province dont Haider est gouverneur), qui vient de ravir la Coupe d'Autriche à l'équipe favorite, le FC Tyrol, et de monter, du même coup, en première division. Dans l'hypothèse, bien sûr, où le Milan AC serait qualifié pour la Coupe de l'UEFA.

Le doublé inespéré du FC Carinthie ouvre un nouveau boulevard médiatique à Jörg Haider. Le président du club vainqueur de la Coupe d'Autriche ne manquera pas une occasion de s'inviter, à chaque match important, chez les téléspectateurs de son pays. D'autant plus que la Carinthie s'est portée candidate pour accueillir la Coupe d'Europe en 2008. Pour le FPÖ de Jörg Haider, le sport est le vecteur privilégié qui lui permet d'atteindre avec la plus grande efficacité ses électeurs, en majorité jeunes et de sexe masculin. Et si « le chef » n'a jamais brillé sur les terrains de football, il cultive depuis quinze ans son image d'athlète, adepte durant ses années d'université du duel au sabre (une tradition très germanique), courant régulièrement aujourd'hui le marathon, se lançant à l'assaut des sommets, ou même pratiquant de façon spectaculaire le saut à l'élastique.

Comme le souligne le magazine *Profil*, le parti de Jörg Haider a réussi, dès son entrée au gouvernement en février 2000, à prendre le contrôle du sport. La vice-chancelière Susanne Riess-Passer – elle est aussi, depuis un an, le chef officiel du FPÖ –, à qui ses partenaires conservateurs avaient donné le choix, au gouvernement, entre les questions féminines et le sport, n'a pas hésité longtemps. Cette Tyrolienne passionnée de football ne laisse à personne d'autre le privilège de remettre les coupes aux vainqueurs, que ce soit en ski ou en formule 1.

Le FPÖ entretient des relations cordiales avec nombre de sportifs, notamment avec l'ancien coureur automobile Niki Lauda, cousin du « patron » économique du FPÖ, l'industriel Thomas Prinzhorn. Il compte dans ses rangs au moins deux champions olympiques, le Tyrolien Ingo Appelt (bobsleigh) et le skieur Patrick Ortlieb, médaille d'or de descente, qui a eu l'honneur de figurer sur l'une des affiches de la campagne législative de 1999, aux côtés de Haider et de Prinzhorn. Elu en deuxième position, il s'est surtout signalé depuis par son mutisme au Parlement de Vienne, et par ses frasques alcoolisées avec une prostituée sur le parking de l'aéroport d'Innsbruck.

Joëlle Stolz

### DÉPÊCHES

■ **CHINE-ÉTATS-UNIS : un accord de principe a été conclu pour que l'avion-espion américain EP-3, immobilisé depuis le 1<sup>er</sup> avril sur l'île chinoise de Hainan, soit transporté par air en dehors du pays, à bord d'un avion cargo Antonov-124, ont annoncé lundi 28 mai des responsables américains.** - (AFP.)

■ **GOLF : l'Écossais Andrew Oldcorn a remporté le championnat de la PGA (circuit européen) qui se tenait à Wentworth, en Angleterre, du 25 au 28 mai. Grâce à un total de 272 coups (16 sous le par), il devance l'Argentin Angel Cabrera et l'Anglais Nick Faldo. D'autre part, le Français Sébastien Delagrangue a remporté avec un score de 272 coups (20 sous le par) le 5<sup>e</sup> Open de l'Aa Saint-Omer (Pas-de-Calais), qui se disputait du 24 au 27 mai pour le compte du Challenge Tour.**

TOYOTA FRANCE - 02420 VAUCHESON



1 745 F/mois\*

- Entretien inclus.  
- Garantie 3 ans ou 100 000 km.  
- Assistance 24h/24.

Le luxe et la performance sont à portée de main. Jugez-en par vous-même : moteur 6 cylindres en ligne, 2 litres, 24 soupapes, VVT-i, boîte manuelle à 6 rapports, suspension avant et arrière à double triangulation, jantes alliage 17 pouces, ABS, système de contrôle de motricité (TRC), coussins gonflables frontaux et latéraux à l'avant, système audio RDS 6 haut-parleurs avec chargeur frontal 6 CD et la climatisation automatique. Alors rendez-vous chez votre concessionnaire Lexus le plus proche. [www.lexus.tm.fr](http://www.lexus.tm.fr)

IS200

LEXUS

\*Offre valable pour toute commande avant le 31/07/01. Exemple de financement en Location avec option d'achat hors assurances facultatives, entretien inclus en conformité avec le carnet d'entretien du constructeur pour une durée de 36 mois ou 60 000 km, sur les Lexus IS200 d'un prix de 179 732,22 F, tarif en vigueur au 1/05/01. Apport de 30% du prix de vente TTC soit 53 919,67 F placés en 1er loyer majoré, suivi de 36 loyers de 1 743,40 F TTC, option d'achat en fin de contrat égale à 40% du prix de vente TTC soit 71 892,89 F. Coût total entretien inclus avec option d'achat en fin de contrat : 188 575,05 F. Avant le paiement de l'option d'achat, vous pouvez restituer votre véhicule à votre concessionnaire vendeur qui s'engage à lever l'option d'achat. Les éventuels frais de remise en état standard et de kilométrage supplémentaire selon les conditions générales de l'argus resteront à votre charge. Sous réserve d'acceptation par Toyota France Financement - succursale de Toyota Kreditbank GmbH - RCS Nanterre B 412 653 180 - Siège social : Toyota - allée 5, 50858 Cologne, Allemagne. Société de droit allemand au capital de 55 000 000 DM.



**PORTRAIT**  
Auteur de science-fiction, Jean-Marc Ligny s'inspire des technologies dans l'air du temps.  
**P. IV**

## ENTREPRISES

France Télécom cherche à promouvoir le modèle économique du Minitel auprès des fournisseurs de contenus en ligne.

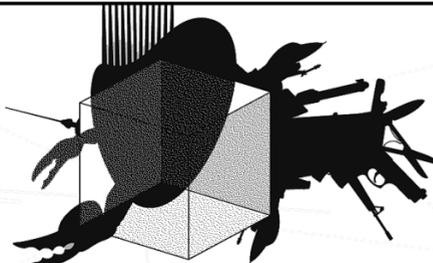
**P. VI**



## CYBERCAFÉ

A Charlotte, en Caroline du Nord, la bibliothèque publique représente le seul point d'accès public à Internet de la ville.

**P. IV**



## CYBERCULTURE

L'Electronic Entertainment Expo, qui s'est tenu du 17 au 19 mai à Los Angeles, a présenté les nouvelles tendances des jeux et des consoles.

**P. VII**



## CITOYEN

Paul Soriano dresse un portrait de l'antimonde dont pourrait accoucher l'utopie du Réseau.

**P. V**

## ENQUÊTE

# SMS, un pied de nez à l'inflation technique

Le succès du mini-message SMS va à rebours des progrès actuels des télécoms. Il consacre un désir de communiquer autrement



**IL EST PARTOUT** mais personne ne l'a vu arriver. L'insolent succès du SMS (Short Messaging Service) est bien plus qu'une simple réussite commerciale. Il est également, et surtout, un pied de nez aux analystes et aux experts de télécommunications de tout poil. Car personne, il y a seulement quelques mois, n'avait imaginé l'ampleur qu'allait prendre le phénomène. A l'origine, ces petits messages, envoyés de portable à portable, ne devaient en effet même pas figurer dans la palette des services proposés aux utilisateurs de téléphones mobiles. En France, il était ainsi im-

possible, jusqu'en novembre 1999, de faire passer ces petits textes d'un opérateur à l'autre. Hier, les « spécialistes du marché » vouaient le SMS aux limbes, le public le porte aujourd'hui aux nues.

Actuellement, environ 15 milliards de SMS sont échangés chaque mois dans le monde, dont 150 millions en France, où les 15-25 ans l'ont adopté. Ces courts messages sont en passe de devenir un moyen de communication à part entière, de la même façon que le courrier électronique s'est peu à peu imposé comme un vecteur original d'échanges – bien différencié des échanges épis-

odaires traditionnels. Mieux : ces « textos » – pour reprendre la terminologie de certains opérateurs – pourraient bientôt devenir, tour à tour, support de micropaiements, vecteur de publicité ou d'informations spécialisées... Selon Forrester Research, en France, le chiffre d'affaires de ce marché bondira de 3,7 milliards de francs en 2000 à plus de 12 milliards en 2004. A condition d'éviter une marchandisation excessive qui pourrait tuer dans l'oeuf la popularité du SMS.

Un engouement mystérieux à bien des égards. Comment, en effet, aurait-on pu imaginer, il y a seulement quelques mois, que les utilisateurs de téléphone GSM daigneraient utiliser un appareil aussi peu adapté à la saisie de texte pour envoyer ces sibyllins messages limités à 160 caractères ? Comment, de surcroît, aurait-on pu penser qu'ils accepteraient de payer – souvent en sus de leur forfait – pour un service aussi évidemment archaïque, aussi austère, aussi démodé ?

L'utilisation du SMS pour communiquer, archétype de l'usage détourné d'une technologie, va à rebours des progrès des télécoms. D'autant que l'époque est à la sur-enchère. Le SMS a percé, en France, alors même que les opérateurs bâtissaient leur communication autour de concepts hautement prospectifs : il n'était question que d'UMTS, de « haut débit sur mobile », d'« Internet nomade ». Désillusion totale : parallèlement à l'émergence de ces « textos », la première manifestation de cette débauche annoncée de technologies, le WAP (Wireless Application Protocol), a subi un échec cuisant.

L'engouement pour la simplicité du SMS est-il pour autant le résultat d'une « indigestion » de technologie ? Sans doute pas, même s'il illustre en un sens la relation de plus en plus ambiguë qu'entretient l'*homo communicans* avec son téléphone mobile. D'abord objet de désir et d'affirmation sociale, la généralisation de son utilisation tend à le transformer, parfois, en outil d'asservissement. C'est sans doute là l'une des raisons majeures à la percée du « texto ». Interrogés au début de l'année 2001 par Ipsos pour Kiwee (un prestataire de services fondés sur la mini-messagerie), 71 % des adeptes du SMS affirment ainsi utiliser ce moyen de communication pour avoir la certitude de ne pas importuner leur interlocuteur. En outre, le « texto » instaure une intimité propre à la chose écrite. Dans les amphithéâtres et les salles

de cours, les mots doux s'échangent par SMS, comme sur les bouts de papier d'autrefois.

Mais il n'y a toutefois pas lieu de penser que cet engouement pour le mini-message annonce la fin de la communication « classique ». Au contraire. Une enquête de France Télécom, réalisée l'an dernier, tend ainsi à montrer que les plus gros consommateurs de SMS sont également les clients les plus bavards. Il s'agit donc, sans doute, d'un désir de trouver des voies alternatives d'échanges. Une tendance que les acteurs du monde des télécommunications auscultent avec attention. Et, pour Pekka Ala-Pietila, directeur général de Nokia, c'est même le successeur du SMS, le MMS (Multimedia Messaging Service), qui donnera à la fameuse troisième génération de téléphonie mobile son « application-miracle » tant attendue.

Stéphane Foucart

Des technologies concurrentes pour une cacophonie de formats.

Lire page III



CILLES BOGAERTS

Rudimentaire et archaïque, le mini-message a réussi, à la surprise générale, à conquérir les 15-25 ans. Avec un tel succès que certains acteurs n'hésitent plus à présenter le SMS comme la nouvelle chance des télécoms.

PUBLICITÉ

Plusieurs enquêtes dressent le portrait-robot et les motivations de l'utilisateur de mini-messages SMS

# Les petits secrets d'une génération

**SUR LES 3 MILLIONS** de suffrages exprimés lors de l'éviction des derniers «lofters» de La Plaine Saint-Denis, pas loin d'un tiers ont été envoyés à la production de l'émission de M6 sous forme de SMS (Short Messaging Service). Sachant que la cible privilégiée de l'émission est la tranche des 18-25 ans, voilà qui corrobore les résultats d'une enquête qualitative conduite l'an dernier par le laboratoire UCE (Usages, créativité, ergonomie), du département recherche et développement de France Télécom.

Selon cette étude, «SMS, situations et motivations d'usage», menée sur un échantillon ciblé de quarante utilisateurs réguliers, les jeunes sont en effet les premiers et plus fidèles adeptes de ces mini-messages envoyés de portable à portable. «Au sein des gros consommateurs (plus de 100 messages SMS émis par mois), 75% des enquêtés ont moins de 25 ans, explique ainsi Caroline-Anne Rivière, sociologue et chercheur au laboratoire UCE, et auteur de cette étude. A l'inverse, c'est 80% des petits consommateurs (moins de 10 messages par mois) qui ont plus de 25 ans.»

## LES TROIS QUARTS DES 15-19 ANS

Un constat, là encore, confirmé par un sondage Ipsos/Kiwee réalisé au début de 2001 auprès d'un échantillon représentatif de la population française : les trois quarts des 15-19 ans déclarent ainsi «envoyer souvent des SMS depuis leur téléphone mobile». Et si, dans la tranche supérieure, celle des 20-25 ans, ce taux atteint 56%, il chute à 26% dans celle des 25-34 ans.

Et, toutes tranches d'âge confondues, ce sont les utilisateurs dont les revenus sont inférieurs à 9000 francs par mois qui sont les plus gros consommateurs de ces mini-messages. Dans cette catégorie, ils sont ainsi 35% à affirmer «utiliser souvent» le SMS. Ce qui, selon l'insitut de sondage, «semble accréditer la thèse d'une utilisation "alternative" du SMS au détriment des communications "normales", plus chères». Près des deux tiers des



GILLES BOUCAERTS

sondés par Ipsos disent en effet utiliser ces «textos» pour limiter leur facture.

Mais tout n'est pas, assurément, qu'une affaire d'argent. Et il semble que le faible niveau de revenus des gros consommateurs de SMS soit également dû au fait que ces derniers sont, selon l'enquête du laboratoire UCE, souvent des étudiants ou des lycéens. L'enquête du laboratoire UCE tend pour sa part à montrer que les plus fidèles adeptes du SMS sont également les plus gros consommateurs de téléphone. De plus, l'envoi de mini-messages n'est souvent pas inclus dans les forfaits proposés par les opérateurs : le coût de l'opération est alors en sus.

Ces derniers mois, toutefois, des forfaits adaptés à ce nouvel engouement, comprenant ces services de mini-messagerie, ont été mis sur le marché. Avec pour cible principale les jeunes adultes, les étudiants et les lycéens, qui vivent encore, pour beaucoup d'entre eux, au domicile familial.

Dans ce contexte, «le SMS permet à l'adolescent d'avoir un échange qui restera strictement confidentiel et dans lequel le reste de la famille ne pourra interférer», poursuit ainsi l'étude de France Télécom. Une confidentialité propice aux mots doux, qui s'arrogent la plus grande part des 15 milliards de SMS échangés chaque mois dans le monde.

Selon une étude du cabinet de consultants Arthur D. Little, les messages amoureux représenteraient en effet près de 40% du trafic global de SMS. «La perception émotionnelle de ces petits messages est très différente de celle de la voix, poursuit Caroline-Anne Rivière, du laboratoire UCE. Et, pour beaucoup d'adolescents, cela constitue un moyen de surmonter sa timidité.» Des petits messages amoureux qui sont quelquefois conservés avec précaution, changeant ainsi la nature du téléphone portable, qui devient, explique l'enquête du laboratoire UCE «l'équivalent d'un journal intime où l'on conserve ses mots secrets».

Mais, au-delà du cercle amical ou de la relation amoureuse, le SMS reste, en France, encore peu utilisé. Au contraire, d'ailleurs, des pays précurseurs – comme la Suède – où, comme l'explique Carole-Anne Rivière, les relations familiales «ont été un puissant levier du développement de ce moyen de communication».

## DISCRÉTION ASSURÉE

Et pour cause : «Une injonction des parents à l'enfant est ressentie de façon moins conflictuelle lorsqu'elle est transmise via ces petits messages, que lorsqu'elle se fait oralement», ajoute-t-elle. Dans les pays scandinaves, qui pratiquent ce type de communication avec environ trois ans d'avance sur la France, l'utilisation du SMS est courante dès le plus jeune âge. Et, prévoient les sociologues, la moyenne d'âge des grands utilisateurs de «textos» devrait, en France, baisser dans les prochaines années.

Avec ses codes, son vocabulaire, les émotions qu'il suscite encore, le SMS est, semble-t-il, en bonne voie

de devenir un mode de communication à part entière. «Dans certains cas très précis, l'envoi d'un SMS peut constituer une alternative à une communication classique, analyse Carole-Anne Rivière, mais globalement, il ne se substitue pas aux autres moyens de communication.»

A la simultanéité du téléphone, il conjugue la discrétion et le caractère «non intrusif» du courrier électronique, qui installe une communication asynchrone. Une caractéristique qui le rend conforme, comme l'explique Carole-Anne Rivière, «à de nouvelles règles de civilité». «Au Japon, par exemple, poursuit-elle, l'utilisation "classique" des téléphones mobiles est interdite dans de nombreux lieux publics, où beaucoup d'échanges interpersonnels se font par SMS». La discrétion de ce mode de communication semble d'ailleurs être l'un des facteurs déterminants de son succès. Interrogés par Ipsos, 71% des adeptes du SMS affirment être motivés par la certitude de ne pas importuner leur interlocuteur.

Mais la relative nouveauté du SMS est également une raison forte de l'engouement qu'il suscite. Alors que passer ou recevoir une communication téléphonique sur son portable est devenu banal – au point d'être bien souvent désagréable – recevoir un «texto» constitue encore, en quelque sorte, une marque d'attention. Attention d'autant plus grande que le temps consenti à la rédaction de ces petits messages est important. Plaisir partagé puisque, assure Carole-Anne Rivière, il y a une vraie jubilation à rédiger ces «textos», un plaisir «de réfléchir à la formulation d'une phrase qui doit être courte, à trouver le mot juste».

Reste à savoir, toutefois, si la fraîcheur du SMS résistera à son appropriation par les publicitaires et les prestataires de services. Dès lors que les appels à consommer côtoieront les mots doux et les promesses de rendez-vous, recevoir ces petites litotes électroniques sur son téléphone mobile aura peut-être perdu un peu de poésie.

Stéphane Foucart

## Le marketing direct devient mobile

Les entreprises découvrent aujourd'hui les vertus des mini-messages

d'alerte SMS il y a trois mois pour plusieurs discothèques. Il suffisait d'y penser, et de récolter les numéros de mobiles grâce à des jeux organisés pendant les soirées. «L'utilisation est simple, elle ne coûte pas cher, et nous pouvons toucher la clientèle où qu'elle soit», précise-t-il. Pratique, économique et réactif : ce trio d'adjectifs revient souvent dans la bouche des professionnels qui ont goûté au SMS.

Après le grand public, les entreprises commencent en effet à tirer parti de ces trois lettres, synonymes en premier lieu d'un marketing direct et sur mesure, idéal pour toucher une clientèle de plus en plus volatile. En filigrane se dessinent dès à présent des applications beaucoup plus fines, combinant promotions et gestion des flux. Phonevalley, prestataire de technologies mobiles, prépare ainsi pour l'un de ses clients, un grand distributeur, un système fondé sur les SMS : il doit permettre, ni plus ni moins, de réguler le flux de clients aux caisses de ses hypermarchés.

Le distributeur va en effet se servir d'une base de données ciblée – celle de ses clients ayant la carte de fidélité, contenant de nombreuses informations –, pour envoyer un SMS, indiquant non pas : «Si vous allez faire vos courses maintenant, vous ne ferez pas la queue»,

mais plutôt : «Si vous faites vos courses aujourd'hui, réduction spéciale sur votre chocolat préféré». Pour bénéficier de cette promotion sur mesure, le consommateur devra donner un code à la caissière, grâce auquel le retour de l'opération pourra être exploité. «Il s'agit d'une formule de couponing qui permet de gérer au mieux les caisses», résume Paul Amsallem, président de Phonevalley. Si elles prennent conscience de cette nouvelle forme de marketing mobile, les entreprises tirent aussi parti des mini-messages pour une utilisation en interne, avec en ligne de mire des économies d'échelle.

## RELIER LES SALARIÉS NOMADES

La palette des utilisations varie du plus simple – le message de rappel pour un rendez-vous important – au plus complexe, telle la gestion des forces de vente. «Les mini-messages se trouvent au cœur d'une problématique qui touche particulièrement les grands comptes : comment relier leur population nomade au système d'information?», analyse Hugues Mandoul, directeur de Netsize France, prestataire technique spécialisé dans le SMS. Paul Amsallem, de Phonevalley, cite ainsi l'exemple de l'un de ses clients, un groupe français spécialisé dans la vente d'alcools, qui a constaté que ses commerciaux

étaient moins efficaces le vendredi. Bientôt, les commerciaux vont recevoir ce jour-là un SMS de rappel, contenant les objectifs à réaliser pour la journée, et la prime qui sera versée si les objectifs sont tenus. «Ce qui intéresse le client dans ce cas, c'est le retour sur investissement. L'installation du système ne dépassera pas les 20000 à 30000 francs, auxquels il faut rajouter 90 centimes hors taxe par SMS. Un coût largement inférieur à une campagne de motivation traditionnelle.»

La prochaine déclinaison professionnelle du SMS s'appliquera aux objets : il permettra à des «machines» de communiquer et d'envoyer des mini-messages d'alerte. «C'est un marché de niche pour l'heure, précise Hugues Mandoul, de Netsize. Les projets qui sont en cours ne sont pas encore finalisés. Toutes les machines isolées, qui nécessitent une maintenance ou un relevé périodique, seront concernées : compteurs à relever, parc-mètres, ascenseurs, distributeurs de boissons automatiques... C'est un marché complexe, qui fait appel à des applications informatiques sophistiquées.»

Laurence Bernaert

[interactif.lemonde.fr/enquetes](http://interactif.lemonde.fr/enquetes)

## Parlez-vous le SMS?

«DOUKIPUDONKTAN?», la première phrase de Zazie dans le métro, de Queneau, préfigure le langage SMS, qui ne s'embarrasse guère des règles d'orthographe : «Kestu-fais?», «Chai pas?... Jacques Anis (\*), professeur de linguistique à l'université de Paris-X-Nanterre, explique l'origine du phénomène : «Avec les nouveaux supports est apparue la possibilité d'avoir des conversations en direct par écrit. L'écrit est en effet un langage codé, bien plus proche du numérique que l'oral. D'où un nouveau mode de communication, la "conversation écrite"».

Alors qu'il était cantonné au domaine du formel, l'écrit est entré dans l'univers du familier, de l'affectif, reflétant du même coup les émotions, hésitations et imperfections de l'oral. Pour regagner l'expressivité et la vivacité que l'écran lui fait perdre, la conversation écrite se pare de nombreux artifices, comme les smileys, ces petites têtes rigolotes faites de signes de ponctuation. Mais écrire comme on parle, c'est aussi une manière de personnaliser ses propos, et paradoxalement de montrer qu'on appartient à une tribu, dont on maîtrise les codes.

L'écriture SMS a recours à de vieux procédés, qui existent depuis l'Antiquité, comme l'abréviation ou les sigles. Elle se rapproche également d'autres systèmes d'écriture,

l'écriture alphabétique étant trop longue et décomposée, avec plusieurs lettres pour un son : «Quand on écrit vite, on a tendance à retrouver le réflexe de l'enfant, qui écrit spontanément en rébus, explique Jacques Anis. Or, l'évolution de l'enfant correspond justement à celle des systèmes d'écriture, qui sont passés des signes-mots aux signes-sons, par l'intermédiaire des écritures en rébus. Le sumérien, par exemple, s'est mis à associer le signe à un son plutôt qu'à un objet. Ce qui est intéressant, c'est que l'écriture SMS a des racines dans l'enfance et dans l'histoire.»

Cette écriture déformée menace-t-elle l'orthographe? Pour Jacques Anis, deux systèmes de communication peuvent coexister, l'un formel, avec des règles d'écriture à respecter, l'autre plus ludique. Si le langage SMS représente un danger pour ceux qui ne maîtrisent pas encore l'orthographe, il peut aussi avoir une influence positive : «En laissant une grande marge de créativité, il permet aux jeunes de s'approprier l'écrit, de jouer avec la langue, donc de réfléchir sur elle, grâce à ses mécanismes subtils.»

Aude de la Porte

(\* Jacques Anis est l'auteur de Texte et ordinateur, l'écriture réinventée, paru aux éditions De Boeck, Bruxelles, 1998 et le coordonnateur de Parlez-vous texto? Guide des nouveaux langages du Réseau, à paraître aux éditions du Cherche Midi.

## Clés

### A12C4

**A un de ces quatre** > Rébus Une technique ludique qui mélange allégrement chiffres et lettres, pour la grande joie des amateurs de devinettes : «A2M1» (à demain), «CUL8R» (see you later)... Mais rien de bien nouveau. Déjà, au XVIII<sup>e</sup> siècle, les Anglais qui ne savaient pas écrire et devaient signer une reconnaissance de dette écrivaient «IOU» pour «I owe you».

### Doukipudonktan?

**D'où qu'il pue donc tant?** > Ecrasement de mots C'est la première phrase de Zazie dans le métro, de Raymond Queneau. Comme quoi on n'a pas attendu le SMS pour jouer avec les mots. Une occasion de retrouver la jubilation du message à déchiffrer. A noter qu'à ses débuts le latin s'écrivait avec des phrases toutes accrochées.

### ASAP

**As soon as possible** > Sigle Une technique usée également : ne noter que les initiales. Déjà, les oriflammes de la Rome antique étaient couverts de SPQR (Senatus Populusque Romanus). Les Anglo-Saxons en sont particulièrement friands. Retrouvez «IYSWIM» (if you see what I mean) et les autres dans WAN2TLK, le fameux guide anglais du parlé SMS (Michael O'Mara Books).

### Ouiiiiiiiiiiiiiiiii

**Ouiiiiiiiiiiiiiiiii** > Extension graphique Cet effet, rendu possible grâce au clavier souple de l'ordinateur, montre bien que le parlé SMS a un autre objectif que celui d'écrire court dans un espace réduit. Ici, on écrit long pour faire passer du vivant à travers un écran froid.

# Un secteur où les start-up prospèrent

**DEPUIS** fin 1999, le volume de SMS a explosé en France. Le trafic a décuplé en six mois. Pourtant, seuls 28 % des propriétaires de téléphone mobile français utilisent cette fonction et envoient en moyenne chacun 9 SMS par mois, contre 33 pour un Allemand, selon Forrester Research. Mais le trafic croît de 20 % par mois et l'institut d'études prévoit que le chiffre d'affaires du marché français, de 3,7 milliards à la fin de 2000, devrait s'élargir à 12,5 milliards à la fin de 2004. De plus, ce marché est très rentable, puisqu'un SMS coûte à l'opérateur environ 10 centimes et qu'il le facture de 50 centimes à 1 franc. De quoi susciter les convoitises et provoquer la création de multiples start-up.

En amont, certaines d'entre elles ont développé des technologies de gestion des flux de messages mobiles telles, en France, Netsize, Swapcom, Clever Technologies et l'américain MobileWay. « Les centres de SMS des opérateurs de télécoms sont fermés à toute commutation. Avant, toute entreprise grosse utilisatrice de SMS ou prestataire de services SMS devait négocier six mois un contrat et se débrouiller pour se relier aux centres, explique Bruno Coindre, directeur de l'infrastructure

## Le potentiel du marché du SMS a suscité la création de nombreuses jeunes pousses

chez MobileWay. Aujourd'hui, en une semaine, nous nous occupons de tout : négociation avec l'opérateur des conditions de connexion, mise en place de l'interface et supervision. »

Ces sociétés ont donc établi des connexions physiques avec les centres de SMS des opérateurs et louent leur infrastructure. Leur service est facturé via un abonnement et une commission sur le trafic. MobileWay compte une centaine de clients et prévoit de réaliser environ 140 millions de chiffre d'affaires en 2001. Avec près de 200 clients, Netsize prévoit un chiffre d'affaires pour 2001 du même ordre.

En aval, de nombreuses jeunes pousses se positionnent en tant que fournisseurs d'applications. Certaines, telle PhoneValley, s'adressent plutôt aux PME avec des logi-

ciels de bureautique nomade. La plupart offrent des services SMS grand public aux opérateurs de télécoms et grands portails Internet, qui les proposent à leurs abonnés, tels Atchik (messagerie, infos, m-commerce), In Fusio (jeux), Freever (tchat, forums) et Digiplug (téléchargement musical) se rémunèrent par un abonnement annuel et une commission sur le trafic.

Enfin, des start-up se concentrent sur le grand public. A la différence du Web, la viabilité économique est plus évidente, vu que les consommateurs payent les SMS, les opérateurs reversant aux prestataires apportes de trafic une commission. Numéro un en France, Kiwee propose des services liés à la personnalisation du téléphone mobile (téléchargement payant de logos et sonneries), avec pour concurrents PlaneteSMS et Pagesmobiles, aux jeux, et enfin communautaires (vente de SMS, gestion et archivage, tchat Web-SMS).

Kiwee, qui compte 1,6 million d'inscrits, attend 66 millions de francs de chiffre d'affaires. « Les utilisateurs de SMS sont assez peu sensibles à son prix et, comme pour l'audiotel ou le Minitel, sont prêts à payer plus pour certains services, explique

Jean-Baptiste Ruelle, président de Kiwee. Le problème vient plus de la complexité du mécanisme de reversement : en France, c'est au cas par cas selon l'opérateur, le prestataire et le service, alors qu'en Finlande, l'Autorité de régulation a harmonisé le processus de facturation. »

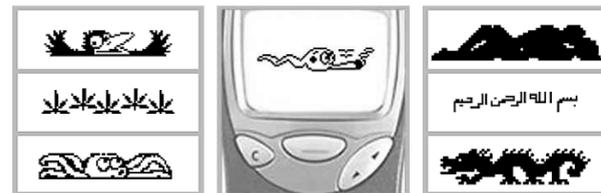
L'espagnol MyAlert, lui, joue sur les trois tableaux : il propose sa plate-forme technique, édite un logiciel d'envoi en nombre de SMS pour les entreprises et exploite un portail (2,6 millions d'inscrits en Europe) offrant des logos et sonneries ou des alertes SMS payantes (cours boursiers, résultats sportifs, loterie). Le groupe prévoit un chiffre d'affaires de 135 millions en 2001.

Ces acteurs devraient atteindre la rentabilité dès la fin de 2001 ou la mi-2002. Et, d'ici là, ils pourront compter sur le décollage du « commerce mobile ». « Le SMS est un outil formidable de micropaiement, assure Stanislas Chesnais, président de Netsize. Il suffit de le « surfacturer » à 5 ou 10 francs pour l'achat d'informations payantes. » Le revenu est ensuite partagé entre l'opérateur télécoms, le fournisseur de l'infrastructure SMS et le marchand.

Gaëlle Macke

## Le top des réseaux

### Services et gadgets pour tous



#### www.kiwee.fr

Ce site de services SMS est sans doute le plus visité en France (le nombre de SMS gérés par mois dépasserait le million) et aussi le plus complet. Outre les fonctions de personnalisation du mobile (logos, sonneries et annonces de répondeur), on peut envoyer des SMS textuels ou accompagnés d'une image ou de musique, classer et archiver ses SMS et entrer dans des forums de tchat SMS. Le système de paiement se fait avec une monnaie, les vitamines, que l'on peut acheter mais aussi gagner en répondant à des quiz ou en parrainant des amis.

#### www.planetesms.com

Ce site compte une vaste bibliothèque de 2 200 logos (personnages de BD, télé, films et dessins animés, logos marques et clubs de sport) et sonneries (techno, génériques, variété française, rap, pop espagnole ou anglaise...) à télécharger pour 10 francs l'unité, avec aussi un classement par ordre alphabétique et un moteur de recherche.

#### www.genie.fr

Pour attirer les internautes, ce site leur permet d'envoyer 250 SMS par jour partout dans le monde gratuitement, alors que chez les opérateurs classiques, Itineris, SFR et Bouygues Télécom, ils coûtent 1 franc.

#### www.mobiquid.com

Vous écoutez la radio ou la télé et aimeriez savoir qui chante cette chanson ? Il vous suffit d'appeler Mobiquid au 01 56 91 09 10, et de coller votre téléphone 30 secondes au poste. Le logiciel de reconnaissance musicale va identifier l'air et vous envoyer les références par SMS avec une proposition d'achat du CD. Sur le site, l'internaute pourra archiver les références demandées, consulter les programmes de radio... et envoyer des SMS musicaux.

### Trois questions à...

#### Pekka Ala-Pietila

##### 1 En tant que directeur général de Nokia Corporation, quelle est votre stratégie pour continuer à croître sur le marché du mobile et des réseaux ?

La vision que nous souhaitons développer est la suivante : passer de l'ère de la communication vocale mobile à celle de la communication visuelle mobile. En d'autres termes, notre objectif est de proposer des solutions dites « de bout en bout » (end to end) qui intègrent aussi bien les éléments matériels constitutifs du réseau, mais aussi une plate-forme logicielle prête pour une large gamme de services et de contenus comme la messagerie multimédia, le commerce mobile, la facturation, la localisation, la sécurisation des transactions... Les services mobiles touchent plusieurs aspects de la vie d'un utilisateur : la sphère professionnelle, la sphère communautaire et la sphère privée. A chacune d'elles correspondent différentes applications. Les critères essentiels pour répondre aux besoins des utilisateurs sont une plus forte personnalisation en fonction de son profil, du temps (heure) et de sa position géographique. Parallèlement, l'utilisateur doit être en mesure d'accéder aux services quand il veut, indépendamment du terminal utilisé.

##### 2 Passer de la communication vocale mobile à la communication visuelle mobile signifie-t-il passer du SMS au MMS (Multimedia Messaging Service) ?

Exactement. Le Multimedia Messaging est une évolution du SMS. Selon nous, il s'agit de la « killer application » de la troisième génération [UMTS en Europe], précisément parce qu'elle s'appuie sur le SMS qui est partout un succès formidable. Le SMS est simple à utiliser, simple à facturer, il est commun à tous les réseaux et à tous les terminaux. Ce sont là les raisons de son succès. Nous sommes persuadés que le MMS bénéficiera des mêmes atouts. Telle est en tout cas notre stratégie. L'ajout de photos (sur réseau GPRS) puis de sons et de vidéos (sur réseau UMTS) permettront d'établir des communications encore plus riches. Cela touche également la communication vocale, puisque les conversations pourront être accompagnées d'éléments sonores et visuels.

##### 3 Ne risque-t-on pas d'assister à une guerre de formats entre constructeurs ?

Ce serait une grave erreur et nous ferons tout pour l'éviter. Sachons tirer les enseignements du SMS. C'est parce qu'il est commun à tous les réseaux et à tous les terminaux qu'il a rencontré un tel succès. A contrario, le WAP qui n'est pas totalement interopérable n'a pas, loin s'en faut, connu le même succès. Soyons intelligents et discutons entre opérateurs, constructeurs et développeurs, c'est le meilleur moyen de réussir ensemble. Nokia participe activement aux différentes organisations, que ce soit le WAP Forum, le 3GPP ou encore le Wireless Village que nous avons récemment créé avec Motorola et Ericsson, pour développer ensemble une norme commune de messagerie instantanée sur réseaux fixes et mobiles 3G. Pour toucher un marché de masse, il faut en créer les conditions. Nous jouerons notre rôle.

K. P.

Propos recueillis par Karyn Poupée

## Des technologies concurrentes

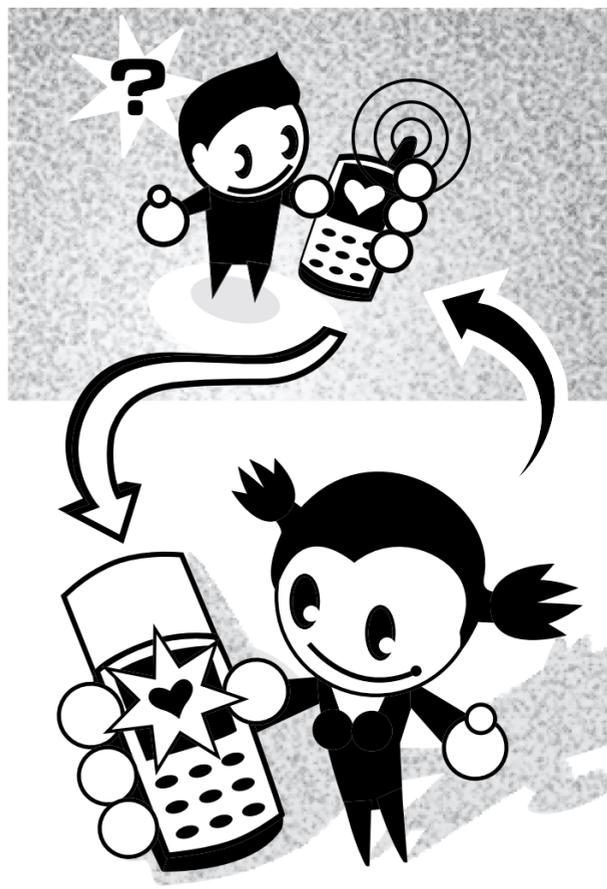
### Sons, animations, photos ou vidéos viendront bientôt compléter les textes des messages courts

**QUELQUE** 15 milliards de SMS (Short Messaging Service) sont envoyés chaque mois à travers le monde. Ni les opérateurs ni les fournisseurs de contenus n'avaient prévu une telle déferlante. Il est vrai que la technologie du SMS n'a rien de spectaculaire. Et pourtant, c'est sur elle que se tournent les stratégies de développement des opérateurs et des fournisseurs d'infrastructures ou de contenus. Le SMS s'apprête donc à vivre une longue carrière qui le fera passer au grade d'EMS (Enhanced Messaging Service) avant d'atteindre l'échelon le plus élevé de MMS (Multimedia Messaging Service).

C'est en décembre 1992 qu'est envoyé le premier SMS par un PC vers un mobile sur le réseau britannique de Vodafone. On valide ainsi la possibilité d'utiliser la place libre du canal de signalisation (SS7), parallèle au canal de données (celui sur lequel circulent les communications), pour envoyer des messages. La vocation première du canal de signalisation n'est pourtant pas de permettre l'échange de messages, mais de véhiculer des signaux de contrôle pour l'établissement des communications entre un mobile et le Réseau.

#### PAS PLUS DE 160 CARACTÈRES

Toutefois, comme il restait de la place, les opérateurs ont eu la bonne idée de la dédier à la transmission de textes. Mais, comme cette place est limitée, 128 octets, les messages ne peuvent dépasser 160 caractères. Techniquement, l'opérateur n'a qu'à installer sur son réseau un SMSC (centre serveur SMS), par lequel transitent les SMS avant d'être acheminé au destinataire lorsque son mobile est en zone de réception.



Le premier usage du SMS fut la notification d'arrivée d'un nouveau message vocal sur la messagerie de l'abonné. On pensait que l'usage du SMS n'irait guère plus loin, tant il était techniquement limité. Aujourd'hui, place aux successeurs du SMS avec texte seulement. Plusieurs constructeurs, Nokia, Ericsson, Magic4, ont en effet développé des nouvelles technologies. Aux textes, viendront s'ajouter des images fixes, des animations et des sons. Le Smart Messaging, système mis au point par Nokia, permet déjà aux téléphones de la marque de recevoir des logos ou sonneries par SMS, ou de « chatter ». Mais seuls les téléphones compatibles peu-

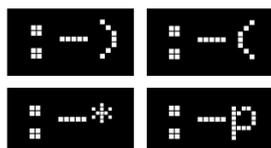
vent en profiter. Conscient de la concurrence qui se profile, Nokia propose depuis décembre 2000 aux autres constructeurs de terminaux l'utilisation du Smart Messaging sous licence gratuite.

Toutefois, une autre technologie, baptisée EMS, élaborée dès 1997 par Ericsson et soutenue par plusieurs fabricants (Sony, Samsung...), risque de venir jouer les trouble-fête. L'EMS, qui emprunte également le canal de signalisation, permet de télécharger des logos et des sonneries, mais aussi d'associer des sons, des icônes ou des animations aux messages texte. En réalité, les sons ne transitent pas sur le Réseau. Les téléphones compatibles

## Ki cé ka fé sa ?

### Qui c'est qu'a fait ça

> Transcription phonétique brute  
Plaisir de la transgression de l'orthographe et moyen d'établir une correspondance plus immédiate entre lettres et sons, l'héritage étymologique rallongeant l'écriture. Ainsi, « ki, ke, koï » remplacerait logiquement la famille d'origine latine des « qui, que, quoi » comme c'est déjà le cas dans le créole.



### « Smileys » ou « binettes »

Petits visages expressifs composés des signes du clavier, ils humanisent la relation électronique. A rapprocher des idéogrammes chinois.

## Pr toi, g tjs le tps

### Pour toi, j'ai toujours le temps

> Abréviation  
Une vieille technique d'écriture qui avait déjà cours dans l'Antiquité où les supports (tablettes) étaient réduits et obligeaient à abréger. Les copistes du Moyen Age ont repris ce principe. Le « aux » de « chevaux » est ainsi la trace d'une ancienne abréviation : le « aus » d'origine abrégé en « ax », est ensuite devenu « aux » avec la réintroduction du « u ».

PUBLICITÉ

# Créateur de futurs

**Jean-Marc Ligny, auteur de science-fiction, capte le reflet technologique de notre époque**

DANS toutes les bonnes librairies, Jean-Marc Ligny cohabite avec l'indémontable HP Lovecraft, non loin des pavés de Stephen King. Hors des rayonnages, l'homme a pour voisins la mer et la campagne bretonne, le long de cette côte d'Armor où il s'est exilé voilà plus de quinze ans. C'est là, entre Saint-Brieuc et Paimpol, que l'écrivain français de quarante-cinq ans peaufine année après année une œuvre aussi foisonnante que diverse, abordant tour à tour la science-fiction, l'anticipation ou l'héroïque fantaisie. Son actualité du moment a pour titre *Les Oiseaux de lumière*, un space opera qu'il mûrit depuis bientôt vingt ans. Heureux hasard, le livre sort au moment où le premier touriste de l'espace vient de montrer que des civils pouvaient s'embarquer dans une fusée ouvrant ainsi la voie, qui sait?, à de futures colonies spatiales.

« Mon histoire se passe en 2430. L'humanité a essaimé sur une multitude de planètes. Les hommes vivent dans un système fédéral avec des races extraterrestres, l'une très développée technologiquement, l'autre plus spirituelle. » Ce projet, Jean-Marc Ligny en est fier. A l'écouter,

on sent qu'il s'agit de bien plus que d'un simple nouveau roman, lui qui en a déjà publié une trentaine depuis *Temps blanc* en 1979, alors qu'il n'avait que vingt-deux ans. « Cela a été un travail de longue haleine avec le peintre Mandy, qui réalise les illustrations, précise-t-il. Nous allons d'ailleurs créer un site Internet qui présentera ses dessins et qui poursuivra l'aventure du livre. »

Bien qu'il ne soit pas un nouveau venu dans la science-fiction française, Jean-Marc Ligny fait partie de cette génération qui a su donner un second souffle à un genre longtemps considéré comme le parent pauvre de la littérature. Avec des livres comme *CyberKiller*, *Inner City* ou *Le Chant des IA au fond des réseaux*, il a réussi à imposer un style non dénué d'humour et des histoires futuristes pas si éloignées que ça de notre réel.

## RIEN D'UN TECHNOPHILE

Ainsi, débute *Le Chant des IA au fond des réseaux* paru en 1999: «... la longue chaîne de robomontage de gochiens s'affaire sans relâche, avec une précision manométrique, à la production d'animaux artificiels. [...] A la sortie de la chaîne de montage, les gochiens testés et certifiés 100% error free se dirigent sur leurs pattes toutes neuves, guidés dans le noir par faisceaux infrarouges vers une aire de stockage... Le contrôleur s'appelle Médor. »

A lire ces lignes, on pourrait croire l'auteur accro aux nouvelles technologies, surfant sans cesse, à l'affût de la moindre nouvelle susceptible d'alimenter son imagination. Erreur. Loin d'un Maurice Dantec, à qui il fait pourtant penser par son goût pour la musique rock et son

habileté à tisser ensemble les fils du présent et du futur, Jean-Marc Ligny n'a rien d'un technophile. Même son étiquette d'auteur cyberpunk n'y peut rien.

Quelques revues scientifiques, des traités d'ethnologie, des visites régulières sur la Toile suffisent à lui donner le reflet de notre époque version technologie. « J'ai écrit *Inner City* et *CyberKiller* sans avoir essayé le Web ! avoue-t-il. J'essaie de ne pas être aveuglé par le miroir aux alouettes et je ne partage pas l'avis de ceux qui pensent que, hors d'Internet, point de salut pour suivre l'évolution de la société. »

S'il déclare admirer les écrivains qui habitent Paris, lui refuse d'être agressé par toutes les sollicitations extérieures de la capitale. *Inner City* est d'ailleurs là pour nous rappeler l'image violente et cauchemardesque avec laquelle l'auteur imagine le futur de la capitale. Avec sa femme, Régine, Jean-Marc Ligny mène une vie paisible, rythmée par les longues séances d'écriture et les balades campagnardes. Dans sa bibliothèque personnelle, des « lectures inclassables », mais également les grands classiques du genre, de Philipp K. Dick aux auteurs de la grande époque du Fleuve noir.

L'actuel regain d'intérêt pour la science-fiction, il le vit sereinement, loin des projecteurs. « Cela vient sûrement du fait que nous vivons aujourd'hui dans un monde de science-fiction avec le clonage, les manipulations génétiques, etc. Les gens ont pris conscience qu'il peut y avoir autre chose que des vaisseaux spatiaux dans cette littérature et qu'elle est un vrai miroir de la réalité, précise-t-il. Ils sont souvent dépassés par l'accélération des technologies et la science-

THÉRY PASQUET / EDITING

fiction permet justement de s'affranchir du présent. A part la mythologie et les contes, je ne connais pas d'autre littérature qui puisse nous emmener dans des mondes oniriques. »

Lui qui aime penser le monde en termes d'histoires, adore aussi « planter la graine de la SF » dans les esprits des plus jeunes lecteurs. « Ecrire pour les gamins, explique cet auteur qui avoue ne pas assez voyager, cela m'a appris à bâtir des histoires claires et simples. Les

mômes comprennent beaucoup de choses, même complexes, quand on trouve les mots et les histoires qui les passionnent. »

Gosse, il dévorait Van Vogt ou Clifford Simak. Et rêvait devant les couvertures illustrées du Fleuve. Pas suffisant toutefois pour assouvir sa passion naissante. Désormais, il a tout le loisir d'écrire les histoires qu'il aurait aimé lire à l'époque. Juste retour des choses, certains de ses ouvrages sont étudiés en classe et l'auteur ne rechigne pas à intervenir dans les écoles pour parler de son œuvre et des spécificités de la science-fiction.

Très présente à ses côtés, à la fois admiratrice et critique, sa femme explique précisément ce qui, selon elle, fait la force des auteurs de SF. « Ils ont une approche du futur diffé-

rente du commun des mortels. Le futur vient vers eux. Pour ces auteurs, tout phénomène présent est motif à projection. »

Préoccupé par tout ce qui touche aux phénomènes climatiques, Jean-Marc Ligny trouvera à n'en pas douter, dans les six derniers mois que vient de vivre la France, matière à récits futuristes. Et il n'est pas besoin d'être un spécialiste de l'anticipation pour deviner que, du côté de Plouha, l'ordinateur de Jean-Marc Ligny recueille déjà les premières lignes d'une nouvelle épopée à paraître prochainement.

Guillaume Fraissard

[interactif.lemonde.fr/portraits](http://interactif.lemonde.fr/portraits)

LE TOUR DU MONDE DES CYBERCAFÉS

CETTE SEMAINE AUX ÉTATS-UNIS



## DANS LA BIBLIOTHÈQUE DE CHARLOTTE

Avec le taux d'équipement des foyers le plus élevé du monde (environ 60%), les Etats-Unis se passent fort bien d'accès public au Réseau. Charlotte (Caroline du Nord), vingt-cinquième ville du pays avec ses 600 000 habitants, ne déroge pas à la règle. Dans ce grand centre bancaire et financier, trouver un cybercafé relève de la gageure. Pour ceux qui désirent y trouver un point d'accès public à Internet, la seule solution est de se diriger vers la bibliothèque publique. Le mot cybercafé est toutefois quelque peu galvaudé pour parler de ce lieu où – comme dans toutes les bibliothèques du monde – le silence doit régner en maître. Il est, de plus, vain d'espérer musarder sur la Toile en sirotant la boisson fade et noirâtre qu'on nomme café de ce côté-ci de l'Atlantique. Mais, si les consommations sont aussi prohibées que le bruit, la Public Library de Charlotte offre, sous ses hautes voûtes vitrées, dix-sept ordinateurs en utilisation gratuite. Seule restriction: ne rester qu'une heure et céder sa place aux arrivants. Gratuité et partage au pays de l'argent roi !

Public Library, 310 North Street, Charlotte, North Carolina

PUBLICITÉ

A bon droit

## De nouveaux noms de domaine

ON SE SOUVIENT qu'en octobre 2000, l'Icann (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers), organisme créé en 1998 par les autorités américaines pour attribuer les adresses Internet et diriger le système des noms de domaine, avait connu, pour la première fois, une élection de quelques membres de son conseil d'administration par les internautes du monde entier. Ce nouveau conseil avait eu immédiatement à connaître d'un important chantier mis à l'étude par l'Icann: la création de nouveaux noms de domaine de premier niveau, les TLD (Top Level Domains). Ces noms, créés dans les années 1980, comme les .com ou .org, devaient en effet être complétés, pour éviter la saturation.

La procédure de consultation lancée par l'Icann avait conduit quarante-sept organisations à soumettre leurs propositions. Le 15 mai 2001, l'Icann a annoncé la disponibilité imminente de deux nouveaux noms de domaine de premier niveau: .biz et .info. Cette première « fournée » est présentée comme une épreuve test à l'extension vers de nouveaux TLD et sera suivie de la mise en place de procédures de réservation pour les noms en .aero, .coop, .museum, .name et .pro. L'Icann précise que les institutions déjà agréées pour procéder à la réservation des noms de domaine en .com et en .org pourront bénéficier d'autorisations révisées et étendues aux nouveaux noms de domaine. Pour le moment, l'introduction des deux nouveaux TLD est confiée, pour .biz, à NeuLevel, et pour .info, à Affilias. Ces opérateurs accrédités mettront tous deux en application des approches en trois étapes, pour procéder aux réservations.

En ce qui concerne .biz, dont l'enregistrement est ouvert dès ce mois de mai, et réservé à des utilisations commerciales, une première phase permettra de vérifier s'il existe d'éventuelles réclamations ou oppositions de la part de titulaires de marques déposées. Puis, à partir de juillet et jusqu'en septembre, sera ouverte une phase d'inscription, au cours de laquelle les « business » pourront soumettre autant de dossiers qu'ils le souhaitent. Après tirage au sort, les .biz sélectionnés seront opérationnels à partir d'octobre 2001.

Les noms de domaine en .info seront, quant à eux, ouverts à toute personne ou entreprise, pour n'importe quelle activité. L'opérateur agréé, Affilias, a d'abord fixé une première phase de trente jours, dite « sunrise period », de la fin juin à la fin juillet. Tout titulaire d'une marque nationale déposée pourra demander l'enregistrement de cette marque en .info pour une durée de cinq ans. Une procédure en collaboration avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle sera instituée. Viendra ensuite le tour des réservations de noms de domaine pour les autres personnes ou sociétés, sur la base d'un système de tirage au sort. La troisième phase se conclura par l'enregistrement effectif des noms.

On peut saluer l'effort de l'Icann, qui a cherché à prévoir, dès la phase de réservation, des procédures de nature à éviter les conflits entre titulaires de marques et déposants de noms de domaine. Reste à savoir si ces procédures seront suffisantes.

Alain Hazan, avocat à la cour

■ [www.icann.com](http://www.icann.com)  
■ [www.wipo.org](http://www.wipo.org)

# L'extase Internet ou le monde zéro

Dans *Internet, l'inquiétante extase*, Paul Soriano dresse un portrait de l'antimonde dont pourrait accoucher l'utopie du Réseau si on n'y prenait garde.

## Interview

L'émergence d'une technologie s'est toujours accompagnée d'un discours utopique sur l'avènement d'un monde meilleur. Qu'est-ce qui rend aujourd'hui cette utopie plus « réalisable » ?

Pour la première fois dans l'histoire, nous sommes en face d'un dispositif de communication où l'on peut avoir – en théorie tout au moins – 6 milliards d'êtres humains interconnectés. Ce qu'aucun média n'avait jusqu'alors pu réaliser est de l'ordre du réalisable : interconnecter individuellement tous les « membres dispersés de la famille humaine ». On vit aujourd'hui la fin de l'histoire de la communication. On ne peut pas aller plus loin que 6 milliards de personnes interconnectées. Ce qui s'ouvre maintenant, c'est l'histoire de ce qui se produit quand on est tous interconnectés. Il y a des gens comme moi qui ont l'inconscience de faire des scénarios en poussant une hypothèse à son extrême.

**A en croire le titre de votre ouvrage, c'est un scénario catastrophique. Qu'a d'inquiétant cette « extase Internet » ?**

On ne peut rien imputer à Internet (dont je suis du reste un utilisateur enthousiaste). Ce qui est en cause, c'est la convergence de trois phénomènes d'ordre technique (le développement du Réseau et du génie génétique), économique (la mondialisation et la conquête de l'existence humaine par la sphère marchande) et idéologique (la crise des régulations et des institutions). Cette extase pour Internet est inquiétante si on est attaché à un certain nombre de choses comme les identités ou le réel, car on peut re-



douter une déréalisation du monde dans l'utopie de pacification et d'unification du monde par le Réseau. J'ai voulu pousser un scénario à l'extrême. Ce que j'appelle le monde zéro : zéro délai, zéro stock, zéro mémoire, zéro identité, zéro institution, zéro politique, zéro réel. Si ce scénario se réalise, on change l'homme. C'est une révolution anthropologique : l'avènement d'un humanisme sans homme.

**A l'origine de ce monde zéro, il y a la disparition des frontières ?**

En effet, Internet remet en cause les frontières géopolitiques entre les Etats. Les frontières temporelles s'estompent : il n'y a plus de distinction claire entre temps de loisir, de travail ou de formation. Les frontières entre les espèces également disparaissent à travers le génie génétique. La frontière entre les sexes, entre l'homme et la machine se dilue. La frontière du corps disparaît également : le cybersexe, c'est le sexe sans la contrainte du corps.

**Internet tend-il également à effacer une autre frontière : celle qui sépare vie publique et vie privée ?**

Les opposants à la conquête définitive de l'existence humaine par la sphère marchande expliquent que les espaces publics sont peu à peu conquis par le business, donc par le privé. En réaction, on rend public l'intimité la plus intime. Un exemple nous a éclaté à la figure, il s'appelle « Loft story » : le plus intime devient le plus public. Il y en a un autre, moins spectaculaire, c'est le *peer-to-peer* : des individus mettent leur intimité technique, le disque dur de leur ordinateur, dans l'espace public. Ils créent par le Réseau un espace public avec leurs intimités. C'est comme si, du jour au lendemain, je décidais que la bibliothèque de mon salon soit un espace public.

**Dans votre scénario de monde zéro, vous expliquez que cette disparition des frontières va de pair avec celle de l'identité...**

Autrefois, l'identité n'était pas choisie, elle était fondée sur des critères archaïques comme l'ethnie ou la religion. Elle n'est devenue problématique – car consciente – qu'à l'époque moderne, en se construisant autour d'identités nationales, idéologiques et sociales. Aujourd'hui, l'identité postmoderne devient librement adoptée, éphémère, jetable, relevant de la mode et de la sphère marchande. Elle entre dans le domaine de ce que l'on acquiert et de ce que l'on renouvelle.

**Dans quelle mesure Internet en particulier participe-t-il de ce délitement de l'identité ?**

D'un côté, Internet tend à une homogénéisation culturelle, radicale et définitive, à commencer par la langue : la domination de l'anglais dans le cyberspace est encore plus forte que dans le monde réel. D'un autre côté, des gens qui ont des intérêts, des passions ou des haines communes peuvent créer

des communautés et donc permettre aux différences de se rencontrer et de se cultiver. Mais cela relève des identités éphémères, et les gens qui parlent le plus souvent de « communautés » appartiennent au monde du marketing.

**N'est-il pas paradoxal que, sur Internet, on érige la transparence en vertu démocratique et qu'on s'y exprime souvent sous couvert d'anonymat ?**

Peut-être que ce n'est pas un paradoxe. Quand l'identité est diluée à ce point, l'anonymat n'a plus pour objet de protéger une identité forte et dangereuse mais devient le mode normal et spontané d'expression. Une fois que la société est vraiment transparente, il n'y a plus rien à montrer ni à cacher.

**Dans son *Phèdre*, Platon s'inquiétait déjà de ce qu'en passant de l'oral à l'écrit la mémoire tombe dans l'oubli. Aujourd'hui, peut-on objecter à ceux qui formulent ces**

**■ PAUL SORIANO,** dirige l'Institut de recherche et de prospective postales et administre l'Internet Society France. Il vient de publier, avec Alain Finkielkraut, *Internet, l'inquiétante extase* (Mille et une nuits, 2001).

**crainces à propos du glissement du texte au multimédia qu'il n'en a rien été ?**

On ne sait pas ce qui s'est passé. On ne sait pas comment étaient les hommes qui récitait Homère par cœur. Peut-être que nous sommes infirmes par rapport à ces hommes-là ? L'imprimerie a eu un effet anthropologique assez important. Mais ce que nous vivons aujourd'hui est beaucoup plus radical. Avec le multimédia, c'est l'ensemble des signes, des vecteurs d'informations et de connaissances qui sont externalisés par stockage et archivage numérique. Dès lors, à quoi bon s'encombrer de connaissances aussi disponibles ?

**Que peut-on faire pour que votre scénario ne se réalise pas ?**

Il faut expliciter, décrire à quoi ressemble cet antimonde, car on pourrait y entrer sans s'en rendre compte. L'autre terme de l'alternative est de faire déconnexion, de se réfugier dans un cloître pour se couper de ce monde-là. Le cloître est un objet clos ouvert sur l'infini. C'est là, disait Paul Valéry, qu'« on ira, à travers les grilles, observer quelques spécimens d'hommes libres ».

*Propos recueillis par Stéphane Mandard*

Débattez avec Paul Soriano sur le forum du Monde interactif et, le 14 juin à 19h30, au Centre Pompidou. [interactif.lemonde.fr](http://interactif.lemonde.fr)

PUBLICITÉ

# Le Minitel, exemple séduisant pour le Net

APRÈS une abstinence de plus de trois ans, France Télécom s'autorise à nouveau à parler du Minitel: ce n'est plus politiquement incorrect, bien au contraire. A Hourtin, le



25 août 1997 exactement, le terminal avait été publiquement enterré par un discours du premier ministre, Lionel Jospin, au profit d'Internet. Mais aujourd'hui, au moment où, «tous les éditeurs sur Internet cherchent un moyen de faire payer leur contenu à l'internaute», précise Henri de Maublanc, président de l'Association pour le commerce et les services en ligne, le modèle de ligne surtaxée du Minitel, qui permettait de rémunérer à la fois l'opérateur du réseau X25, Transpac - France Télécom en l'occurrence, et l'éditeur du service ou du contenu -, passe maintenant pour un trait de génie. »

Du coup, France Télécom est fier de montrer ses chiffres: alors que les investissements en communication ont été stoppés, que le terminal ne se fabrique plus (mais il en reste 5 millions en circulation), le Minitel compte encore 15 millions d'utilisateurs, le tiers des foyers français, deux fois plus que le Net. Et il fait gagner 1,5 milliard de francs à France Télécom, plus 3 milliards de francs que l'opérateur reverse aux éditeurs de services télé. »

## VINGT ANS D'ÂGE

Les raisons d'une telle longévité? «Certainement son côté très primaire qui inspire confiance», aime à rappeler Jacques Dondoux, un de ses maîtres d'œuvre. A vingt ans tout rond (il a été expérimenté pour la première fois en 1981 à Vélizy), le Minitel a à peu près la même tête que ceux que sortait, au tout début des années 1980, la Compagnie générale d'électricité (aujourd'hui Alcatel). Il reste aussi, pour les terminaux les plus rapides (les modèles Magis Club et Sillage sont encore commercialisés dans les agences France Télécom), six fois plus lent qu'une connexion Internet de base à 56 kbit/s.

Pourtant, les minitelistes sont toujours prêts à payer pour ses services de billetterie, les transactions financières (15% d'entre elles sont encore réalisées par télé. ou la messagerie rose (encore 15% du total des connexions Minitel). «Ses utilisateurs connaissent certains de ses services depuis plus de dix ans et ils apprécient les consultations anonymes. Enfin, contrairement à ce qu'on a souvent dit, le Minitel, c'est très rapide: pas besoin d'allumer son ordinateur et de cliquer 5 ou 6 fois avant d'obtenir quelque chose», assure Thierry Leclercq, directeur marketing de la Direction des kiosques multimédia (DKM), une entité distincte de Wanadoo, qui s'occupe du Minitel.

## France Télécom veut promouvoir le modèle économique du Minitel auprès des fournisseurs de contenus en ligne

services privés du Minitel - 200 services télé. (dont les fameux 36 15 Vérif et 36 15 Cum...) - n'accuse un fléchissement des connexions (moins 20%) que depuis 2000.

D'autres, très rares, comme l'Argus (avec 36 15 Argus), ont même connu une progression de leur revenu télé. «Cette année, nous réaliserons encore 13% de croissance du nombre des connexions. La cote, notre produit vedette, est consultée en moyenne 74 000 fois par jour sur Minitel, contre 400 fois sur notre site Internet», explique Michel Caron, responsable du service télématique de l'Argus depuis douze ans.

net. C'est ce mode de facturation à guichet unique, où l'opérateur joue les chambres de recouvrement et l'utilisateur paie de façon anonyme, qui a vraiment fait décoller l'engin, lorsqu'il a été mis en place en 1984», précise Henri de Maublanc (qui en était, puisqu'il travailla à la télématique du *Nouvel Observateur* et fut l'un des pionniers des messageries télé.).

Concrètement, France Télécom est en train de pousser le produit de la start-up w-HA, une solution de micropaiement, pour en faire un standard sur Internet. w-HA a été créée à la fin de l'année dernière

titions bancaires, qui réfléchissent à des solutions similaires. L'opérateur historique va aussi tenter de «remarketer» son offre Kiosque Micro, un système de paiement à la durée. «Pour avoir accès à un service à valeur ajoutée payant, l'internaute cliquera sur une icône, qui le fera basculer sur une ligne surfacturée», précise Olivier Bon.

Mais, dans cette tentative de «miniteliser» Internet, Henri de Maublanc, dont l'association semble réaliser un fort lobbying en faveur des solutions France Télécom, met les opérateurs en garde. Le passage du gratuit au payant sur Internet est



Certes, personne chez DKM n'ose prétendre que le boîtier gris a une chance de reprendre la tête du peloton des terminaux d'accès multimédia. Ses usages diminuent inexorablement. «Mais pas aussi vite que prévu», précise Thierry Leclercq. Après Hourtin, nous tablions sur 20% de chute des connexions par an. Or, entre 1999 et 2000, elle n'a été que de 11%, alors que les budgets publicitaires diminuaient de 16%.

L'offre de services ne s'est pas non plus effondrée. Les éditeurs des 36 14, 36 15, 36 17 et autres sont encore environ 5 000 et éditent près de 16 000 services (contre 25 000 à la fin des années 1980, les plus belles du Minitel). Selon une étude réalisée en interne par DKM, 79% des éditeurs télé. ont ou sont en train de développer des sites Internet. Mais le Minitel pesait encore en moyenne 71% du total de leurs revenus, contre 12% sur le Web.

«Ceux d'entre eux qui ont tout lâché d'un coup s'en mordent les doigts», insinue Thierry Leclercq. Le voyageur Anyway (36 15 Anyway) n'a pas commis cette erreur et réalise encore 6 millions de francs de chiffre d'affaires via le Minitel (5% du total de ses revenus), autant en valeur qu'en 1998. Louis Roncin, créateur d'AGL, premier éditeur de

Il n'y a donc pas de raison de ne pas «traire la vache jusqu'au bout. Le réseau Minitel étant amorti depuis longtemps, un peu de communication suffit», remarque un éditeur télé. Ce que confirme Olivier Bon, directeur de DKM, en termes moins crus: «Dans quatre ans, le Minitel restera rentable. Impossible de tuer une affaire comme cela.»

Voilà donc pourquoi DKM lance Et hop!, une technologie d'édition de contenu Web pour le Minitel, dégotée par l'équipe du kiosque chez Wokup, une société essayée de France Télécom R&D, il y a un an. Pour 25 millions de francs de développement et de commercialisation seulement. Yahoo ou Boursorama ont déjà signé et l'opérateur compte rallier à lui une centaine d'autres éditeurs avant la fin de l'année. France Télécom a investi 30 autres millions de francs pour lancer aussi i-Minitel, une solution d'émulation du Minitel sur un ordinateur. Distribuée gratuitement depuis décembre 2000 dans ses agences (500 000 d'entre elles ont été téléchargées à ce jour), i-Minitel offre le Minitel à la vitesse du modem PC, soit 56 kbit/s.

«Mais ce qui se joue aussi derrière ce retour de flamme du Minitel, c'est la promotion par France Télécom du modèle du kiosque Minitel sur Inter-

avec iPin, une start-up franco-californienne, que France Télécom a sélectionnée parmi une dizaine d'autres, à l'issue d'une réflexion en interne entamée il y a deux ans. Avec ce système, l'internaute ne paie ses consultations en ligne (les archives sur un site média par exemple) qu'à réception de la facture du fournisseur d'accès, si ce dernier et les marchands de contenus en sont bien sûr équipés.

## DU GRATUIT AU PAYANT

Le partage des revenus est nettement en faveur de l'éditeur du service en ligne: pour 1 euro dépensé par l'internaute, l'éditeur reçoit 0,84 euro, w-HA et le fournisseur d'accès se partagent le reste. Evidemment, le système ne fonctionne de façon transparente pour l'utilisateur que si France Télécom parvient à rallier 100% des fournisseurs d'accès. w-HA devrait équiper les portails de Wanadoo avant la fin de l'année, et travaillerait activement avec Orange. iPin a signé avec Club-Internet dès 1999, avec la division Internet grand public de BT en fin 2000, et discuterait avec une des premières banques mondiales.

Mais France Télécom devra réussir à asseoir autour d'une même table opérateurs de télécoms et ins-

perilleux. «Il s'agit d'y amener doucement les internautes, par des paliers tarifaires acceptables. Wanadoo à 7 francs de l'heure par exemple, cela paraît supportable», remarque-t-il. Et, sur ce point, il y a aussi des leçons à tirer des erreurs du Minitel. France Télécom et les éditeurs ont été beaucoup trop gourmands sur la fixation de paliers tarifaires. L'économie Minitel des éditeurs de services en ligne était certes «excessivement rentable», précise Michel Caron, de 36 15 Argus, car les reversements de France Télécom couvrent largement les coûts d'exploitation.»

Dans le cas des messageries, le seul poste au budget était la communication. Louis Roncin ajoute: «Le point mort était atteint au bout de six mois d'exploitation et notre marge après investissements publicitaires atteignait 20%.» Avec pour conséquence, selon Henri de Maublanc, que «seuls les services vraiment essentiels, la billetterie, les consultations financières, les messageries roses - qui à elles seules constituaient 80% du trafic Minitel en 1986 -, ont perduré. A 2,21 francs ou 2,23 francs la minute, la presse télématique n'a pas été un très grand succès». A bon entendeur, salut!

Cécile Ducourtieux

# Moën ouvre le robinet de la productivité

## Grâce au Web, le fabricant de robinetterie américain Moën optimise la conception de ses produits

AVANT, lorsque vous achetiez un robinet, vous n'aviez pas trop de choix. La robinetterie était censée être pratique, pas esthétique. Mais, à partir du milieu des années 1990, la génération du baby boom a commencé à s'intéresser à la décoration intérieure et à se faire construire des cuisines ultramodernes et salles de bain luxueuses, équipées de robinets aux courbes épurées, en métal doré ou avec filtre à eau intégré. C'est là que le fabricant de robinets Moën a décidé de se lancer dans le business de la «mode». L'entreprise, créée il y a 54 ans, a décidé de rafraîchir son catalogue au rythme

où Yves Saint-Laurent dévoile ses lignes de prêt-à-porter. Jeffrey Svoboda, président de Moën, a qualifié cette nouvelle approche de «stratégie 9-à-5»: si les clients avaient le choix entre plusieurs designs de robinets, ils renouvelleraient peut-être leur robinetterie tous les cinq ans au lieu de neuf. «Nous doublons alors la taille du marché et augmentons notre part de marché», précise-t-il.

Jeffrey Svoboda décide d'utiliser le Net pour passer à la vitesse supérieure. Grâce à la collaboration sur le Web avec ses fournisseurs, les nouveaux robinets de Moën passent désormais de la feuille de dessin à l'étagère de magasins en 16 mois, en moyenne, contre un minimum de 24 mois auparavant. Ce gain de temps permet aux 50 ingénieurs de Moën de gérer trois fois plus de projets et donc de sortir 5 à 15 nouveaux modèles de robinet par an.

Une méthode qui paye, puisque le chiffre d'affaires de Moën a augmenté de 17% depuis 1998, alors que la croissance du secteur n'a été que de 9% pendant cette période. Auparavant numéro trois du marché, Moën dispute maintenant la première place à son rival de longue

date, Delta Faucet. Ils détiennent chacun environ 30% du marché nord-américain des robinets, qui représente 2,5 milliards de dollars.

Pourtant, l'investissement Internet n'a coûté à Moën jusqu'ici que 1,5 million de dollars. L'entreprise a commencé par simplifier ses méthodes de développement de produits. Les ingénieurs de Moën consacrent de six à huit semaines à la conception d'un nouveau robinet. Il y a encore trois ans, ils copiaient leur nouveau projet de modèle sur des CD-ROM qu'ils envoyaient à leurs fournisseurs implantés dans 14 pays, où sont produites les centaines de pièces qui entrent dans la fabrication d'un robinet.

## TROIS JOURS POUR UN MODÈLE

Parfois, les fournisseurs ne pouvaient pas répondre aux exigences de Moën. Ils apportaient donc des modifications et les copiaient sur un nouveau CD-ROM renvoyé à Moën, qui devait compiler les changements de tous les fournisseurs. Un seul aller-retour de CD-ROM durait deux semaines. Le robinet à poignée Extensa, commercialisé en 1999, était d'une complexité telle que sa conception a duré

17 semaines. Vendu 294 dollars, ce robinet a remporté un grand succès. Qu'aurait été le chiffre d'affaires de Moën si Extensa avait pu être commercialisé cinq mois plus tôt? Jeffrey Svoboda s'est posé la question. Et, dès la fin de 1998, Moën envoyait ses projets par courriel. Quelques mois plus tard, l'entreprise a lancé ProjectNet, un site qui permet aux fournisseurs de consulter les projets et de proposer leurs modifications en ligne. Les problèmes de design sont donc détectés et réparés instantanément, réduisant le délai de conception d'un modèle à trois jours!

L'entreprise s'est aussi attaquée au système de passation de commandes de pièces détachées. En octobre 2000, elle a lancé SupplyNet, qui permet aux fournisseurs de pièces de suivre en ligne le volume de commandes de Moën. Si un fournisseur ne peut exécuter une commande, il peut ainsi prévenir sans tarder le fabricant de robinets, qui s'approvisionne ailleurs. Résultat: Moën a réduit de 3 millions de dollars - soit environ 6% - ses stocks de matières premières et d'en-cours. Beaucoup de concurrents de Moën en sont encore à effectuer leurs

transactions par fax. Dans le secteur du bâtiment (plomberie incluse), seulement 3,2% des entreprises se servaient d'Internet en 2000 et on en prévoit 7,7% en 2004, selon l'institut d'études Forrester Research.

Il reste cependant à Moën du chemin à parcourir. Le projet le plus délicat se nomme CustomerNet. Il s'agit de mettre en ligne les grossistes, auprès desquels l'entreprise réalise 50% de son chiffre d'affaires. A la différence des fournisseurs, qui dépendent en grande partie de Moën, les grossistes s'approvisionnent en robinetterie, mais aussi en matériel de chauffage et autre auprès de nombreux fabricants et ne sont pas très prêts à investir. Mais Moën compte sur la vérité de ses chiffres pour les convaincre des avantages du Réseau.

Faith Keenan

★ Les pages «Entreprises» sont réalisées par les rédactions du «Monde interactif» et de «Business Week/e.biz».

★ Traduit de l'anglais par Chantal Dussuel.

## Start-up



## Poséidon, protecteur des piscines publiques

En novembre 2000, dans la piscine municipale d'Ancenis, un nageur a été sauvé de la noyade grâce à Poséidon, le premier système au monde d'aide à la prévention des noyades pour piscines publiques. Des caméras subaquatiques, reliées à un ordinateur, ont permis au système de détecter le corps inerte au fond de l'eau, et d'avertir au bout de dix secondes le maître nageur. Selon l'Anpap (Association nationale pour la prévention des accidents en piscine), on compte chaque année 70 à 80 décès par noyade dans les piscines publiques. «A titre de comparaison, le ski tue 30 personnes par an», explique Jérôme Ménière, fondateur de la société Vision IQ/Poséidon technologies. Si la plupart des gens ne s'en rendent pas compte, les maires, eux, sont très conscients de ce danger, d'autant plus qu'ils peuvent être mis en cause pénalement. » Or, les maîtres nageurs, qui ont moins de trois minutes pour réagir avant que l'accident ne conduise à la mort, ont du mal à repérer le noyé au fond du bassin, en particulier à cause de la réverbération.

Comprenant la nécessité d'un système de surveillance complémentaire, Jérôme Ménière, 36 ans, diplômé de Centrale Paris, crée sa société en 1995, et fait appel à des chercheurs de haut niveau ainsi qu'à des partenaires comme l'Inria pour développer sa technologie. Il s'agissait d'abord d'apprendre à l'ordinateur à voir, ce qui est d'une extraordinaire complexité: «70% des capacités du cerveau humain servent à interpréter ce que l'œil envoie au cerveau», précise-t-il.

L'ordinateur, lui, ne perçoit que des milliers de pixels et ne peut en extraire des concepts comme un arbre ou un homme. Il a donc fallu traduire les concepts en règles logiques. Puis apprendre à l'ordinateur à distinguer les volumes et les surfaces, afin de ne pas confondre un nageur avec son ombre. Enfin recomposer le bassin en 3D, pour que le système analyse la trajectoire des nageurs et les comportements suspects.

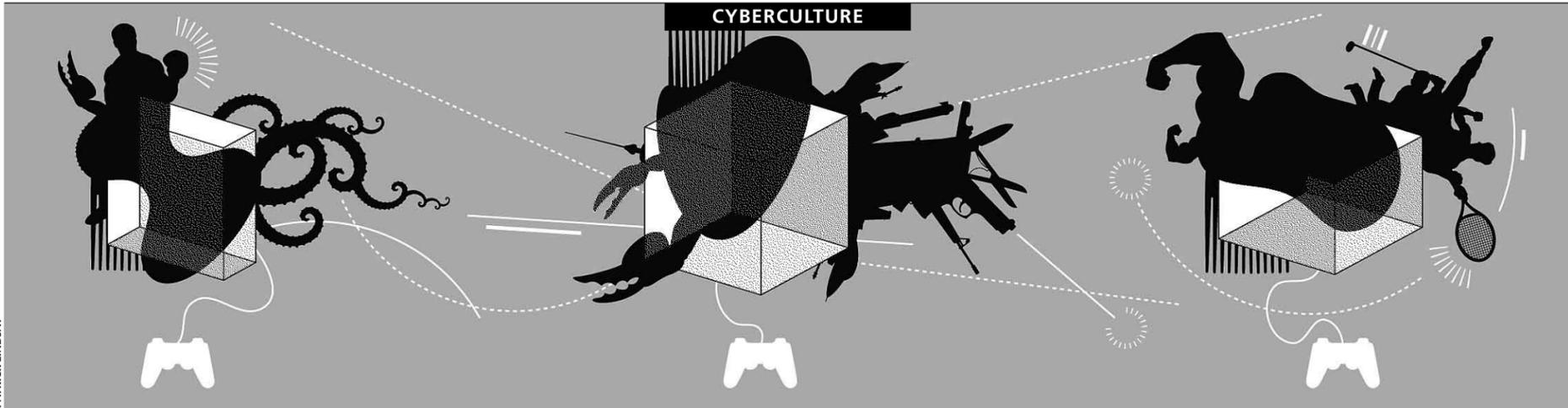
En mars 2000, au bout de six ans de développement et 50 millions de francs investis, Poséidon était commercialisé, pour un prix d'achat minimum de 500 000 francs. L'équipe aujourd'hui douze piscines en France, avec de vastes perspectives puisqu'on y compte 2 000 piscines municipales, et 200 000 aux Etats-Unis. La société vient de lever 110 millions de francs pour s'implanter outre-Atlantique, espérant que ce marché représentera l'an prochain 50% de son chiffre d'affaires. La technologie de vision par ordinateur de Vision IQ pourrait trouver d'autres applications: l'analyse des mouvements des yeux face à l'écran, qui ferait jouer à l'œil le rôle de la souris, par exemple. «Pour imaginer de nouvelles applications, pensez à tout ce que l'homme réalise par la vision!», ajoute Jérôme Ménière.

Aude de la Porte

www.vision-iq.com

interactif.lemonde.fr/  
neteconomie

## CYBERCULTURE



# Les nouvelles dimensions du jeu vidéo au Salon E3

LOS ANGELES

de notre envoyé spécial

Tandis que les stars du cinéma s'étaient donné rendez-vous à Cannes, celles du jeu vidéo se retrouvaient du 17 au 19 mai à Los Angeles pour leur grand-messe annuelle de l'E3 (Electronic Entertainment Expo). Dans un déluge sonore et visuel, professionnels et journalistes ont pu découvrir les jeux et les machines qui vont marquer les deux prochaines années.

Si un mot devait qualifier la grande majorité des jeux présentés durant ces trois journées, cela serait sans aucun doute «réalisme». Les développeurs arrivent désormais à modéliser les personnages ou les décors avec un fort degré de précision et de finesse qui montre que le jeu vidéo se rapproche de plus en plus des films d'animation. Au point qu'il devient parfois difficile de différencier une séquence d'un jeu de celles d'un extrait de film, d'un dessin animé ou d'un événement sportif.

Les simulations de course de jet-ski, par exemple, montrent combien les progrès qui ont été accomplis dans le travail des textures sont énormes. Aujourd'hui, l'eau n'est plus une vaste étendue plus ou moins bleue et pleine de pixels mais bien une surface liquide vivante, avec ses vagues, ses éclaboussures, ses reflets et ses transparences.

Même tendance pour les matches de basket ou de football, les courses de voitures ou de motos dans lesquels personnages et engins rivalisent d'authenticité: fluidité des mouvements, expression des visages, grain de la peau... Tout y est. Les amateurs de réalisme poussé à l'extrême ne devraient donc vraiment pas être déçus par les jeux qui vont envahir les petits écrans dans les prochains mois.

## L'Electronic Entertainment Expo a montré des jeux graphiquement réussis et des consoles très performantes

L'utilisation généralisée de la 3D en temps réel et celle de moteurs toujours plus puissants donnent en plus à ces nouveaux jeux une souplesse d'utilisation et une maîtrise des personnages remarquables. Il faut toutefois attendre de pouvoir tester dans leur intégralité les titres présentés à l'E3 avant de porter un jugement définitif, car les présentations sont parfois trompeuses. Et puis, il ne faut pas oublier que beauté ne rime pas forcément avec jouabilité. De somptueux effets de caméra et de transparences ne font pas obligatoirement un titre original et passionnant.

A propos d'originalité, le visiteur de l'E3 pouvait constater cette année encore que la plupart des éditeurs se contentent d'exploiter des recettes qui marchent depuis longtemps. Aventures dans des univers médiévaux ou intergalactiques, combats rapprochés, courses de voitures ou de skate-board, épopées mystiques, actions militaires seront, ainsi, au rendez-vous des prochaines sorties. Pour expliquer ces ressemblances et ce manque de créativité dans les thèmes, les professionnels mettent presque tous en avant le même credo: «Nous faisons ce que les gens demandent!»

Et de comparer leur industrie avec celle du cinéma où pour un *Amélie Poulain* on trouve quinze *Arme fatale* et trente *Seven*!

Malgré ces quelques réserves, nul doute que 2001 et 2002 seront de bonnes années pour les joueurs. Surtout pour ceux qui se porteront acquéreurs d'une console, que ce soit la PlayStation 2, la Game Cube ou la Xbox. Car, et c'est bien là la deuxième grande tendance de cet E3, le PC n'est plus en odeur de sainteté auprès des développeurs et des éditeurs. Hormis quelques titres, la majorité des titres montrés à Los Angeles ont en effet été développés pour les consoles de salon que sont la PlayStation 2 de Sony, la Game Cube de Nintendo ou la Xbox de Microsoft.

Ces machines se révèlent séduisantes avec leurs multiples processeurs qui les rendent aussi, sinon plus, performantes que la moyenne des ordinateurs personnels. Et elles ont l'avantage de s'allumer tout de

suite et d'être prêtes à l'emploi en quelques secondes. En prime, elles offrent désormais la possibilité de jouer en ligne, faisant tomber par la même occasion l'un des grands privilèges du PC.

Dans la bataille des consoles de nouvelle génération, l'avantage est, pour l'instant, du côté de Sony puisque seule sa machine - la PlayStation 2 - est disponible sur le marché. Quand les deux plates-formes concurrentes (Game Cube et Xbox) seront dans les magasins (début 2002 pour la France) et compte tenu que l'on trouvera les titres des éditeurs tiers sur chaque plate-forme, la différence se fera sur le prix, les affinités des joueurs avec une marque, et les jeux propres à Nintendo, Sony ou Microsoft. Ce qui fait dire aux responsables des trois marques qu'il pourrait bien y avoir de la place pour tout le monde. Les joueurs devraient trancher dans les prochains mois.

G. F.

## Jouer en ligne ?

**Sony y croit. Microsoft s'y lance prudemment. Nintendo attend. Ainsi pourraient se résumer les positions des trois fabricants de consoles vis-à-vis du jeu en ligne. Pour Sony, pas de doute, le jeu en ligne, il faut s'y préparer tout de suite. Le japonais a annoncé une multitude de partenariats en ce sens: AOL pour les outils de communication et la plate-forme Web, RealMedia pour le streaming, ou Macromedia pour le Flash. Les possesseurs d'une PS2 pourront aussi bientôt rajouter disque dur, modem, clavier, souris et écran sur leur console. Chez Microsoft, on préfère attendre. «La Xbox, c'est d'abord une console de salon pour jouer simplement, analyse Pierre Bichelot, responsable de la division grand public de Microsoft pour la France. Je crois que les gens n'attendent pas une machine pour surfer sur le Web.» Même credo pour Nintendo et Stephan Bole, PDG de la filiale française: «Notre choix est de nous recentrer sur les jeux, mais nous restons vigilants sur le on-line. Deux types de modems sont d'ailleurs prêts pour la Game Cube.»**

# «La console, outil de communication»

**Ken Kutaragi est une star au Japon. PDG de Sony Computer, il est le père de la PlayStation. A lui seul, cet homme pèse plus de 100 millions de consoles vendues**

## Interview

**dans le monde depuis 1995. Et, à quarante-neuf ans, il fait figure de visionnaire dans l'univers du jeu vidéo.**

**Quel regard portez-vous sur cette édition 2001 de l'E3 ?**

Pour Sony Computer, c'est un salon très important, car il s'agit du véritable lancement de la PlayStation 2 en tant que plate-forme multimédia. Toutes les annonces qui ont été faites au cours de ce salon vont en ce sens. AOL, Macromedia, RealNetworks, Cisco sont des partenaires qui doivent nous conduire vers l'objectif d'être capables dans les prochains mois de diffuser différents types de contenus par l'intermédiaire de la PlayStation 2.

**Pensez-vous que les joueurs attendent ce type de fonctionnalités d'une console de jeu vidéo ?**

Très bien connaître les attentes des consommateurs fait partie de la tradition de notre entreprise depuis très longtemps. Nous voulons donc miser au maximum sur la conver-

gence. Mais une convergence plus pratique, moins complexe que celle que l'on peut trouver sur un ordinateur. C'est pour cela que je crois beaucoup à l'avenir des consoles. Elles représentent des interfaces bien plus rapides et simples d'utilisation que les PC. En plus, elles ont un prix attractif. Et je suis persuadé que, pour un joueur, avoir toutes les possibilités de l'Internet, des outils de communication comme les chats, les messageries instantanées et les mails, et du jeu sur une même machine, est quelque chose de vraiment très utile.

**N'y a-t-il pas tout de même un paradoxe quand on voit Microsoft venir sur le marché de la console et Sony passer des alliances avec des entreprises proches de l'univers du PC ?**

Non, je ne le crois pas. La PlayStation 2 reste bien une machine pour jouer et nous allons avant tout proposer de bons titres, car nous sommes également une grande entreprise de développement de jeux vidéo. Mais il ne faut pas oublier que Sony Corporation est aussi une entreprise qui produit énormément de contenus différents. Nous voulons donc offrir de nouvelles formes de divertissements aux possesseurs d'une console. Je pense au cinéma, à la musique et à l'Internet.

**En 1995, quand vous avez lancé la première PlayStation, imaginiez-vous l'impact qu'elle allait avoir sur l'industrie du jeu vidéo ?**

En 1995, les jeux vidéo étaient encore très primitifs. Nous avons profité de l'explosion de la puissance des microprocesseurs pour proposer une machine bien supérieure à celle de Sega et de Nintendo, qui étaient, à l'époque, les deux principaux acteurs sur le marché des consoles. Notre défi était de passer à la vitesse supérieure afin de répondre aux nouvelles attentes du marché. Je crois que nous avons réussi. Et si vous regardez ce qui se passe sur l'E3, vous verrez que la qualité graphique des jeux n'a plus rien à voir avec ce qui se faisait avant. La meilleure preuve, c'est que, désormais, les adultes en général et les femmes en particulier se mettent à jouer.

**Pensez-vous que la suprématie des PlayStation soit menacée par l'arrivée de la Game Cube de Nintendo et de la Xbox de Microsoft ?**

Les consoles ne sont pas des biens de consommation de première nécessité. Ce sont des produits destinés à la détente, aux loisirs et je crois que, sur ce terrain-là, il peut y avoir de la place pour tout le monde. Surtout que, d'après ce que je vois au cours de ce Salon, il y

a de très bons jeux sur chacune des machines. On assiste en plus à l'affaiblissement du PC en tant que machine à jouer. Ecouter un CD ou regarder un DVD sur un ordinateur reste faisable, mais jouer, je n'y crois plus vraiment.

**Comment le jeu vidéo va-t-il évoluer dans les prochaines années ?**

Cette évolution est indissociable de celle des outils de communication. Désormais, la communication fait partie du divertissement et le mélange des deux va devenir très intéressant. Dans l'avenir, il nous faudra exploiter au maximum les possibilités des réseaux. On peut d'ores et déjà imaginer que les jeux ressembleront à des séries télévisées que l'on diffusera par épisodes. C'est un bon moyen pour que les joueurs communiquent entre eux de la même manière que les téléspectateurs discutent de ce qu'ils ont vu la veille à la télévision. J'entends souvent parler de la PlayStation 3, mais il est beaucoup trop tôt pour évoquer cela. La seule chose que je puisse dire c'est qu'au moment où il faudra remplacer la PS2, on ne parlera sans doute plus de console mais bien de diffusion de divertissement par le biais d'Internet.

Propos recueillis par Guillaume Fraissard

## Bientôt sur vos écrans

### Aventure

Le studio américain Naughty Dog, a qui l'on doit Crash Bandicoot, revient sur PS2 avec un Jak and Daxter superbe. Des heures de balades dans des décors très fouillés en perspectives. Sur Game Cube, Nintendo donne sa chance à Luigi, le frère de Mario, pour un **Luigi's Mansion** dans lequel le plombier en salopette verte devra aspirer moult fantômes pour prendre possession de sa maison. Un jeu très proche de l'univers des dessins animés et diablement efficace réalisé sous la direction du concepteur vedette Shigeru Miyamoto.



### Stratégie

Les amateurs de jeux en ligne sur PC attendent avec impatience **WarCraft III**, en cours de finition. Tout ce qui a déjà fait le succès de cette saga est au rendez-vous: temps de jeu, aventure, souci des détails et maniaabilité des personnages. Toujours sur PC, Lucas Art prépare pour décembre un monde persistant baptisé **Star War Galaxy** qui plongera les joueurs dans l'univers de la guerre des étoiles. Enfin à noter, sur Game Cube, le très joli **Pikmin**, habile et captivant mélange de Lemmings et de Sims dans un environnement marqué par la nature, proche en cela du film *Microcosmos*.

### Action

Attendu, **Metal Gear Solid 2** (Konami-PS2) voit le retour de son héros Snake. L'histoire reste simple, mais le graphisme et la jouabilité devraient assurer le succès de ce jeu. Unreal Championship (Xbox) ravira les amateurs de bagarre sanglante, d'autant plus que cette version est prévue pour le jeu en ligne sur la console de Microsoft. Toujours sur Xbox, Halo s'annonce également très prometteur avec son commando chargé d'annihiler l'armée ennemie. Enfin sur PC, Electronic Arts prépare un **Medal of Honor, Allied Assault**, qui a pour cadre le débarquement de Normandie.



### Sport

SSX Tricky viendra bientôt dignement prendre la suite du célèbre jeu de glisse avec snowboard, tandis que **Dunkin** (Electronic Arts également) ravira les fans de basket de rue et de musique hip-hop. De son côté, Sony lancera dans les prochaines semaines **This is Football 2002** dans lequel les tacles, les passements de jambes et la barbichette de Fabien Barthez sont très bien rendus. Wave Race Blue Storm, un jeu de course de jet-ski, et NBA Courtside 2002, une simulation de basket, accompagneront quand à eux la sortie de la Game Cube.

## Forum interactif

Les Forums de société du Centre Pompidou et Le Monde interactif vous invitent à participer à un débat le 31 mai 2001, autour du thème «Napster et les écuries d'Augias, ou comment favoriser la pluralité des formes de création et concilier le droit d'auteur avec les modes féconds d'échanges entre pairs?» Avec Jean-Rémy Grattadour, chargé de mission à l'Irepp (Institut de recherche et de prospective postales), et Caroline Stiegler, enseignante à l'Université de Compiègne, juriste, spécialiste de la propriété littéraire et artistique.

Entrée libre, niveau -1 du Centre Pompidou.

## PUBLICITÉ

# Assistants personnels de choc

**Les entreprises voient dans les ordinateurs de poche des outils d'amélioration de leur organisation**

LE LONG du RER, coincée entre deux hangars dans une zone industrielle de la Plaine Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), la société Korrigan n'a pas à première vue des allures de pionnière technologique. Mais la sagesse populaire le dit bien : il ne faut pas se fier aux apparences. Spécialisée dans le nettoyage des graffitis parisiens, l'entreprise a mis en place un système qui repose sur l'utilisation d'assistants électroniques Palm. Ainsi, ses 30 « releveurs », qui effectuent le repérage des graffitis, rentrent les données dans leur assistant, dessinant ainsi une cartographie de la capitale taggée. Puis, les 70 agents d'intervention suivent leur tournée quotidienne de nettoyage, préparée par des agents de planning, et actualisent la base de données via leur PDA (Personal Digital Assistant), ou assistants personnels.

Ici, l'utilisation n'a rien à voir avec celle, classique, d'agenda électronique... L'aspect extérieur, tout d'abord, est différent. Les Palm sont entourés d'une coque, qui les protège des intempéries et des chocs. Surtout, ils disposent de logiciels sur mesure qui en font des outils de pointe. « Nous avons industrialisé des prestations autrefois artisanales », résume Xavier Papin, l'un des directeurs d'activité de Korrigan qui a mis en place le système. La société a déjà nettoyé au total, depuis février 2000, près de 500 000 m<sup>2</sup> de surface dans Paris intra-muros.

Korrigan a mis sur les assistants personnels pour des raisons de coût : 4 100 francs pour un appareil, contre plusieurs dizaines de milliers de francs pour un ordinateur portable. Mais leur principal avantage réside dans leur souplesse et leur simplicité d'utilisation. « Aucun de nos agents n'est informaticien, certains n'ont jamais touché un ordinateur. En revanche, tous se sont très rapidement et simplement appropriés ces outils », précise Xavier Papin.

Malgré la spécificité de son activité, Korrigan est loin d'être un cas unique. De plus en plus d'entreprises s'intéressent aux assistants personnels, particulièrement adaptés aux besoins des populations mobiles. Tous les fabricants, de Palm à Psion en passant par HP, Handspring, Compaq ou Casio, dé-

veloppent des politiques commerciales ciblées. « Nous avons constaté que 80 % des synchronisations sont faites sur le lieu de travail, précise Thierry Gilardi, responsable du marché entreprises chez Palm France. Au départ, les achats sont effectués à titre individuel, et ce sont les particuliers qui font rentrer nos assistants dans leur entreprise. D'ailleurs, les sociétés ont souvent deux chiffres concernant le nombre de Palm dans leur flotte : l'un officiel, qui repose sur une réalité comptable, et l'autre, officieux, qui intègre ceux qui ont été achetés à titre personnel, utilisés également à titre professionnel. »

## PARTAGER LES DONNÉES

Ce glissement entre la sphère privée et la sphère professionnelle est perceptible notamment chez les commerciaux. Constamment en déplacement, ils doivent pouvoir accéder en permanence au catalogue de leurs produits, à leurs fiches clients, et faire remonter le plus rapidement possible les informations du terrain. « L'une des motivations principales qui font venir les entreprises au PDA, c'est le partage de données », analyse Olivier Hatuel, directeur général de Synchronoteam, intégrateur exclusif en France de la technologie de synchronisation développée par AvantGo.

Autre population visée : celle des techniciens de maintenance. Dans

ce cas de figure, les gains peuvent être précieux à la fois en termes de temps et d'argent, comme l'explique Yvon Corcia, PDG d'Aladino, qui conçoit des services pour PDA. « Avant, le technicien devait passer à l'agence prendre sa feuille de route. Avec ce système, il lui suffit de synchroniser son PDA pour voir sa feuille de route. Il n'a plus besoin de repasser à l'agence. Il y a gain de temps et gain administratif. Selon les experts en ce domaine, on peut estimer que quatre visites par jour, c'est le seuil de rentabilité. L'objectif, malgré le passage aux 35 heures, c'est de passer à six visites par jour ! »

A l'heure où la plupart des sociétés françaises mènent des réflexions sur la gestion du temps de travail et la mobilité de leurs employés, les assistants personnels se trouvent à la croisée des chemins. L'arrivée imminente des « smartphones », ces superassistants qui couplent les qualités d'un PDA à celles d'un téléphone mobile, ne va faire qu'accélérer le phénomène. Sans parler de Bluetooth, cette norme sans fil qui fera communiquer très facilement PDA et téléphones mobiles.

Laurence Bernaert

interactif.lemonde.fr/  
neteconomie

# Script des jeux vidéo

« DANS UN JEU, l'histoire peut n'être qu'annexe. Ce qui compte, c'est essentiellement l'ambiance et le game-play, c'est-à-dire les actions que le joueur doit mener. » A vingt-

## Portrait

six ans, Patrick Receveur sait de quoi il parle : sa première partie sur ordinateur remonte à... 1986. Quinze ans plus tard, il est concepteur de jeux ou game-designer chez Cryo. Sa fonction consiste, selon ses propres termes, à « conceptualiser et vérifier la cohérence du jeu ». Il travaille actuellement sur Persian Wars, un logiciel de stratégie et d'aventures sur PC. Il est intervenu après la mise au point du synopsis et du scénario et s'occupe de toutes les phases rédactionnelles qui suivent, y compris de la mise au point du manuel d'utilisation du jeu.

Première étape essentielle, le script liste toutes les missions et les actions que doivent effectuer les personnages afin que les programmeurs puissent les traduire en lignes de code et les faire « exister ». C'est en quelque sorte la préprogrammation. Beaucoup de détails entrent en ligne de compte et mieux vaut être extrêmement minutieux. Sur un logiciel de stratégie, le game-designer est même amené à mettre au point les cartes géographiques.

« Cela n'exclut pas pour autant la créativité, car c'est également au cours de cette phase que l'on rajoute des intrigues secondaires destinées à rendre le jeu plus vivant et animé. Sur Persian Wars, j'ai par exemple créé de toutes pièces un marchand de tapis », détaille le game-designer. Il corrige et revoit ensuite chacune des étapes et des missions scriptées.

Parallèlement au script, Patrick Receveur rédige les dialogues. Réduits à la portion congrue sur les logiciels de courses ou de combats, ils peuvent être nombreux dans les jeux de rôle, d'aventures et de stratégie comme Persian Wars où l'on frise les trente mille mots ! Presque une sinécure pour Patrick Rece-

veur. Fan de jeux de rôle, il organisait jusqu'à il y a peu des parties de donjons et dragons grandeur nature. « Il fallait inventer des personnages, écrire des histoires et des dialogues », raconte-t-il.

Mais s'il est en revanche une mission qu'il juge difficile à assurer, c'est celle du réglage des unités : autrement dit, de la définition des caractéristiques des personnages et des créatures. Quels sont leurs pouvoirs, leurs forces par rapport aux uns et aux autres ? Pourquoi telle action entraîne-t-elle une perte massive de points ou à l'inverse un gain exceptionnel ? « Il est possible de ne pas être simpliste ni logique dans les choix, mais il faut le justifier "scénaristiquement", précise-t-il. Tout doit être pensé dès le début. »

Pour ce stade comme pour les autres, Patrick Receveur bénéficie de l'expertise de testeurs maison. « Leur analyse est incontournable, raconte-t-il. Ils me permettent notamment de peaufiner les réglages, me signalent quand les adversaires ou les héros sont trop puissants. La psychologie du joueur repose généralement sur des principes assez basiques : on adore en rattrapper de justesse, s'en sortir alors qu'il ne nous reste plus que quelques points de vie. »

Il s'agit de trouver le bon dosage mais aussi de s'assurer de la cohérence du jeu. Appelée finalisation, cette étape fait également partie de ses attributions. « La progression dans le jeu doit être régulière. Il ne faut pas devenir trop fort tout de suite ou au contraire être bloqué dès le début. » Là encore, le game-designer doit déterminer le subtil équilibre qui permet de tenir le joueur en haleine. Et pour y parvenir, la seule recette repose, selon lui, sur une nécessité incontournable : « Il faut avoir une solide expérience du jeu et en maîtriser les arcanes. Il ne me viendrait pas à l'idée de travailler sur des programmes de sport ou de courses de voitures classiques. Je n'y joue pas et je n'aime pas ça ! »

Hanna Waar

## Profil

### Le curriculum vitae idéal

**Expérience :** chef de projet (Web, multimédia), consultant en animation...

**Compétence :** conception de jeux, aptitude à la gestion d'équipes multimédias.

**Qualités demandées :** bonne culture générale et technique, excellentes connaissances et pratique courante du jeu, écoute des autres, créativité et minutie.

### Les formations

Il n'en existe aucune qui soit spécifiquement dédiée à la conception de jeux. Quelques troisièmes cycles et écoles sont appréciés des entreprises du secteur. Patrick Receveur a, par exemple, obtenu une maîtrise d'histoire à l'université de Lyon-III puis un DESS de sciences du jeu à l'université de Paris-XIII.

#### DESS sciences du jeu

Activités ludiques, produits culturels et éducatifs.

Formation assez théorique avec une approche sociologique de l'univers des jeux.

www.univ-paris13.fr

#### Supinfocom

Certificat de spécialisation en conception multimédia.

Accessible aux titulaires du bac et bac +2, cette école forme en deux ou quatre ans aux fonctions de conception dans le multimédia. Elle est très prisée des studios de jeux vidéo.

www.supinfocom.fr

#### Laboratoire d'imagerie numérique d'Angoulême

European Media Master of Art.

Ce diplôme de niveau bac +5 est d'une durée de deux ans. Attention, il demande des compétences graphiques et informatiques.

www.cnbd.fr/profess/3ecycle/cursus/cursus.htm

PUBLICITÉ

le Monde  
**INTERACTIF**

16-18, quai de la Loire, 75019 Paris.

Tél. : 01-53-38-42-60. Fax : 01-53-38-42-97.

E-mail : hitech@lemonde.fr

Directeur de la publication : Jean-Marie Colombani.

Directeur général : Bruno Patino.

Rédacteur en chef : Bertrand d'Armagnac.

Secrétaire général de la rédaction : Claudine Boeglin.

Directrice artistique : Maria Mercedes Salgado.

Rédaction : Olivier Zilberstein, chef de service (Enquête),

Pierre Bouvier (site Internet), Cécile Ducourtieux (Entreprises), Stéphane Foucart (Techniques), Guillaume Fraissard (Cyberculture, Portrait), Gaëlle Macke (Entreprises), Stéphane Mandard (Citoyen), Corinne Manoury (Techniques), Catherine Rollot (Métiers).

Édition : Olivier Herviaux.

Réalisation : Nathalie Le Dréau, Alex Monnet, François Montintin.

Révision : Olivier Houdart, Martine Rousseau.

Publicité : Le Monde Publicité. Directeur général : Stéphane Corre. Caroline Séjournant, directrice de clientèle (01-42-17-39-56). Philippe Raër (01-42-17-38-58).

Impression : Le Monde Imprimerie.

Les articles extraits de BUSINESS WEEK traduits et reproduits dans ce numéro sont la propriété de The McGraw-Hill Companies, Inc. ©2001. Tous droits réservés. Articles translated and reprinted in this issue from BUSINESS WEEK are copyrighted 2001 by The McGraw-Hill Companies, Inc. All rights reserved.

interactif.lemonde.fr